



HAL
open science

Habiter le patrimoine : la maison-jardin à Hue

Thi Huong Hué Nguyen

► **To cite this version:**

Thi Huong Hué Nguyen. Habiter le patrimoine : la maison-jardin à Hue. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2013. Français. NNT : 2013BOR30004 . tel-00908822

HAL Id: tel-00908822

<https://theses.hal.science/tel-00908822>

Submitted on 25 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Ecole Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

UMR 5185 ADES CNRS

Thèse de doctorat en géographie

Habiter le patrimoine, la maison-jardin à Hué



par NGUYEN Thi Huong Hué

soutenue publiquement le 23 mai 2013

Membres du jury :

Denis RETAILLE, professeur à l'Université de Bordeaux 3, directeur

Odette LOUISET, professeur à l'Université de Rouen, rapporteur

LE-HUU Khoa, professeur à l'Université de Lille, rapporteur

Jacques BAROU, professeur à l'IEP de Grenoble, examinateur

Marie MELLAC, maître de conférences à l'université de Bordeaux 3, examinatrice

HABITER LE PATRIMOINE : LA MAISON JARDIN DE HUE

par

NGUYEN Thi Huong Hué

2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS PATRIMONIAL

Introduction

CHAPITRE I : UNE GEOHISTOIRE DU VIETNAM ET DE HUE

I.1. Vietnam, histoire et patrimoine

I.1.1. La construction d'une unité

I.1.2. Principales étapes de l'histoire du Vietnam.

I.1.3. La géographie singulière de l'histoire vietnamienne

I.2. Hué au Vietnam

I.2.1. La province de ThuaThiên Hué

I.2.2. Légendes et histoire idéologiques de Hué

I.2.3 La ville

CHAPITRE II : LA MAISON-JARDIN DE HUE

Introduction : sur les origines

II. 1 Le concept de la maison-jardin

II.1.1 L'idéal type

II.1.2 De la nature à la maison-jardin

II. 2 La maison de Hué

II.1.2 La variété des plans

II.2.2 Structure et organisation intérieure

CHAPITRE III. LA GEOMANCIE

Introduction : de la géomancie au fengshui

III.1 Caractères macro et microcosmiques de la spiritualité vietnamienne.

III.1.2 Principes généraux de la géomancie

III.1.3 Géomancie, localisation et direction

III. 2 La Géomancie dans la maison-jardin

III.2.1 Le trigramme

III.2.2 La réponse au jardin

III.3 La symbolique décorative

III.3.1 Les ornementations et leurs sources d'inspiration

III.3.2 Les caractères chinois, motifs de décoration

III.3.3 Le règne végétal dans la décoration de la maison vietnamienne

DEUXIEME PARTIE : HABITER LE PATRIMOINE

Introduction

CHAPITRE IV : LA PATRIMONIALISATION

IV.1 Le Vietnam au patrimoine mondial

IV.2 Hué au patrimoine mondial

IV. 3 Le processus de patrimonialisation

IV. 4 L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

CHAPITRE V : HABITER LES MAISONS-JARDIN DE HUE

Introduction : Habiter le patrimoine

V.1 Habiter historiquement la maison de Hué

V.1.2 Qui habite les maisons-jardin ?

V.1.2 Habiter une maison du patrimoine

V.2 Des contraintes très matérielles

V.2.1 L'entretien

V.2.2 Les contraintes sociales et économiques

V. 3 Une politique patrimoniale pour la maison

V.3.1 Constituer les maisons-jardins en patrimoine habité

V.3.2 La maison n'est pas un musée

CHAPITRE VI : LA VALORISATION DURABLE DU PATRIMOINE DE HUÉ

Introduction : Vers le paysage culturel

VI.1 : La valorisation de la maison-jardin

VI.1.1 Inventaire et réhabilitation

VI.1.2 Dessiner un parcours touristique

VI.2 Le festival de Hué

VI.2.1 Hué 2000

VI.2.2 Festival suite : la maison-jardin comme permanence

VI.3 Propositions pour la préservation, la conversation et la valorisation de la maison-jardin de Hué.

VI.3.1 Privilégier l'esprit de la maison

VI.3.2 Différencier les usages de la maison

VI.3.3 Méthode pour un classement modulé

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION

Ensemble des monuments de Hué (Viet Nam) (C 678)
Le comité du patrimoine mondial... encourage l'Etat partie à envisager une extension du bien pour y inclure son paysage culturel environnant, spatialement associé à ses principaux monuments.
Unesco.
Décision 35COM 7B.81 (juin2011)

A la charnière du Nord et du Sud Vietnam, Hué n'est plus la capitale de l'unité vietnamienne qu'elle a été progressivement du 16^e siècle au 19^e siècle, maintenue fictivement comme siège dynastique pendant le protectorat français. Dans le Vietnam post 1975, Hué est totalement supplantée par sa voisine Da Nang, les deux villes ayant été, inégalement d'ailleurs, au cœur des enjeux militaires de la guerre américaine entre 1968 et 1972.

Hué, dernière capitale « féodale », abrite de nombreux monuments historiques, mais peu d'activités sont venues relayer l'ancienne administration. La ville héritage a d'abord été négligée avant de retrouver place dans un patrimoine national plus attentif à l'identité vietnamienne (quitte à l'imaginer ou à la construire) qu'à l'histoire qui peut s'arranger. Ainsi les deux « religions » bouddhiste et taoïste, les héritages architecturaux de la monarchie et de la noblesse sont-ils convoqués à la gloire nationale. Il semble qu'à l'instar de la Révolution française à travers la décision de l'Assemblée constituante du 13 octobre 1790, l'identité nationale et ce qui peut l'appuyer symboliquement, dépasse les orientations idéologiques et les jugements portés sur le passé. C'est bien l'ancien régime vietnamien qui a construit

l'environnement aujourd'hui patrimonialisé de Hué à deux niveaux de reconnaissance, mondial (UNESCO) et national.

De manière plus générale, cette nouvelle reconnaissance (le culte des Rois Hung à Phu Tho) exprime également une singulière estime de l'opinion mondiale pour la vie spirituelle du peuple vietnamien comme de ses coutumes, dont le culte des ancêtres qu'il pratique depuis temps immémoriaux est caractéristique. C'était d'ailleurs la motivation de notre gouvernement lorsqu'il a fait de l'anniversaire de la mort des rois Hùng la Journée de commémoration nationale des ancêtres de notre nation.

Duong Van Quang, ambassadeur de la République socialiste du Vietnam auprès de l'UNESCO, Paris, 7 décembre 2012.

C'est clairement dit. L'héritage de l'ancien régime « féodal » est devenu héritage national après avoir été combattu idéologiquement, nié « spirituellement », délaissé voire détruit matériellement. L'UNESCO, sur un dossier préparé par le gouvernement vietnamien dès 1978 au moins, a classé les monuments de Hué capitale impériale (1993) et non la ville. Le comité du patrimoine mondial recommande aujourd'hui d'élargir ce classement qui ne touche pas un « périmètre » et n'est pas protégé par une « zone tampon », au « paysage culturel » de Hué en faisant écho à un mouvement de valorisation des traditions (festival bisannuel de Hué depuis l'année 2000). Un paysage culturel ne peut qu'être situé entre le culturel et le matériel, qui justifie l'exposé de la thèse. L'appel au « paysage culturel » est un appel aussi à l'invention d'une tradition (E. Hobsbawm et T. Ranger, 1983-2006) ou du moins à sa réinvention à travers un discours patrimonial qui enjolive une histoire principalement faite de guerres jusqu'à une période très récente (1975), et ignore assez largement la réalité sociale actuelle.

Le travail qui suit est donc organisé en deux parties articulées autour de ce virage que constitue l'opération de patrimonialisation. En premier lieu, il restitue le discours traditionaliste et régionaliste bâti sur l'originalité de Hué, une ville-jardin, paysage urbain que l'habitat local traditionnel, la maison-jardin, aurait maintenu malgré les mutations sociales et politiques, voire culturelles justement occultées par l'opération de patrimonialisation. Il nous faudra voir dans quelles conditions (chapitres 4 et 5), mais le titre choisi qui fait référence à l'ouvrage dirigé par M. Gravari Barbas (2000), en donne une idée. Ces maisons sont toujours habitées,

parfois par les mêmes familles qui en porte l'héritage depuis la période « féodale » (pour 40 %), plus souvent pas. Dans la majorité des cas des familles nouvelles ont bénéficié des expropriations post-1975 ou ont simplement accédé à la propriété par le marché après les ouvertures de 1986, avec en plus une petite part d'usurpations. Comment, alors, la « rupture patrimoniale » a-t-elle opéré ?

Une autre référence centrale paraît à travers l'idée défendue par M. Rautenberg (2003). En fait, à Hué, il ne s'agit que d'une demi-rupture, et encore le mot rupture est-il trop fort concernant le patrimoine. Ou alors était-ce une rupture à l'envers par la destruction symbolique des héritages du passé ! D'abord, le « périmètre » de l'UNESCO concerne des édifices et des maisons royaux et nobles que les événements politiques avaient vidés de leur contenu et qui se trouvent ainsi réhabilités dans leur nouvelle fonction. La rupture n'a pas été patrimoniale mais politique et idéologique après avoir été événementielle. Ensuite, le classement provincial qui concerne la maison-jardin en général n'en est pas vraiment un. Outre les monuments reconnus par l'UNESCO, ce sont 30 palais ou résidences princières, puis selon ce qu'il reste un simple inventaire hiérarchisé, de 839 maisons-jardin identifiées, dont 150 sont en état et entre 10 et 15 ouvertes à la visite¹. Ces centaines de propriétés concernées sont bel et bien habitées mais différemment de cet idéal que montrerait le « paysage culturel » aujourd'hui réclamé par l'institution internationale. Ne s'agit-il d'intérêts divergents plutôt que de rupture, les habitants actuels n'entretenant pas toujours un rapport étroit avec le « patrimoine » qu'il faudrait montrer (chapitre 5) ?

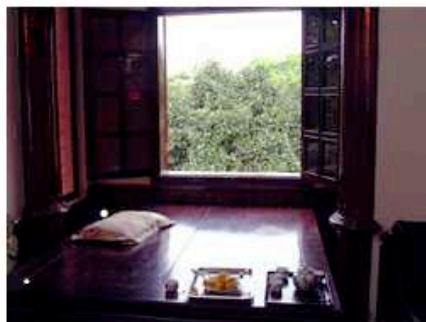
Aussi, verrons-nous, en second lieu, quelles ont été les conditions du classement et comment le discours culturel évacue la réalité tout en assoyant et en légitimant le processus de patrimonialisation. Qui habitent ces maisons et comment ? La famille nucléaire a supplanté la famille élargie ; les moyens font souvent défaut pour entretenir l'héritage. L'inscription au patrimoine, de quelque grade qu'il soit, pourrait constituer un moyen de compenser la faiblesse du support économique local, de soutenir l'activité touristique à fondement culturel comme déjà le festival annuel de Hué le fait. Pourtant, malgré cette option, la ville ne saurait devenir tout entière un

¹ Une nouvelle évaluation est en cours, revoyant à la baisse cet inventaire.

musée ou une villégiature exotique pour touristes internationaux comme déjà certains le proposent en s'appuyant justement sur la tradition orientale remise en scène.

Figure 1 : Hué et la maison-jardin mises en tourisme

Village de Kim Long à Hue



Kim Long, littéralement « Dragon d'or », occupe une place particulière dans l'histoire du Vietnam en général et de Hue en particulier.

Avant le 14^{ème} siècle, la région de Hue fit partie du Royaume du Champa. En 1306, la région a été offerte par le souverain du Champa au Royaume Dai Viet (nom du Vietnam à l'époque) en épousant la princesse vietnamienne Huyen Tran, marquant le début d'un processus de conquête par les vietnamiens des terres du Sud. Vers 1600, la conquête du Champa fut achevée, mais le pays fut coupé en deux: les seigneurs Trinh gouvernèrent le Nord, les seigneurs Nguyen contrôlèrent le Sud (à partir de Hue). Cette coupure a duré deux siècles avant que le pays ne soit unifié par les Nguyen vers 1800.



En 1636, le troisième seigneur Nguyen, Nguyen Phuc Lan, a fait construire sa résidence à Kim Long qui est devenu « la capitale du Vietnam du Sud » jusqu'en 1687 avant que celle – ci ne soit déplacée à Phu Xuan (la cité impériale telle que l'on voit aujourd'hui).

Compte tenu de sa proximité par rapport à la cité impériale, Kim Long a été durant plusieurs siècles le lieu d'habitat de hauts mandarins et des membres de la famille royale. Ce passé a laissé plusieurs traces dans le village, non seulement dans l'architecture des maisons mais aussi dans la

vie culturelle de ses habitants.

<http://www.agendatour.com/news/Village-de-Kim-Long-a-Hue.html>

Il y a une population à Hué, qui habite la ville sans habiter le patrimoine, y compris dans les demeures visées. C'est même la majorité des cas (60 % des maisons). Un projet urbain, fondé sur le patrimoine historique, ne peut le négliger. La deuxième partie de la thèse, centrée sur la réalité s'efforce de montrer les (dis)continuités temporelles que provoque la fabrication d'un discours culturaliste restitué en première partie comme atemporel, sans histoire, le tout dans la visée nationale. Mais l'histoire a eu lieu, et à Hué dramatiquement (2000 morts exécutés lors de la prise de la ville en 1975, sans compter l'hécatombe de l'offensive du Têt en février 1968) et les fuites vers le Sud pendant toute la période de la deuxième guerre.

Le patrimoine, envisagé dans cette perspective, dépasse la seule question de la valeur intrinsèque des bâtiments et des plantations concernés. La maison-jardin n'est finalement qu'un objet mobilisable ou un instrument. Mais n'est-ce pas aussi une

opération de réconciliation qui se focalise sur le discours de la tradition donc de la continuité nécessaire à la reconstruction nationale ? C'est vers le Sud qu'après la guerre française la noblesse huéenne et son entourage de lettrés et d'artistes avait fui. Ils étaient les constructeurs de ces maisons auxquelles nous allons nous attacher. Travailler à la patrimonialisation de Hué au-delà du « périmètre » de l'UNESCO, est une opération politiquement et socialement différente de celle qui consiste à préserver un témoignage immatériel tout en la comprenant. La province et la ville de Hué sont à la charnière du Vietnam dans tous les sens du terme, sans en constituer le centre.

Suivant la recommandation de l'ICOMOS, la valorisation du patrimoine passe par la mise en œuvre d'activités de valorisation à la fois culturelles et touristiques. Ce sera notre dernier point (chapitre 6) après qu'auront été restitués le discours traditionaliste (chapitres 2 et 3) qui s'est engouffré dans l'ouverture patrimoniale (reprenant d'ailleurs le discours orientaliste des colonisateurs !), et la politique nationale visant à dépasser ou surpasser le problème de l'unité vietnamienne qui est restée incertaine jusqu'à 1975 (chapitre 1) . La carte actuelle du pays masque, par son résultat, une histoire géographique qui n'était pas inscrite dans la terre mais que, par artifice, il est possible d'admettre comme nécessaire. La patrimonialisation de Hué, premier site reconnu au niveau international avant d'autres qui vont dans le même sens (examinés au chapitre 4), montre bien comment se fabriquent les lieux d'ancrage d'une identité collective.

A la jonction du Nord et du Sud, immédiatement après la dernière guerre, il fallait commencer par Hué dernière capitale impériale, meurtrie, expropriée, mais finalement symbolique, à la condition d'opérer cette volte face culturelle qui efface l'enjeu politique et idéologique pour valoriser d'autres valeurs plus lointaines à construire : les valeurs nationales fondées sur des héritages incorporés.

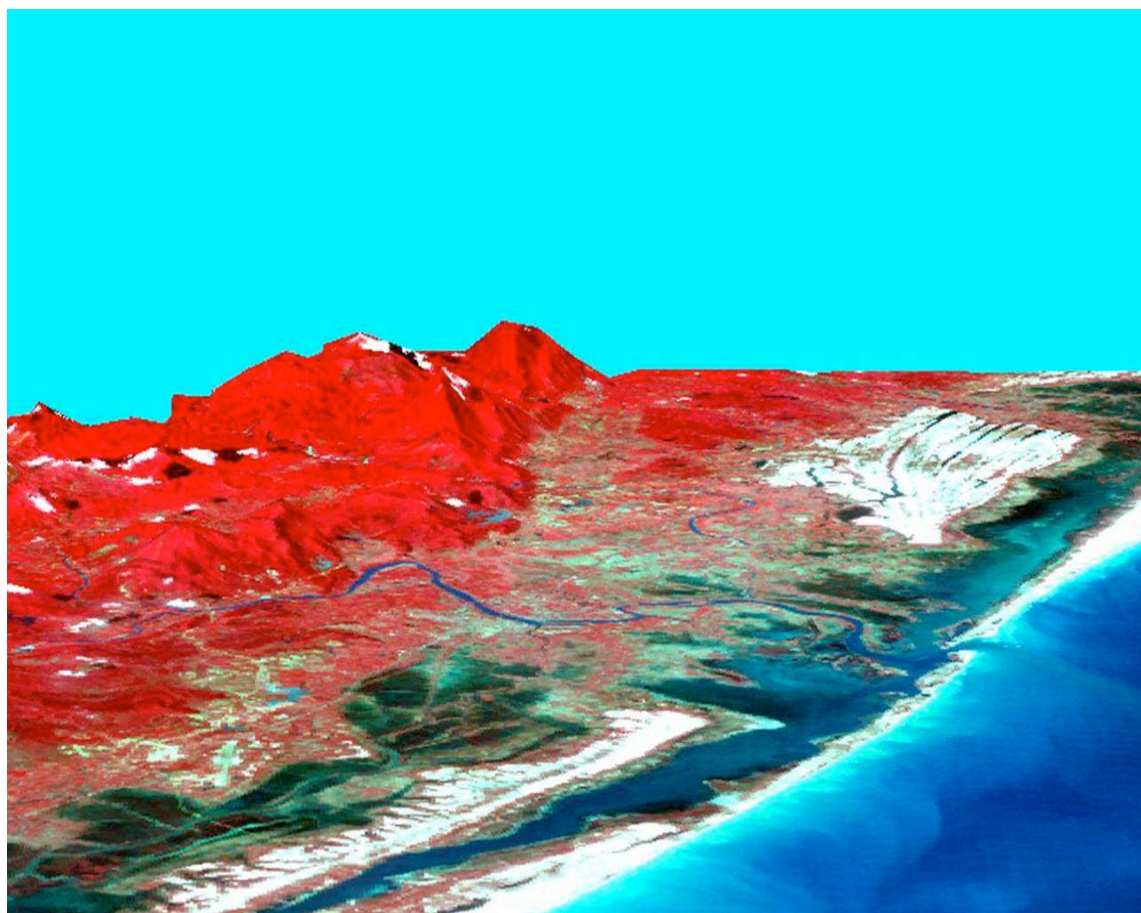
La carte du Vietnam est naturalisée. C'est la carte qui s'impose comme l'équivalent du territoire. C'est elle qui impose Hué comme le point d'équilibre du Nord et du Sud.

Figure 2 : La carte du Vietnam qui est son territoire



La carte, une figure naturalisée et, comme souvent, transformée en icône par allégorie : la planche entre les deux gerbes de riz. C'est l'équilibre que propose cet usage symbolique si fréquent de la forme figurée des territoires.

Figure 3 : La province de Hué en trois dimensions



La chaîne annamite ne laisse guère de place à la plaine littorale qui est largement occupée par la lagune. Cependant, l'étranglement souligné par la cartographie du territoire vietnamien est compensé par la jonction relativement aisée avec le versant occidental de la chaîne et plus loin la plaine intérieure du Mékong. C'est dans ce réduit que les grandes influences chinoise et « indienne » se sont rencontrées, constitutives du Vietnam original, à Hué ou par Hué.

Figure 4 : A Hué, la route « mandarine » devenue route n°1, ponctuée de maisons jardins



Entre les collines de piémont et la lagune, la « route mandarine » si fameuse, devenue la route n° 1, celle de la mesure des avancées et des replis des fronts de guerre, retient les établissements humains qui la jalonnent et la soulignent. C'est le cœur de l'Empire des N'Guyen qui a réalisé la première unité du Vietnam, eux qui venaient du Nord mais se sont alliés au Sud après l'avoir soumis pour prendre de la distance avec l'influence chinoise et ainsi produire une identité vietnamienne fondée à la fois sur le combat et sur l'originalité culturelle. Il reste cependant quelque chose de l'existence de deux aires distinctes, dont la partition politique 1954-1975 pouvait être une trace actualisée par le clivage idéologique : le 17^e parallèle !

C'est dans ce contexte qui sera précisé, que s'inscrit cette étude. Elle se penche sur le devenir des maisons-jardins qui portent l'image traditionnelle de la province carrefour. Cette image reconstituée peut même entrer dans un registre culturel proche d'un discours idéologique réactionnaire. Et pourtant, c'est par les autorités communistes que le dossier « patrimoine » prend sa consistance institutionnelle. Après un état des lieux des monuments de Hué classés au patrimoine de l'humanité, une évaluation de l'enjeu culturel et économique attaché à la conservation de ce patrimoine spécifique à la ville impériale, mais situé le plus souvent en dehors du « périmètre » UNESCO, est tentée pour approcher quelques conditions voire quelques recommandations utiles à une politique patrimoniale qui n'éloigne pas la société locale. C'est tout l'objet des deux parties opposées de ce mémoire.

Hué a été officiellement la Capitale du Vietnam de 1802 à 1945, concentrant autour de la cour impériale et d'une classe privilégiée de nobles, des mandarins, des intellectuels et des artistes. Répondant à des règles bien définies, cette élite a construit un habitat qui signe le rang de la ville : la maison-jardin. Sa construction a fait appel à la géomancie, avec la même rigueur que celle du palais impérial ; l'architecture liée à la religion et à la tradition devait répondre au canon mais montrer dans le même temps toutes les subtilités d'une adaptation originale : la culture de Hué. Les techniques de construction étaient l'héritage d'un savoir ancien, reconverties en application savante.

Du nord au sud du Vietnam, ces mêmes constructions sont apparues sur le modèle de celles Hué, devant exposer le caractère de leur propriétaire, mais aussi la culture de la région centrale et de sa population. La « maison-jardin de Hué » reprend donc toujours les mêmes caractéristiques générales issues de la géomancie à quoi s'ajoute un aspect particulier, représentant « le mode de vie délicat et le caractère des habitants de Hué ». Pour souligner cet attachement sentimental et quelque peu régionaliste, on dit couramment que la composition particulière de la maison-jardin traditionnelle de Hué, dans la perspective d'un paysage charmant, est en accord avec la nature du pays en en constituant la culture. Ce qui dans le cadre impérial devait bien sûr s'élargir à l'ensemble du Vietnam.

Le jardin indissociable, indispensable à la maison, présente un agencement répondant lui aussi aux lois de la géomancie ; inspiré du grand jardin de la nature, il l'interprète à une échelle réduite et apporte à la maison un caractère unique et plein d'enseignements.

Pour cela, la maison-jardin représente, sans conteste, un témoignage culturel d'une grande richesse qu'il est sans doute important de préserver au titre du patrimoine. Encore faut-il s'entendre : le patrimoine de qui, pour qui et pour quoi faire ? C'est bien la question de la patrimonialisation et de son évidence.

Pour la plupart, les maisons-jardin de Hué restent les lieux d'une classe privilégiée de nobles, de mandarins, d'intellectuels et d'artistes dont le souvenir n'a pas toujours été glorifié, au contraire. De ce fait, leur rôle n'a pas été central dans le développement économique récent, alors qu'autrefois les maîtres y invitaient les enseignants pour transmettre aux enfants de la maison et aux habitants du village la musique traditionnelle et le chant. La maison était la classe de l'école quand le jardin devenait aussi, parfois, un lieu de spectacle. On y trouvait, encore parfois, des bibliothèques renfermant des livres anciens de grandes valeurs. Ainsi la maison-jardin a-t-elle aidé à former l'esprit et l'âme des habitants de Hué, au moins ceux des temps passés. Toutes choses que la Révolution s'est d'abord employée à faire disparaître.

L'enquête qui est conduite ici vise à mesurer ce qu'il en est au moment d'envisager la patrimonialisation de cet ensemble, d'une manière ou d'une autre, et après que les monuments royaux ont été retenus au patrimoine de l'humanité. Le calme remarquable des lieux, est un trait particulier attaché à l'image d'une capitale restée « provinciale ». C'est une manière d'éloigner la ville et ses monuments des enjeux de la modernisation qui ne sont pas des moindres au Vietnam, et à l'origine de vives tensions. D'ailleurs, du « centre » (du Vietnam) on parle peu. Le discours patrimonial atemporel vaut d'être restitué en conservant à l'esprit le contexte dans lequel il renaît. La première partie qui y est consacrée tente de s'en abstraire pour que puisse être prise la mesure de l'irréalité construite, presque idéologie contre idéologie. Mais que signifie l'opération de patrimonialisation ? Il faut décidément se poser la question.

L'extension possible du statut patrimonial aux 150 maisons actuellement en état parmi le « périmètre » discontinu de l'UNESCO, puis à l'ensemble de cet habitat comme paysage culturel, oblige à l'association de multiples critères. S'il existe des principes et un style régional, chaque maison porte la marque de son propriétaire constructeur, autrement dit de la famille lignagère. Chaque maison-jardin est un prétexte à perpétuer le culte des ancêtres, un moment bien précis de l'histoire du Vietnam et une réintroduction dans l'actualité que doivent traiter les règlements nationaux qui peuvent ne pas être le décalque de ceux de l'UNESCO via l'ICOMOS. Quelles sont les motivations des différents classements ?

Dans le même temps, les réponses à la modernisation de la ville (malgré son provincialisme) et à l'augmentation de la population menacent la « maison-jardin ». Le processus d'urbanisation ne s'y arrête pas ou peu, d'autant moins que les résistances sont faibles du fait de l'éclatement des « grands familles ». Provoquant la division des terrains constructibles, ils détruisent l'agencement des jardins et l'harmonie des ensembles. Les maisons traditionnelles sont même parfois détruites, remplacées par des maisons modernes plus faciles à entretenir. Cela s'explique aisément par le fait que beaucoup de propriétaires n'ont plus aujourd'hui les moyens de faire face à la dégradation et à l'entretien des constructions. Les maisons traditionnelles, en bois, font, de plus, l'objet d'un commerce et prennent de la valeur comme antiquités. Parfois, elles sont achetées, démontées et reconstruites ailleurs comme maison du culte d'une famille riche. Il arrive même que certains organismes souhaitent démonter ses maisons pour les regrouper en un lieu où les touristes pourront plus facilement les découvrir comme dans un parc d'attraction. C'est le cas de Vỹ Dạ Xưa – café, qui a déplacé plus d'une dizaine de maisons pour les réinstaller en centre ville sur un terrain situé au quartier central de Vi Da Hué, rue Nguyen Sinh Cung, reconstituant ainsi une grande maison « traditionnelle » composite destinée au commerce, Nam Giao Hoài Cổ - café aux mains du même propriétaire aussi rue Dien Bien Phu, Đình Vũ Nhi- salon de thé a fait de même installé sur un terrain de 2500 m² au village de Thuy Bang, en banlieue, Biệt Phủ Thảo Nhi, quant à lui, a regroupé quatre-vingts maisons pour en faire un palais-restaurant à Thuy Bang également. La maison quitte alors son jardin pour un ailleurs qui n'a rien à voir avec son site initial, perdant totalement son âme (mais les bâtiments transplantés sont remis à neuf). Le jardin quant à lui, perd sa

maison, et il est partagé pour voir surgir des maisons modernes étroites, en hauteur, sans caractère, ou des plantations purement économiques destinées au marché et peu à la contemplation.

Ces considérations diverses m'ont conduite à cette étude qui dresse l'état des lieux, évalue les enjeux culturels et économiques qui s'affrontent et dont la survie des maisons-jardin dépend. Si un plan de sauvegarde est envisageable, il devra tenir compte des aspects économiques liés au développement et à la modernisation de la ville, à l'écho du classement au patrimoine mondial qui ne protège pas ce « patrimoine là » mais qui pourrait en jouer ou s'y étendre. Le tout devant être replacé dans la tension générale qui résulte de la modernisation du pays avec son histoire, dramatique souvent, son identité mêlée et unifiée, et la manifestation moderne de cette identité. Et l'on n'oubliera pas que ce « patrimoine » si ce doit en être un, est habité, au sens le plus trivial du terme. Des gens vivent là, autrement dit.

La maison-jardin n'est pas qu'une habitation entourée de végétation. Elle a eu d'autres fonctions dont elle porte l'héritage. Comme toutes les architectures et comme tous les agencements humains, elles portent les marques du sens que les sociétés se donnent à elles-mêmes dans leur rapport à l'environnement. L'ensemble de la maison jardin peut même être considéré comme un microcosme au sens plein, du fait que son ordonnancement est réglé par la géomancie. Ainsi résume-t-il la société, au moins certaines de ses parties. Les sources de cet examen font la place belle à la tradition et s'en démarquent difficilement comme on pourra le sentir à la lecture de la première partie (chapitres 1, 2, 3).

La maison jardin est bien une maison datée, développée à partir d'une habitation rudimentaire d'Asie du Sud-Est et portée à la perfection par une société savante qui a produit les solutions techniques optimales à la vie comme elle devait être du point de vue des valeurs les plus élevées d'alors. « La maison-jardin est le symbole de la culture familiale » (Nguyen Huu Thong, 1992). Les orientations confucéennes communes à l'Asie du Sud-Est y sont présentes à l'autre extrémité de l'échelle culturelle. La maison-jardin de Hué exprime donc en même temps un ordre général partagé à la dimension d'un continent, une originalité régionale par son jardin qui transpose la nature voisine à travers le choix des espèces végétales et leur

agencement, à quoi il faut encore ajouter les choix des maîtres constructeurs et ce que les règles de la géomancie leur impose à titre personnel et familial. Il s'est produit à Hué, disent les traditionnalistes, une rencontre unique. Elle est très locale, mais replacée dans le moment de son épanouissement (la montée de l'influence française) elle est très universelle par des mélanges qui vont au-delà du carrefour asiatique. L'orientalisme (E. Saïd, 1980) s'en mêle à travers les premières descriptions systématiques, et même les premiers classements patrimoniaux au Vietnam qui sont les choix de l'EFEO (Ecole française d'Extrême Orient) appuyés sur les descriptions érudites des « amis de Hué » réunis en association ! L'association des amis de Hué et ses publications ont été une de nos sources « traditionnalistes », tellement savante qu'elle est encore présente dans les descriptions du patrimoine (chapitre 3). Personne n'a décrit avec autant de précision analytique la symbolique portée par la maison de Hué. La colonisation est encore présente, d'une certaine manière, dans l'œuvre de patrimonialisation. En tout cas les guides présentant le patrimoine suivent-ils une initiation durant six mois qui est fondée sur ces savoirs savants traditionnalistes et orientalistes.

La maison de Hué a donc une histoire, elle est de son milieu, elle a de multiples fonctions qui ne sont pas seulement celles de l'abri. Le tout marque une culture ou ce qui est interprété comme tel. C'est ce qui fait justement le caractère patrimonial qui lui est appliqué, d'autant plus que depuis la construction qui date de la splendeur impériale et de Hué comme quintessence du Vietnam, la maison a évolué, enregistrant les mutations de la société. L'écart entre le discours patrimonial qui mobilise des sources très traditionnalistes, et la réalité sociale de la maison-jardin a semblé devoir être éclairci à travers les deux idées titres repris : Habiter le patrimoine ; rupture patrimoniale.

Hué, inscrit par ses « monuments », sur la liste du patrimoine culturel mondial, est un des centres touristiques les plus importants du pays. Il est donc impératif de protéger et de travailler à la conservation des maisons-jardin qui la caractérisent autant que le « périmètre » classé pour répondre à la quasi commande du Comité du patrimoine mondial. Les défenseurs de cette extension nous disent : « les générations anciennes nous ont confiés ce patrimoine, il ne peut donc pas être négligé par les logiques de l'homme moderne ni par l'érosion du temps et les pollutions sévissant

dans l'univers actuel » (Tran Quoc Vuong, 1994). On ne fait pas mieux en matière d'opportunité. Le patrimoine apparaît alors comme une spécification qui se réalise, le tout étant de savoir au bénéfice de qui. Dans l'argumentaire UNESCO/ICOMOS ce pourrait être simplement l'exploitation touristique d'un site et on en reste là. Les différents documents très officiels peuvent le laisser croire à travers les deux commandes d'une animation du site et de son extension au paysage culturel.

Si la maison-jardin permet de comprendre la société de Hué au temps des Nguyen, elle est aussi à une articulation de l'histoire du Vietnam dont elle témoigne. Une construction culturelle est prête à devenir un symbole de la culture nationale. L'évidence patrimoniale ne tient alors pas seulement à la qualité intrinsèque de l'architecture de la maison ou de l'agencement du jardin. La perspective du discours traditionnaliste doit être compensée par la réalité historique et sociale : au Vietnam, cela veut dire idéologique et politique. Ce n'est pas donc une monographie refermée sur l'objet qui est proposée même s'il faudra passer par une analyse fine de l'architecture des constructions et de l'agencement des espèces végétales (la première partie). Mise en perspective historique et pas seulement culturelle, elle peut être un des éléments de la culture nationale après avoir été un élément de la culture impériale. Ce qui n'est pas la même chose. C'est cette construction qui importe le plus dans ce travail. Le basculement lui donne sa direction et sa problématique du même coup, justifiant les deux parties (partis ?) opposés.

Dans l'histoire particulière du Vietnam, le rejet révolutionnaire des passés « féodaux » et coloniaux fait donc place à une rupture paradoxale : la « rupture patrimoniale » comme l'appelle M. Rautenberg (2003) et qui n'en est pas véritablement une ici, d'où sont caractère paradoxal. Les ouvrages du passé rejeté sont repris dans le génie actualisé du peuple vietnamien qui a pu faire ses preuves autrement au siècle dernier, et qui se donne aujourd'hui d'autres supports d'identité, moins dramatiques. La marque de l'Empire et sa centralité fabriquant l'unité, la sérénité d'une haute culture sûre d'elle-même et pourtant modeste dans l'ampleur matérielle, presque frugale et fondue dans la nature environnante qu'elle poursuit, sont transformées en chants de louanges. Les maisons du Nord et du Sud sont différentes et pourtant, par l'échange, c'est le modèle de Hué qui est devenu le modèle national, en tout cas emblématique et peut être même métonymique. Ce qui est à

vérifier. Est-ce cela « la » maison vietnamienne, celle que l'on cherche à élever au statut de patrimoine ? Il est trop tôt pour le dire.

Pour cette recherche, nous limiterons notre investigation à la ville de Hué et ses environs. Dans certaines situations particulières, nous utiliserons, pour la comparaison, des informations et des documents provenant de régions plus éloignées. Mais un inventaire et une délimitation seront nécessaires en relation avec le "périmètre" UNESCO en même temps qu'avec l'extension des effets de Cour à l'époque des Nguyen. La part historique du travail portant sur la maison en tant que telle, sera donc limitée par l'époque des Nguyen (1802-1945), quand la dynastie règne sur un pays indépendant bien que soumis à des invasions et des emprises d'origine extérieure, orientale ou occidentale.

Pour l'actuel et l'observation du processus de « rupture patrimoniale » paradoxale, nous joindrons à l'inventaire une évaluation de l'état des maisons-jardins et des projets qui sont établis aussi bien par les propriétaires que par les autorités politiques de différents niveaux de compétence. Cela conduira à aborder la définition du patrimoine au Vietnam, et les actions mises en œuvre.

La recherche sur la maison-jardin de Hué est originale, ici, en ce qu'elle combine plusieurs démarches complémentaires pour placer les objets de l'étude dans les différents contextes qui produisent la problématique patrimoniale. Il s'agit de situer un système culturel réinvesti dans un environnement social, politique, économique qui n'est plus du tout celui qui s'est ainsi matérialisé. L'inventaire auquel nous avons procédé est alors mitigé. De notre point de vue, il est impossible d'arrêter une liste des maison-jardins. Pourtant, une série photographique très extensive nous a permis de faire des choix qui lient l'existant et le symbolique.

Cet inventaire qui est double, photographique et symbolique à travers la lecture qu'en donnent les auteurs, est utilisé pour le décryptage des constructions et des plantations à travers les signes architecturaux généraux et particuliers, ou à travers les compositions floristiques et l'ordonnement des plantations. Le vocabulaire ancien des artisans sera aussi examiné, celui de la maison de « Ruong » (maison en bois), et celui des jardiniers paysagers. Les résultats de ces deux inventaires seront alors placés en regard des principes de la géomancie qui

gouvernent l'ensemble. Ce qui sera à vérifier de manière à établir la généralité mais aussi la singularité de la maison-jardin de Hué qui ne sera ainsi pas seulement postulée.

L'inventaire est mené parallèlement à la lecture des documents anciens plus ou moins actualisés parce que répétés sans nuance ou sans distance critique : les archives peu nombreuses qui sont encore exploitables, les traités décrivant les règles de construction et d'agencement et les descriptions « orientalistes » de l'ensemble. Ces documents anciens seront interprétés à l'aide des lectures modernes qui en ont été faites par des spécialistes de l'histoire ou de l'architecture, par ceux de la culture vietnamienne, mais aussi comparés aux lectures qui ont pu être faites de systèmes voisins comme en Chine ou au Japon qui sont connus.

Fort de ces interprétations, le travail s'est ensuite attaqué à l'enquête directe auprès des habitants et des acteurs de l'évolution contemporaine, vers la patrimonialisation ou vers la destruction. Cette fois, les classements ont porté sur les appréciations et les systèmes de représentation qui peuvent expliquer d'éventuelles controverses et ainsi éclairer les zones du problème vers lesquelles la loi, si elle est nécessaire, doit s'orienter.

La divergence des représentations commence dès la définition de ce qu'ici nous appelons la « maison-jardin ». Cette unité à laquelle nous attachons une part de l'identité régionale et nationale, peut être discutée. Parlant de la maison-jardin on pense parfois à la maison plus qu'au jardin parce que la maison se situe dans le jardin, alors quelle n'offre pas plus d'intérêt que le jardin ; ou bien l'inverse. Partant de ce point et sans jamais les dissocier, nous distinguerons d'emblée deux conceptions divergentes : maison-jardin et jardin-maison, les deux appositions portant une signification différente. C'est la première question cadre dont la réponse guide ensuite l'interprétation des réponses aux questions suivantes destinées aux « habitants » et aux « acteurs ».

La maison-jardin de Hue, bien comprise dans son ensemble architectural, de la porte à la maison, du paravent (écran) à la haie, avec son bassin, les constructions principales et secondaires, en passant par l'aire d'élevages, la rocaille, les couloirs, les temples et même les tombeaux que l'on trouve dans l'espace vert, formait un tout

qu'on pourrait presque rapprocher de la *villa* romaine ou plutôt gallo-romaine. Elle est en dehors de la ville mais les personnages importants ou influents à la Cour des Nguyen les ont fait construire en conservant les principes généraux de l'équilibre du monde qui vaut autant pour l'Empire. Les variantes sont, par hypothèse, liées au propriétaire constructeur, l'évolution et les transformations étant liées quant à elles, au statut social des successeurs et au régime de l'habiter. La maison-jardin n'est en effet jamais isolée même si elle est à l'écart, ce qui n'est plus vrai maintenant. Elle s'inscrit dans un espace dont il faut aussi comprendre le sens.

Pour ce faire sera mise en œuvre une discussion interne, en se plaçant dans la position des propriétaires successifs pour autant que cela soit possible. Face à la rupture patrimoniale paradoxale, les actuels occupants, propriétaires ou non, peuvent être sondés sur leurs connaissances et sentiments : des souvenirs, la mémoire du passé, l'enfance, la trace des générations, ce qu'ils aiment ou n'aiment pas, l'attachement ou non, à quoi, à la matérialité ou aux ancêtres ou à soi seulement ; ou le désintéret absorbé par l'intéret de la rente de situation et le calcul d'utilité à plus ou moins long terme.

De nombreux profils peuvent être dessinés *a priori*. Or l'enquête nous éclairera en assurant le passage de la discussion interne à la discussion externe, c'est-à-dire à la confrontation des avis et à la construction d'une vérité négociée ce qui, en matière de patrimoine importe par-dessus tout face aux possibles gestes d'autorité (Cléro, 2011).

D'autres questions découlent de cette dernière discussion, qui sont celles des projets et des choix actuels, des cadres légaux qui sont ou non mis en place, par qui, pour quoi ? Ce sera l'occasion d'ouvrir ce dossier qui semble primordial dans la constitution d'un patrimoine que l'on dira national, même si une forme de régionalisme est au point de départ de la volonté de patrimonialiser les maisons jardins de Hué. Ce dossier n'est rien moins que celui de la culture vietnamienne comme support d'identité, ce qui n'est pas original dans le monde mais constitue une affirmation nouvelle après les affirmations plus proprement politiques ou même carrément géopolitiques. C'est que l'histoire du Vietnam et de son unité ne relèvent pas de l'évidence, pas plus que son patrimoine. Or un corpus se constitue qui vise à associer les différentes composantes de la société héritées d'histoires qui se

succèdent par biseaux successifs. Le territoire est bien la clé de cette unité et une iconographie territoriale sert à cela. La maison-jardin à Hué en est un élément pour le moment à demi reconnu ou intégré dans cette œuvre. L'opération de patrimonialisation n'est pas si simple qu'un classement lorsqu'elle atteint l'habitat.

PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS PATRIMONIAL

Introduction

CHAPITRE I : UNE GEOHISTOIRE DU VIETNAM ET DE HUE

I.1. Vietnam, histoire et patrimoine

I.1.1. La construction d'une unité

I.1.2. Principales étapes de l'histoire du Vietnam.

I.1.3. La géographie singulière de l'histoire vietnamienne

I.2. Hué au Vietnam

I.2.1. La province de ThuaThiên Hué

I.2.2. Légendes et histoire idéologiques de Hué

I.2.3 La ville

Hué n'est pas le seul site vietnamien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais avec quatre des six autres, il représente bien l'actualité du patrimoine et surtout sa construction dans un dispositif calculateur et politique aux multiples justifications. Ce sont des « biens culturels ». Concernant l'extension du patrimoine UNESCO à Hué, des « monuments » au « paysage culturel », il peut sembler que la motivation économique par la « touristification » d'une ville assez peu dynamique, qui n'a pas trouvé de réel relai à son ancienne fonction capitale, constitue la principale motivation. C'est sans doute vrai en grande partie. Mais le « rachat » (au sens occidental chrétien) d'un meurtre qui aurait été celui de la culture vietnamienne classique produite dans les cours royales et impériales des anciens régimes, est aussi constructif : il sert l'identité nationale toujours à reconstruire ou à maintenir comme sommet, surtout en temps d'évolution rapide. La révolution étendue à l'ensemble du Vietnam après 1975 a eu son motif : la table rase du passé. L'entrée dans le monde nouveau et ouvert de la mondialisation suppose d'inventer une articulation dans un système mixte jouant sur le fonctionnement capitaliste de marché pour ce qui concerne les biens, mais en même temps sur le système communiste pour ce qui concerne les rapports sociaux et l'unité politique. L'identité nationale éventuellement chauvine et le patrimoine apparaissent utiles, dès lors, comme un moyen de dévier l'attention aux réalités en faisant recours à une fiction. L'histoire géographique du Vietnam et la production culturelle qui en résulte à travers un modèle fantasmé, est illustratif. Il est reconstitué ici, comme naïvement il peut être reçu par les guides du patrimoine, et, plus loin, les touristes qu'ils accompagnent. La lecture des bons auteurs autorisés nous laisse à « croire » ce qui suit. Mais nous lirons entre les lignes aussi. Le discours patrimonial nécessaire à l'objectif non neutre des autorités qui l'encouragent peut aboutir à des productions surprenantes, réveillant des croyances anciennes sans distance concernant les contextes de leur production. La géomancie au pied de la lettre ? La fusion transculturelle dans l'harmonie, l'harmonie dans la nature qui fournit l'image parfaite de ce que doivent être les rapports sociaux. Il est difficile d'y croire. Et pourtant des textes récents témoignent.

CHAPITRE I : UNE GEOHISTOIRE DU VIETNAM ET DE HUE

I.1. Vietnam, histoire et patrimoine

I.1.1. La construction d'une unité

- Superficies : 331689 km²
- Population(1) : 86,93 millions d'habitants (en 2010)
- Capitale : Hanoi
- Villes principales : HochiMinh-ville, Hai Phong, Danang.
- Régime politique : Communiste, parti unique.
- Religions principales : Bouddhisme, catholicisme.

Dans un catalogue encyclopédique et neutre, de telles données et une carte achevée peuvent paraître comme une introduction à ce pays comme à beaucoup d'autres. Elles n'apprennent rien ou presque. L'unité supposée d'un Etat comme le Vietnam est loin d'être héritée d'une évidence ; elle s'est construite dans l'histoire qui est une histoire de guerres ; elle se construit aujourd'hui encore par l'ouverture au monde du pays, mais la résistance au voisin chinois donne le ton de la forme actuelle d'une mondialisation faussée ; elle en appelle à nouveau à l'identité nationale (concept importé tout comme celui de révolution sociale), à travers des actions de patrimonialisation qui agencent les héritages du passé et le sens d'aujourd'hui.

Le rapatriement dans l'identité vietnamienne d'aujourd'hui, d'épisodes et de traces d'histoires anciennes non conformes à l'orientation idéologique contemporaine, manifeste une attention toujours soutenue à l'identité nationale dont les supports peuvent varier. Simple, si l'on peut dire, pendant les guerres de décolonisation, la diversité interne du pays nécessite de racheter les écarts par la promotion patrimoniale. Des biens « communs » peuvent être désignés, magnifiés, jusqu'à atteindre le récit même d'une histoire qui devient commune quand on la prend par la fin. Pourtant, dans le sens chronologique, ce n'est pas le cas. On peut considérer, par hypothèse, que les opérations de patrimonialisation contribuent à cette écriture de l'histoire partagée en magnifiant ce

qui a pu être voué à la destruction ou à la négation, un temps, mais qui retrouve place dans le dispositif contemporain d'une unité nationale à promouvoir.

Pourquoi faut-il patrimonialiser les souvenirs et les témoins d'un passé refoulé jusqu'à il y a peu de temps, celui des religions, des royaumes et Empires, des noblesses ? La question est délicate, relève de l'analyse politique et ne sera pas celle qui guide cette thèse. En revanche, la question se pose plus proche, presque intime, du rapport culturel maintenu par delà les grands bouleversements de l'histoire idéologique et guerrière. Les anciens lieux sacrés qui ont été banalisés, les palais qui ont été parfois partagés, découpés, sont habités par des hôtes qui ne sont pas forcément porteurs d'une mémoire revancharde mais forcément inscrits dans le monde contemporain pour ce qu'il est, et pétris d'une culture filtrée par l'histoire souvent dramatique dont le fonds est là, ravivé.

Les maisons-jardins de Hué sont un héritage de la noblesse impériale. La noblesse a disparu mais les maisons sont toujours habitées. Par qui et comment ? Ces maisons ne sont pas inscrites au patrimoine reconnu officiellement par l'Unesco mais le cernent ou y sont associées. Elles portent dans leur architecture et dans leur aménagement, jardin inséparable compris, plus de sens encore que le paysage de la rivière ou que le plan de la ville. A travers les péripéties de l'histoire, et dans ce lieu de rencontre des histoires qui ont fait le Vietnam et que représentent Hué et sa province, certaines maisons-jardin, toujours habitées, ont échappé à la « rupture patrimoniale » radicale et inversée. Elles sont vivantes et, en ce sens, plus « authentiques » que des musées. Mais elles sont rares et habités par des vieillards isolés. Que faire alors entre quelques évolutions inexorables ? La disparition d'un habitat démodé est envisageable, quelques exemples muséifiés choisis pour leur caractère « exceptionnel » seront alors conservés. Ou bien, les maisons jardins restent habitées par des familles qui ne peuvent en assurer la « maintenance » matérielle. Il est aussi possible d'envisager une modernisation de l'habitat qui préserve le dispositif symbolique visible même s'il est difficile d'en maintenir le contenu social et culturel profond. Ou bien encore, les maisons jardins sont banalisées elles-mêmes, conservées dans leur forme mais pas dans leur contenu. Dans cette hypothèse, elles peuvent devenir l'objet d'un marché résidentiel faisant passer la

tradition au rang d'une forte valeur immobilière, comme un retour au palais d'antan dans une autre société de rangs.

La complexité de notre question peut alors se décomposer en plusieurs strates. La première est celle de l'histoire du Vietnam, de sa construction et des jalons qui la consolident, jusqu'à observer la position originale qu'occupe Hué et son image impériale. C'est l'objet de ce premier chapitre. Les chapitres suivants (2 et 3) s'attacheront au sens de la maison de Hué, aux jardins, aux règles qui ont présidé à leur construction et à leur décoration. La forme et le ton des chantres d'une histoire culturelle de Hué y est conservée. Une géographie de cette histoire est tentée. Et le tout paraît comme un arrangement, une fabrication à la limite du faux idéalisé, ce que l'on peut appeler folklore dans le mauvais sens du terme. Mais peut être, nous le verrons, la récupération de la maison-jardin de Hué suppose-t-elle sa folklorisation par reconstitution après sa quasi destruction.

Laissons parler les récits admis, comme ils sont. Ce n'est pas de notre ressort d'en réaliser ni l'exégèse, ni le crible critique ici. C'est ce qui se dit et qui est répété saisi presque tel quel, même par les experts internationaux en patrimoine et évidemment par les marchands de tourisme. Suivons les guides.

I.1.2.Principales étapes de l'histoire du Vietnam.

L'histoire du Vietnam est remplie de combats qui ont forgé le caractère des habitants et façonné le pays. Longtemps séparé, le Nord et le Sud sont aujourd'hui réunis, mais chaque région garde ses particularités. L'historiographie nationale, par sa périodisation et sa régionalisation, donne un aperçu de cette construction. Les plus anciens renseignements sur la géographie du Vietnam sont donnés dans les Annales chinoises aux chapitres consacrés à cette matière.

Le territoire de l'ancien Vietnam a été successivement connu sous les noms de Van lang (époque légendaire – vers 257 av. J.C.), d'Au Lac (257-207 av. J.C.) ; De Giao Chi ; de Giao Chau (domination chinoise 207 av. J.C. à 544 av. J.C) ; de Van Xuan, de Viet (dynastie

des Ly antérieurs, 544-602) ; d'Annam Do Ho Phu, Tran Nam Do Ho Phu (domination des Souei, des T'ang, des Cinq dynasties, des Song) ; de Dai Co Viet (dynastie des Dinh, 969-879) ; de Dai Viet (1054-1164), d'Annam quoc (1164-1802) ; de Vietnam (1802-1820) ; de Dai Nam (à partir de 1820). Le nom Vietnam a été adopté pour éviter le terme d'Annam, « Sud pacifié », qui rappelle la domination chinoise.

L'ancien territoire de Van Lang ne devait comprendre que le delta tonkinois. La pression chinoise amorça l'expansion du peuple vietnamien vers le Sud ; les dynasties du Vietnam indépendant continuèrent cette marche. Elles se heurtèrent à un pays puissant, le Champa. Après des siècles de luttes, marquées par des péripéties variées, le Vietnam détruisit le Champa et annexa la majeure partie de son territoire en 1470.

Enfin, au cours du XVIIe siècle furent annexés le Phu Yen (1611), le KhanhHoa (1653), tout le Sud du Centre Vietnam (1697) et, à partir du XVIIIe siècle, le territoire de la Cochinchine qui dépendait du royaume khmer.

Les Annales qui racontent l'histoire à travers la succession des dynasties et leur royaume, n'éclairent donc pas toujours les mêmes régions ; dit autrement, le Vietnam historique n'a pas toujours été localisé au même endroit. La centralité portant le fil de l'identité dite aujourd'hui nationale s'est déplacée. Pendant la période légendaire (jusqu'à 258 av. J.C.), il est possible de repérer :

- *KinhDuongVuong qui règne sur le royaume de Xích-quy qui s'étendait au Nord jusqu'au Fleuve Bleu ; au Sud jusqu'au Centre Vietnam, à l'Ouest jusqu'au Seu-Tch'ouan, à l'Est jusqu'à la mer.*
- *La dynastie de Hong Bang qui règne sur le royaume du Van Lang localisé au Tonkin et au Nord du Centre Vietnam.*

A partir d'une vaste entité couvrant la Chine méridionale et la moitié nord du Vietnam actuel, s'est donc dégagé un royaume "tonkinois".

La période légendaire est suivie par un très bref épisode protohistorique, réduit à la deuxième moitié du III^e siècle avant l'ère conventionnelle et au II^e siècle.

C'est le temps du Royaume de Au Lac sur lequel règne An DuongVuong (257-208 av. J.C.). Le général chinois Tchao T'o (Triêu Đà) qui règne sur le royaume de Nan-yue (Nam Viet) avec sa capitale à Fan-yu (PhiênNgu) soumet Au Lac. Il fonda la dynastie de Triêu qui régna à Fan-yu. Au Tonkin (appelé Kiao-tche) [Giao Chi], les légendes de My Châu et de Trong Thuy décrivent un règne qui dure de 207 à 111 av. J.C.

A partir d'un Empire relativement vaste du Seu Tch'ouan à la mer et du Fleuve bleu jusqu'au centre du Vietnam, ce qui peut être considéré comme le commencement du Nord Vietnam se distinguant de la Chine, se subdivise en royaumes dynastiques instables et de faible durée.

La période historique débute par la domination chinoise qui n'est pas unifiée ni continue, puis voit se dégager une entité vietnamienne, elle aussi de construction discontinue par une succession de dynasties instables dont les bases ne sont pas toujours les mêmes.

La Première domination chinoise débute en 111 avant l'ère conventionnelle. Le général chinois Lou Po-tō (Lô-Bác- Đuc) détruit le royaume de Nan-yue (Nam Viêt) et un protectorat est établi sur le Tonkin (Giao Chi). En 39-43, la révolte des sœurs Trung Trac, Trung Nhi, héroïnes nationales du Vietnam, conduit à une mutation dans le style de la domination chinoise.

La deuxième domination chinoise qui dure cinq siècles de 44 à 543 de l'ère conventionnelle, est celle de la sinisation du Vietnam par les grands gouverneurs "civilisateurs" : Sĩ-Nhiệp, Tích-Quang par exemple. Le pays est alors appelé Giao Chi et puis Giao Châu). C'est pendant cette longue époque de gouvernement chinois que s'est formé le Lin-yi, noyau du futur Champa. Les Chinois ne laissent pas faire et lancent campagne vers ces confins méridionaux alors peu peuplés.

Bien que se maintenant, les Chinois voient leur pouvoir direct contesté par des dynasties vietnamiennes (544-602). La période est confuse, les dynasties sont éphémères et parfois rivales : Lý antérieurs, Triêu postérieurs, Ly postérieurs. La légende de la résistance de Lý Nam Đe au Lac de la Nuit sert de récit unificateur. Le royaume reçoit le nom de Vani Xuân, puis de Viet.

La troisième domination chinoise (603-938) accentue la sinisation du pays qui reçoit les noms de An- Nam- đô-hô-phu (Protectorat Général d'Annam) puis Tran- Nam – đô-hô-phu (Protectorat Général Trấn Nam). Les T'ang (618-907 et 923-936) marquent le Tonkin de leur empreinte par le Gouvernement de Kao P'ing (Cao Biên), la fondation de Đại La et une forte organisation administrative. Cependant de nombreux soulèvements ont lieu jusqu'à l'installation de la dynastie vietnamienne des Ngô qui sera suivie d'une longue succession de dynasties dont la seule unité qu'on puisse leur trouver est qu'elles luttent d'un côté contre la Chine et de l'autre contre le Royaume de Champa désormais installé au Sud.

Le nord du Vietnam est incontestablement chinois pour autant que la Chine veuille dire quelque chose politiquement à ce moment là. Disons que l'actuel Vietnam du nord, est pris dans la danse des royaumes combattants et autres avatars de l'unité chinoise. Dans l'aire culturelle, si l'on veut bien donner de la consistance à cette notion, une aire de conflits entre des seigneurs de la guerre pour le pouvoir d'empire voit alterner unification et désagrégation.

Mais le Vietnam d'aujourd'hui n'est pas que le nord, cela depuis le 16^e, et plus sûrement depuis le 19^e siècle. Et c'est aussi une histoire de seigneurs de la guerre, comme en Chine, mais aux marges de « l'aire culturelle ». Le Champa, au sud, est autre chose : un terminal de l'expansion culturelle indienne via le bouddhisme dans des contrées alors faiblement peuplée comparativement au nord.

La dynastie vietnamienne des Ngô (939-967) a sa capitale à Co Loa. En 944, à la mort de Ngô Quyền fondateur de la dynastie, le royaume tombe dans l'anarchie et est partagé entre douze seigneurs, c'est la période des douze Su Quân. De cette anarchie sortira

le premier roi vietnamien vraiment indépendant : ĐinhTiênHoàng (963-979), qui fonda la dynastie des Đinh (968-980). Le royaume prend le nom de ĐạiCoViet. Il est centré sur le Tonkin. Puis viennent les Lê antérieurs (980-1009) qui luttent contre la Chine, le Champa mais surtout réduisent les troubles intérieurs.

C'est la dynastie suivante des Lý antérieurs (1010-1214) qui fixa la capitale à Thăng Long (Hanoi) en 1010. Poursuite des luttes contre la Chine et le Champa, effort d'unification du pays (soumission des ministres), organisation militaire, administrative, économique, prospérité du Bouddhisme. Le royaume s'appelle ĐạiViet (de 1054 à 1164). Le centre septentrional du Vietnam a pris forme et s'est stabilisé de l'intérieur tout en luttant contre les deux puissances voisines inégales : la Chine, le Champa toujours, avec le bouddhisme en partage ou en lien. Mais ce n'est pas sans quelques interruptions dans le mouvement. La dynastie des Tran (1225-1400) a poursuivi l'œuvre d'unification et d'organisation, mené des luttes victorieuses contre les Mongols au cours desquelles s'est distingué le général vietnamien TranHungĐao, devenu lui aussi héros national. C'est à ce moment que le pays prend le nom d'Annam (1164) qu'il gardera jusqu'en 1802. La lutte se poursuit aussi contre les pays hindouisés : Ai Lao et surtout Champa.

Entre origine chinoise et origine indienne, ce qui commence à se construire politiquement comme Vietnam, penche vers le nord, vers le front militaire d'autonomisation. Vers le sud indien, le front devient déjà celui d'une conquête d'arrière pays pour gagner en puissance.

Un coup d'arrêt est donné à ce processus de construction nationale lorsque la dynastie usurpatrice des Ho-Quý (1400-1407) s'empare du pouvoir. Des troubles intérieurs graves gagnent le pays et les Chinois en profitent pour s'immiscer de nouveau dans les affaires vietnamiennes. Les Ming contrôlent l'Annam de 1407 à 1427.

C'est la dynastie des Lê (1428-1789) qui reconstitue le Vietnam au Nord. LêLoi partant de LamSon (ThanhHóa) bat les Chinois dominateurs après une lutte mouvementée de dix ans. Après cela se développe la culture vietnamienne classique sous l'influence

principale du confucianisme. L'organisation militaire, administrative et judiciaire (code de Lê) est très poussée. L'histoire, la géographie, la littérature sont écrits en caractères chinois ou en Nôm. Les écrivains les plus renommés du Vietnam ont vécu sous cette dynastie. Mais sous cette dynastie aussi, les seigneurs du nord (Trinh) et les seigneurs du sud, c'est-à-dire le centre actuel du Vietnam (Nguyen) s'affrontent, ces derniers prenant définitivement l'ascendant sur le Champa et gagnant en puissance adossés au Sud potentiellement riche. Les premiers missionnaires chrétiens européens paraissent en même temps que commerçants et aventuriers. Le système de transcription quocngu est codifié par le Père Alexandre de Rhodes.

Entre le nord qui appuie sa légitimité vietnamienne sur la lutte contre l'influence chinoise, et le sud (en fait le centre) qui appuie sa puissance sur la conquête d'un arrière pays potentiellement riche avec le delta du Mékong, l'histoire géographique du Vietnam d'aujourd'hui est en balance, et la guerre interne fait la décision. Au centre appuyé sur le sud, se dégage la dynastie de l'unification. Hué sera leur capitale.

Gia Long (1789-1820), après avoir défait les seigneurs du Nord et la dynastie usurpatrice des Tay Son (1788-1820), fonde la dynastie des Nguyen. Le royaume prend le nom de Viet Nam de 1802 à 1820 puis Dai Nam à partir de 1820. L'influence des Français s'accroît depuis que Mgr Pigneau de Behaine a aidé Gia Long à vaincre ses ennemis.

Après Gia Long, la dynastie des Nguyen comprend onze souverains : Ming Mang (1820-1840), Thieu Tri (1841-1847), Tu Duc (1848-1883), HiepHoa (1883), KienPhuc (1884), Ham Nghi (1884-1885), Dong Khanh (1885-1889), ThanhThai (1889-1907), Duy Tan (1907-1916), Khai Dinh (1916-1925) et Bao Dai (1926-1945) ;

Après la fin de l'influence chinoise des Ming et à compter de la dynastie des Lê, le Vietnam a donc stabilisé son organisation mais s'est trouvé décentré vers le sud par la conquête du Champa qui donne aux Nguyen une position d'unificateurs autonomes, suffisamment éloignés de l'influence chinoise toujours si proche au Nord. Encore fallait-il réussir l'absorption du Sud, le métissage culturel après la conquête territoriale.

L'installation de la capitale à Hué y contribue, en misant sur la « modestie » au moment même où une autre influence étrangère, beaucoup plus lointaine commence à se faire sentir tout en contribuant, d'une certaine façon au processus d'identification d'un Vietnam unifié malgré la variété des statuts.

L'**Indochine** (*Đông Duong thuoc Pháp* en vietnamien) est une création de l'administration coloniale française, regroupant plusieurs territoires aux statuts différents. A côté de Kouang-Tchéou-Wan et des protectorats du Laos et du Cambodge, les protectorats du Tonkin et d'Annam et la colonie de Cochinchine ont été regroupés tardivement au sein du Vietnam en 1949. Avant cela, il faut reconnaître que d'une part l'unité vietnamienne construite par les Nguyen s'est trouvée séparée en trois entités qui soulignent les différences, mais aussi regroupée au sein d'une ensemble plus vaste, l'Indochine (française) ou Union indochinoise qui porte à confusion avec l'expression géographique désignant l'ensemble de la péninsule d'entre Inde et Chine. Cette union est établie par le décret du 17 octobre 1887, créant le « *gouverneur général civil de l'Indo-Chine* » et confiant à celui-ci « *l'administration supérieure de la colonie de la Cochinchine et des protectorats du Tonkin, de l'Annam et du Cambodge* ». À l'intérieur de cette entité, le Laos (régime mixte) et le Cambodge (monarchie sous tutelle française) gardent leur nom, mais le Viêt Nam n'existe plus en tant que tel. Le territoire est découpé en trois :

- le Tonkin (du vietnamien *Đông Kinh*, « capitale de l'Est »), régime mixte ;
- l'Annam (« Sud tranquille », l'un des noms du Viêt Nam sous occupation chinoise), protectorat (monarchie sous tutelle française) ;
- la Cochinchine (contrée nommée ainsi parce que située sur la route maritime entre Cochin sur la côte orientale de l'Inde, et la Chine), colonie.

La conquête s'est déroulée en plusieurs phases qui permettent d'observer comment le projet français vise la Chine au-delà de l'Indochine, pour contrer les Anglais qui en contrôlent le commerce depuis la première guerre de l'opium (1838-1842). La prise de Saïgon en 1859 et le traité instituant la colonie de Cochinchine (1862) avec les trois provinces orientales du Đai Nam, précède l'exploration du Mékong (1866-1867) qui

s'avère impraticable à la navigation. Le Cambodge est rattaché à la Cochinchine. Un deuxième traité (1874) est signé entre la France et l'Empereur d'Annam. Il ne reste donc plus que le Song Koi, Fleuve Rouge, pour pénétrer en Chine en occupant le Delta du nord. De 1882 à 1897, le centre et le nord du Vietnam ainsi que les principautés lao passent sous la tutelle française. C'est alors que l'Union indochinoise est créée.

Très vite, le nationalisme vietnamien réformiste et radical s'exprime. Après l'échec de la mutinerie de Yen Bais, le Parti national démocratique, réformiste, est décapité. C'est en 1925 que Nguyen Ai Quoc, mieux connu sous le nom de Ho Chi Minh, formé en France, fonde l'association de la jeunesse révolutionnaire vietnamienne. Puis après le soulèvement des paysans de Nghe Tinh, Quang Nam, Quang Ngai et de Cochinchine il unifie les groupuscules communistes en un parti communiste indochinois (1931), animant un grand mouvement social que permet la crise économique mondiale : grèves, occupation de terres. Ce que la colonisation avait divisé en statuts différents, mais unifié par l'Union, prend dans la lutte révolutionnaire un contenu populaire et nationaliste encore renforcé par la résistance à l'invasion japonaise.

Par un accord entre la France de Vichy et le Japon et alors que la France était occupé par l'Allemagne, le Japon fait entrer le Vietnam dans son « aire de coprosperité » qui était le nom donné à son extension impérialiste. Le parti communiste a échoué dans sa résistance. Il a donc fallu attendre la défaite japonaise, la position de faiblesse de la France pour que le Vietnam proclame son indépendance en 1945. C'est l'Empereur Bao Dai qui l'a fait depuis Hué en 1945 en même temps que la Révolution établit la République démocratique du Vietnam avec Ho Chi Minh comme premier président et Hanoï pour capitale. En 1946, la République de Cochinchine est proclamée. La guerre de décolonisation commence qui unit en même temps qu'elle désunit.

Le président français Vincent Auriol reconnaît l'Etat du Vietnam en 1949 avec Bao Dai, le dernier empereur, comme chef. Mais cela ne redonne pas une unité au pays. Après la fin de la guerre française contre le Vietnam démocratique et les Vietmin qui constituent son armée populaire appuyée par la Chine et l'Union soviétique, les deux

Vietnam de la guerre américaine (1955-1975), focalisent les événements sur l'opposition idéologique qui domine la question nationale. Le 17^e parallèle devient le symbole géopolitique de cette division encore renforcée lors de l'offensive dite du Têt de 1968. Le 17^e parallèle passe par Hué. En 1975, les dernières troupes américaines quittent le Vietnam. Le régime du Sud s'effondre, la République socialiste du Vietnam est proclamée avec Hanoï pour capitale. Saïgon devient HoChiMinh ville.

Le Vietnam est profondément marqué par cette histoire. C'est d'abord une longue période d'alternance de la domination chinoise et de tentatives « nationales » qui s'opposent aussi au royaume local hindouisé du sud (Champa). Entre Tonkin et Annam, au Nord et au centre, bouddhisme d'abord puis confucianisme forment les socles culturels à la base du rayonnement classique des 15^e, 16^e, 17^e et 18^e siècles qui voient aussi le Vietnam unifié par la défaite du Champa au Sud. La dynastie des Nguyen règne ainsi après 1789 jusqu'à la proclamation de l'indépendance en 1945. L'influence française montante depuis le début du 19^e siècle et la dynastie des Nguyen s'est traduite par un protectorat imposé en 1887.

La longue guerre de décolonisation française puis américaine (1945-1975) a vu le Vietnam à nouveau divisé, puis réunifié à partir de 1975. Il reste aujourd'hui comme un pays émergent d'Asie, à peine remis des combats mais prêt à affronter l'avenir. La politique de patrimonialisation contribue à la construction d'une identité partagée bâtie sur la base d'un récit qui peut relever de la propagande, de l'hagiographie, ou simplement de la promotion. Nous le verrons plus bas dans la présentation d'une « culture de Hué » toute faite d'un équilibre avec la nature, et entre les cultures du Nord et du Sud.

I.1.3. La géographie singulière de l'histoire vietnamienne

Le Vietnam constitue la bordure orientale et maritime de la péninsule indochinoise dont il est un des axes, le second étant le Mékong. Séparés par les montagnes de l'Indochine du Nord et de la chaîne annamitique, les deux axes se

réunissent dans le Sud du Vietnam. Si la superficie du pays est de 331 689 km², en réalité les habitants sont rassemblés sur 80 000 km², une mince bande de plaines littorales intermédiaires réunissant le petit delta du Fleuve Rouge et le grand delta du Mékong. C'est là que tout se passe, les populations de la montagne étant comme oubliées ou refoulées dans les catégories mineures des ethnographes coloniaux, très utiles au « Vietnam », par leurs descriptions de peuples primitifs hors de l'histoire et présents malgré eux dans des territoires et des enjeux dont ils n'ont pas connaissance.

Le Vietnam bordé par la Chine au Nord, par le Laos et le Cambodge à l'Ouest, par l'Océan Pacifique au Sud et par la Mer Orientale à l'Est, se caractérise donc par son extrême étirement. Ce territoire sans épaisseur, ayant la forme de la lettre « S » ouverte sur l'Océan Pacifique, se réduit à une cinquantaine de km dans le Centre du Vietnam (la Province de Quang Binh à la frontière avec le Laos), alors que la partie la plus large pénètre la péninsule sur six cents km dans le Nord (de Lai Chau à Mong Cai).

L'arrière-pays, en dehors des deltas et des côtes basses, est montagneux. Les Vietnamiens peuplent les deltas et les côtes. La moyenne et la haute région du nord du Vietnam, les hauts plateaux du centre Vietnam, sont habités par des groupes ethniques d'une densité infiniment moindre que celles des Vietnamiens des deltas comme les Thai, les Nung, les Meo, les Moi,....

Le pays traditionnellement divisé en trois régions : le Bac Bo (la région Nord, anciennement appelée Tonkin) qui recouvre la haute région et le delta du Fleuve Rouge jusqu'à la Province de Nghe An ; le Trung Bo (la Région du Centre) qui s'étend au-delà de cette province jusqu'à la limite sud de la Cordillère Annamitique ; le Nam Bo (La Région Sud, anciennement appelée Cochinchine) qui correspond à la vaste plaine façonnée par le Delta du Mékong. Les deux grands bassins du nord et du sud ont été les bases des deux entités initiales tonkinoises et Champa. Si l'unité s'est faite depuis le nord, c'est autour de la jonction centrale qu'elle s'est réalisée, Hué devenant même capitale du Vietnam unifié de 1802 à 1945 sous la dynastie des Nguyen.

Unifiant l'ensemble, une même civilisation matérielle que le géographe Pierre Gourou nommait civilisation du riz, est associée aux climats et à leur rythme spécifique, différents d'ailleurs selon le nord et le sud. Tropical et subtropical, le Vietnam est exposé aux moussons chaque année entre fin juin et début novembre. L'humidité est de 84% en moyenne avec 223 centimètres de pluie chaque année. Le climat de l'Asie des moussons, équatorial atténué dans le Sud, intermédiaire dans le centre, et tropical dans le Nord où l'on se trouve en présence de la variété la plus méridionale du climat chinois, est très variable d'une année à l'autre et il existe un grand écart entre les valeurs réelles et les valeurs statistiques moyennes (P. Gourou). Les événements exceptionnels ne sont pas rares : à l'approche du renversement de la mousson (octobre à novembre), le Nord Vietnam et la partie septentrionale du Centre (juillet à novembre) sont abordés par les typhons de la mer de Chine qui peuvent être extrêmement violents.

A mesure que l'on va vers le nord, la température moyenne diminue, les saisons se différencient. Dans le Nord Vietnam les hivers sont souvent froids et humides alors qu'en Sud Vietnam la température est plus égale. A HoChiMinh-ville les moyennes annuelles oscillent entre 25° et 30°, à Hué entre 20° et 30°, à Hanoi entre 17° et 30°. Les moins les plus chauds sont mars, avril, mai pour le sud, juin, juillet, août pour le nord et le centre Vietnam. Les pluies sont influencées par les vents de mousson, la position géographique et le relief des régions. En hiver, les vents venant de l'Asie centrale sont secs et froids et, généralement, il y a peu de pluies. Dès le printemps et en été, les vents viennent de l'océan et apportent une importante humidité. A Hanoi les pluies sont abondantes dès mai et leur intensité s'accroît jusqu'en août où elles atteignent leur moyenne maximale (350mm). C'est la période des hautes eaux fluviales et des inondations. A HoChiMinh-ville les pluies sont abondantes de fin mai à fin septembre avec un maximum en juin et en septembre. Mais c'est à Hué qui est soumise aux deux régimes qu'il pleut le plus : 2850 mm annuellement, 2, 85 d'eau par m². C'est énorme.

La topographie de la plaine littorale et surtout des deltas tropicaux saisonnièrement inondés, est un des éléments explicatifs de la civilisation du riz dans sa variante aménagée (endiguement, maîtrise de l'eau, fort investissement en travail, forte

densité), un système géographique bien connu qui ne va pas sans nécessiter l'organisation de pouvoirs forts, capables d'organiser le travail collectif. Les soubresauts de l'histoire vietnamienne sont donc venus nuire à l'installation de systèmes hydrauliques vastes jusqu'à la stabilisation et l'unité. Mais en amont de cette « civilisation du riz », et comprenant les montagnes, le Vietnam appartient aussi à une « civilisation du végétal » plus large, dont les fondements se retrouvent, hormis le riz, dans l'organisation de la nature et sa reproduction en jardins. Ce qui importe à notre réflexion patrimoniale. La nature et la maison vietnamienne ont leur origine en montagne tropicale, alors que le Vietnam a posé son histoire dans la géographie d'une plaine double à forte densité. La transposition de la forêt et de sa richesse dans le jardin circonscrit, donne une image de la culture de Hué comme elle s'est construite ou comme elle est décrite, glorifiant à la fois le travail d'unification nationale de la dynastie locale et la production d'une culture imprégnée de l'harmonie naturelle par ses élites. Ce dont, encore une fois, la maison-jardin est appelée à témoigner.

I.2. Hué au Vietnam

I.2.1. La province de ThuaThiên Hué

La plaine où la ville de Hué fut établie au centre du Vietnam, est un couloir très étroit. Sa largeur moyenne atteint 120 km. A ce niveau, les terres alluviales comprises entre les premiers contreforts de la chaîne annamitique et le cordon des dunes littorales n'ont que quelques centaines mètres de large (P. Gourou).

Les bassins fluviaux sont fonction de la distance entre la montagne et la mer. Ils sont d'autant plus réduits qu'ils sont plus au Sud. Ce sont de simples torrents à terminaison deltaïque. La chaîne annamitique (day nui trung son) atteint 2.000 m dans le massif de la Mère et de l'Enfant. Elle interrompt la continuité de la plaine maritime par des prolongements perpendiculaires à son axe qui atteignent la mer où ils forment des caps. Telles sont les montagnes de la Porte d'Annam, du col des Nuages, des caps Varella et Padaran. A l'inverse, des cols traversent la chaîne annamitique d'Est en Ouest et leurs

prolongements du Nord au Sud. Ils font communiquer entre eux, d'une part la plaine maritime et la vallée du Laos, d'autre part les différents casiers de la plaine maritime.

Située dans la région centrale du Vietnam à 16-16,80 latitude du Nord et 107,8-108,20 longitude de l'Est, à 660 kilomètres de Hanoi-capitale actuelle au Vietnam et à 1080 kilomètres de Ho Chi Minh-ville; la province de ThuaThiên Hué est limitée par la province de QuangTri au nord, la province de Quang Nam au sud. Elle est adossée à la cordillère de Truong Son à l'ouest donnant l'ouverture vers le Laos et s'ouvre sur la mer d'Orient à l'est.

La province s'étend sur une superficie de 5,009 km², qui est celle d'un département français moyen. C'est là que la plaine littorale atteint sa plus faible largeur jusqu'à la frontière avec le Laos (88 km). Elle dispose de 128 km de côte maritime, d'un complexe lagunaire de 22.000 hectares et de plus de 200.000 hectares de forêts et des milliers de gisements de minéraux.

Le climat de la province de ThuaThien Hué résulte d'une interférence caractéristique des deux régions climatiques distinctes du Nord et du Sud. Les deux saisons humides et sèches ne se distinguent pas très clairement. Chaque année, certains mois subissent des vents du Nord-est, des tempêtes, des typhons et des pluies prolongées. Cependant, le climat est incontestablement classé en zone tropicale de l'Asie du Sud-est. La température moyenne annuelle est comprise entre 25° et 30°. En été, la température maximale est 39° et parfois elle monte jusqu'à 40° (en mai, juin). En hiver, la pluie peut ne pas cesser durant un mois, et la température minimale se situe entre 8° et 9° (en octobre, novembre, décembre). La saison des pluies coïncide alors avec les vents froids venus du Nord. Toutefois la faune et la flore de la province de ThuaThien Hué est celle de la zone intermédiaire sino-indienne. C'est la raison d'une grande diversité biologique que l'on retrouve dans la perception de la nature transposée au jardin et même à l'architecture de la maison.

En 2010, la population de la province de ThuaThiên Hué s'élève à 1 090 879 personnes (540 172 hommes, 550 707 femmes). 470 907 habitants vivent dans les zones urbaines (Hué) et 619 972 personnes vivaient dans les zones rurales. Les minorités ethniques (Cotu, Ta Oi, Bru) de ThuaThien Hue sont considérées comme les autochtones vivant dans l'ouest de la province.

Au niveau administratif, la Province de ThuaThien Hué se compose de 7 districts, une ville et une cité municipale, soient 151 communes, quartiers, centres urbains, après quelques réorganisations récentes.

1. La ville de Hué
2. La cité municipale de HuongThuy.
3. Le district d'A Luoi
4. Le district de Huong Tra
5. Le district de Nam Dong
6. Le district de Phong Di Thien
7. Le district dePhu Loc
8. Le district de Phu Vang
9. Le district de Quang Dien



I.2.2. Légendes et histoire idéologiques de Hué

L'histoire du Vietnam précolonial unifié est double. C'est d'abord celle de la conquête du Sud, le royaume de Champa, par le Nord, le Dai Viet ; c'est ensuite celle de la rivalité entre Viet du Tonkin appuyé sur le bassin du Fleuve Rouge et Viet de « Cochinchine », c'est-à-dire de Hué, qui prend la suite de Champa bien que Viet à l'origine.

En 1307, sur ordre des Tran, le censeur-Trung TânĐoànNhuHài est venu au Champa pour prendre en charge deux districts Ô, Rý nommés Thuân et Hoá. A partir de ce moment là, les Viet sont présents parmi la population du Sud, formant petit à petit l'espace de résidence de Hué. Les premières nuances culturelles paraissent par ce rapprochement d'éléments du Nord intégrés dans la culture des Chiêm, à quoi s'ajoute celle des minorités ethniques de Mon-Khmer à l'Ouest. La stabilisation du peuple vietnamien vient d'une longue confrontation avec les Chiêm Than suivi d'une assimilation. L'histoire culturelle et idéologique construite autour de Hué traite principalement de cette fusion dans des termes propres à la « culture orientale » si l'on se place d'un point de vue « français » ou européen. Les récits n'obéissent pas aux mêmes exigences. Pourtant, le récit vietnamien est porté par une forme qui lui donne son sens dans le contexte qui est le sien, non seulement culturel, mais justement « historique » : celui qui consiste à poser une unification fondamentale par nature. La confrontation n'y est pas absente mais elle se résout par la « conquête du cœur » que ne peuvent rendre ni l'idée de métissage ni celle d'acculturation mais aboutit à l'union solidaire via les armes, d'ailleurs, et la communauté de défense.

Ainsi Nguyen Huu Thong rapporte-t-il (1994) cette fusion réalisée à Hué

Confrontation

At Ty, la huitième année du règne Dai Tri, dynastie de Tran Du Tông (1365)

« Au printemps, en janvier, les ChiêmThành sont venus enlever des habitants à ChâuHoá (Quang Binh) là où, chaque année au printemps, en Janvier, les garçons et les filles sont rassemblés pour jouer à la balançoire à BàDuong (Temple BàDàng) Déjà l'année précédente, vers le mois de Décembre, les ChiêmThành s'étaient postés au bout de la source de ChâuHóa, puis étaient survenus à l'improviste pour les surprendre ».

Assimilation

ThiThienTu

« Ici, Les Chiêm étaient nombreux tandis que les Viet avaient peu de gens. C'est pourquoi, les Viet avaient peur que leurs jeunes oublient les mœurs héritées les uns de So les autres de Tê, à l'origine de leur culture. Puis les Viet sont devenus plus nombreux que les Chiem qui ont emprunté les bonnes mœurs suivi l'exemple des Viêt ».

Conquête du coeur

« En arrivant à ChâuHóa (Quang Binh à côté de la ville de Hué), il y avait encore des Chiem. Les Viet les ont bien traités selon la sincérité du cœur. Les Chiem admiraient respectueusement les Viet. Ils leur ont offert de la brocatelle pour exprimer leur reconnaissance.

Le royaume des Viet est confié à BuiTrành et à Nguyen Kinh qui négocient avec les Chiem et les invitent à un grand festin. Après le festin, ils ont discuté : il nous faut avoir plus de force et plus de soldats, on doit alors être d'un même cœur avec les Chiem pour protéger le pays, et être gratifiés d'une récompense plus tard ».

Solidarité

« Le commandant d'armée, Nguyen Kinh, a dit: « Vous avez bon cœur dans ce pays. Le roi peut-il laisser les rebelles de Minh (alliés des Chinois) venir perturber la région et vous massacrer ? » Cinq jours après, un festin était encore organisé, tous les gens admiraient le commandant et le suivaient. Ils devenaient de plus en plus nombreux, les

soldats des tribus ont atteint le nombre de 2500. Ils étaient armés d'arcs et de flèches, des armes blanches ; ils étaient tous prêts dans l'attente de l'ordre du roi pour battre l'ennemi et surveiller les frontières ».

L'union de la province de Hué.

Le 5 avril de l'année du chien canhtuat (1490), HongĐuc 21^e a réformé "la carte" au moment où ThuanHóa (Hué la ville) et Binh Tri Thiên (la province) se composaient de deux districts (TânBình, TriêuPhong), divisés en quatre chacun, parmi lesquels, le territoire de ThuaThiên (Hué) avait elle-même trois petits districts: ĐanĐien (8 cantons 65 communes), Kim Trà (8 cantons 71 communes), Tu Vinh (6 cantons, 52 communes). D'une manière générale, les villages de cette époque s'étendaient sur de très vastes terroirs à la population clairsemée. Leurs noms viennent du Nord parce que les terres ont été défrichées collectivement par les arrivants Viet. Prenons comme exemple ThuyLôi (nom ancien de PhúXuân, une commune d'origine du district TiênLu, palais KhoáiChâu ; autre exemple la commune d'origine du district Kim Ban Palais PhúNhân, appartenait au territoire Son Nam Thuong). La Khê est la commune d'origine du district TuLiêm , Palais QuocOai, territoire SonTây, une commune originale au district YênHung, Palais HaiĐông, territoire YênQuang), An Bac (nom ancien d'An Cuu, une commune originale au district Minh Nghĩa, Palais QuangOai, territoire SonTây, une commune originale au district Đông Quang, Palais ĐoanHùng, territoire SonTây, une commune originale au district PhungHoá, Palais Thiên Quang, texte officiel Ninh Bình, c'est-à-dire Ninh Bình à la dynastie de Nguyen (Le Nguyen Luu : La première étape d'étudier de la famille de Hué ancien « *đăng ki yeu toa đàm khoa hoc : Hué văn hóa làng- Văn hóa đô thị, tháng 1 năm 1999* »)

L'installation des Viet à Hué s'est donc traduite par une réforme de la carte des districts et une toponymie Viet en remplacement de la toponymie Chiem.

Les Nguyen à Hué

Hué prend une place qui porte la “marque” de l’histoire et de la culture du Vietnam. C’est le résultat d’actions menées depuis le Nord par les chefs militaires qui ont pour mission de défendre les marges méridionales. Nguyen Hoàng (1525-1613) protège ainsi le territoire de ThuanHóa selon l’ordre du roi Lê et du Seigneur Trinh (Octobre 1558 de l’année du cheval).

A partir de ce jour là, le roi du Nord a pu établir ses propres frontières. *“C’est la tragédie des règnes Lê-Trinh formant la dynastie des Nguyễn Hoàng. Le roi a décidé de protéger le Sud des forces menaçantes contrôlées par le Nord, et d’établir une région prestigieuse à la taille du Nord ».*

Trinh, le seigneur, donne l’ordre de mesurer le pour et le contre, et a finalement décidé de venir à PhúXuân (Hué) à la fin du XVIIIe siècle (1775), Hué devenant ainsi la capitale des seigneurs du Sud en concurrence avec les seigneurs du Nord. A partir de ce jour-là, Hué est entré dans l’histoire. Il a formé un royaume séparé, non sans conserver une identité culturelle septentrionale. Cette attache permet de donner légitimité au nouveau territoire dont les précieux patrimoines sont aujourd’hui témoins. C’est ainsi que la « culture de Hué » est apparue même si la stabilité du pays n’était pas encore atteinte : l’unité du nord et du sud se fait par leur rencontre à Hué même.

D’Ai Tu à Phu Xuan, en passant par les chemins, le roi choisit le site de la capitale des Seigneurs Nguyen. L’attraction du centre s’affirmait progressivement au fur et à mesure des résidences successives. Nguyen Hoang, descendant du roi fondateur Gia Du (1558-1613), acceptant le destin du Dieu, a fondé sa fortune au Sud, il a commencé à renforcer la résidence de ÁiTu, puis l’a transférée à TràBát plus tard. Puis Hi TôngHieu, VănHoàngĐe (PhúcNguyễn (1614-1635) l’ont transféré de Dinh Cát à PhúcYên. Enfin, l’empereur ThanTôngHieuChiêu (Phúc Lan, 1636-1648) a estimé que Kim Long (hameau de Hué) avait une belle situation, et revient donc à PhúXuân pour installer sa Résidence principale. C’est l’empereur ThaTTôngHieuVũ (PhúcKhoát, 1739-1765) qui a nommé la

ville : Hué. La résidence était à ThuanHoá. Quand pour finir l'empereur TheTo Cao (Gia Long 1802-1819) construit la citadelle au centre de la ville.

Hué était comme l'aboutissement d'un processus d'établissement et de fixation des diverses influences d'un pays longtemps soumis aux perturbations. En vérité le mot Hué ne désigne pas un territoire administratif, ni une unité de telle ou telle dimension géographique. Ce qui est appelé « culture de Hué » est une intersection de cultures qui ensuite s'est progressivement construite comme une société en s'appuyant sur une iconographie territoriale locale mise en valeur par les lettrés de la cour. Espace de croisement des influences culturelles, la construction d'une culture appuyée sur un pouvoir royal puis bientôt impérial, diffuse ensuite vers les régions d'origine. Cela est d'autant plus facile que le chef-lieu de ce qui n'est d'abord qu'une région militaire est devenu la capitale du dernier « Etat féodal » du Vietnam.

Hué occupe une place originale dans l'histoire et la géographie culturelles du Vietnam. La dernière capitale « impériale », située à la jonction du Nord et du Sud n'a jamais grandi et prospéré comme Hanoï ou Saïgon (Ho Chi Minh Ville). Même Da Nang, la ville voisine, est plus importante. C'est sans doute pourquoi, aujourd'hui, le patrimoine est la grande affaire de la Province et le tourisme une activité qui compte. Que peut-il être mis en valeur, tant par le tourisme intérieur que destiné aux visiteurs étrangers ? L'histoire de la ville justement, et plus particulièrement son histoire culturelle témoignant de l'union du Vietnam malgré la modestie des monuments. Cette modestie et le système de valeurs qui lui est associé à travers les « maisons jardin » sont au cœur même de l'identité travaillée par la question patrimoniale.

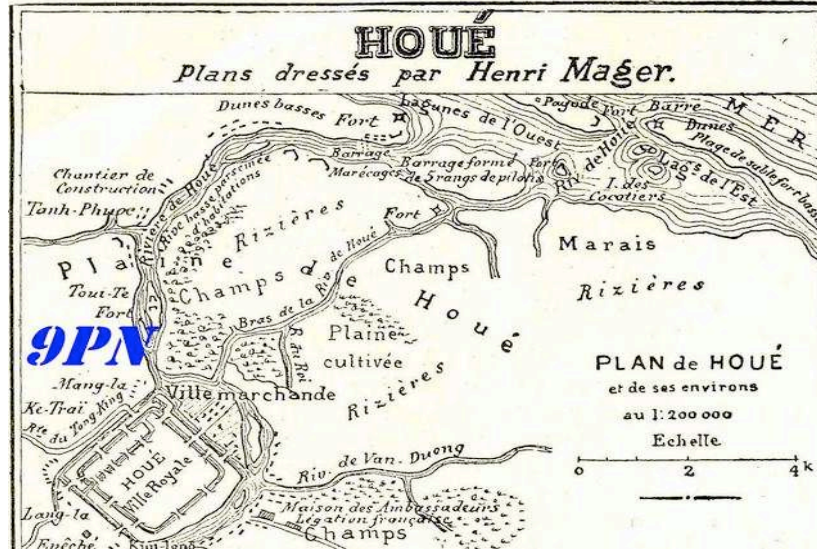


Figure 7 : Carte coloniale de la ville de Hué (sd) ¹

1.2.3 La ville

Hué est le centre urbain hérité d'un Etat féodal. La ville est apparue d'emblée comme capitale assurant les fonctions politiques et administratives de la dynastie Nguyen sans qu'ait préexisté là un centre économique. Le choix de la localisation a été volontaire tant en ce qui concerne la situation au Vietnam qu'en ce qui concerne le site topographique, le terrain, l'ambiance, le climat et la circulation locale. Hué est un site stratégique dont la localisation est due à la succession des conflits entre le Nord et le sud.

En effet, en dressant le panorama du pays, aucun lieu comme BinhTriThiên, n'offre un site aussi étroit, cerné par des cours d'eau et des ruisseaux. Les murailles des montagnes et des collines se dressent toutes proches. Il existe même quelques lieux où la montagne s'étend jusqu'à la mer ce qui rend la plaine très limitée. Comme l'histoire culturelle des annalistes et de leurs héritiers contemporains, une géographie de louange peut se lire comme une géohistoire très « téléologique ». Il fallait que Hué devienne le centre culturel du Vietnam, le lieu de son unification dans la paix comme la nature voisine y conduisait et comme les jardins l'ont répété.

¹<http://diendan.hue.vnn.vn>

« Hué se trouve dans un berceau suspendu à deux points d'appui importants: le col Ngang et le col des nuages, où prend fin la cordillère Annamitique du Nord (ensemble HảiVân). Hué marque une limite climatique importante : les moussons de nord-est ne peuvent pas dépasser cette chaîne de montagnes. C'est pourquoi les zones naturelles de Quảng Nam au Sud présentent des caractères typiques de la région subtropicale du Sud. Hué qui devrait toujours subir des moussons très froides et de la pluie durable pendant des mois, connaît un temps sec et un soleil ardent en saison de vent du Sud, le vent chaud et sec du Laos ». (Le Ba Thao, 1977).

La formulation d'une histoire géographique glorieuse et harmonieuse dessine les contours d'une identité culturelle spécifique mais synthétisant le Vietnam uni. Événements et construction idéologique se renvoient les uns aux autres vers un sommet de l'équilibre de la nature et des cultures. Voyons comment se dessine un tel chemin en nous appuyant sur l'ouvrage de Nguyen Huu Thông (1992, 2008).

Dans ce site et dans cette ambiance climatique, les habitants de Hué ont construit un habitat qui ne vise pas la monumentalité, ni ne défie la nature. Une échelle modeste, une transaction invisible avec les caractères du climat, les habitants de Hué sont enclins au petit, à la subtilité et ils adorent la langue métaphorique portant la découverte. Si Bình-Tri-Thiên subissait la division des cours d'eaux et des ruisseaux dans un site étroit et noué, l'histoire y léguait des traces inoubliables des différentes époques historiques.

Située au cœur des régions d'affrontement et née de leur solution, Hué a hérité d'un état d'esprit d'alliance face à l'ennemi et d'ouverture à la différence. L'histoire a enregistré la rencontre entre les rois et les sujets de deux pays, Đai Viêt et Champa qui ont lié et uni efficacement leurs efforts contre les envahisseurs Nguyễn-Mông du XIIe siècle au XIIIe siècle. Et dans cet esprit d'alliance, les peuples frères et sœurs (y compris les Champa) ont, d'un même cœur, fait face à l'ennemi et vaincu les envahisseurs de la dynastie Minh (XVe siècle) sur le territoire qui était le ĐaiViet du moment.

La guerre Sud-Nord de l'époque Trinh -Nguyen (XVII - XVIIIe siècle) a fait de Hué, une place importante du Sud. La propriété de la région centrale au Vietnam est de plus en plus claire ; sa puissance d'irradiation augmente de plus en plus. Si la confrontation à Trịnh-Nguyễn cause la tragique guerre intestine entraînant le massacre fraternel, elle a permis, en revanche, l'effort du Seigneur des Nguyen pour développer le potentiel de sa puissance dans tous les domaines : défrichage, organisation et mobilisation de toute la richesse possible pour créer l'équilibre avec le Nord. Bien entendu, pour le réussir, la politique visant à calmer les habitants s'imposait comme une stratégie suprême. La cohésion obtenue a permis la formation d'une place stable et d'une grande région autonome du Nord et du Sud (Pham Durc Durong, Chau Thi Hai, 1998 :16-17)

Après la victoire de TâySon, qui a déjoué vingt mille envahisseurs de la dynastie des Thanh (à la fin du XVIIIe siècle) et qui a stabilisé les puissances pouvant provoquer un conflit dans le pays, le Vietnam a fait converger tous les facteurs d'union, à partir de l'empereur Quang Trung. Mais ce temps fut très court (1788-1792). Ce n'est qu'après les années désolées de l'époque de CanhThinh (1792-1802), que le roi Gia Long premier de la dynastie des Nguyen de Hué, réunit le Vietnam en un tout. Minh Mang est monté sur le trône avec un pays, ĐạiViệt plus étendu et plus riche qu'aucun règne précédent n'avait connu.

Dans la pensée ordinaire : « *La dynastie des Nguyen a édifié dans une condition favorable le pays dont la capitale, Hué, demeure dans la dimension la plus grandiose, et bien qu'elle ne soit sans comparaison avec la dynastie des Thanh (Chine), on n'arrivait jamais à trouver de palais où le Roi donne une réception, dont la superficie et les colonnes sont à peu près en réalité, plus grandes qu'une maison commune du village ou un palais bouddhique. Roi et Sujets des Nguyen ont eu le même comportement culturel concernant la modestie, dieu, la profondeur, la puissance, la particularité s'exprimant non seulement dans le domaine de l'art, de la littérature mais encore dans la conduite en société et la perception de soi-même* ». (Nguyen Huu Thong, 1994 : 17)

Sortant d'une "grande maison" au Nord, le Seigneur des Nguyen a construit le Sud dans le but de séparer son royaume d'une façon résolue. Malgré l'exploitation active du nouveau territoire, les Nguyen pensent souvent à leur pays natal et considèrent la continuation des réalisations marquant le développement culturel du peuple venant de Thăng Long, comme le respect des ancêtres observé par un enfant habitant loin de sa famille. Tout ce que les gens venant au Sud ont fait, ne montre aucune opposition à la culture d'origine de ĐạiViệt. L'affirmation du trait spécifique marquait seulement son indépendance face au Nord.

En passant le col Ngang, la tradition méridionale apparaît par les vestiges, des temples, des religions... de la communauté des habitants qui n'ont pas la même origine de départ, et ont peu de point commun. C'est le mélange, le tiraillement entre des traits psychologiques du Sud et du Nord; entre la branche et la racine; entre l'origine et la création. Ce sont aussi des facteurs formant la première impression d'un paysage de la région de Hué.

Ce paysage culturel est double. Les montagnes et les collines sont aux groupes ethniques des Pacoh, TàÔi, VânKieu, Ktu, refoulés là par la migration des Viet. Les Viet ont défriché les plaines pour y installer des rizières inondées qui ont attiré toujours plus de population depuis le XIVE-XVIIe siècles. Par ces défrichements, les Viets s'affirment comme les premiers occupants du pays tout en respectant les autochtones par leurs offrandes.

« Les habitants de Hué, en réponse aux offrandes présentées au génie du sol, ne manque pas de poissons, de pousses de patates, de pissat..., réservés aux "fantômes Mội"; áobinh", d'objets votifs en papier, de vêtements bleu indigo brûlés aux fantômes de montagne. Après l'offrande, tout est mis dans une "hotte" en gaine de bananier qui est appelé Xalet par Hueens, peut être talet pour les Ktu ».

En dehors de l'influence chinoise portant la pensée des trois traditions (confucianisme, taoïsme, bouddhisme) reconnues à travers les livres et les textes des

mandarins, des émissaires à la langue dorée ThuyetKhách et Du Tạng....., Hué est également influencée par la pénétration directe de la migration chinoise. Et parlant du patrimoine culturel populaire de la région de Hué, le professeur TranQuocVuong a remarqué que « *Hué est une région typique de l'alternance, et de l'interférence Châm-Viet-Hoa. Par conséquent, la culture populaire de Hué partant du patrimoine matériel (manger des légumes sauvages achetés au marché Đông Ba et de la salangane, aussi bien dans la maison aux colonnes tronquée qu'au palais) et les patrimoines spirituels (honorer la mère créative Thiên Y A Na, des pagodes, des églises catholiques, est très fertile et varié* » (TranQuocVuong, 1994)

Il reste à situer les événements marquant les différentes localités qui sont réunies sous le nom de Hué apparu tardivement. Tout comme le Vietnam n'a pas toujours été centré sur la même région du Vietnam d'aujourd'hui, Hué est une succession de palais qui se localisent selon les périodes et les influences. La succession des noms de la ville enregistre cette longue histoire culturelle des rencontres et des mélanges. Sous le nom de Hué, de multiples localités se reconnaissent.

Thuan Hóa

En 1306, la princesse Huyen Tran est devenue femme du roi Che Man de Champa, en échange de deux régions O et Ri. En 1307, le roi Tran Anh Tong qui a reçu ces nouvelles terres les a nommées Thuan et Hoa. L'union des deux mots sous la forme de Thuan Hoa (chinois: 顺化) est entrée en vigueur sous la dynastie des Ming. Puis les Hau, et Le, les deux régions Thuan et Hoa sont devenues ensemble une des unités administratives au niveau provincial. En 1604, Nguyen Hoang a pris le district Dien Ban de la ville de Thuan Hoa pour le fusionner avec la ville de Quang Nam. Thuan Hoa sous le seigneur de Nguyen, (17- 18^e siècle) est une terre qui s'étend du sud du col Ngang au col Hai Van.

Phú Xuân

En 1626, pour se préparer à la lutte contre les Trinh, le seigneur Sai (Nguyen Phuc Nguyen) a déplacé le grand édifice public vers le village de Phuoc Yen (Phuc An) du district de Quang Dien, Thua Thien, et nommé un gouvernement.

En 1636, le Seigneur Thuong Nguyen Phuc Lan a sélectionné le village Kim Long, district de Huong Tra, province de Thua Thien, où était situé le gouvernement.

En 1687, le Seigneur Ngai Nguyen Phuc Tran, est installé au village de Phu Xuan (富春), dans le district de Huong Tra.

En 1712, le Seigneur Minh Nguyen Phuc Chu est installé au village de Bac Vong, district de Quang Dien, Thua Thien où est situé le nouveau gouvernement. Lorsque Vo Vuong Nguyen Phuc Khoat est arrivé au pouvoir en 1738, il est revenu à Phu Xuan jusqu'à la chute des Trinh.

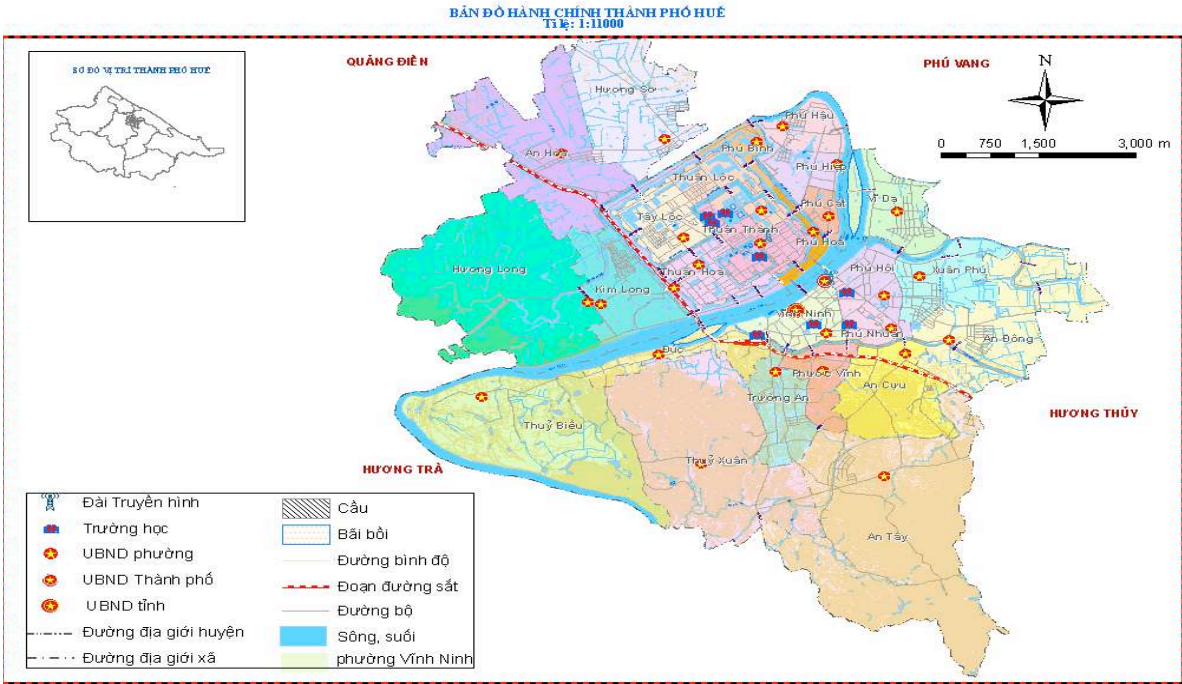
En 1802, après l'unification du Vietnam, le roi Gia Long était basée à Phu Xuan, ou Kinh Su (Hué).

Il faut attendre le 19^e siècle et même encore la colonisation pour que la ville prenne un statut municipal après avoir été un assemblage de villages et de palais. Le nom de Hué se stabilise alors ; la ville est composée de 9 puis 11 quartiers. A partir de 1945, elle est le chef-lieu de la province de Thua Thien dont celle de Binh Tri Thien a été séparée en 1975 avec Hué pour capitale.

En 1989, la Province de ThuaThien Hué a été rétablie, composée d'une ville de Hué et quatre districts: A Luoi, HougĐien, HuongPhúvàPhúLoc. En 1990, le district de HuongĐien a été séparé en 3: HuongTrà, PhongĐien et QuangĐien; le district de HuongPhú est séparé en 2: HuongThuy et PhúVang; le district de PhúLoc est séparé en 2: PhúLoc (nouveau) et Nam Đông. Le 11 décembre 2008, le Conseil de la Comité de la Province de ThuaThien Hué a adopté une résolution de planification de la construction

de la Province De ThuaThien Hué jusqu'à l'an 2025 pour but de former la Province den ThuaThien. Hue deviendra un centre urbain de premier rang relevant directement du gouvernement central. Enfin, en 2010, le district HuongThuy a été reclassé en cité municipale. Actuellement, La Comité de la province de ThuaThien Hué a déposé un projet pour que la Province relève directement du gouvernement central avant l'an 2015, ce qui s'inscrit dans une volonté de singulariser l'héritage ancien à l'égal de son statut d'ancienne capitale de l'unité, tout en la détachant des enjeux géopolitiques internes qui sont forts au centre du pays, avec des minorités importantes dans les deux districts montagneux de Luoi et Nam Dong.

La ville de Hué couvre une superficie de 70,99 km². Sa population (2009) est de 339 822 habitants répartis en 20 quartiers : Phu Nhuan, Phu Binh, Tay Loc, Thuan Loc, Phu Hiep, Phu Hau, Thuan Hoa, Thuan Thanh, Phu Hoa, Phu Cat, Kim Long, Vy Da, Phuong Duc, Vinh Ninh, Phu Hoi, Phu Thuan, Xuan Phu, Truong An, Phuoc Vinh, An Cuu, An Hoa, An Dong, An Tay, Huong Long, Thuy Xuan, Thuy Bieu. Les Viet (Kinh) y sont majoritaires, accompagnés de quelques groupes locaux comme les Ta Oi, CoTu, Bru-Van Kieu, Hoa.



Avec la poétique rivière Huong et l'héritage de la dynastie féodale, Hue, la terre Than Kinh est donnée pour être à l'origine de la poésie vietnamienne ; c'est en tout cas l'une des villes les plus évoquée par la poésie vietnamienne et la musique.

Dans le plus pur style de la promotion touristique qui fait comme une suite à l'histoire culturelle et idéologique, Hué est présentée toujours comme un objet patrimonial d'évidence à la jonction des patrimoines naturel et culturel, la maison jardin portant les deux. Cela donne quelque chose comme ce qui suit.

Huê s'enorgueillit d'une histoire très ancienne. Les paysages pittoresques et le relief accidenté ont donné à Huê une position particulière dans l'histoire du Vietnam. Huê était la capitale du pays pendant les dynasties des Tây Son et Nguyên. Au fil des siècles, cette ville est devenue un grand centre de l'architecture nationale. Cette ville étonnante, est très réputée pour ses splendides citadelles et palais. On peut y voir des tombeaux impériaux, des pagodes et des temples construits sous la dynastie des Nguyên. Les mausolées royaux témoignent des fastes de la dernière dynastie des empereurs du Vietnam.

Le système architectural royal est un système de maisons-jardin principalement des mandarins ou des familles royales qui subsiste jusqu'à ce jour comme le jardin Le Van Ngoc Son, Ngoc Son princesse, Phu Mong Vien ... Ce sont des maisons-jardin à l'architecture royale de l'origine liée, à la formation et au développement de la dynastie des Nguyen. Le fond de la culture traditionnelle provient de l'ancienne culture chinoise, mais porte la marque originale du Vietnam. La célèbre Rivière des Parfums a inspiré de nombreux poèmes et contes romantiques. La cité toute entière est imprégnée d'histoires et de rêveries anciennes. Cent cinquante de ces maisons-jardins témoins sont incluses dans le « périmètre » du Patrimoine culturel mondial par l'UNESCO en Décembre 1993.

Huê est aussi un centre de Bouddhisme important. Il existe des dizaines pagodes construites sur une période de plus de 300 ans puis des centaines construites au début XX^e siècle.

La ville de Huê est encore une capitale gastronomique, la culture culinaire du Centre ayant conservé les recettes des délices impériaux de la cour.

Huê est l'endroit où la musique royale (*nha nhac Huê*) est née, coexistant avec les chants populaires *ho* et *ly*. En novembre 2003, *Nha nhac Huê* (la musique royale) a été classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Patrimoine

Depuis 1993, date à laquelle l'UNESCO a reconnu l'ensemble des monuments historiques et architecturaux de Hué comme patrimoine culturel, la maison-jardin, une caractéristique singulière d'une ville-jardin comme celle de Hué, est devenue l'objet d'études officielles : plusieurs programmes européens et asiatiques ont financé la ville de Hué comme par exemple la ville de Turin (Italie), et la Communauté Urbaine de Lille (Nord-Pas-De Calais) dans le projet de maison patrimoniale sous la direction de l'UNESCO. Ce projet a débuté en novembre 1997. Actuellement le programme de coopération entre les deux gouvernements vietnamien et belge (2009-2015) est investi dans le projet de maison-jardin à Hué (chapitre 5).

Hué est non seulement connu par la beauté de sa nature mais aussi particulièrement intéressante pour la profondeur de ses héritages culturels et spirituels, les liens subtils qui attachent chaque construction, ses mausolées taciturnes, l'ancienne citadelle et les paisibles maisons de la ville-jardin. Le discours patrimonial centré sur Hué renchérit sur la construction d'une histoire culturelle et idéologique, puis d'une « géographie » de même orientation. Cela après que la citadelle progressivement construite au cours du 19^e siècle fut détruite partiellement en 1887, puis encore en 1947. Ce fut enfin l'offensive dite du Têt en février 1968 qui apporta son lot de destruction. La ville n'est finalement tombée qu'en avril 1975 avec son « élite » : 2 500 exécutés.

Voilà le cadre historique et géographique dont dispose un guide formé pendant trois mois à l'accueil des visiteurs du patrimoine. Comme on peut en juger, le discours patrimonial d'aujourd'hui rachète l'intégralité des événements par une déviation culturaliste et flokloriste. L'insistance portée sur l'originalité locale à travers l'architecture de la maison-jardin, l'exégèse des influences culturelles inscrites dans les décors, le renouveau de la géomancie vont tous dans le même sens. Il y avait à Hué une prédisposition à joindre la nature et la culture, les cultures entre elles. Derrière la modestie se profile l'harmonie. Les deux chapitres suivants sont restitués selon le même principe : ils livrent ce que l'on peut trouver dans la formation des guides à propos des maisons et des jardins.

PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS PATRIMONIAL

CHAPITRE II : LA MAISON-JARDIN DE HUE

Introduction : sur les origines

II. 1 Le concept de la maison-jardin

II.1.1 L'idéal type

II.1.2 De la nature à la maison-jardin

II. 2 La maison de Hué

II.1.2 La variété des plans

II.2.2 Structure et organisation intérieure

Le discours patrimonial qui est fondé idéologiquement sur une géohistoire absorbant les divergences et les vieilles luttes, replace Hué, l'ancienne capitale, au centre du Vietnam historique. C'est le carrefour culturel « *comme une planche portant les deux gerbes de riz du delta du Mékong et du Fleuve Rouge* » qui est loué, appuyé sur une disposition naturelle à la rencontre. Située à la rencontre de la montagne et de la mer, la province de Thua Thien Hue n'est qu'une plaine en liseré très fin allongé du Nord au Sud.

Les murailles de la montagne surplombant Thua Thien Hué à l'ouest, avec ses versants escarpés, a dessiné une province aux territoires découpés par de multiples cours d'eau, grands et petits. Ce cloisonnement qui offre une grande diversité de perspectives a formé le paysage de Hué. Des montagnes se succédant sans fin, des collines, des sources, des marais, des étangs, des lacs, des dunes, des méandres, des arroyos... et des jardins. On pourrait même croire à l'étalement des forêts jusqu'à la côte. Les plantes acclimatées comme ochina, (mai), phyllostachys (espèce de bambou), pin, cyprès (bach), figuier glomérule (sung), figuier à feuilles lustrées (sanh), figuier de Benjamin (si)... sont présents partout avec des formes grandioses en montagne, plus réduites dans les jardins de la plaine. Les forêts vierges sont les pays natales de plusieurs espèces végétales de fruitiers sauvages, eux aussi présents dans les jardins comme la ronce rampante (mam xoi), chuon chuon, bo bo, orange, garcinic (bua), ...ou des orchidées très connues. La nature végétale assure les liens et le continuum.

Mais le piedmont et la plaine étroite et même le cordon littoral sableux ont été de jour en jour plus exploités et « grignotés » quand la population a augmenté. Puis les chaînons de basse montagne exposés à l'Est ont été eux aussi transformés en terres de culture par le brûlis ancestral des ethnies montagnardes, défrichement accéléré par le besoin en bois. La zone de rizière s'est toujours étendue vers l'Ouest, après épuisement des terres des collines. Cette extension des terres agricoles a conduit les géographes, écologues, agronomes (ou plutôt leurs ancêtres déjà attentifs) à réfléchir au « jardin naturel ». Avec sa disparition qui débute dès les premiers défrichements, sa reconstitution en jardin de maison prend un sens profond et pas seulement matériel, en fournissant des modèles à l'art plastique. De la nature à la culture, la végétation considérée hors de l'activité de production

est bien à la base de ce discours d'exception qui évacue les dures réalités guerrières d'entant jusqu'à une période très proche.

Hué qui a hérité de nombreuses réalisations dans tous les domaines, propose aujourd'hui des monuments historiques matériels et immatériels ressemblant au cœur d'un pays du temps passé, d'autant plus que la culture de Hué a condensé les héritages de toutes les régions du Vietnam sur l'arrière plan d'une nature toujours proche et volontairement conservée en idée par le jardin de la maison.

D'où vient la maison-jardin de Hué, et d'où vient la maison (en bois) de Ruong qui en est l'origine ?

Figure 9 : La maison traditionnelle



La maison en bois est une mutation savante de la maison des montagnes et des collines environnantes, abri rudimentaire mais conçu sur le principe de base que la charpente, poteaux et fermes en sont la structure, le végétal étant seul utilisé.

Figure 10 : Maison rudimentaire mais charpente savante



Mais pour parler de la maison de Ruong et de son évolution, à Hué comme du Vietnam en général, il faut partir de la culture chinoise et de la culture indienne qui se rencontrent là (les rois de Champa du Sud portaient des noms « indiens ») et qui se sont mêlées par l'histoire culturelle que nous avons décrite. Hué est placé à point nommé pour en porter témoignage, ce qui n'est pas loin de l'idée de patrimoine. A travers les signes infimes de la maison et du jardin, se trouvent unifiés l'ensemble de la construction nationale du point de vue culturel qui vient compenser voire annuler les lignes idéologiques contradictoires.

En parlant du Vietnam, la « science occidentale » nous ramène toujours à l'importance des fleuves asiatiques et à leur rôle dans la définition d'espaces culturels selon

la vieille théorie des empires hydrauliques. Or, autrefois, la région du centre du Vietnam était une barrière importante à l'intersection de deux grandes cultures, la culture Trung Hoa et celle de Han. En fait, la culture Trung Hoa comme la culture Han sont toutes deux chinoises car, au début, la culture Trung Hoa est apparue au nord de la rivière de Truong Giang, la culture Han étant, elle, apparue autour de la rivière de Hoang Ha !

Le glissement de la culture Trung Hoa a, dès son arrivée au Vietnam, totalement influencé le pays par l'introduction du riz. Jusqu'alors étaient cultivés le blé, le millet, l'orge. Les techniques hydrauliques mobilisant l'eau souterraine étaient malgré tout déjà utilisées pour arroser les cultures.

La civilisation du cheval, très présente dans la culture chinoise au sud de la rivière de Truong Giang, ainsi que celle de toute la zone du Nord-est de Thai (Thaïlande), du Sud et du Nord-est du Vietnam accompagne l'introduction de la civilisation du riz irrigué dans toute l'Asie du Sud-Est.

C'est pourquoi le processus de formation de la civilisation chinoise renvoie à cette époque de Tan Thuy Hoang, au 4^e siècle avant l'ère chrétienne, entre la civilisation du blé et celle du riz, formant la civilisation chinoise « moderne », celle qui dure jusqu'aujourd'hui. Nous pouvons encore affirmer que la civilisation du riz n'existait qu'en Asie du Sud-est : « berceau du riz cultivé ». Il y avait donc là deux civilisations différentes réunies par la Chine et une troisième aire de civilisation avec celle de l'Inde qui débouchait par les Monts Annamites.

Nous pouvons dire alors, que la civilisation vietnamienne est une addition de la civilisation Han + Hoa Nam (civilisation de riz) + civilisation d'Asie du Sud-est + civilisation indienne + civilisation Vietnamienne du Nord. La culture vietnamienne comme elle s'est conclue à Hué, est le mélange de ces diverses sources, chaque région du pays présentant une nuance par les emprunts à ces différentes cultures, Hué en étant une expression originale parce que justement centrale et recueillant des héritages de toutes les provenances.

Cette approche invite à choisir une progression des plus grandes aux plus petites échelles dans ce trajet culturel venu de Chine et d'Asie du Sud au Vietnam pour se rejoindre à Hué. La Maison-jardin enregistre ces héritages et ces migrations accumulés.

Ainsi se produit l'absorption de la différence mêlant histoire nécessaire et arrangements. La guerre est tout de même au cœur de cette histoire et pour le Vietnam, la province de Hué en a été une charnière « géopolitique » du 16^e siècle jusqu'à 1975. C'est au jardin que l'arrangement s'exprime entre autres, car il porte le témoignage de ces influences combinées et symboliquement harmonieuses, le tout dans le prolongement des ressources paysagères qu'offre la région centrale si réduite et replacée dans la paix naturelle.

II. 1 Le concept de la maison-jardin

Le mot maison, seul, désigne la maison et le jardin ensemble. Au sens vulgaire, c'est la résidence associée à la surface cultivée qui l'entoure. Cependant, il peut y avoir des jardins sans maison, sur des parcelles séparées. On parle, dans ce cas, de jardin-maison (Vuon nhà). Mais, d'une manière ou d'une autre, il n'y a pas de jardin sans maison ni de maison sans jardin. Pour Nguyen Huu Thong, c'est très simple: « *maison-jardin a pour but d'indiquer la maison avec le jardin dans l'ensemble* » (Nguyen Huu Thong, 2008 : 30). C'est aussi le foyer et le lieu de la modération.

La maison-Jardin (les Occidentaux l'ont appelé « Maison et jardin » ou résidence secondaire, « seconde maison ») est une résidence privée ou collective offrant la possibilité de profiter de l'environnement naturel du lac, de la rivière, de la montagne (Club du nouveau jardin : www.datnhavuon.com)

La Maison-Jardin, chez les Huéens, est considérée comme une entité organique, un monde étroitement lié de la vie humaine et de la nature, c'est le lieu de la vie émotionnelle, de l'esprit, de la pensée, de la noblesse, c'est le lieu du plaisir sophistiqué pour se détendre et profiter d'un patrimoine rempli du souvenir des générations d'ancêtres jusqu'aux descendants à l'avenir (Le Duy Son, 68).

La Maison-jardin traditionnelle de Hué est l'espace matériel et immatériel des valeurs culturelles de chaque famille et de chaque communauté de l'ancienne capitale. (Phan Thuan An, 135).

Et pour nous : « *la maison-jardin de Hué est le système architectural abritant la vie morale de la grande famille et les activités qui lui sont liées à l'intérieur comme à l'extérieur.*

En fait, la Maison - jardin de Hué est un tout construit et cultivé aux nombreux éléments indissociables depuis le porche d'entrée. La Maison-jardin est plus qu'une maison avec son jardin, c'est l'habitat dans son sens le plus plein. Tous les éléments architecturaux, y compris végétaux de cet espace et leur rapport, forment une unité et lui donnent son sens.

II.1.1 L'idéal-type de la maison

La maison abordée n'est donc pas seulement l'abri matériel placé sous un toit ; c'est une combinaison des unités architecturales aux fonctions différentes mais ordonnées. Ce n'est pas qu'une architectonique, ou un ensemble de fonctions rapprochées ; elle ne peut être résumée par le plan que pourtant nous utiliserons. C'est toujours plus que cela. C'est le lien du tout qui importe. C'est ainsi qu'est la maison dans la conception de la Maison-jardin de Hué.

Le jardin en tant que tel est une incursion de la nature dans la maison en même temps que la suite de la maison vers la nature. Il est l'oeuvre de l'hôte et de sa conception du lien de la nature et des hommes ou plus précisément du travail des hommes et de son organisation, on pourrait presque dire de sa règle. Ce qui se cache sous la maison-jardin de Hué c'est une vie culturelle qui n'est pas forcément visible dans la monumentalité, mais plutôt dans les petites choses ordinaires prises dans leur ordonnancement.

Figure 11 : La Porte d'entrée



Figure 12 : L'écran au bout de l'allée



Nguyen Thi Huong Hué, novembre 2012. Maison-jardin « An Hien » -Phu Mong –Kim Long-Hué

Figures 13: L'écran masque le bassin et la maison



Nguyen Thi Huong Hué, novembre 2012. Maison-jardin « An Hien » -Phu Mong –Kim Long-Hué

Figures 14 : La Maison est ouverte aux souffles contrôlés par l'écran et le bassin



Nguyen Thi Huong Hué, novembre 2012. Maison-jardin « An Hien » -Phu Mong –Kim Long-Hué

Figures 15 : La Cour est à l'arrière, fraîche et ombragée



Photo Nguyen Thi Huong Hué, La maison-jardin « An Hien » -Phu Mong –Kim Long-Hué, novembre 2012



Photot Bao Dan, La maison de M. Lương Thanh Phong, au village Phước Tích , Juin 2010.

Figures 16 : Les annexes. Le couloir mène aux espaces domestiques



Photo prise par Nguyen Thi Huong Hué, maison-jardin « Thao Om »- Kim Long-Hué, septembre 2010

Figures 17 : Les allées qui parcourent le jardin conduisent aux temples et aux tombeaux

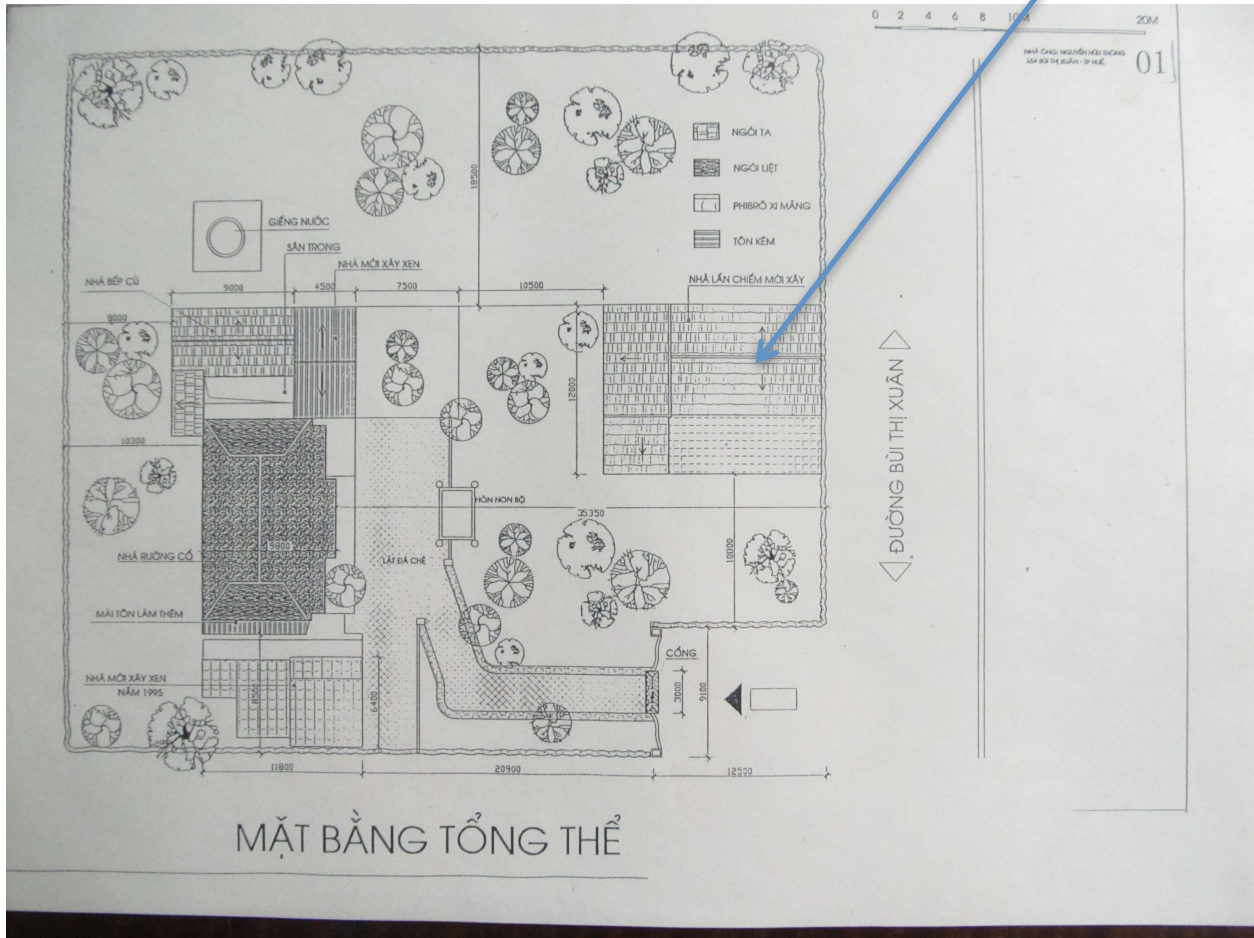


Photo Bao Dan, La maison-jardin « Sum viên » 313 Bùi Thị Xuân, -Huế, juin 2010

Figures 18 : En passant par les plantations et les planches jardinées



Figure 19 : Un plan type réunit tous ces éléments.



La maison du Thé répond bien à l'idéal de la maison-jardin et pourtant, une construction concurrente a mordu sur le terrain en rompant l'harmonie d'ensemble. Le patrimoine n'est jamais totalement intact ou pur. La cession forcée d'une parcelle appartient à l'histoire de la maison sur laquelle il est difficile de revenir, même au titre de la patrimonialisation. Le bénéficiaire de la verrue ne veut bien sûr pas rétrocéder la parcelle. Il reste un discours patrimonial pour rétablir l'idée de départ à défaut de pouvoir le retrouver intact dans les perspectives réelles actuelles.

II.1.2 De la nature à la maison jardin

L'envie des fleurs et des fruits accompagne le sens de la nature et de sa beauté au cœur du peuple agricole qui associe la famille, la communauté, les graines, les racines, les plantes, leurs fruits dans un grand tout « cosmique ». La culture a progressivement émergé de cette proximité de la Nature comme elle est conçue et vécue à Hué à travers le jardin de la Maison. La préservation de la Nature est assurée par sa contraction dans la Maison, associée au processus de développement agricole ou de civilisation en général, ce qui donne à l'idée de nature un sens différent de celui qui prévaut en Occident. La nature n'est pas extérieure.

Le rapport de la culture et de la nature peut varier en grandeur, en espace, en variété, le désir persiste de recréer la scène de l'identité ancienne, conserver les ressources de la domestication sans se priver de la ressource esthétique. La culture intègre donc l'idée de création de la nature par l'activité des hommes, y compris les activités productives. Depuis la plus haute antiquité, le Vietnam au sein de la civilisation de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-est, marqué par l'influence chinoise qui a une longue histoire et l'habitude d'écrire cette histoire, paraît sur cette voie millénaire qui associe l'artificiel au cadre naturel, soutenue par la « beauté magique des cieux, de la terre et des plantes ».

Sur un pic en bronze des Chu, quand les humains modernes lisaient encore l'écriture hiéroglyphique adapté du système chinois, un seul mot, nous permet de saisir « l'ombre » du jardin et l'idée qu'en ont les humains. Nous pouvons facilement lire l'image des troncs, des branches, des racines, à travers le mot « môc-bois » en chinois. Les arbres (bois) en doublant « Môc » deviennent des forêts ou des brousses. La prononciation en sino-vietnamien est « lâm-forêt ». S'ils apparaissent à la fois, les trois signes « môc », dans notre structure, signifie abondant, rassemblement ; en sino-vietnamien il est prononcé « sum » ou « sâm » dans le sens de la réunion (pour les Vietnamiens, c'est le solide « les trois arbres groupés sur une haute montagne »).

A partir de cette variation conceptuelle contenue dans l'idéogramme, le mot jardin en usage chez les Vietnamiens peut être dérivé du mot « viên », et clairement le mot « viên » était souvent utilisé dans les textes chinois, quand quelques arbres stylisés sont

disposées en rangées, la classe et la distribution de la séquence étant tracées à l'intérieur d'un cartouche par lequel se donne le sens de « complexe », y compris avec la participation humaine par le geste même de création picturale qu'est le tracé d'un mot.

Le mot « viên » est composé des quatre lettres de «môc -bois», classées par ordre dans un cartouche. Ce n'est qu'une définition pictographique (figurative), dans un premier temps. Or cette image plus ou moins accessible à la perception humaine a dominé l'acquisition de l'espace. Ce cartouche n'est pas fermé ; il désigne aussi le paysage naturel comme cadeau de la création que les Orientaux veulent posséder. Le mot vien illustre la pensée, l'humanité et le respect de la vie. Lâm Ngu Đuong dans son œuvre "Devise de l'art" a écrit: *"le jardin chinois de fleurs à l'ancienne, de quelque façon, est tout simplement une ressource naturelle par son mouvement, sa sinuosité, la porte en forme de lune, le pont courbe, quelques rocailles instables, sont à la fois imités la nature ».* (Lâm Ngu Đuong, 1966, 9)

Probablement, l'origine du jardin implique une organisation spatiale que ne domine pas le facteur économique de la production. Les gens ont leurs fermes, leurs rizières ; ils produisent des fruits récoltés dans la nature pour répondre à leur besoin. Le premier jardin, ou plutôt le «viên » que les Chinois ont utilisé depuis des milliers d'années, a inclus en plus l'idée de capacité à conserver un espace où les gens n'éprouvent pas la peine d'aller chercher au loin le cadre naturel de la Création, en ayant simultanément l'expérience de l'ingéniosité humaine et de celle de la nature. Bien sûr, l'intérêt pour les jardins est surtout celui de l'aristocratie, de l'honneur royal, des lettrés, des fils de mandarin, des familles nobles ...

Mais au départ, l'idée de jardin associée au destin naturel vient des gens de la terre observant les plantes qui s'élèvent vers ciel. La récolte-cueillette manque-t-elle ? La frustration pousse les hommes à la domestication des arbres sur des terres cultivées. Personne d'autre mieux qu'eux ne sent la joie et la tristesse de la nature et des fleurs, des fruits, des feuilles et des racinesqui leur donnent la vie et le bonheur. Les agriculteurs vietnamiens vivent dans ce destin de communauté. En plus de la proximité de la nature, les agriculteurs devaient faire face aux aléas de la vie agricole, choix des plantes adaptées, connaissance de la terre, du sol, de l'eau, des phénomènes météorologiques, sont les préoccupations majeures des agriculteurs. Cela sans compter les barrières sociales.

Par conséquent, le concept du jardin pour les Vietnamiens couvre de nombreux sujets, plusieurs types d'espaces : du jardin à la disposition exclusive du roi, jusqu'au jardins des tombeaux, de pagode, des palais ; mais aussi les jardins simples, les parcs, les jardins fruitiers, les jardins forêts ... Ce classement n'est pas non plus toujours clair, parce que, dans un jardin, nous retrouvons la collection de beaucoup d'espèces différentes, de multiples objets, multifonctions et multi-scènes ... De plus, au Vietnam, les jardins du Centre ne sont pas ceux du Nord ou du Sud. Ils ont leur sens propre fortement teinté de la culture plus spirituelle volontairement mise en valeur, jusqu'à la patrimonialisation donc.

Au berceau des anciens Vietnamiens, le delta fertile de la rivière Rouge a connu une longue histoire de peuplement et d'exploitation ; la densité a généré d'inévitables conflits. Le jardin, espace de vie de l'ensemble du delta, est la marque profonde de la compétition pour la survie, et nous montre par les traces laissées, que les générations ont aimé chaque centimètre carré de la terre. De sorte que la frontière entre les jardins, dans un village du nord du Vietnam, est claire, des carrés de mur protègent les parcelles. L'organisation économique, l'expérience de la vie a conduit au jardin, où les zones de culture sont organisées dans une trame serrée. Aucune surface n'est perdue, ainsi que le système central de distribution le prévoit. Pour une utilisation optimale du sol, le jardin est le champ.

Avec la conquête du Sud, c'est un autre schéma qui s'impose. L'exploitation de la terre est soumise à l'invasion des alluvions : le bas delta du Mékong est jeune et il n'y a que de la boue. Au moment de la délimitation de la souveraineté politique et des plantations d'infanterie du Seigneur Nguyen (Nguyen Phuc Nguyen), ou avec le défrichement organisé par l'Etat féodal à ses débuts, lorsque la terre était déserte, le dessin de parcelles beaucoup plus vastes a été possible, l'organisation de l'Etat précédant le peuplement. Le concept vietnamien de «*Miet Vuon*» rend l'image de vergers bien planifiés, intensément cultivés, support de la consommation et de la richesse économique, patrimoine au sens des biens familiaux hérités.

Au Centre, les étendues cultivables sont modestes et il a fallu le travail des paysans pour gagner de nouvelles terres à la culture et aux établissements humains. La plaine du

Centre et particulièrement celle de Bình Tri Thiên¹ est minuscule par rapport au littoral sableux et marécageux et par rapport à la montagne, avec un climat très inclément de surcroît. Les conditions topographiques et climatiques sont plutôt défavorables à la riziculture inondée. Il a fallu trouver des solutions adaptées, différentes de celles du Nord et du Sud.

Les multiples appellations du jardin en donnent une idée. *Vuon doi* [jardin au flanc d'une montagne réservé à l'exploitation économique], *vuon doc* [jardin à la pente d'une colline réservée à l'exploitation économique], *vuon con* [jardin réservé à la culture des légumes, du manioc, des patates douces, des taros des Indes, du canna comestible...], *vuon cát* [jardin à terre sablonneuse]..... (Nguyen Huu Thong, 2008). Par ses noms, nous pouvons aisément deviner les orientations techniques et agronomiques choisies pour l'agriculture. Et les appellations Nuong, Ray... sont parfois à mettre en relation avec le jardin.

Or la notion de jardin, la notion de Nuong, trua, est utilisée pour désigner la rizière; les alluvions bordant les rivières sont renforcées et parfois même au milieu du cours d'eau. Ces jardins sont appelés Con, Bien, Bai... par les Huéens, le lieu où ils plantent des légumes à croissance rapide.

Le « jardin » qui peut être Con, Bien, Ruong, Trua, Nuong, Ray...est aussi en relation avec l'espace d'habitation. L'espace du jardin est adapté à un usage quotidien.

Les mots Nuong et Ray sont souvent utilisés à Hué car la région est essentiellement marquée par la proximité de la mer et de la montagne, ce qui explique que la distinction entre Nuong, Ray et le jardin est assez relative par les variations vietnamiennes du mot *vuon* ou vien « jardin » utilisés dans toutes les régions du Vietnam.

Le jardin à Hué est un espace soigneusement organisé dans une grande variété de destination, pas seulement économique². On y trouve aussi des plantes médicinales, des condiments, des fleurs dont celles qui sont utilisées lors des cérémonies, des bonzaïs, des

¹ Binh Thi Thien : désigne trois provinces actuelles du Centre du Vietnam : Quang Binh, Quang Tri et Thua Thien Hué

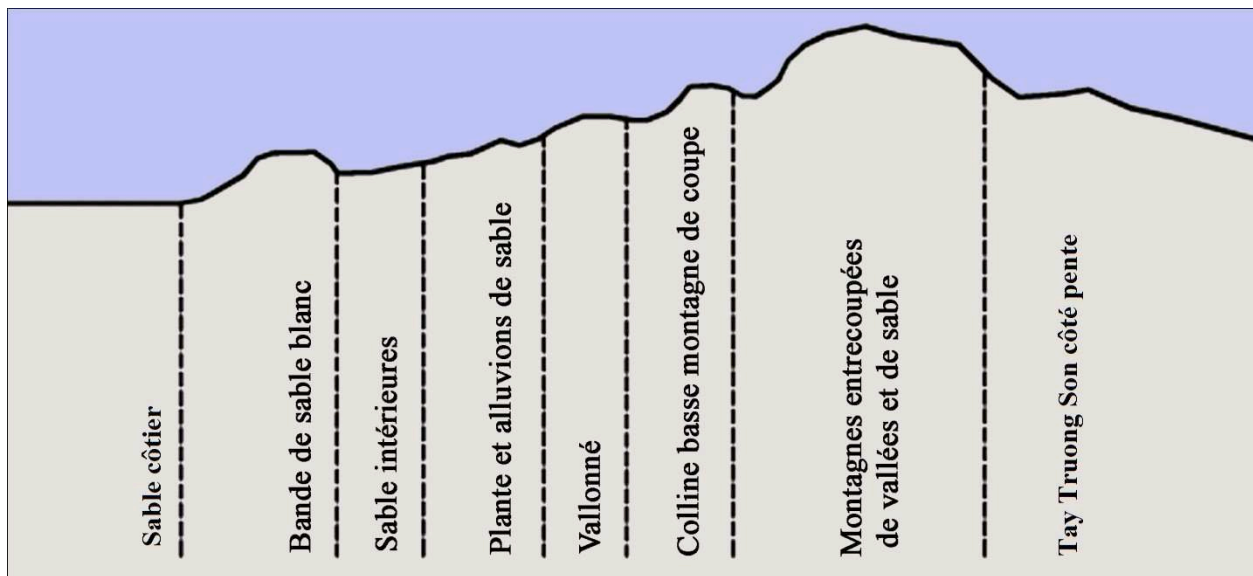
² Par rapport aux jardins du Nord et du Sud, il est à remarquer que les plantes cultivées dans le jardin à Hué ne présentent pas une valeur économique aussi importante, mais plutôt symbolique.

plantes utilisées comme du bois, plantes industrielles, plantes d'aromatesqui répondent aux différents besoins.

Par conséquent, le jardin « attenant » qui est à l'origine du mot «viên », est lié à l'exploitation qu'y conduisent les résidants de la propriété pour un usage domestique restreint plus qu'économique. Le jardin n'est pas un champ comme au Nord ni une plantation comme au Sud.

Les mots « nuong vâ ray » - champ sur les terrains élevés et essarts- sont fréquents à Hué du fait de l'ampleur des lagunes. La topographie oblige à distinguer les jardins des plantations. Ce modèle doit malgré tout être relativisé par les effets de la toponymie stéréotypée que favorise la sémantique du jardin.

Figure 20 : Le profil des terres de la Province



Des collines à la mer, de droite à gauche, de haut en bas, l'intensité du travail et la précision de la culture augmentent jusqu'au soin total que demande la nature transposée au jardin.

II. 2 La maison de Hué

La résidence est toujours à l'image de la société, reflétant une période historique, parce que l'architecture est une preuve éclatante de la convergence et des processus de synthèse comportementale élaborés pour faire face à l'environnement spécifique, fonction du niveau technique, répondant aux besoins de la vie du moment, qui comprend en plus une esthétique par où s'exprime les liens entre les hommes, entre les hommes et la nature.

La maison est donc régionale, bien sûr, selon l'environnement ; elle est en plus héritière de la tradition que les ancêtres avaient condensée comme la meilleure adaptation de la résidence et des activités ; elle exprime, pour tout dire la synthèse des conditions environnementales, des conceptions de la vie, des us et coutumes, des croyances, de l'esthétique, de la personnalité du bâtisseur qui est aussi celle de la famille.

Avant l'arrivée des Vietnamiens et l'acquisition des deux régions O et Ry de Champa, l'habitat local ne porte pas d'orientation architecturale marquée. Une tradition nomade encore vivante nuit à la conception d'un habitat durable. Les matériaux sont ceux que l'on peut transporter. Cette figure existe encore sporadiquement dans les environs de Hué.

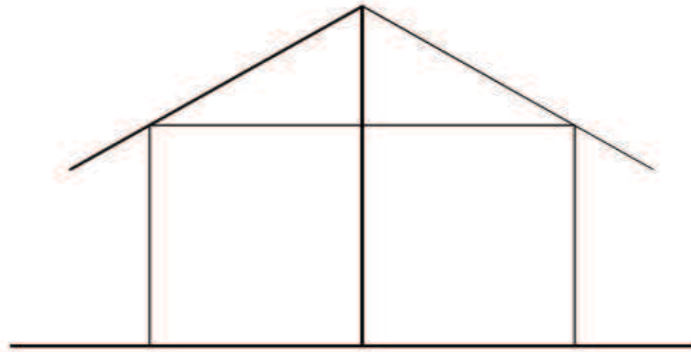
La maison de l'origine est donc celle des pentes, une maison de bois sur pilotis adaptée à la topographie, dont les piliers verticaux sont plus importants que les murs ou les planchers. Figure 21 : Intérieur de la maison de l'origine



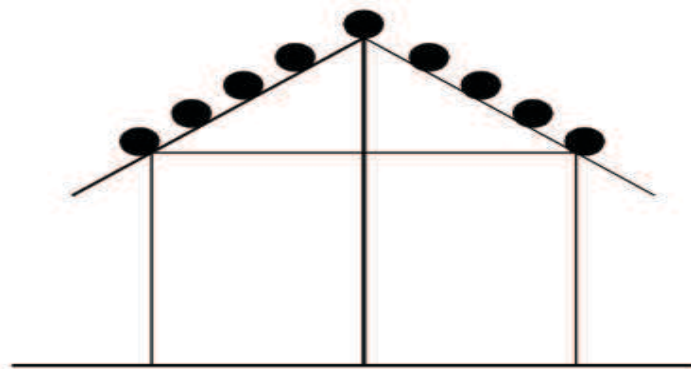
A partir de cette origine commune, les maisons de Hué se présentent sous différents types qui sont fonction surtout de la dimension de la famille présente.

II.2.1 La variété des plans

La maison Nhà roi, généralement couverte de chaume (nha tranh) ou de feuilles de rotin et de latanier (nhà lá), rarement de tuiles. Figure 19 et 19 bis : la maison **Nhà rội**



La maison à deux fermes est une maison cubique (Nhà vuông). A trois et quatre fermes, elle prend le nom de « nhà hai căn, nhà ba căn et nhà bốn căn » ; căn désignant l'entrecolonnement.



La maison est constituée d'un ensemble de travées, généralement trois travées pleines et deux travées d'extrémité ou appentis. La travée centrale contient le temple des ancêtres.

La paillote a pour plancher le sol battu. Les parois sont des lattes de bambou recouvertes de torchis. Les colonnes de soutien du toit, enfoncées en terre, sont également en bambou. Mais le choix des espèces importe dans la construction.

Les deux cents espèces de bambou connues au Vietnam se divisent en deux catégories : 1° Bambou mâle à parois épaisses (type hóp, bambou tuldoide) et bambou à fleur (tre hoa) ou Bambou femelle à parois minces (type nua, Arundo fax). Les bambous mâles servent à la confection des poteaux et de toutes les pièces de charpente. Les bambous femelles sont utilisés pour la confection de cloisons tressées (cái phên, cái cót) et de liens (cái lạt).

La panne faîtière s'appelle « vie » (sanh) ; les inférieures se dénomment suivant un ordre immuable : têt ou lão (infirmité, vieillesse), bênh (maladie) et tu (mort). Chaque série de pannes doit être complète même si toutes ne sont pas nécessaires au maintien physique de la construction.

La maison Ruong roi

Sur la structure de base de la maison progressivement remplacée par du bois en bambou, la cheville de bois ou « mong ghép », permet des assemblages plus complexes que les liens. Cette maison toute en charpente devenue « nhà ruong » est le rêve des agriculteurs pour sa durabilité, son confort, son luxe et sa beauté ; elle est aussi la preuve du succès de la famille et du clan. Le "visage ouvert vers vous" est toujours ce que chaque individu veut atteindre en société. De nombreuses familles ont ainsi accumulé le bois nécessaire à la construction de leur maison, parfois pendant trois générations avant de pouvoir réaliser leur rêve. Et encore, toutes les familles n'y réussissent-elles pas.

Nhà Ruong (maison en bois de Hué) a donc pour origine la maison roi. La maison en bois de Hué présente des particularités de forme et de structure, mais elle est bel et bien construite selon les principes de la construction de base, la vieille maison traditionnelle en bois des Vietnamiens (nha rôì).

Les plans peuvent ensuite varier.

Figure 22 : Le plan en « Dinh ».

Dans ce type, la construction devra faire face à la porte d'entrée ; elle donne sur la cour de la maison. La maison principale se compose de trois travées ou cinq travées et comprend généralement deux appentis et les annexes. Parfois, la construction annexe a également une partie secondaire pour une cuisine ou des toilettes. Sur cette base, les variations sont possibles comme sur les plans suivants (Photo Bao Dan, 2008).

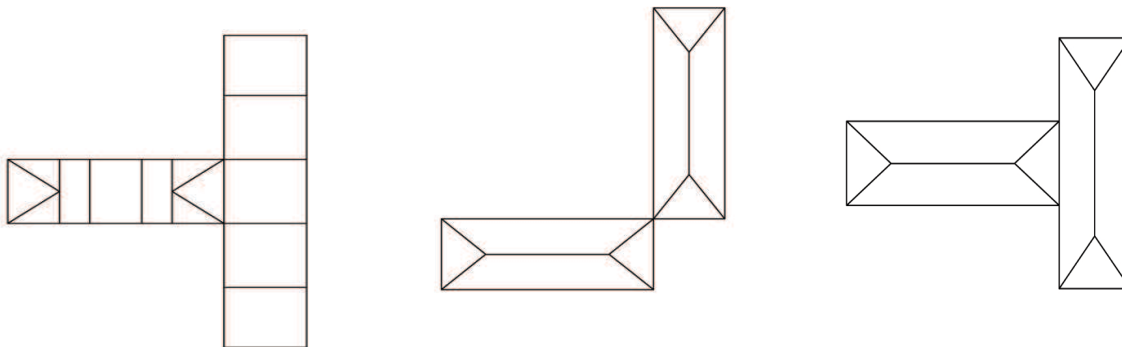
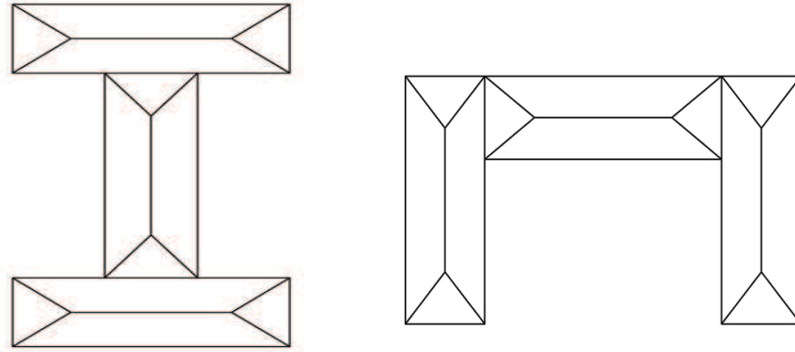


Figure 23 : Le plan en « CỒNG »

La construction comprend une maison à une travée ou trois travées et deux appentis, des constructions annexes sur chacun des deux côtés ; la façade principale de la maison est située au milieu.

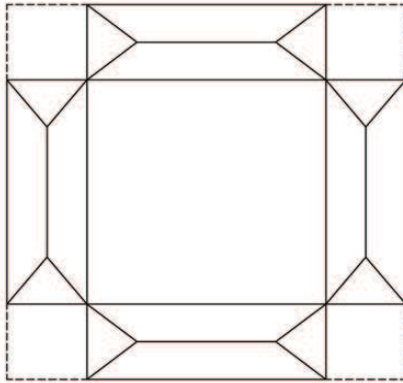


Maison à Phuoc Tich-Hué. Photo Bao Dan, 2008.



Figure 24 : Le plan en « KHAU »

Ce type de plan forme un carré ou un rectangle, créant une cour intérieure entourée des constructions. Ce plan n'est pas suivi pour la construction des maisons privées. Il est habituellement celui des palais et des temples. La construction centrale est celle de la porte d'entrée, abritant les autels et le salon.

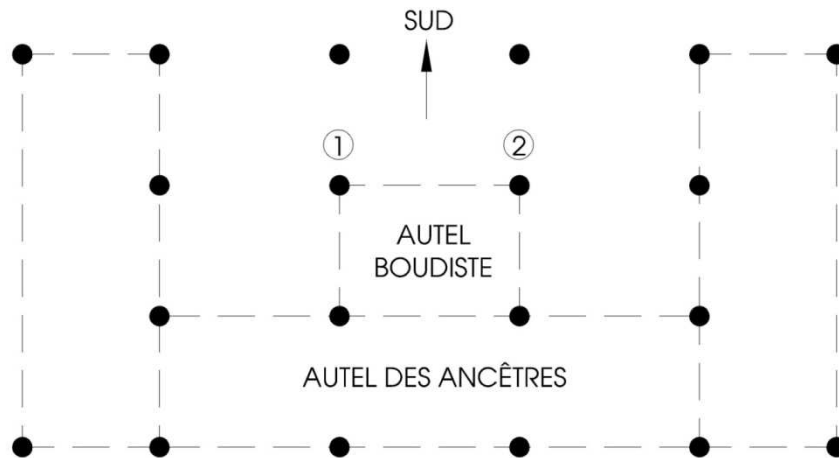


Pagode de Huyen Khong Hué. Photo Bao Dan 2008.



Suivant ces différents plans, le jardin et les constructions créent des combinaisons diversifiées comme dans un jeu d'ouverture et de fermeture, depuis la porte d'entrée jusqu'aux temples : les haies, les écrans guident la progression. Au centre, la construction principale abrite l'autel bouddhiste et celui des ancêtres.

Figure 25 : La place des autels



L'architecture typique de la province de Thua Thien Hue d'une à cinq travées avec deux appentis voue le centre aux cérémonies publiques (le culte, la vie générale de la famille, les réceptions). Les pièces de l'intérieur à vocation intime, personnelle sont réparties dans les constructions annexes ou dans les appentis de la construction principale : elles sont souvent appelées, chambres de l'est et chambres de l'ouest. La façade de la maison principale est en effet orientée au Sud.

II.2.2 Structure et organisation intérieure (nhà ruang)

La cité impériale de Hué est le foyer de plusieurs architectures féodales typiques du Vietnam au XIXe siècle, avec des palais, des temples, des tombeaux, tous somptueux et multiformes. Elles portent toutes le témoignage dynastique et culturel, le Palais étant un développement de la maison de bois traditionnelle qui elle-même enregistre l'influence du palais avec le temple, plus modeste, entre les deux.

Outre le plan, la structure même de la maison est également porteuse de signification. La construction est toujours caractérisée par les fermes supportées par deux

colonnes maîtresses (côt me), reliées entre elles par un entrait (tranh ou trính). L'arbalétrier (kèo) s'appuie sur les colonnes maîtresses et sur les colonnes de deuxième rangée (côt nhì). Alors que les colonnes de nha roi sont enfoncées dans la terre, celles de nhà ruang sont chaussées de da-tang, elles reposent sur des socles ronds ou polygonaux (rarement carrés) en pierre dite de Bien Hoa (đá ong), des pierres taillées, parfois décorées. C'est là une des rares utilisations de la pierre dans l'habitation vietnamienne traditionnelle.

Suivant le nombre de fermes on peut distinguer les types architecturaux suivants, portant chacun un nom propre :

Nhà hai căn (3 fermes ; 2 entrecolonnements) ;

Nhà ba căn (4 fermes ; 3 entrecolonnements) ;

Nhà bốn căn (5 fermes ; 4 entrecolonnements) ;

Les colonnes maîtresses, l'entrait et l'arbalétrier sont toujours en bois de charpente : le lilas de Chine (xoan, melia azedarach), que sa résine amère défend contre les fourmis blanches ; le chêne vietnamien (gie lỏi) ; le châtaignier (gie gai) ; le pin (thong, Pinus sinensis) ; le sông xanh (Tetrathra des Laurinées). Dans les temples et les constructions de luxe, les bois de fer sont employés : lim xanh (bois de fer, erythrophlée), sến mât (Peltophore des Diptérocarpées), gu sung (Sindora tonkinensis), táu mât (Vateria des Diptérocarpées). Les colonnes de deuxième et de troisième rang peuvent être en bambou.

Enfin, la couverture a la forme habituelle d'une croupe (quatre toits) qui passe pour bien résister aux typhons. La plupart des maisons ne comportent pas un seul morceau de métal. Les assemblages se font à tenon et à mortaise. Les portes et les fenêtres ont des bâtis à pivot tournant sur des lisses hautes. Les fermetures se font avec des barres. Les clous sont remplacés par des chevilles en bambou.

Tandis que pour la construction d'une nhà roi, on n'a presque jamais recours à un charpentier, celle de la nha ruang est toujours confiée à des artisans porteurs de la tradition de construction et reproduisant toujours les mêmes proportions.

Les diverses colonnes et autres pièces, en Thuoc môc (coudée des charpentiers) (une coudée 0m40) sont calibrées selon des dimensions canoniques :

	Thuoc	Thuoc	Thuoc
Cột mẹ	9,2	8,5	8,2
Cột nhì	6,2	5,5	5,2
Trính	4,2	3,7	3,2
Xuyến	7,6	7,1	6,1
Kè	9	8	7,5
Distance entre cot mẹ et cột nhì	4,1	3,6	3,1
Appentis correspondants	6	5,1	5

Si l'on les compare la maison en bois du Nord, les maisons en bois (nha ruong) de Hué sont toujours plus élancées, les colonnes sont liées par un dôme en carapace de crabe « Trùng thiem điep oc » et le sol est surbaissé sous la véranda de sorte que le toit ne paraisse pas trop bas au devant de la maison.

Cette structure de poteaux qui l'emporte sur les parois en répliquant les arbres de la forêt souligne le caractère secondaire des murs qui ne tiennent pas la maison. Nous verrons qu'avec le décor du jardin, les rochers, l'eau, la mousse, c'est toute la nature

environnante qui est ainsi convoquée, représentée par les plantations, y compris donc celles des colonnes. C'est nécessaire à la réussite de la construction.

Debout au milieu du jardin, la maison en bois couverte d'un toit de tuile bloquées tournant au vert (la couleur de mousse), les parois en bois qui éclatent d'un brun foncé, l'intérieur décoré de sculptures, semble avoir figé la tradition de Hué tout entière prévue pour la circulation de l'air. La géomancie l'impose.

La maison la plus courante est composée d'une à trois travées avec appentis. La travée centrale est spacieuse pour accueillir la vie cérémoniale et sociale. Là sont les autels d'où les activités familiales courantes sont exclues. Les appentis et les annexes accueillent la vie quotidienne. La vie privée est donc repoussée dans les appentis. Les appentis à l'Est sont les chambres des maîtres de la maison et de l'épouse de l'aîné. L'appentis à l'Ouest est généralement associé à la cuisine et à la résidence des enfants.

La salle principale

Ici, en dehors de l'autel central, l'ameublement se réduit à un canapé et à un lit de planches aux pieds en console. La règle empêche les femmes de passer devant l'autel des ancêtres. Pour se déplacer de l'appentis de l'Ouest à celui de l'Est, les femmes de la maison passent derrière l'autel ou même par l'arrière de la maison.

Cette salle principale est dédiée aux rituels que les vivants doivent aux morts pour que ceux d'ici soient au contact de ceux qui sont au loin, effaçant l'espace qui les sépare. La famille étant séparée par la distance, tous se réfèrent à la même « salle du trône » qui est au cœur de la maison. Cette salle est donc le monde entier réduit à la vue comme le jardin est la nature entière lui aussi.

On y respecte les ancêtres morts comme s'ils étaient encore vivants. Les morts sont ceux qui ont donné naissance à la génération des vivants. Ces morts sont aussi bien les ancêtres directs que tous les anciens qui ont donné vie au peuple vietnamien.

A l'arrière du sanctuaire, au niveau des quatrièmes colonnes à gauche et à droite (appelées les « bureaucrates »), s'ouvrent deux portes qui conduisent aux salles de l'Est et de l'Ouest de la maison. C'est le dernier espace de la pièce centrale qui lie l'hôte et l'hôtesse.

S'il est large, les couloirs sont vastes au point qu'on peut y installer une salle de lecture ou un salon de repos pour le propriétaire.

Sur le devant de la maison du centre, les canapés expriment le style de vie de toute la famille. On y rêve, on y enseigne les enfants, les visiteurs y louent leur hôte et l'hôte ses visiteurs. C'est le lieu de socialisation et de la sociabilité où se reproduisent les codes raffinés de la culture vietnamienne élevée. C'est le lieu des engagements.

Les annexes

Vu le nombre de personnes vivant dans la maison, de celui des enfants et des petits enfants, le bâtiment principal n'est pas habituellement fréquenté, sauf pour le jour anniversaire des ancêtres. Les deux appartements où sont les chambres de l'hôte et de l'hôtesse sont réservés à la vie familiale qui est elle-même fortement codée. Chez le maître de maison, les enfants reçoivent les directives qui guideront leur vie, chez la maîtresse ils donnent libre cours à leurs sentiments.

Les chambres disposées en enfilade forment un monde en miniature mélangeant les générations, les cousinages. La famille nucléaire n'existe pas dans la maison traditionnelle et son jardin. D'autant plus que les parents vivants considèrent toujours leurs enfants comme des mineurs et souhaitent les guider ou même les surveiller. Au fond, la maison tout entière est organisée selon ce principe, avec les autels au centre, en position de superviser l'ensemble des mouvements. La construction de la maison (et du jardin) est prévue pour faire passer les flux qui se croisent là.

La cuisine, à part, est censée être l'endroit de préparation de la nourriture familiale. C'est beaucoup plus que cela. Elle est comme un autre centre, celui de la vie matérielle. C'est le lieu du stockage collectif permettant l'autonomie, c'est la pharmacie où sont entreposées les plantes médicinales, c'est le lieu où peut s'exprimer le bonheur d'être réunis en une maisonnée. La cuisine est la pièce de vie placée sous l'auspice du génie du foyer, gardien de la bonne santé de tous mais aussi veillant aux actes des uns et des autres.

Une telle présentation de la maison, de ses origines et de ses codes souligne le culte des ancêtres au delà des générations « biologiques ». C'est le berceau du peuple tout entier qui décrit chaque « grande famille » en portant une part sans déroger aux règles. La

maison-jardin est conçue pour accueillir le monde. Elle est un lieu de sociabilité, organisée pour la visite tout autant que pour le rassemblement des générations. Elle est le lieu par où passent les flux et les souffles qui lient la société en l'associant à la nature environnante qui y est présente tout autant que les ancêtres et les dieux. La maison est censée représenter une unité culturelle sans histoire. Le respect des normes de sa construction suivant diverses combinaisons de la maison primitive simple au palais en passant par le temple, la garantit. Dans une telle disposition idéologique, la patrimonialisation prend tout son sens. Il s'agit rien moins que de la récupération d'un fonds culturel, sa mise en scène compensant les évolutions politiques et économiques du monde contemporain. Jusqu'à faire de la maison-jardin un produit touristique à deux niveaux : un musée et une villégiature pour visiteur en quête d'authenticité dans la version moderne des villages de vacances, le tout bercé du vieux discours chanté des constructeurs, des hôtes et des ancêtres.

PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS PATRIMONIAL

CHAPITRE III. LA GEOMANCIE

Introduction : de la géomancie au Fengshui

III.1 Caractère macro et microcosmiques de la spiritualité vietnamienne.

III.1.2 Principes généraux de la géomancie

III.1.3 Géomancie, localisation et direction

III. 2 La Géomancie dans la maison-jardin

III.2.1 Le trigramme

III.2.2 La réponse au jardin

III.3 La symbolique décorative

III.3.1 Les ornements et leurs sources d'inspiration

III.3.2 Les caractères chinois, motifs de décoration

III.3.3 Le règne végétal dans la décoration de la maison vietnamienne

Construire une maison est un acte important influençant, en bien comme en mal, l'avenir de toute une famille. Il y a un jour favorable pour entamer la construction ou pour ses différentes phases ; il y a des dimensions favorables ; il y a un endroit favorable ; il y a des rites à observer grâce auxquels le propriétaire aura fortune, honneur et longévité.

Adopter une bonne orientation assure d'abord de grands profits (coi huong đai loi). Il faut donc que le géomancien (thay đya lý) cherche, « parmi les montagnes et l'eau », un endroit propice (tìm noi son thuy huu tình) à la construction. Les rites fixent non seulement l'orientation et le site de la maison, mais encore la disposition des pièces et parfois le nombre des travées.

Cette idée reste souvent inscrite dans l'esprit des constructeurs. Mais exploiter la géomancie peut aussi entrer dans le « programme » de la patrimonialisation en misant à la fois sur le patrimoine matériel (les maisons-jardin) et sur le patrimoine immatériel (une pensée ou un savoir antique toujours vivant qu'il faut préserver).

Le Fengshui est essentiellement une « science de l'habitat » appliquant les règles générales de la géomancie. La géomancie est l'interprétation que les anciens Chinois ont eue du monde naturel dans le but de construire un habitat humain efficace qui lui ressemble ou le prolonge. Elle comprend la compréhension du temps à travers le mouvement des astres. Cette interprétation antique a été transmise jusqu'à nos jours et reste présente dans la construction des établissements humains, au moins les maisons « familiales ». L'interprétation géomancienne offre ainsi la possibilité de modèles qui expriment par images et symboles l'esprit de chaque nation.

Au Vietnam, la géomancie a été introduite par Cao-Bien, général chinois et gouverneur général du Nord Vietnamien au IXe siècle, qui en était fêru. Elle n'a pas pris son plein essor qu'au XVIIe siècle sous l'influence de deux grands lettrés, Hoa Chinh et Nguyen Duc Huyen, plus connu sous le nom de Ong Ta -Ao (monsieur Ta Ao).

Aujourd'hui, en termes pratiques, la géomancie apporte les conseils sur la façon de créer un milieu de vie confortable et positif. La vie moderne amenant la puissance destructrice, les gens se tournent de plus en plus vers la tradition des constructions pour retrouver l'équilibre. Elle est censée apporter des avantages perdus même si nous ne

percevons qu'une faible part de ses mérites. L'intérêt pour les maisons-jardin est très lié à cette croyance, à ce retour sur la tradition perdue.

La connaissance de la géomancie assurerait une vie saine, heureuse et prospère par la préservation et le maintien d'une vie en harmonie avec l'environnement. Comprendre la géomancie aide à se placer dans la position la plus favorable en rapport avec le milieu de vie. Choisir le lieu de travail et d'habitat ainsi que l'ordre intérieur aura une incidence sur chacun de nous dans un sens positif ou négatif. C'est ainsi que se justifie le discours patrimonial assez peu en accord avec la réalité de la modernisation, la spéculation, la fièvre immobilière qui ne semblent pas s'en encombrer. Quelle est sa base spirituelle, même si elle est aujourd'hui artificiellement convoquée.

III.1 Caractère macro et microcosmiques de la spiritualité vietnamienne.

Dans la description des civilisations anciennes savantes à écriture, les Européens conquérant le monde ont adopté une posture savante, en interprétant et en traduisant les textes anciens qui semblaient devoir toujours régir les sociétés d'alors au 19^e siècle. Ces sociétés étaient perçues comme figées dans des traditions qui n'avaient pas évolué depuis des millénaires. Elles devaient servir d'exemples contemporains de ce qu'avait été les débuts de la civilisation humaine dans la mesure où, contrairement à l'Europe, elle n'avait pas connu le passage à la modernité. Ce qui était un objet de savants, les philologues pour les textes et les ethnologues pour les genres de vie, est devenu depuis soit un objet de contestation dénonçant l'orientalisme (E. Saïd), soit au contraire l'objet d'une nouvelle attention post-moderne lorsque les Occidentaux s'expriment ou même « new Age » par la mise en acte des principes redécouverts de la sagesse ancienne, traditionnalistes lorsque les « orientaux » eux-mêmes s'expriment en ressuscitant les fonds culturels.

Ces savoirs anciens et les systèmes de pensée qui y sont associés ne sont donc pas placés hors du monde, mais très présents au contraire si l'on en juge par ses perspectives diverses qui leur donnent un sens idéologique voire politique. Ils y sont même ramenés par la démonstration d'un lien traversant tout l'ancien monde pendant un temps qu'après le philosophe allemand K. Jaspers on appelle l'époque axiale.

Ainsi chez P. Huard (1949), retrouve-t-on que l'Extrême-Orient a fait partie d'un monde où la coexistence de grands courants religieux et de grands courants spiritualistes (Zoroastre, Bouddha, Confucius, Lao-Tseu, Platon) ne s'explique que par certaines idées communes, unanimement admises de la Méditerranée au Pacifique. Toutes ces vieilles cultures eurasiatiques se présentent comme des cosmologies pour lesquelles une même substance compose toutes les choses créées. L'homme, l'animal, le végétal, le minéral sont des résumés de l'Univers dont ils contiennent l'âme et la matière. Réciproquement, l'Univers est doué d'éléments et d'une âme identique à celle que l'Homme et de ses frères animaux, végétaux et minéraux.

Dans ces conceptions panthéistes, l'âme des créatures et l'âme divine sont exactement de même nature et se conçoivent comme des parties complémentaires de l'âme universelle. Jusqu'à la philosophie grecque qui produit comme un nouveau Dieu, la Raison, les mêmes dispositifs régissent les croyances humaines. Ils sont dans la nature. On comprend alors la quête de la sagesse antique qui peut animer les Occidentaux en se replongeant dans cette modalité de la connaissance oubliée par la modernité. Et par un effet de retour qui n'est pas forcément anti-colonial, on comprend aussi l'exploitation contemporaine possible de ce nouvel engouement.

Toujours d'après Huard, ce sont les grandes religions monothéistes qui ont rompu cette unité primitive en opposant la création périssable et l'absolu divin. C'est la science moderne qui en "désacralisant" la Nature, en dépouillant le monde extérieur de sa part dans la vie spirituelle de l'homme, a fait de lui un simple objet offert à sa curiosité et docile à ses fins. Ainsi l'Occidental a fini par se placer tout à fait en dehors du Monde, parce qu'il n'a plus aucune solidarité avec une "matière" qu'il ne connaît guère que pour lui imposer sa volonté.

Au contraire, la culture vietnamienne ancestrale qui demande à s'exprimer de nouveau, considère que l'homme est à l'intérieur du monde et que, dès lors, un rapport constant lie le comportement du Macrocosme et du Microcosme avec l'habitat comme lien. Il considère comme normal que l'homme puisse faire entendre sa voix aux animaux, aux choses et à toutes les forces occultes qui sont répandues dans la Nature. Prononcer leur nom, c'est les appeler, c'est rendre présentes celles qui les portent. De là, la coutume si

répandue de parler par antiphrase, de ne pas évoquer, de ne pas prononcer le nom de la maladie, de la chose, de l'animal ou de l'homme qu'on craint. On lui donne un autre nom. En temps d'épidémie, on ne dira pas qu'un homme est mort du choléra, mais "de cette maladie" (benh no). On ne dit pas la variole, mais len dau, len hoa, moc trai "il pousse des haricots, des fleurs, ou des fruits". On ne dit pas le tigre mais ong (Monsieur) ou thay (maître), on ne dit pas l'éléphant mais ong lon (Monsieur Grand). Un écueil redoutable sera appelé "le rocher bienveillant", hon hien; une charogne de baleine répandra "une agréable odeur", si elle est repoussée sur un coin de la côte du Centre Vietnam où un culte lui est rendu depuis les Chiem.

III.1.2 Principes généraux de la géomancie

Voyons en résumé quels sont les grands principes généraux posés par la géomancie. Le Grand Absolu (Thai cuc), né du Néant Absolu (vo cuc) engendra les deux Essences Vitales de l'Univers (luong nghi), le Principe Mâle (duong) et le Principe Femelle (am), au cours de ses mouvements alternés d'inspiration (duong) et d'inertie (am).

Au cours de la cosmogénèse, le principe mâle et le principe femelle ont donné naissance aux quatre figures secondaires des huit diagrammes (tu tuong) qui correspondent, entre autres, au soleil, à la lune, aux étoiles et aux cinq planètes (Mercure, Mars, Jupiter, Saturne); aux cinq éléments (ngu hanh) que sont le métal (kim), eau (thuy), bois (moc), feu (hoa), terre (tho). Les cinq éléments se retrouvent à la fois dans les êtres vivants et dans la Nature. Il existe ainsi tout un système "quinnaire" de correspondances entre les organes, les éléments, les saisons, les points cardinaux et les planètes.

C'est grâce à l'antagonisme régulier du mouvement (+) duong et du repos (-) am, de l'inhalation et de l'expiration, que la mécanique cosmique suit son cours normal. La terre étant gouvernée par le Ciel en tant que réplique exacte de celui-ci, les deux essences vitales animent les profondeurs du sol d'un double courant, l'un bienfaisant, le Dragon Bleu (Thanh Long), l'autre pernicieux, le Tigre Blanc (Bach Ho). Charriées par le sang, elles sont également en circulation perpétuelle dans le corps humain, mais suivant un système de méridiens différent du système vasculaire sur lequel agit l'aiguille des acupuncteurs.

Entre le Ciel et la Terre sont placées deux roues, l'une verticale, supérieure, sinistrogire, céleste, correspondant aux deux influx, mâle et femelle, l'autre horizontale, inférieure, dextrogire, terrestre, correspondant aux cinq éléments. La roue supérieure a six secteurs qui influencent les cinq organes du corps humain. La géomancie est donc fondée sur l'analogie et sa pratique comporte de très savants calculs qui nécessitent un haut niveau de formation transmis au sein d'une caste d'astrologues devins.

Ces très grands traits qui sont au départ de la géomancie sont répétés dans tous les manuels imaginables. L'Occident orientaliste en a été très friand, comme de tout ce qui était savant mais non scientifique, ésotérique. Les courants de pensée contemporains antimodernes y retournent également, soutenus par une vague et une vogue « écologique » réclamant un autre rapport à la nature que celui de l'exploitation minière des ressources.

Depuis vingt siècles, la civilisation chinoise est attachée à cette connaissance astrologique qui gouverne son calendrier parallèlement à l'usage d'un calendrier mondial imposé depuis l'Occident chrétien. Ils ne sont pas sans rapport d'ailleurs. Car, toujours dans la littérature à la fois historique et ésotérique occidentale, on retrouve que les premières expressions connues du système des astres et de leurs coordonnées datent de la révolution néolithique. Elles ont dû se répandre dans toute l'Eurasie. Ainsi l'astrologie, telle que nous la connaissons, depuis plus de deux mille ans est pour la civilisation chinoise un élément culturel étranger emprunté au Proche-Orient. Il y a là comme un débat de savoir qui l'a inventée et où ? Mais il y a là aussi comme une marque d'universalité affirmée qui rendrait si facile le passage ou la réminiscence de savoirs attendus ou déjà et enfouis sous la modernité.

Au VIIe siècle avant l'ère conventionnelle, les astrologues babyloniens ont découvert les lois du mouvement des planètes dites vagabondes et purent prédire les éclipses de soleil et de lune. Cette grande découverte, extrapolée et généralisée, a donné naissance à la première ébauche d'une philosophie déterministe. Si l'on peut repérer avec certitude la date des événements célestes, n'est-il pas possible de calculer de la même façon la date des événements terrestres, étant donnée l'interdépendance complète du monde d'en haut et de celui d'en bas ? En déduisant la destinée des peuples et la destinée individuelle de la position momentanée de la machine du monde, le mathématicien chaldéen a façonné cette ambiance astrologique qui

de dure encore, après avoir joué un rôle considérable dans toutes les civilisations de l'Eurasie selon Toynbee. On comprend dès lors que comme le calendrier romain d'où est en partie issu le calendrier chrétien (hormis le point d'origine), le calendrier sino-vietnamien poursuit, en dehors des fins de comput, des fins divinatoires, et accorde la plus grande importance à la connaissance des jours fastes et des jours néfastes.

Un paragraphe de ce type est imparable en matière de patrimoine mondial de l'humanité. Il décrit le système échangeable ou diffusable que d'autres à leur manière ont pu développer aussi : on pense à l'Amérique précolombienne. Il est possible alors de jouer sur tous les tableaux : l'originalité et la vigueur de la vie « spirituelle d'un peuple » tout comme sa contribution à l'Esprit de l'humanité. Où en trouver aujourd'hui une manifestation matérielle directement appréhendable, sensible. Dans la maison-jardin de Hué bien sûr qui par sa rigueur spirituelle et sa modestie réunies, permet d'entrée de plain-pied dans la vie harmonieuse en phase avec la nature et l'ordre du monde. Une expérience à faire. La vie ordinaire à Hué entretient ce lien.

Alors que la notion de temps (uniquement vécue et non mesurée) est pleine de fantaisie dans l'ordinaire de la vie, une précision étonnante apparaît dès qu'il s'agit de l'heure de la naissance ou de données intéressant l'horoscope. Dès qu'un enfant vient au monde, à moins qu'il ne soit très pauvre, les parents veulent savoir, le plus vite possible, quel sera son sort. On continue à s'en préoccuper à chaque circonstance de sa vie : examen, mariage, maladie grave, affaire de quelque importance, etc. Dans la corporation des voyants de l'avenir, il y a le géomancien (thay dia ly) ; le devin, astrologue ou tireur d'horoscope (thay boi) ; le sorcier (thay phu thuy), le physiognomoniste (thay tuong) et le zochiromancien (thay gio). C'est le devin qui a la plus grande vogue et qui est le plus couramment consulté.

III.1.3 Géomancie, localisation et direction

La géomancie, connue dès le néolithique, inspiratrice des plans de Rome et de Byzance, est une connaissance savante, sœur de l'astrologie et de l'alchimie. Elle est très caractéristique du monde situé sous influence culturelle « chinoise » où elle a conservé une valeur de référence pour les choses de la vie. Pour l'homme, tout site peut être bénéfique

ou maléfique suivant sa disposition par rapport au Dragon Bleu (souffle bienfaisant) et au Tigre Blanc (souffle malfaisant) et aussi par rapport à certaines planètes bienfaisantes. La géomancie est la « science » qui s'occupe de ces questions, non seulement en ce qui concerne la vie privée, mais aussi en ce qui concerne la vie publique. Par les travaux de terrassement appropriés, on peut dominer un pays en se rendant maître de ses forces vitales cachées. On ne peut concevoir toute stratégie que comme une application de l'astrologie et de la géomancie.

Cette « science » se présente donc à nous sous un aspect négatif (ne pas troubler l'ordre du monde par une maison trop haute, un chemin trop droit, le détournement d'une mare), et sous un aspect positif (conjurant un sort en construisant un canal ou en édifiant des temples et des citadelles aux endroits critiques d'un pays). Le résultat est que toute construction n'est jamais conçue isolément mais en fonction d'un paysage auquel elle se raccorde étroitement. L'éthique ou choix des bons principes crée une esthétique.

La géomancie est donc la connaissance des influences terrestres (dia ly) ou encore des lois naturelles (phong thuy) [c'est-à-dire le vent et l'eau]. Elle permet de déterminer les conditions les plus favorables pour édifier soit un palais, soit un monument, soit une maison, soit un tombeau. Pour y arriver il faut :

- retrouver sur l'emplacement choisi les correspondants terrestres des planètes et des constellations qui gouvernent le monde et choisir l'endroit le plus bénéfique.
- savoir se servir de la boussole géomantique (la ban ou la kinh), bien différente du compas marin (chi nam cham). Elle indique la répartition des deux grands souffles de la matière, le Dragon Bleu ou souffle bienfaisant (Thanh Long) et le Tigre blanc.

Les deux idées fondamentales retenues de l'héritage chinois tiennent à la reconnaissance des deux principes éternels aux deux extrêmes infinis : le principe et le souffle. L'univers en est la résultante.

Le principe est ce que nous pouvons sentir, toucher, saisir ; le souffle est ce que l'on ne peut que sentir mais pas toucher (incorporel).

Le principe et le souffle sont à la base du fonctionnement de l'univers comme de l'homme, de la maison ou de la communauté qui en sont des « satellites ». Par conséquent, l'espace de la vie humaine et l'être humain lui-même sont régis par la même loi. Le concept de l'extrême (Le Grand Absolu) est spécifié par deux concepts qui sont négatif (- le Principe Femelle) et positif (+ le Principe mâle), mais l'interaction entre le yin et le yang est soulignée par une loi «vat cùng tác bien " c'est-à-dire l'objet transformé jusqu'à sa destination finale et retourné, (le principe mâle au pic négatif devient le principe femelle, le principe femelle au pic positif devient le principe mâle). Ainsi, le principe mâle contient le principe femelle qui est né des deux Essences Vitales de l'Univers et vice versa.

Figure 26 : Yin et Yang



Yin et yang sont indiqués pour les phénomènes suivants:

Femelle	Mâle
Intérieur	Extérieur
Nord	Sud
Terre	Ciel
Sombre	Lumière
Humide	Sécher
Ombre	Soleil
Au dessous	Au dessus
Nuit	Jour
Bas	Haut

III. 2 La Géomancie dans la maison-jardin

D'après cette règle, la maison-jardin de Hué devait être divisée en deux « sens » que sont la maison et le jardin. C'est un univers en miniature, une reproduction en petite taille de l'exploitation de l'univers. L'homme est un élément de l'univers, l'habitat est aussi un élément de l'univers dont le jardin est l'espace de vie.

La géomancie dans la conception de la maison-jardin demande le vent et l'eau qui se trouvent entre les montagnes et la plaine ; la maison-jardin est la forme matérielle de l'œuvre produite selon le Principe et le Souffle. Les veines du sol, les rivières en assurent la jonction. Mais le transfert du Souffle doit s'opérer de manière flexible et de façon inattendue.

En architecture, le Souffle appelé aussi « *đĩa truông* » (domaine de fonctionnement de la veine du sol) est représenté dans des formes physiques telles que les rivières, les reliefs. Le mouvement ne s'arrête pas à l'environnement extérieur ; il se poursuit dans la maison qui en est la continuation, exprimant le principe mâle et le principe femelle.

Dans la construction conforme de la maison –jardin, on obéit de plus aux huit trigrammes divinatoires.

III.2.1 Le trigramme

Le trigramme est une figure composée de trois lignes, chacune de ces lignes est un hao (chin.yao). A l'origine il n'y avait que huit trigrammes dont l'inventeur aurait été l'empereur légendaire Fou-Hi (vietnamien Phuc-Hi) [3322 av.J.C.]. Dans la composition de ces trigrammes, les hao pouvaient être des traits continus positifs, duong (chin.yang) correspondant au soleil, au principe lumineux, ou des traits brisés en deux parties égales, négatifs, am (chin.yin) correspondant à la lune, ou principe obscur. Chaque trigramme a reçu un nom; ainsi, le trigramme composé de trois hao positifs = est nommé can (chin.k'ien) et correspond au Ciel; le trigramme composé de deux hao négatifs et d'un hao positif est nommé can et correspond aux montagnes, etc. A partir de ces huit trigrammes primitifs le roi Wen des Tcheou (1143 av.J.-C.) aurait composé soixante-quatre hexagrammes (8x8). Par exemple :

A partir de Confucius, tout ce qui dans la nature formait un tout de huit parties pouvait avoir des relations avec les trigrammes: les huit périodes de l'année, les huit animaux, les huit parties du corps, etc. Les devins ont des tableaux de correspondance entre les hao, les trigrammes et les hexagrammes et les événements heureux ou malheureux.

L'interaction continue du yin et du yang, pour créer d'innombrables variations, est symbolisée par permutations en trace - et +, le --- (trait d'union) est négatif, le — (trait consécutif) est positif. Tous ces symboles qui sont représentés dans les hexagrammes, par la permutation entre le yin et le yang donnent huit trigrammes divinatoires comme par exemple :



qui sont à la source des huit secteurs qui enferme le monde en un tout. Les huit directions de la rose des vents s'y retrouvent du côté de la tradition occidentale, avec cette remarque

que la désignation comme « rose des vents » fait un signe vers les souffles et que les directions cardinales « objectives » sont toujours plus ou moins empreinte d'une signification qui va au-delà de la direction, le jour et la nuit, le froid et le chaud, ne sont que d'ultimes signes simplifiés d'une interprétation ésotérique oubliée. On comprend alors l'envie de retrouver la source de ces savoirs obscurs parce qu'oubliés dans leur source. Les Lumières avaient coupé ces sources ; tous les anti-modernes veulent les retrouver. Il y a là un marché mondial.

Figure 27 : Le trigramme



Les deux Essences Vitales de l'Univers produisent les Huit trigrammes divinatoires

Les huit trigrammes divinatoires ont huit diagrammes :

Diagramme de la situation sociale : le sud

Diagramme de la richesse et des revenus : le sud-est

Diagramme de l'instruction: l'est

Diagramme des enfants : le nord-est

Diagramme de la relation : le nord

Diagramme de l'amitié : le Nord-Ouest

Diagramme de la joie : l'Ouest

Diagramme de la santé : le Sud-Ouest

Selon ces principes résumés, La maison-jardin idéale a donc son ouverture au sud qui porte la situation sociale : « Prenez la femme douce, construisez la maison au sud ».

Le diagramme de l'amitié est situé dans le nord parce que le nord est la direction de la relation qui doit être située à l'arrière de la maison pour être protégée.

Il faut ensuite penser au Souffle. Une énergie universelle qui se répand dans la maison doit être le Souffle vivant et non le Souffle mort. Pour que le Souffle soit vivant, il ne doit pas venir directement mais doit être enroulé. C'est pourquoi les haies de la maison-jardin de Hué sont toujours curvilignes.

Figure 28 : Les allées curvilignes contrôlant le souffle



Le souffle reçoit toujours l'énergie de ce qu'il traverse, là où il passe. Si la maison est construite en face d'un cimetière, par exemple, lorsqu'une personne décède, le souffle va absorber la tristesse, le chagrin. Il faut absolument éviter d'opposer des obstacles à son trajet. Et quand il est impossible de choisir une bonne orientation, on doit trouver des solutions pour épurer ou modifier le souffle traversant la maison. Les quatre orientations cardinales sont chacune symbolisée par un être :

Sud-Phénix

Nord-Oiseau

Ouest-Tigre Blanc

Est-Dragon bleu

A chaque être donc à chaque caractère du souffle est associée une couleur. Le souffle qui vient du sud est symbolisé par le rouge, l'énergie. Cette direction doit être toujours décorée en gaieté, par exemple un tapis de gazon orné de plantes qui donnent des fleurs rouges, symbole du souffle. Cette direction doit s'ouvrir sur un espace aéré, à plat, sans obstacle ; il est même préférable d'y entretenir le cours d'un ruisseau pour stimuler le flux d'air. C'est pourquoi, devant la Cité Impériale de Hué, s'étendent une pelouse plane et la rivière des Parfums.

Le souffle provenant du nord, de Huyen Vu, l'oiseau noir qui est le symbole du souffle, à capter pour le faire circuler dans l'espace du jardin ; il faut des montagnes pour le canaliser. Ainsi, derrière la maison, on construira une « montagne » un symbole protecteur du souffle. L'Ouest est le tigre blanc, un souffle instable, parfois chaotique et agité, inconstant. Il faut un lac calme pour le réguler. L'Est est le Dragon bleu, que l'on doit nourrir. Par là, il faut toujours une colline en pente douce, une inclinaison qui protège le souffle cette fois, pour le nourrir, mais pas trop haute, ce qui pourrait le bloquer.

Aux quatre directions, s'ajoute une cinquième qui n'en est pas tout à fait une, puisque c'est le centre, la terre. C'est le cinquième élément qui vient compléter les quatre liés aux directions de la manière suivante :

Eau-ouest

Métal-Est

Feu-Sud

Bois-Nord

Terre-centre

Le jardin est entouré des quatre directions qui prolongent l'espace habitable vers son environnement, de sorte que le jardin qui entoure la construction contribue à l'équilibre de l'ensemble, de l'intérieur à l'extérieur. Le jardin idéal comprend donc :

- au sud: une pelouse verte pour encourager le Souffle nourrissant selon le diagramme de la situation sociale car la situation sociale décide de tout, non seulement de la place dans la société, mais aussi des relations ;
- au nord: des montagnes pour maintenir le diagramme de la relation ; si l'on n'a pas créé une monticule artificiel, le terrain le plus haut du jardin sera situé au nord ;
- à l'est: une colline en pente douce, cette direction est appuyée sur le deuxième tertre du jardin après la montagne du nord. La pente a plus de souplesse et si un creux se présente, il est remblayé de sorte que le Dragon bleu souffle sans obstacle ;
- à l'ouest: le lac calme.

Pour y loger les cinq éléments qui seront présents aussi au jardin, on peut établir les correspondances suivantes avec les directions :

Eau-Lac-ouest

Métal-Statues en bronze-est

Feu-rouge des fleurs-sud

Bois-Montagne-nord

Terre- Maison-centre

Mais ces directions rigides doivent être enroulées pour que le souffle ne disparaisse pas. C'est pourquoi l'entrée est travaillée esthétiquement pour canaliser le souffle qui ne doit pas se propager en ligne droite vers la maison mais passer par tous les éléments et toutes les directions. C'est ainsi qu'il y a toujours une rocaille dans la maison-jardin de Hué. La rocaille simulée, comme l'entrée oriente la circulation du souffle conformément à la règle de la géomancie.

III.2.2 La réponse au jardin

Il n'existe que peu d'endroits idéaux tout prêts, pour construire cet ordre. Le jardin est là pour le reconstituer et conduire le souffle vers la maison assurer la jonction avec la nature, les éléments, les principes pour commencer. Il ne peut donc y avoir de maison sans jardin.

La Clôture

La plupart des jardins traditionnels de Hué, en dehors des palais et des résidences nobles enceintes de murailles, présentent les types les plus courants de clôtures qui ne sont pas réellement construites pour empêcher l'intrusion d'étrangers : elles sont surtout symboliques. Elles sont constituées d'hibiscus à fleurs, de bambou multiplex, de théiers en palissades selon la pente et la nature du sol, et bien taillés pour que soient identifiées des marques d'ornementation. Sous un certain angle, les clôtures présentent même des trous ronds que les enfants appellent Lu. Lu, trou discret et secret sert aux enfants pour entrer sans passer par le porche, à la recherche de la goyave, de la grenade, de la plaquemine. Il semble qu'un accord implicite associe les enfants et le propriétaire. Lu n'est pas destiné à divulguer la face cachée de la nature humaine. Il indique surtout que la production fruitière du jardin n'est pas d'une importance économique primordiale, à moins que la production soit tellement abondante qu'elle autorise la « visite ».

Les accès, le porche d'entrée

En feng shui, comme nous l'avons mentionné, l'entrée ne doit jamais conduire directement à la maison, à la porte de la salle centrale, aux autels. Les bouddhistes et leurs ancêtres ont toujours disposé un paravent brisé afin de les protéger. Mais le jardin royal, le jardin des tombeaux, ceux des pagodes et des temples, tous les jardins de la noblesse ménagent, en face de sa maison un port à passerelle couverte.

Le porche d'entrée annonce le statut et la situation de famille du propriétaire des lieux. Par exemple, il suffit de nommer un Hien, un Lac Vien Tinh, un Hoang Mai Tinh Xa pour que n'importe quel habitant de Hué vous dise où est la maison et quelles sont les particularités de leur propriétaire. Chaque maison renvoie à une « grande famille ». Le moindre détail compte dans cette interconnaissance, et parle comme dans un dialogue

entre l'intérieur et l'extérieur. Les propriétaires y prêtent évidemment attention : une bonne intention conduit ainsi à planter des arbres à large canopée à proximité de la porte, pouvant ménager de l'ombre aux passants ; de la même manière le toit couvert du porche abrite de la pluie soudaine. C'est une manière de partager les bienfaits du jardin que signale Nguyen Dinh Chi propriétaire de la maison An Hien.

Le jardin peut prendre des formes diverses, large ou étroite, il est toujours clos. Il est conçu avec un soin particulier pour la récolte des produits comestibles répondant aux besoins de la vie quotidienne, mais aussi conçu pour la distraction et le loisir. En termes écologique et agronomique, le jardin est un système agricole optimal d'exploitation des ressources de l'environnement. Conçus et perçus comme les prolongements des forêts, les jardins couvrent le sol et contribuent à l'équilibre écologique par la régulation du régime hydrologique et la prévention de l'érosion nous dit Ton That Phap (1996). S'y ajoute le témoignage culturel qui justifie qu'on le considère comme un patrimoine régional avec ses plantations propres et son évolution à travers les générations cela malgré les mutations de l'environnement politique et économique. C'est en partie lié à l'existence d'espèces propres à la région qui fait que le maintien du jardin est soumis à des règles plus rigoureuses qu'au nord ou au sud.

Le partage de la lumière, la tolérance à participer à la croissance de toutes en « société végétale » équilibrée, a conduit à une sélection des plantes présentes dans le jardin. La première impression est celle du foisonnement mais l'ordre y règne à l'image des jardins de pagodes, de palais, et de tombeaux. Maison et jardin coordonnés sont à l'image de la conception générale de la culture de Hué et de celle de chacun des propriétaires en particulier.

La coordination de la construction principale, des jardins, des fleurs, des fruits, de l'eau, des roches, de l'herbe, des tonnelle de fleurs ou de liane, ainsi que les constructions annexes comme la porte d'entrée, le bassin, le paravent....sont des dispositifs choisis par les propriétaires. Mais la combinaison de l'espace architectural, des jardins, des vergers et des espaces naturels est toujours dominée par l'idée de l'harmonie pour que l'espace naturel construit par l'homme puisse s'intégrer dans la nature du ciel et de la terre.

Bien que cet ordre n'exprime pas des principes rigides, nous retrouvons dans toutes les maisons jardins les mêmes règles générales. La maison est une construction qui doit répondre aux divers besoins de la vie familiale. Outre la résidence, les temples, parfois les tombeaux s'y retrouvent. La localisation des plantations est fonction de l'ensemble de ces contraintes. Ainsi s'appliquent les normes suivantes avec une opposition structurale forte entre le jardin devant et le jardin derrière qui est la première règle.

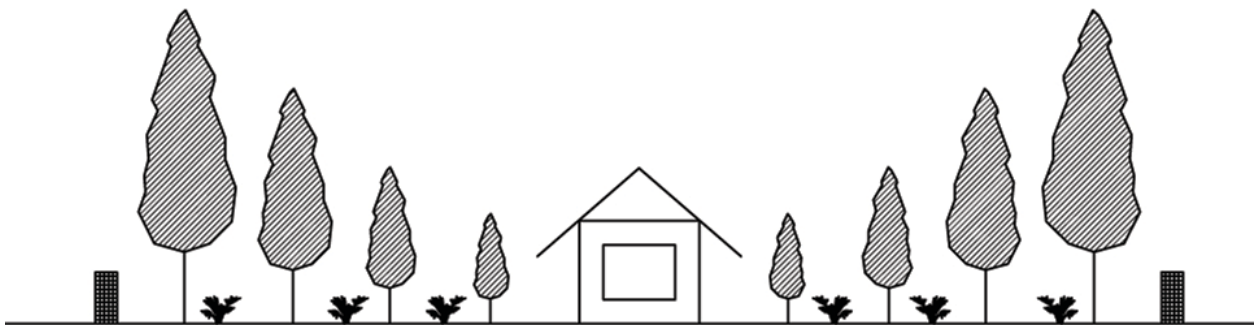
L'espace en deux plans

- *l'espace vertical*

La distribution des plantes ici est basée sur la hauteur de leur développement, donc celle de l'ombrage à localiser. Les arbres d'ombrage de hauteur élevée seront souvent plantés en périmètre, à proximité de la clôture du jardin.

Les arbres proches de la maison fournissent une ombre de moindre portée. Le sol est complanté de fleurs montantes capables d'aller chercher la lumière et l'air sans affecter la croissance des autres plantes de proximité.

Figure 29 : L'ordre vertical des plantations

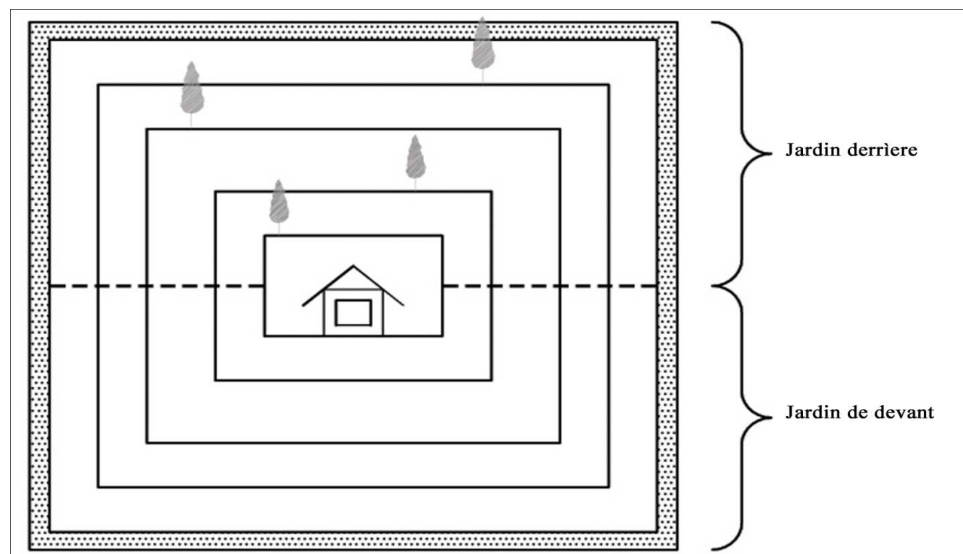


- *l'espace plan*

La parcelle du jardin est divisée en cercles concentriques ou en carrés emboîtés. Chacun relève d'une valeur et d'une spécificité différenciées, de plus en plus élevées à mesure que l'on s'approche de la résidence.

- Cercle 1 : A l'extérieur, c'est la haie qui peut être de bambou, pandanus, de thé, de liège, etc.)
- Cercle 2 : Là sont plantés les fruitiers qui ne réclament pas le plus de soin et qui sont fertilisants. Ce sont aussi des arbres bons comme carburant, pour la construction, l'emballage végétal, les ingrédients de boulangerie ; leurs fruits sauvages peuvent être consommés (artocarpus du Tonkin, garcinia).
- Cercle 3: Les fruitiers de haute valeur économique qui ont besoin de soins, comme plaqueminiers, pamplemoussiers doux, mangoustaniers, orangers, mandariniers, sont là privilégiés
- Cercle 4: Les arbres qui y sont plantés sont évalués pour leur valeur paysagère. Ils sont là pour l'agrément en même temps qu'ils satisfont aux règles de la géomancie.
- Cercle 5: Les plantes et certains arbres d'ombrage qui présentent un intérêt à l'intérieur même de la maison sont très proches, assurant un lien entre l'extérieur et l'intérieur. On peut dire qu'ils sont dans la maison, surtout dans le jardin de devant qui précède la véranda où la végétation pénètre.

Figure 30 : L'ordre horizontal des plantations



La composition floristique

+ Les arbres de cérémonie:

Ce sont les arbres dont les fleurs sont destinées à l'autel bouddhiste et à ceux des ancêtres. Ils sont plantés à proximité de l'appentis du maître de maison pour en faciliter la cueillette et les mettre sur les autels. Ce sont des arbres de taille moyenne comme le magnolia nain, l'ilang-ilang, cham paca, pamplemoussier qui produisent de larges fleurs parfumées. Mais en clôture également, les bananiers, hoang anh, mo keo, fournissent des fleurs qui décorent également les autels. Il faut y ajouter les œillets vietnamiens qui poussent à Hué et donnent des fleurs toute l'année.

+ Les arbres à boissons aromatisées:

Ces plantes sont aussi disposées à côté de l'appentis du maître, certaines dans des pots comme chloranthus (chrysanthème d'Inde), ou dans les parterres comme les ligneux : églantier, alaria, jasmin... Leurs fleurs parfumées servent au thé du matin offert aux ancêtres, au maître et à ses invités.

+ Les plantes d'agrément

Dans les jardins des nobles d'autrefois, les plantes d'agrément sont regroupées en différentes catégories dont les bonzaïs. Certaines combinaisons nécessitent la pierre, l'herbe, la mousse, et l'eau. Le géodorum et l'orchidée sont des fleurs très fréquentes prisées par la haute société. Le géodorum de Hué, appelé orchidée chinoise, est très différent de celui qui pousse à Da Lat avec ses grandes feuilles et ses pétales épanouis. Le géodorum de Hué est petit, gracile ; ses fleurs sont souvent cachées dans la feuille. C'est surtout dans les jardins de pagode qu'il se trouve avant d'être ensuite transposé aux maisons. Dans les jardins de temples se trouvent aussi, fréquents, les Cymbidium, jade blanc de petite taille.

Autres fleurs parfumées, les roses chinoises sont rouges, blanches ou roses... Les dahlias de toutes les couleurs plantés dans la nouvelle année lunaire sont également prisés par les propriétaires, ainsi que certaines espèces de chrysanthèmes comme Œillet d'Inde, le

chrysanthème violet, jaune, et blanc. Certaines variétés sont choisies pour la longueur de leur tige d'où pendent les fleurs telles que la parnassie, le lagerstrémie, la bougainvillée. La parnassie en particulier est la plante à tige la plus choisie. Parmi les arbres d'agrément se trouvent aussi certains fruitiers comme le kumquat, le grenadier, le petit goyavier, le carabolier, le tamarinier.

Les régions montagneuses de la province de Thua Thien Hue ont également donné des variétés de plantes potagères sauvages reprises au jardin pour l'agrément comme le myrte tomenteux, le mélastoma, le cajepulier, le baekée. Au jardin ils deviennent plus petits et plus secs et ainsi plus appréciés. Cependant, les variétés dominantes d'arbres plantés en pots sont les cyprès, les conifères, le figuier de Benjamin, le barringtonia, l'aliboufier, le figuier glomérule, le cannelier...

Enfin, les cactus à fleurs comme le phyllo cactus et le pépéromia sont particulièrement présents dans les jardins de Hué en raison de la floraison nocturne. Le phyllo cactus inspire les personnes cultivées, le propriétaire et ses amis, peuvent, la nuit tombée, méditer en considérant les fleurs et en buvant du thé.

+ Les fruitiers :

Les arbres fruitiers du jardin de Hué, sont souvent cultivés en monoculture intensive. Ainsi, dans le cercle 1 qui représente le « visage » du jardin, le propriétaire plante-t-il souvent des fruitiers à l'ombre rayonnante, donc les plus élevés. Ce sont les orangers Xa Doai qui donnent les oranges nobles, le kali, le sapotier, le litchi, le pêcher. Les jardins dont le sol est argilo-sableux, est planté le pamplemoussier doux, le bougea, le cédratier, le mangoustanie. Les aréquiers, quant à eux, sont partout, mais surtout devant la maison (et les bananiers derrière).

Le cercle 2, est défini comme l'espace d'arrière-plan, surtout du côté et derrière l'aile ouest qui est aussi celle de la cuisine. Ce sont d'autres plantes qui règnent là.

+ Les épices

Elles sont produites habituellement dans le petit lopin de terre situé à côté de la cuisine et proposent de nombreuses variétés: la citronnelle, le piment, le gingembre, le

galanga, le curcuma, le basilic, les feuilles laksa, le basilic, le basilic, de cultiver l'estime de légumes, l'oignon, l'ail.

+ Les plantes médicinales:

Dans le même carré se trouvent les plantes médicinales pas toujours distinguées des épices en vérité. Dans la cuisine locale, les épices ont un rôle qui n'est pas seulement gustatif mais entrent dans l'équilibre du ying et du yang. Le Dr Doan Van Quynh et les auteurs de l'étude: "Les plantes médicinales dans l'expérience de Thua Thien Hué" (1998) ont répertorié des centaines de médicaments dans les jardin de Hue, et pas seulement parmi les plantes médicinales à proprement parler, mais aussi les haricots, les légumes, les épices et certaines plantes sauvages. En plus des cultures comme le haricot, le moxa, le he, la ciboulette.... d'autres types de médicaments sont conservés dans la cuisine comme le mangoustan pelé, les épiluchures d'orange, les zestes de mandarine...

+ Les cultures vivrières :

Le jardin potager de l'arrière est une ressource importante pour la cuisine quotidienne. Les courges, les melons, les haricots, la patate douce, le manioc, le maranta s'ajoutent à la variété des fruits donnés par les arbres d'ombrage qui demandent peu de soins comme la goyave, la pêche, les longanes, les fruits du jacquier, qui s'ajoutent aux fraises au ramboutan et aux cultivars de bananes différents du bananier décoratif (mât moc, choui tiêu, choui cau, choui ba lùn, choui su, choui đấ...). Ces plantes de moins grands soins sont surtout cultivées dans la zone 2 et dans la zone 3 où elles rejoignent les plantes vivaces d'ombrages, surtout à l'ouest et au sud plus ensoleillés.

Le Bassin d'eau et la Rocaille.

Le paysage du jardin de Hué comprend toujours l'étang comme le Nord a ses canaux et le Sud ses bassins d'élévation de l'eau. Bien sûr, l'étang de la maison-jardin de Hué n'a pas de fonction utilitaire liée à l'irrigation ou à la réserve. Il est apparemment seulement esthétique mais contribue à réguler la température et le niveau l'hygrométrie de l'habitat. Et dans l'harmonie d'ensemble, l'eau semble même présente dans le réservoir vide !

Surplombant le bassin, une rocaille toujours reproduit la grande scène de la nature, propice aux rêves de la montagne. La montagne et l'eau résument l'univers. Dans la géomancie du Feng Shui Feng shui, la rocaille a aussi une fonction allopathique : elle équilibre les inconvénients de la maison encore terre à terre. Elle est le siège des ermites qui s'échappent du monde pour l'améliorer. Elle est le siège de la pureté.

« Il était une fois, un invité conduit jusqu'à la rocaille pour la contempler. Là il put à prédire une durée de vie de l'esprit, de l'ambition, du rêve : parfois le temps est affiché sur la rocaille, au nord de la maison.

Le paravent ou « écran »

Associé au bassin par où passe le souffle pur, le paravent crée un rideau qui détourne les souffles mauvais, créant un espace rituel de communication entre l'hôte et ses invités. Pragmatiquement, il s'agit de créer un espace intime de réunion et de discussion. Les paravents sont de différents types comme en diamant, en polygone, en nid d'abeille ou en maille. Rendant la maison invisible le paravent est aussi un ralentisseur. Quand le chien aboie, un visiteur s'annonce mais ne peut encore apercevoir rien qui vive dans la maison ou sous la véranda. C'est juste le temps d'enfiler des vêtements dignes du visiteur pour une rencontre dans la dignité. La tenue de maison, « décontractée », ne saurait être envisagée dans de telles circonstances.

Les temples et les tombeaux

Dans les maisons-jardin de Hue, les temples sont parfois présents. Ils sont placés entre les vivants et les esprits des morts. Ce sont les lieux de la cohabitation. Dans la culture orientale et celle de Hue en particulier, l'empire des ombres ne fait pas peur. L'optimisme règne et la règle de la mort est acceptée sereinement. Nombreux sont ceux qui achètent leur cercueil au sixième anniversaire.

La maison de Hué, avec ses temples inclus dans le jardin est un monde entre la vie et la mort de la même manière qu'elle est placée entre la nature et la culture humaine indissociables. La mort est en rapport avec la paix de la maison et à côté des temples aux âmes des décédés célibataires sans enfants, les tombes des ancêtres rappellent la présence

continue de la lignée. Elles sont entretenues comme le jardin, le riz et les fleurs. Le cimetière est un parc de détente dans la présence rassurante des ancêtres.

III. 3 La symbolique décorative

Les Viet attachent de l'importance à leur habitation. Ils aiment la décorer et l'ornementer dans la mesure de leurs moyens. Leur maison, même basse et obscure, est toujours décorée avec soin. Cette décoration de la maison surtout dans le cas de la maison-jardin de Hué est influencée par l'art traditionnel sino-annamite pratiqué depuis de longs siècles et renforcé encore pendant la période de la dynastie de Nguyen. La plupart des motifs décoratifs de la maison des Viet en général et la maison-jardin de Hué en particulier, sont empruntés à l'art chinois. La tératologie et ses bestiaires sont communs.

Ce sont les pièces maîtresses de la maison qui sont plus particulièrement soignées. Les arêtes et les faîtes de la tortue, les piliers de l'entrée, le paravent sont couverts d'ornement aux couleurs vives, souvent même criardes.

Comme A. De Pourville dans son œuvre « l'Art Indochinois » l'a écrit : « *Les extrémités des solives, des arbalétriers, des entrants, de toutes les pièces, sont sculptées en têtes de dragon et toute la charpente est couverte de scènes légendaires, d'inscriptions symboliques ou de van, swastica des Indous, analogue à notre grecque, de telle façon qu'il ne reste aucune surface unie, et que les pièces les plus nécessaires à l'équilibre semblent n'avoir été posées là que comme motifs d'ornementation* » (page.80)

Ou L.Cadière dans « L'art à Hué, B.A.V.H., 1919, page 2 » a noté : « *tous les êtres que l'artiste annamite tire du bois ou du cuivre, ceux qu'il jette sur une toiture ou sur un pan de mur, sont traités dans un but décoratif. Les animaux, le dragon onduleux, aussi bien que la licorne trapue, ou la tortue massive, sont raccourcis, allongés, tordus pour qu'ils rendent l'effet voulu, pour qu'ils achèvent la courbe d'une arête, s'encastrent dans un coin, enveloppent l'extrémité d'une poutre, ne sortent pas d'un étroit panneau* »

Et P. Pasquier dans « L'Annam d'autrefois, page 86 » a aussi marqué : « *Les bâtiments de la Citadelle de Hué et des provinces, les pagodes des villages, les maisons du culte rendu au clan familial et bien des maisons privées reproduisent, d'après les règles et traditions d'ornementation et de sculpture monumentale, les motifs rituels et archaïques de l'art*

annamite : figures de monstres accolés aux angles des pagodes, polychromie des vieux caractères se détachent en fines ciselures sur le ciel ; dragon aux dards menaçants, nuages légers qui courent le long des frises, et qu'interrompent le vol de la chauve-souris, le dessin ornemental des livres sacrés et des pinceaux »

Pendant le règne des Nguyen, les réglementations ont toujours été très strictes même pour ce qui concerne l'art décoratif¹. Il fallait, c'est vrai, distinguer nettement les constructions selon leur statut. Les motifs décoratifs des maisons communes du village (pavillon), ou des temples dans le Nord du Vietnam de la période de pré- Nguyen, présente l'image des hommes comme au théâtre avec les scènes stéréotypées de la jalousie, ou bien au jeu d'échecs traditionnel ; ce peut être aussi le combat de buffles : tous les plaisirs et divertissements des hommes.

Les Nguyen régnant, ces motifs ont été interdits, remplacés par les images des Saints, des Génies, des huit immortels, ou par les caractères phuoc (du bonheur), loc (des richesses), tho (de la longévité), une réglementation d'inspiration confucianiste (en chute libre à l'époque). Du coup, la décoration s'appauvrit au centre par rapport à celle du Nord. Les thèmes décoratifs sont regroupés en modèles : un poème – un tableau ; le pin – l'axis ; le pin- la grue ; Le lotus- le canard. Les codes encadrent l'imagination, mais la répétition des mêmes motifs mène à la perfection.

III.3.1 Les ornements et leurs sources d'inspiration

La tradition des Viet admet toutefois l'ornementation superficielle, c'est-à-dire recommande, lorsque la maison est construite suivant les rites, les coutumes et la convenance personnelle, de couvrir d'agréments les parties trop uniformes et trop nues. Les motifs sont symboliques, ils ont tous une signification cachée, une vertu secrète.

Trois points dans des maisons ordinaires sont décorées : les extrémités de l'arête faîtière, les extrémités de l'arête du triangle de pignon perpendiculaire à l'arête faîtière, les extrémités des arêtes des appentis, ou arêtes latérales, qui s'écartent de l'arête faîtière, sont ornées de sculptures symboliques en pierre ou en stuc, qui complètent l'ensemble.

¹ Les musiciens de la Cour qui ne jouaient pas selon le goût de l'empereur étaient décapités.

Parfois les extrémités seules des arêtes d'appentis sont décorées d'un bec d'ancre. Ou bien à ce bec d'ancre, correspond, à l'arête faîtière, un mo cu, bec d'ancre, agrémenté d'une volute à sa base, c'est l'ornementation simple.

Dans la grande décoration, les animaux au pouvoir mystérieux apparaissent, c'est le cas pour les palais et les pagodes ; le dragon occupe toujours l'arête faîtière, à moins que la pagode ne soit consacrée à un génie féminin, le phénix le remplace dans ce cas. Lorsque les quatre animaux sont représentés, la licorne vient toujours après le phénix et le dragon, c'est-à-dire plus bas, et la tortue plus bas encore. Ces animaux sont accompagnés soit d'une sorte de spathe, soit de la grecque, soit au moins du mo cu et du bec d'ancre, parfois de tous les ornements à la fois, mais toujours avec une progression descendante.

Dans la décoration moyenne, il y a, à l'arête faîtière, le dragon ou le phénix ; aux arêtes de pignon, le feuillage se transformant en dragon aquatique ou non ; aux arêtes latérales, la grecque simple ou en transformation ; ces deux derniers motifs sont accompagnés de la spathe, ou du mo cu, ou du bec d'ancre, comme motif terminal ; mais ces règles sont appliquées avec une grande latitude.

Tous les motifs décoratifs que nous trouvons dans la construction des Viet peuvent se diviser en deux catégories : les symboles d'inspiration religieuse ; les motifs purement ornementaux.

Les symboles d'inspiration religieuse sont bouddhistes ou taoïstes.

Les symboles bouddhistes sont : la roue enveloppée de flammes, la fleur de lotus, le vase, le nœud indébrouillable de la poitrine de Vichnou. Les symboles taoïstes sont : les huit attributs des Immortels : l'éventail, l'épée, la gourde, les castagnettes, le panier à fleurs, le tube de bambou et les verges, la flûte, la fleur de lotus.

Dans les maisons particulières on voit le dragon sur les arêtes des toitures, aux pignons, sur les poutres de la charpente ; il décore les façades des portails où on le voit de face, mais on n'aperçoit que sa tête et ses deux pattes de devant arquées ; on a alors le mat rong, « la face du dragon », le mat na, « la face du na », le masque, principalement sur les pignons angulaires des pagodes annamites ou des palais, concurremment avec la chauve-souris. Lorsqu'il est ainsi vu de face il porte au milieu du front le caractère vuong (prince,

seigneur), et il tient dans sa bouche le caractère de la longévité stylisé. Cette figure, appelée par les Viet *con rong an chu tho* (le dragon mange le caractère de la longévité), est un signe de bon augure, et en même temps un souhait de longue vie.

Sur les arêtes faîtières, le dragon est représenté deux fois symétriquement aux extrémités de l'arête. Au milieu du faîte, on met l'image du globe enflammé vers lequel les deux dragons tournent la tête. L'ensemble, le globe et les deux dragons est désigné par l'expression *Luong long trieu nguyet* (les deux dragons rendent hommage à la lune).

Certains voient là dedans une représentation magique et un vœu pour obtenir la pluie, le globe enflammé représentant la foudre et le tonnerre qui accompagne l'orage, et les deux dragons, rois des eaux, représentant la pluie.

Parfois le globe est remplacé par une grosse perle, est appelé : *luong long tranh chau* (les deux dragons se disputent la perle précieuse).

Le dragon est pour les Viet l'emblème de la droiture, de l'honneur, de la vertu, et le symbole du mari, du fiancé, plus spécialement de l'homme. Ils ne l'adorent pas à proprement parler, mais ils voient partout son influence surnaturelle en tant que roi des eaux et maître de la configuration terrestre de qui dépend le bonheur des vivants et des morts.

L. Cardière avec l'Art à Hué dans B.A.V.H., 1919, pages 77-81 a bien noté : « *il s'allie à divers autres motifs, et l'on a alors, se métamorphosant en dragon, le rameau feuillu, ou la grecque, le nuage, la branche de prunier, le bambou, la feuille de châtaignier, etc. ; il se confond avec le giao, le serpent-dragon, ou le cu, le dragon sans corne.* »

La licorne, *con ky lan*, est le deuxième animal sacré et fabuleux, qui a le corps d'un daim, la queue d'un bœuf, une corne, et des écailles de poisson ; elle est désignée aussi parfois par l'expression *long-ma, con long-ma* (le cheval-dragon) ; il est l'annonce de temps heureux.

Son image est employée comme motif de décoration sur les paravents de pagodes communales, avec son type classique. C'est pour les Viet, tantôt un *long-ma* (cheval-dragon), parce que la bête représentée sur les paravents a quelques uns des caractères du dragon unis à ceux du cheval, et tantôt la vraie *ky-lan*, (licorne ».

Employé comme ornement d'accent, elle est subordonnée au dragon et au phénix, et elle se loge au bout des arêtes latérales.

Sur les paravents, la licorne a parfois sur son dos la roue octogonale ornée de huit diagrammes, bat quai, que phuc-hi vit jadis sur le dos d'une licorne ou plutôt d'un cheval-dragon qui sortait du Fleuve Jaune.

Ces figures mystérieuses semblent être la base de toute la science de la divination, de la science de la transformation des êtres, contenue dans le Kinh Dich, le « Livre des Mutations »

La licorne décore les piliers, les angles des toitures, ou mêlée à d'autres ornements, les panneaux d'un mur, et elle porte sur son dos les livres, symboles de la science, ou d'autres objets. (L. Cardière avec l'Art à Hué dans B.A.V.H., 1919, pages 85-88).

Le phénix, con phung, oiseau fabuleux et de bon augure, au bec de poule, au cou de serpent, au front d'hirondelle, au dos de tortue, et à la queue de poisson, est le symbole de l'immortalité, il est employé en architecture surtout comme ornement d'accent pour décorer ce qui est consacré ou réservé à une femme, à un être féminin.

C'est ainsi que l'ornement de l'arête faîtière dans une pagode consacrée à un génie femelle, est constitué non par le dragon, mais par le phénix.

Son image peut être employée aussi dans la décoration des autres pagodes et palais, mais il cède alors la première place au dragon et descend à l'extrémité des arêtes de pignon.

Le phénix décore le milieu des paravents des pagodes consacrées à des génies féminins, par exemple les écrans des pagodes et pagodons des dames des Cinq Eléments, Ngu Hanh, où il a alors la forme d'un grand oiseau aux ailles déployées, aux rémiges de la queue ondulées ; il peut se transformer en diverses plantes : pivoine, chrysanthème, amaryllis, etc. ; mais on le loge rarement dans les encoignures à la place de la chauve-souris. Il ne faut pas le confondre avec la grue, hac, que l'on utilise aussi dans la décoration des Viet.

Le phénix a deux noms, selon qu'il s'agit du mâle ou de la femelle. Le mâle est appelé Phung, et la femelle est appelé Hoang, et la réunion de ces deux mots, phung-hoang, désigne d'une façon générale l'animal. On l'appelle aussi Phung-loan, ces expressions désignent, l'accord du mari et de la femme, l'amour conjugal ; et l'image de deux phénix est un souhait, et en même temps un gage d'union dans le ménage (L. Cardière avec l'Art à Hué dans B.A.V.H., 1919, pages 91-94).

La tortue, en sino-vietnamien qui, en vietnamien con rua, est le quatrième des animaux au pouvoir mystérieux. Elle est le symbole de la longévité, car elle vit mille ans et plus.

On voit l'image de la tortue sur les arêtes latérales des tortues, comme ornement d'accent, en même temps que les trois autres animaux spirituels, du groupe desquels elle fait partie ; elle est associée au nénuphar.

La tortue porte alors sur son dos les fameux co do, (les signes antiques), représentés par un paquet de livres entourés de banderoles, allusion à la tortue surnaturelle vue par Hoang De et par Ngo De sa bouche s'échappe une volute d'eau, (thuy ba).

Le vrai rôle de la tortue est celui de support de stèle, elle est là dans son élément, elle communique, croit-on, à la stèle que l'on veut éternelle, la solidité, la pérennité dont l'animal est le symbole (L. Cardière avec l'Art à Hué dans B.A.V.H., 1919, pages 97-98).

« Les mandarins ont recours pour l'ornementation de leurs maisons à quatre animaux symboliques d'un rang inférieur. Ce sont : le con li, qui correspond à la licorne, le ho phu, (tigre gonflé), représentant la tête d'un monstre à la face congestionnée et aux bras tendus et menaçant, et dont l'image est sculptée au-dessus de la porte des citadelles, le long ma ou dragon à corps de cheval, que l'on trouve peint ou sculpté en relief sur les panneaux formant la façade des maisons seigneuriales ou des résidences des mandarins , enfin le su tu ou lion représenté par deux statues de pierre placées de chaque côté de la porte comme deux sentinelles menaçantes » (Diguet : Les Annamites, page 239)

Le tigre, la chauve-souris, le lion, la grue, le poisson entrent aussi mais à un moindre degré, dans la décoration de la maison.

Ils indiquent tous un souhait de caractère plus ou moins religieux, mais le tigre revêt ce caractère religieux d'une façon plus marquée, il décore les paravents des pagodes bouddhiques et aussi ceux des pagodons des mandarins militaires.

Son image est parfois l'objet d'un culte proprement dit par l'offrande des bâtonnets d'encens, et on l'emploie comme talisman magique, pour neutraliser ou écarter les influences néfastes de génies malfaisants.

Le lion, con su tu, avec crinière frisée, pelage ondulé, queue fournie en panache, griffes puissantes, air débonnaire, est toujours représenté jouant avec une boule, trai cau, attachée à un long ruban.

Il est employé parfois comme ornement d'angle, et l'animal est seul, avec sa sphère, su hi cau, (le lion s'amuse avec la sphère).

Parfois aussi il décore un paravent; mais c'est alors un groupe de cinq lions, ngu su hi cau (les cinq lions s'amuse avec la sphère).

La chauve-souris, en vietnamien con doi, au point de vue décoratif, joue un grand rôle dans l'art monumental des Viet. Son nom sino-vietnamien phuc se prononce de la même façon que le mot phuc qui signifie « félicité et bonheur » ; la représentation de la chauve-souris est un souhait de bonheur, et le bonheur parfait est constitué par les « cinq chauves-souris », ngu phuc, c'est-à-dire les cinq bonheurs : une longue vie, tho ; la richesse, phu ; la paix et la santé, khang ninh ; l'amour de vertu, hao duc ; une mort naturelle à un âge avancé, khao chung mang ; de là découlent un grand nombre de combinaisons de motifs ornementaux.

Elle est peinte sur le pignon des maisons à l'intérieur. Elle occupe aussi le centre d'un panneau, mais le plus souvent elle se tapit dans les encoignures, que ses ailes garnissent avec élégance, et elle est souvent munie de deux longs glands.

Le poisson, en sino-vietnamien ngu, en vietnamien con ca, est le symbole de la richesse. Il est employé sur les pagodes et quelques palais comme gargouille et comme ornement d'accent aux extrémités de l'arête faîtière, tantôt il est représenté à l'état naturel, et tantôt stylisé. Associé au dragon, il symbolise une destinée qui, partie de bas, s'élève aux plus hautes dignités.

La grue, con hac, ne doit pas être confondue avec le phénix, sa forme et son symbolisme sont différents, elle est la monture des immortels.

Elle est ordinairement représentée les ailes repliées et debout, souvent sur une tortue, avec une fleur dans son bec.

La grue blanche est un symbole de longévité, car on croit qu'elle vit très longtemps, c'est pourquoi elle est associée à la tortue.

Tous ces animaux, pour la plupart monstrueux sont raccordés aux principes énoncés dans la géomancie. Ainsi l'abstraction de l'idée, du souffle plutôt prend figure deux fois. Elle est dans la disposition des choses à l'intérieur de la parcelle et les plans choisis ; elle est soulignée par la décoration qui exprime les mêmes.

III.3.2 Les caractères chinois, motifs de décoration

L'influence dominante de la civilisation chinoise est prouvée par l'abondance de la décoration par les idéogrammes stylisés alors que les souvenirs indiens n'y sont pas. Si Hué est à la jonction des deux « cultures », l'une l'emporte nettement sur l'autre. Le Nguyen comme leur prédécesseurs sont d'abord des « nordistes ».

Les « artistes indigènes » en font un grand usage sur les panneaux appliqués dans les temples et les maisons particulières parce qu'ils sont très décoratifs.

D'après De Pourville dans son œuvre « L'art indo-chinois » : « *Bien des maisons portent en effet sur la ferme médiane, sur les solives, et sur les linteaux des portes, différentes formules en caractères, surtout celle du ciel : nguyen, hanh, loi, trinh, qui est la signification du premier des soixante quatre trigrammes hiératiques de Phuc Hi : « cause initiale, liberté, biens, perfection » et encore « Ces sentences sont accompagnées, sur les colonnes voisines, de préceptes confucéens, taoïstes ou même bouddhiques, qui se rapportent généralement à la pitié que l'on doit pratiquer vis-à-vis des voyageurs. » (p.78-79).*

Ce que l'on cherche cependant avant tout en utilisant les caractères comme ornement décoratif, ce n'est pas tant l'effet d'art que le symbole, l'idée, le souhait magique qu'ils représentent, le bonheur qu'ils confèrent réellement ; c'est pourquoi les caractères les plus souvent employés sont ceux de la félicité, du bonheur, phuoc, des richesses, loc, de

la longévité, tho, de la joie, hi, etc.... ; ils se présentent sous des formes parfois stylisées à outrance, et sont réduits alors à leurs traits essentiels.

Le caractère Phuoc , par exemple, désigne le bonheur, il est symbolisé par la chauve-souris (qui s'écrit de la même manière) que le bonheur. A l'intérieur des maisons, il est sculpté sur les soliveaux de la travée du milieu, et il est peint sur le mur derrière l'autel des ancêtres. On croit que sa présence procure la noblesse et la prospérité ; une maison qui est riche ou occupe le mandarinat pendant deux ou trois générations a le bonheur, co phuoc, cop han huong.

Le caractère Phuc an vietnamien n'est pas un objet de culte proprement dit, mais il est toujours considéré comme doué d'une influence mystérieuse qui le rend apte à communiquer ce qui signifie. Celui qui le voit gravé sur les panneaux de sa maison éprouve de la joie, ressent de la confiance, tout comme il éprouverait de la crainte s'il rencontrait sur sa route un signe de mauvais augure, et cette crainte, cette confiance sont de nature plus ou moins religieuse.

Le caractère Loc, des biens, des traitements élevés, de la richesse, est symbolisé par deux axes peints sur le mur de la travée du milieu, de chaque côté de l'autel des ancêtres.

Il signifie le désir de la richesse, et les habitants de la maison croient qu'ainsi ils deviendront riches.

Le tableau représentant le pin avec l'axis, tung-loc, que l'on voit si souvent comme motif décoratif, a une signification symbolique : le pin symbolise la longévité, une verte vieillesse ; parfois on remplace l'idée en mettant, à côté du pin, une grue, con hac, ou une aigrette, con co, autre symbole de la longévité.

L'axis rappelle le caractère loc, qui signifie « traitement reçu du gouvernement pour les fonctions que l'on exerce, aisance, richesse, bonheur ». C'est donc un souhait de longue vie et de richesse, un porte-bonheur.

Le motif tung hac « pin et grue » doit être interprété de la même façon.

Le caractère tho, de la « longévité », est symbolisé par la tortue, on le place sur les paravents des maisons particulières et derrière l'autel des ancêtres ; il revêt diverses

formes au gré du propriétaire, car on le stylise de toutes façons, tout ornement à forme de caractère stylisé est pour les Viet illettrés le caractère tho.

Lorsque le caractère Tho, décore les paravents, la tortue lui sert de socle. On en ajoute les murs d'enceinte, les fenêtres rondes ou carrées des maisons de culte de clan familial ou des maisons privées, et les habitants de ces maisons croient que grâce à lui ils vivront longtemps.

On emploie aussi le caractère Hi, « la joie », parfois seul, mais ordinairement accouplé, song hi, « les deux joies », et c'est alors un ornement symbolique qui signifie la joie partagée, le bonheur conjugal, c'est un souhait pour les jeunes mariés.

Ces caractères sont avant tout des souhaits de bon augure, des porte-bonheur, des talismans, ils produisent ce qu'ils signifient. Par cela même qu'on croit à leur efficacité, on les prodigue partout, et leur fréquent emploi a amené les artistes à en faire des motifs ornementaux.

III.3.3 Le règne végétal dans la décoration de la maison vietnamienne

Avec la place qu'occupe le jardin autour de la Maison comme prolongement de la nature dans la propriété, on imagine que le décor végétal poursuit le même motif jusqu'à l'intérieur de l'édifice lui-même. Il y est représenté par des feuilles, des fleurs, des rameaux, des plantes et des fruits.

La plupart des ornements d'accents, c'est-à-dire des motifs qui servent à accentuer la courbure d'une ligne, surtout dans l'architecture, sont empruntés au règne végétal. Ainsi la spathe est-elle souvent employée comme accent de toit.

Les feuillages ont quelquefois l'aspect naturel de la plante, mais le plus souvent ils sont stylisés.

On emploie ces motifs, feuilles et fleur de nénuphar entre les pièces de la charpente d'une maison. La fleur de nénuphar entre surtout dans la décoration des objets se rapportant au bouddhisme. Sa fleur se stylise d'une façon particulière, rappelant le siège ou le trône de Bouddha, elle sert le plus souvent à l'agrément des chapiteaux.

Ces plantes se transforment et leur transformation est généralement réglée par la tradition : la branche de prunier ou de pêcher se change en phénix, le bambou et le pin en dragon, le nénuphar en tortue, le chrysanthème en licorne, l'amaryllis en dragon, la pivoine en licorne et parfois en tortue, mais la fantaisie de l'artiste se donne libre cours, et toutes les plantes peuvent être associées à chacun des animaux au pouvoir mystérieux.

Les rameaux jouent un grand rôle dans l'art monumental vietnamien, tantôt c'est une feuille indéterminée, day la, qui se plie en hauts reliefs sur pierre, sur bois ou sur ivoire. Il figure notamment sur les stèles, les panneaux ornementaux des pagodes ou des constructions destinées à un service public.

Avec ce regard, l'art décoratif de Hué obéit à des règles imposées de l'ordre des symboles, qui doit transmettre un sens à la vie quotidienne que personne ne s'explique directement. La nature stylisée jusqu'à l'écriture exprime la culture au plus près, la philosophie exprimée.

Les agriculteurs vivent à côté des plantes. Ils ne les regardent pas qu'à travers le besoin matériel. Ils dialoguent avec elles, les comprennent, partagent, découvrent. Au point que les plantes peuvent se trouver personnifiées puis sublimées jusqu'au symbole. Ainsi, la végétation entre dans la vie de l'esprit et pas seulement dans celle de l'économie matérielle. Elle est déifiée en quelque sorte. Les plantes sont comme les images et les sons du monde dont les membres s'unissent par caractère.

Dans l'art plastique et décoratif de Hué, le mode végétal vient d'abord de l'homme par l'homme et pour l'homme. C'est pour cette raison que le sujet végétal est présenté de manière raffinée, seulement par partie : feuille, fleur, racine, tronc, fruit ou souche. Et encore leur place dans le plan total a-t-elle un sens fort : au dessus, au dessous, à droite, à gauche au centre ou à la jonction des animaux avec les plantes, entre les plantes avec les plantes entre les plantes avec les objets.

Ce décor végétal de la maison est bien sûr à replacer dans la continuité du jardin. L'ensemble orienté selon un azimut choisi par décision du maître.

Le mot « géomancie » est formé des mots « vent et eau ». Les anciens voyaient dans ces deux éléments les influences pesant sur la vie des humains et sur la nature en général. De

nombreux cercles discutent de l'origine de la géomancie, les uns pensent que la géomancie vient de la Chine, les autres disent que la géomancie est une civilisation des anciens Viet venant de la frontière du sud de la rivière Duong Tu (Ho Nam- Chine actuelle). Les Chinois ont pour eux la langue et la littérature qui expriment la géomancie.

Au Vietnam, la géomancie est née à la période du roi Hung, les palais, les temples sont construits suivant ses règles. Sous tous les règnes, un érudit entretient la science.

PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS PATRIMONIAL

CONCLUSION : DU DISCOURS PATRIMONIAL A LA PATRIMONIALISATION

Huế a été la dernière capitale du système féodal au Vietnam, mais aussi celle autour de laquelle tout le Vietnam s'est trouvé unifié progressivement. Jusqu'au milieu du 20^e siècle s'y sont trouvés réunies l'aristocratie et les élites. De nombreuses « grandes familles » y ont construit des palais, des résidences princières autour de la ville, comme à Kim Long, ou à Vi Da. Selon des recensements récents il y eut jusqu'à 48 palais à Huế (Pham Trung Cuong, 1997) ; 48 confirme Do Bang (2000). En Août 2012, j'en ai dénombré 30. Toutes ces résidences ont surtout été construites entre 1848 et 1883, après la stabilisation de la monarchie Nguyen et préservées durant le protectorat.

Ces palais qui ont fourni le modèle de la maison-jardin chantée par l'élite artistique, et qui ont été imités nombre de fois par les « bonnes familles » qui pouvaient en avoir les moyens, ont été au cœur de l'opération de patrimonialisation UNESCO avec la citadelle et la rivière. On peut dire que c'est la ville de l'ancien régime qui a été classée, mais cela à la demande évidemment de l'Etat vietnamien contemporain. Il peut paraître de nombreuses contradictions dans le discours patrimonial restitué en première partie. La mise en scène en appelle à la tradition la plus codifiée, et par là à des racines entièrement chinoises de la culture vietnamienne, bien que l'autonomie d'invention soit proclamée. Le mixte huéen y aide idéologiquement à plusieurs titres.

Le Vietnam tente de toutes ses forces d'échapper à l'orbite de la Chine. Pour cela il faut mobiliser une identité nationale quitte à récupérer l'ancien régime ou du moins ses productions matérielles symboliques (ce qui ne va pas sans réactiver des cultes honnis officiellement). Plus contradictoire encore, il faut aussi en appeler aux racines chinoises pour expliquer l'originalité d'un syncrétisme qui n'en est pas vraiment un puisque le fond indien a été submergé par la conquête du 16^e siècle et que le Sud a encore été durant les guerres de décolonisation le bastion de l'opposition contre le Nord devenu le communisme. Rien de tout cela dans le discours patrimonial : l'équilibre de la nature et la reproduction de cet équilibre dans les œuvres humaines modestes donne le sens, et lui seul, mages et devins

étant toujours consultés pour la vie courante comme pour la construction des maisons d'aujourd'hui. Ce n'est évidemment pas vrai pour les immeubles qui surgissent de la spéculation. Mais il semble que cela n'existe pas à Hué. Il n'y a pas de ville actuelle à Hué ou alors est-il impossible de la voir décrite. Tout est replacé dans le décor de la ville-jardin, de la cité interdite pourtant démantelée et du palais impérial.

Pourtant, une mutation sociale fondamentale est intervenue. La famille élargie a disparu pour laisser place aux familles nucléaires. Or le modèle de la maison-jardin, même non compris les résidences aristocratiques, s'appuie sur la cohabitation des générations et des collatéraux placés sous la double autorité du chef de famille qui fait le lien avec les ancêtres et de la maîtresse qui gouverne la maisonnée. La dispersion des « grandes familles » due aux événements politiques, l'évolution sociale générale a vu diminuer le nombre des occupants des maisons-jardins mais aussi la possibilité de les entretenir. L'écart est donc grand entre cette réalité et le tableau culturaliste totalement décalé qui justifie l'habitat par des rappels aux traditions que seuls les érudits manipulent encore, traditions actualisées par la promotion touristique et l'opération de patrimonialisation. Le festival de Hué dans son édition 2010 avait pour thème : « Patrimoine culturel, intégration et développement ». Presque tout est dit dans l'apposition de ces termes et dans la persistance. Avril 2012 : « Le patrimoine culturel avec l'intégration et le développement - rendez-vous historique des villes ». Au programme : nuit du Palais impérial, fête Te Giao (cérémonie de sacrifice au ciel et à la terre), Nuit de l'Orient, la fête du tambour et des instruments, fête bouddhique, les journées des films historiques du Vietnam, fête de la plage de Lang Co, marchés villageois, gastronomie huéenne.

Le déclin de la famille élargie et sans doute plus encore la disparition du système social d'ancien régime, a transformé le jardin idéal présenté selon la tradition de Hué tellement vantée. Même si le « paysage » subsiste et que le jardin est toujours complanté au point d'y voir encore comme une forêt de montagne en miniature, la culture y a pris une dimension économique certaine. De nombreuses familles gagnent leur vie des produits des jardins. Mais cela n'est vrai que pour les périphéries. La ville de Hué elle-même reste l'héritage de la cité impériale. Ville relique mais aussi dégradée. Le discours patrimonial peut y être prononcé comme un simple recyclage de textes culturels évitant soigneusement

les contextes social et politique. Même les mots peuvent voir leur sens glisser comme « mê », des nobles raffinés au jardin qui assure à la fois l'alimentation mais porte la grandeur de l'esprit jusqu'à la nature environnante. «Le talent dans la vie artistique de Hué est la combinaison entre le jardin idéal avec celui de la réalité devenant un unique jardin harmonisé » (Le Van Hao, p. 47).

Ce discours patrimonial que nous avons restitué dans ses fondements culturalistes, a ses propres sources, autrement dit réveille des traditions contenues dans des textes et des témoignages qui ne sont normalement pas reconnus pour leur valeur, sinon comme mystification idéologique. Or, le matériel et l'immatériel sont visés ensemble à Hué, mais pas dans leur lien. L'immatériel, c'est la culture de Hué. Cette culture rapportée est suffisamment coupée de la réalité pour que l'on se satisfasse de la reproduction de très vieilles choses dans un esprit d'érudition et d'ésotérisme qui se rejoignent. Un peu comme le jardin lui-même, ou le bonsaï qui « sont » respectivement la forêt et l'arbre, la maison-jardin patrimonialisée comme la ville de Hué tout entière, jouent un rôle d'exposition. L'insistance orientaliste se manifeste partout autour des objets ressources hérités. Le signal a été donné rapidement par le montage d'un dossier UNESCO. Personne ne relève jamais la persistance des savoirs coloniaux dans cette récupération. La colonisation est devenue intérieure, et l'Etat, comme il est aujourd'hui, a besoin de toutes les munitions, y compris les plus traditionalistes visiblement, sans y trouver ombrage.

DEUXIEME PARTIE : HABITER LE PATRIMOINE

Introduction

CHAPITRE IV : LA PATRIMONIALISATION

IV.1 Le Vietnam au patrimoine mondial

IV.2 Hué au patrimoine mondial

IV. 3 Le processus de patrimonialisation

IV. 4 L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

L'ensemble des monuments de Hué a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1993, première inscription vietnamienne. Le rapport de l'ICOMOS, organisme chargé de l'expertise des dossiers présentés par les Etats, insiste sur l'exceptionnalité de cet héritage de la dynastie féodale comme les termes mêmes de conclusion le soulignent au titre des critères 3 et 4.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères iii et iv:

Critère iii : Huê est une manifestation exceptionnelle du pouvoir de l'ancien empire féodal du Vietnam au moment de son apogée au début du 19ème siècle.

Critère iv : L'ensemble des monuments de Huê est un exemple exceptionnel de capitale féodale orientale (ICOMOS, octobre 1993).

On ne saurait insister plus. C'est la "féodalité orientale » selon des termes que des historiens discuteraient, qui est inscrite au patrimoine universel à travers ses réalisations matérielles : en l'occurrence une ville créée de toute pièce, emboîtant quatre carrés de la citadelle extérieure à la Cité interdite, à quoi s'ajoute quelques monuments royaux extérieurs soit 40 palais qui servent de modèles aux quelques 150 maisons jardin.

Figure 31 : Cité impériale, porte sud.



L'attention portée à la ville ou au moins à ses vestiges date de l'immédiat après-guerre. Dès, 1973 à la demande du gouvernement du Sud Vietnam, puis de nouveau en 1978 après la réunification, deux évaluations ont été proposées sous l'égide de l'Unesco. En 1981, une opération internationale de restauration a été entamée pour la sauvegarde des monuments principaux et en 1992-1993, le gouvernement japonais a financé le relèvement de la porte du midi de la Cité impériale, le joyau.

De manière générale, l'inscription de « l'ensemble des monuments de Hué » rend bien compte de l'idée qui prévaut dans cette opération qui consiste, depuis 1972, à distinguer des sites significatifs de la culture universelle en mobilisant les Etats. Le monument importe par dessus tout comme emblème, y compris le monument « naturel », le texte de Stockholm réunissant en un tout patrimonial la nature et la culture. Pour Hué, 1993, le patrimoine immatériel n'est pas encore évoqué puisqu'il faudra attendre 2003 pour voir s'imposer la notion même et 2006 pour son application. Mais déjà au début des années 90, l'idée commençait à courir, et l'on a compris comment Hué s'inscrit très précisément au centre des trois visées : la nature, la culture matérielle (site) et la culture immatérielle. C'est ce que nous avons pu lire dans la première partie de cette mise au jour. Le classement de Hué a réveillé une littérature traditionaliste et des auteurs qui n'en attendaient pas tant, sans doute. C'est dire que sous les positions institutionnelles et idéologiques qui vont nécessairement ensemble au Vietnam, le fondement culturel n'est pas loin, réactivable en direction des experts internationaux et de ces experts de second rang que sont les touristes à qui l'on peut vendre de l'authenticité et plus encore de la sagesse antique et exotique à la fois.

L'idée de patrimoine est cependant plus ancienne. Du classique classement des monuments historiques pendant la période coloniale, piloté par l'Ecole française d'Extrême Orient, aux lois nationales décidées dès novembre 1945¹ dans de tout autres circonstances, une loi française adaptée protège le patrimoine culturel. Inapplicable pendant les guerres, elle a été renforcée en 1957, puis encore en 1973. Ces lois sont appliquées à l'ensemble du pays à partir de la réunification. Hué est alors concernée, le service de l'information et de la culture prenant en charge la question patrimoniale. En

¹ Décret n°65 de Ho Chi Minh promulgué dans le but de protéger des anciennes architectures comme les pagodes, les temples, le palais.

mai 1976, les sites et monuments historiques ont été provisoirement classés et à partir de là les travaux d'urgence entrepris.

Seulement, à l'intérieur même du secteur sauvegardé, l'enceinte des 5 km² (65 000 habitants) renferme de bien nombreux parasites de la ville centre qui détonnent sur le fond culturel et historique. Il en est évidemment de même des 30 palais et 150 maisons dispersés hors les murs dont les voisinages ne sont pas préservés sauf s'ils se trouvent dans la proximité d'un monument UNESCO (Carte p. 18).

Les quelques résidences sélectionnées pour le circuit du patrimoine se rapprochent du modèle idéal, ayant été construites au milieu du 19^e siècle pour la plupart, moment d'apogée de la dynastie Nguyen avant la colonisation française qui ne remet d'ailleurs pas en cause les hiérarchies sociales locales. Le discours patrimonial décrivant les édifices matériels et leur rapport culturel avec la nature orientale, intègre cette organisation sociale. C'est ce point qui a éveillé l'interrogation guidant cette thèse. Banale, le classement UNESCO désigne des monuments historiques un peu comme partout. Mais l'extension de cette opération de patrimonialisation vers des maisons familiales non classées et susceptibles de l'être au niveau national touche des familles bien réelles, et active un discours peut être inoffensif, en tout cas s'étalant en contradiction totale avec les principes politiques qui guident la République socialiste du Vietnam.

Cette deuxième partie revient à la réalité de l'opération de classement, ses étapes et surtout sa nature quand elle passe à la maison-jardin.

Le classement des maisons-jardin entre dans la politique nationale vietnamienne visant le patrimoine. « C'était d'ailleurs la motivation de notre gouvernement lorsqu'il a fait de l'anniversaire de la mort des rois Hùng la Journée de commémoration nationale des ancêtres de notre nation ». En reprenant cette phrase récente dès l'introduction, nous voulions signaler ce principe général. Mais maintenant, il ne s'agit plus exactement de culture immatérielle. Les maisons dont nous voulons traiter sont habitées et pas par n'importe qui. Une des instructions de l'UNESCO concernant la proposition d'inscription à la liste du patrimoine mondial de l'humanité y insiste : « la participation de la population locale au processus de proposition d'inscription est essentielle pour pouvoir partager avec l'Etat partie la responsabilité de l'entretien du bien. Les Etats parties sont encouragés à préparer les propositions d'inscription avec la participation d'une large

gamme d'acteurs concernés, y compris des gestionnaires de sites, autorités locales et régionales, communautés locales, ONG et autres parties intéressées» (Centre du patrimoine mondial, 2012, paragraphe 124).

Et dans le cas de la maison-jardin la définition nouvelle du « paysage culturel » s'impose presque de soi.

PAYSAGES CULTURELS

Définition

3. Les paysages culturels sont des biens culturels et représentent les « ouvrages combinés de la nature et de l'homme » désignés à l'article 1 de la *Convention*. Ils illustrent l'évolution de la société et des établissements humains au cours des âges, sous l'influence des contraintes matérielles et/ou des atouts présentés par leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives, internes et externes.

7. Ils devraient être choisis sur la base de leur valeur universelle exceptionnelle et de leur représentativité en terme de région géoculturelle clairement définie et de leur capacité à illustrer les éléments culturels essentiels et distincts de telles régions.

8. Le terme « paysage culturel » recouvre une grande variété de manifestations interactives entre l'homme et son environnement naturel.

9. Les paysages culturels reflètent souvent des techniques spécifiques d'utilisation viable des terres, prenant en considération les caractéristiques et les limites de l'environnement naturel dans lequel ils sont établis ainsi qu'une relation spirituelle spécifique avec la nature. La protection des paysages culturels peut contribuer aux techniques modernes d'utilisation viable et de développement des terres tout en conservant ou en améliorant les valeurs naturelles du paysage. L'existence permanente de formes traditionnelles d'utilisation des terres soutient la diversité biologique dans de nombreuses régions du monde. La protection des paysages culturels traditionnels est par conséquent utile pour le maintien de la diversité biologique.

Définition et catégories

10. Les paysages culturels se divisent en trois catégories majeures :

i) Le plus facilement identifiable est le paysage clairement défini, **conçu et créé intentionnellement par l'homme**, ce qui comprend les paysages de jardins et de parcs créés pour des raisons esthétiques qui sont souvent (mais pas toujours) associés à des constructions ou des ensembles religieux....

Centre du patrimoine mondial 2012, Annexes, p. 93.

On n'y insistera jamais assez, les normes internationales ont de l'effet. Le discours patrimonial est une réponse adaptée à la commande voulant satisfaire à l'exigence d'intégrité et d'authenticité quitte à voiler la réalité sociale. C'est l'ambiguïté même de la patrimonialisation qui suppose une rupture... sans rupture.

CHAPITRE IV : LA PATRIMONIALISATION

Lorsque qu'à Stockholm, en 1972, est signée la convention du patrimoine mondial par les Etats membres de l'UNESCO, plusieurs idées ont convergé. Le plus globalement, cette convention est établie dans le cadre de l'organisation internationale du système de l'ONU devant promouvoir la paix par la culture et la science. De manière plus circonstancielle, le sauvetage des temples égyptiens d'Abou Simbel menacés d'ennoiement par la construction du barrage d'Assouan a pour la première fois réuni des Etats (50) qui n'avaient pas d'intérêts directs engagés sinon un intérêt supérieur témoignant de l'unité de l'humanité à travers les temps et à travers le monde. Réitérée avec les opérations de sauvetage de Venise, l'opération conduit à faire germer l'idée qu'il existe bien un patrimoine mondial dont il reste à établir une définition. Ce à quoi la convention s'attache en héritant de définitions nationales anciennes comme la législation française en porte depuis 1790. C'est d'ailleurs le ministre français de la culture d'alors, André Malraux qui lance la campagne de sauvetage d'Abou Simbel en appuyant fortement l'archéologue Christiane Desroches-Noblecourt. Le monument historique est privilégié non sans poser la question de l'évidence de son témoignage.

Dans le même temps, et sous l'égide d'autres organismes comme l'UICN, une nouvelle attention est portée à la nature terrestre. Cette fois, c'est la montée de l'idée écologiste et de protection de l'environnement qui prévaut sur fond de crise du pétrole (1971). Le classement de sites naturels est aussi une vieille idée : la première « réserve » est établie aux Etats-Unis dès 1872 à Yellowstone, à la fois à des fins de conservation, mais aussi de tourisme déjà. La convergence de la mission générale de l'UNESCO, de l'attention portée au patrimoine historique et du « conservationnisme » écologiste aboutit à cette unique convention pour la préservation du patrimoine naturel et culturel.

<p>L'UICN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) a été créée en 1948 et réunit des gouvernements nationaux, des ONG et des scientifiques dans un partenariat mondial. Elle a pour mission d'encourager et d'aider les sociétés à travers le monde à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à s'assurer que tout usage des ressources naturelles est équitable et écologiquement durable. Le siège de l'UICN est à Gland, Suisse.</p>

Le classement mondial, malgré les tentatives d'équilibrage, reste très inégal. Les sites historiques sont nettement plus nombreux que les sites naturels ; ils sont plus souvent situés dans les pays dits du nord, les sites naturels étant plus nombreux au « sud », mais les sites mixtes deviennent souvent un moyen d'atténuer les écarts. A noter qu'au Vietnam, la proportion est largement en faveur des sites culturels : 5 sur 7. Le gouvernement vietnamien mène bien une politique de patrimonialisation historique et nationale.

Si un organisme international non gouvernemental (ICOMOS) est chargé de l'évaluation de sites demandés au classement, ce sont les Etats qui doivent proposer l'inscription en constituant un dossier complexe à l'examen des experts. Tous les Etats ne disposent pas des moyens de réaliser de tels documents, ni de l'expertise nécessaire. L'urgence peut aussi se situer ailleurs même si, nous le verrons plus en détail, dans un pays en guerre comme le Viet Nam, l'idée du patrimoine est présente et même des moyens mis en œuvre pour éviter les destructions de guerre. Un organisme a été créé par l'UNESCO pour aider au montage des dossiers : l'ICCROM.

L'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) est une organisation intergouvernementale internationale dont le siège est à Rome, Italie. Créé par l'UNESCO en 1956, l'ICCROM a pour fonctions statutaires d'exécuter des programmes de recherche, de documentation, d'assistance technique, de formation et de sensibilisation pour améliorer la conservation du patrimoine culturel immobilier et mobilier. Le rôle spécifique de l'ICCROM dans le cadre de la *Convention* est le suivant : être le partenaire prioritaire en matière de formation pour les biens du patrimoine culturel, assurer le suivi de l'état de conservation des biens du patrimoine mondial possédant une valeur culturelle, et passer en revue les demandes d'assistance internationale présentées par les Etats parties et apporter sa contribution et son soutien aux activités de renforcement des capacités.

Les critères auxquels doivent satisfaire les sites renvoient tous à l'universalité. Cela n'est pas sans poser quelques difficultés lorsqu'il s'agit de monuments et plus encore, maintenant, de tradition avec le patrimoine immatériel, qui sont porteurs des valeurs d'une nation en particulier ou d'un peuple. L'idée de patrimoine par les critères établis tentent donc de dépasser cet obstacle par une définition particulière de l'universalité, celle qui conduit au partage de « biens communs ». Comme l'eau, comme l'enfance, comme la paix, le patrimoine est un bien commun de l'humanité soumis à une

loi internationale. Les Etats en sont les relais, représentant l'humanité tout entière dans le territoire de sa souveraineté. C'est bien là l'idéologie qui prévaut dans les institutions internationales qui ne peuvent qu'exercer un magistère moral. Malgré leur apparente précision, comme dans tout texte normatif, de nombreuses indéterminations flottent dans cette liste sur la notion de chef-d'œuvre, sur l'idée même de tradition, a fortiori d'authenticité et de représentativité.

Critères de sélection :

- i.** représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;
- ii.** témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
- iii.** apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue;
- iv.** offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;
- v.** être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;
- vi.** être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères);
- vii.** représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;
- viii.** être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- ix.** être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
- x.** contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris

ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

La protection, la gestion, l'authenticité et l'intégrité des biens sont également des considérations importantes.

Depuis 1992, les interactions majeures entre les hommes et le milieu naturel sont reconnues comme constituant des **paysages culturels**.

Source : Convention du patrimoine mondial (revue 2005)

L'ICOMOS est l'organisme chargé d'expertiser les dossiers déposés par les Etats. C'est un organisme indépendant regroupant des scientifiques, des ONG. Là s'interprètent donc les critères pour l'évaluation des sites et des objets, mais aussi les capacités des Etats ou des institutions ayant en charge le patrimoine, à satisfaire aux conditions découlant de l'inscription.

L'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) est une organisation non gouvernementale dont le siège est à Paris, France. Il a été fondé en 1965. Son rôle est de favoriser l'application de la théorie, de la méthodologie et des techniques scientifiques à la conservation du patrimoine architectural et archéologique. Son travail est fondé sur les principes de la Charte internationale de 1964 sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise). Le rôle spécifique de l'ICOMOS dans le cadre de la *Convention* est le suivant : évaluer les biens proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, assurer le suivi de l'état de conservation des biens du patrimoine mondial possédant une valeur culturelle, passer en revue les demandes d'assistance internationale présentées par les Etats parties et apporter sa contribution et son soutien aux activités de renforcement des capacités.

L'ICOMOS constitue donc, site par site un panel d'experts qui évaluent les projets déposés par les Etats.

IV.1 Le Vietnam au patrimoine mondial

A ce jour, le Vietnam compte sept sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce sont, dans l'ordre chronologique de l'inscription :

- Ensemble de monuments de Huê (1993)
- Baie d'Ha-Long (1994)
- Sanctuaire de Mi-sôn (1999)
- Vieille ville de Hoi An (1999)
- Parc national de Phong Nha-Ke Bang (2003)
- Secteur central de la cité impériale de Thang Long-Hanoï (2010)
- Citadelle de la dynastie Hô (2011)

Deux de ces sites sont naturels dont le deuxième d'entre eux, spectaculaire, inscrit en 1995, deux ans après les monuments de Hué. Il s'agit de la baie **d'Ha Long**, karst tropical ennoyé par la mer, sélectionné comme paysage n'ayant jamais été touché par l'occupation humaine, et le second, Parc national de **Phong Nha-Ke Bang** (classé en 2003), karst tropical lui aussi, mais en région montagneuse à la frontière du Laos et de la Chine qui suppose un accord transfrontalier, comme réserve importante de biodiversité au cœur d'une région de forte densité d'occupation humaine.

Figure 32 : La baie d'Ha Long



Baie d'Ha Long. Iles vierges et habitat sur l'eau des pêcheurs

Figure 33 : Le parc national de Phong Nha-Ke Bang



Parc national de Phong Nha-Ke Bang : mise en tourisme immédiate : « Your smile is our target »

Les autres sites, culturels, sont d'un ordre très différent au regard de l'humanité, mais surtout au regard de l'identité vietnamienne reconnu au niveau du « monde ».

Mi-sön, province de Danang, inscrit en 1999, capitale et religieuse et militaire du Champa hindouiste, déchue à partir du 13^e siècle de l'ère conventionnelle. C'est le haut lieu de l'hindouisme en Inde et du pouvoir qui y a été associé, la cité religieuse ayant été conquise, un temps, par le royaume khmer, avant que les Viets du sud ne fassent leur apparition au 13^e siècle.

***Critère (ii):** Le sanctuaire de My Son est un exemple exceptionnel d'échange culturel où une société autochtone s'adapte à des influences culturelles externes, notamment l'art et l'architecture hindous du sous-continent indien.*

***Critère (iii):** Le royaume cham a été un phénomène important de l'histoire politique et culturelle de l'Asie du Sud-Est, brillamment illustrée par les ruines de My Son.*

Selon l'ICOMOS qui suit le dossier, le royaume Cham (ou Chiem) hindouiste en Asie du Sud Est est exemplaire de l'articulation continentale des aires culturelles. C'est une vieille idée occidentale de l'Indochine qui se trouve reprise dans le discours national.

Figure 34 : Le site de Mi sön



Hoi An, classée en 1999 comme ville portuaire d'échange entre tous les mondes du voisinage, prospérant jusqu'à l'époque coloniale, est aussi porteuse du signal toujours nécessaire de la rencontre culturelle que sélectionne le critère ii de l'UNESCO et de l'ICOMOS.

« Hoi An constitue un exemple exceptionnellement bien préservé d'une cité qui fut un port marchand d'Asie du Sud-Est du XVe au XIXe siècle. Ses bâtiments et la disposition de ses rues reflètent les traditions autochtones aussi bien que les influences étrangères, qui ont donné naissance à ce vestige unique ».

Critère ii : Hoi An est une importante et remarquable manifestation de la fusion des cultures, au fil du temps, dans un port commercial international.

Critère v : Hoi An est un exemple exceptionnellement bien préservé de port marchand traditionnel d'Asie.

Figure 35 : Le site de Hoi An



Le Secteur central de la cité impériale de Thang Long-Hanoï (classé en 2010) relève plutôt du vestige archéologique. C'est plus sur l'histoire témoignée que s'arrêtent les experts de l'ICOMOS, puisque là il n'y a rien que des vestiges matériels :

***Critère (ii):** Le Secteur central de la cité impériale de Thang Long-Hanoï témoigne de la rencontre d'influences venues notamment de Chine au nord et du royaume du Champa au sud. Il exprime un ensemble d'échanges culturels importants qui ont façonné une culture originale dans la basse vallée du fleuve Rouge.*

***Critère (iii) :** La cité impériale de Thang Long et le site archéologique de 18 Hoang Dieu témoignent de la longue tradition culturelle des populations Viêt installées dans le delta et la basse vallée du fleuve Rouge. Ce fut un centre de pouvoir continu du VIIe siècle jusqu'au temps présent.*

***Critère (vi) :** La Cité impériale de Thang Long à Hanoï est directement associée, par sa fonction politique et son rôle de symbole, à des événements culturels et historiques nombreux et importants, ainsi qu'à des expressions artistiques et à des conceptions morales, philosophiques et religieuses de premier plan. La succession de ces événements marque le processus de formation et de développement d'une nation indépendante sur plus de mille ans, y compris la période coloniale et les deux guerres contemporaines pour l'indépendance et la réunification du Vietnam.*

Dans ce jugement, l'ICOMOS s'avance beaucoup plus loin qu'il ne l'a fait pour Hué, rejoignant la politique nationale de patrimonialisation fondée sur une identité nationale qui devait paraître, par delà les événements politiques et surtout les tours idéologiques inconciliables donc effacés.

Le dossier de l'ICOMOS devient là très engagé en faisant le lien des deux systèmes culturels qui se sont rencontrés au Vietnam pour peut être lui donner naissance par la transposition politique et surtout militaire des prémices culturelles. Il s'agit bien d'une exhumation presque au sens plein du terme. La fouille archéologique peut aussi entrer dans un programme de certification nationale. Là encore la reproduction des manières occidentales d'inventer ou de réinventer l'histoire pour en décrire les lignes directes vers le présent pour le justifier. La série des hauts lieux vietnamiens peut rappeler l'invention d'une série de hauts lieux gaulois et francs qui expliquent le mystère français.

Figures 36 : Le secteur central de la cité impériale de Thang Long-Hanoï



Les fouilles du secteur central



La citadelle relevée et rehaussée du drapeau national

La Citadelle de la dynastie Hô, classée en 2011, témoigne des tentatives d'autonomie vietnamienne autant que l'inféodation au système chinois de pensée du monde : la géomancie et le néo-confucianisme associés. Du moins les experts de l'ICOMOS ont-ils retenu ces caractères.

Là aussi, c'est principalement sur des bases archéologiques sondées mais non exhumées (rizières et urbanisation concurrentes) que se fonde le classement.

Critère (ii) : *Le bien témoigne de l'influence du confucianisme chinois sur un symbole du pouvoir régalien centralisé à la fin du XIVe siècle et au début du XVe siècle. Il représente de nouvelles avancées technologiques dans le style architectural et, dans son adaptation des principes d'urbanisme géomantique préexistants au contexte de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, utilise pleinement l'environnement naturel et intègre, dans ses monuments et dans son paysage, des éléments à la fois typiquement vietnamiens mais également communs à l'Asie de l'Est et du Sud-Est.*

Critère (iv) : *La Citadelle de la dynastie Hô offre un exemple exceptionnel d'ensemble architectural dans un cadre paysager illustrant l'épanouissement du néoconfucianisme pragmatique dans le Viet Nam de la fin du XIVe siècle, à une époque où il se diffusait dans tout l'Extrême-Orient, avant d'exercer une influence philosophique majeure sur le mode de gouvernement de la région. L'utilisation de gros blocs de pierre témoigne du pouvoir d'organisation de l'État néoconfucéen, tandis que le déplacement de l'axe principal distingue le plan de la Citadelle de la norme chinoise.*

Les experts vont plus loin cette fois en inscrivant le Vietnam comme un aire culturelle autonome (le néoconfucianisme) qui aurait atteint la souveraineté dans la configuration particulière de la palanque. Figure 37: La citadelle de la dynastie HÔ



Hué, premier site de la liste chronologique (1993), portait déjà l'ensemble des raisons pour lesquels le Vietnam contemporain instruit des dossiers auprès de l'UNESCO pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Sans pouvoir ignorer les sources culturelles et politiques traduites en guerres jusqu'au présent, il s'agit bien de construire une image de l'identité autonome autour de quelques emblèmes qui mêlent ces influences et marquent l'autonomisation en usant du symbole géographique du croisement rendu possible par une configuration singulière de l'étirement et de l'étranglement. Hué est là.

IV. 2 Hué au patrimoine mondial

« Ensemble des monuments de Hué », c'est ainsi que l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité désigne les objets protégés. Nous avons enregistré que parmi les recommandations du Comité du patrimoine mondial, datées de juin 2011, l'élargissement au « paysage culturel » était proposé. Entre les deux il y a la ville !

Certes la ville de Hué, contrairement à sa voisine Danang ou aux deux capitales du Nord et du Sud, n'a pas connu de décollage économique, ni industriel ou commercial. Elle reste une ville administrative, capitale provinciale, héritière de la capitale impériale. De cette position « centrale », elle n'a guère profité que de destructions puis de l'attention symbolique liée à l'offensive du Têt et ses conséquences conduisant tout droit à la patrimonialisation. La plus vaste enceinte constituant le centre de la ville, le Thanh Noi, forme d'un carré de 2,5 km de côté (500 hectares) et abrite 65 000 habitants (Source de service de statistique de la Province de Thua Thien Hué 2011). Les murs de la citadelle et de la ville impériale ont été largement débordés vers l'est, le marché et les quartiers commerçants actuelle rendant impossible le tracé d'une limite entre la ville et la campagne urbaine des résidences, où sont aussi les autres monuments royaux comme les tombeaux et les temples. La loi de 2001 interdit toute construction dans la zone 1 autour de ces monuments.

LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Le 12 juillet 2001, Le Président Tran Duc Luong a signé officiellement La loi du patrimoine culturel. Cette loi composée de 7 chapitres, 74 articles, est valable à partir du 1er janvier 2002.

Article 29

Vu la valeur de l'histoire, de la culture, des sciences, des monuments historiques-culturels, des pagodes célèbres et sites pittoresques (appelés monuments) :

1. Les monuments classés au niveau de la province ont des valeurs représentatives de la région;
2. Les monuments nationaux ont des valeurs représentatives de la nation;
3. Les monuments nationaux particuliers sont de ce qui ont les valeurs particulières et typiques de la Nation;

Article 32

1. Les zones protégées:

- a) Zone protégée I qui compose des monuments et toute la zone déterminée (précisée) est un élément originaire constitué des monuments doivent protéger en premier état.
- b) Zone protégée II est toute la zone entourant la zone I des monuments, dans cette zone on pourrait construire un travail servi à faire valoir la valeur des monuments mais il n'a pas pris sur l'architecture, le paysage naturel et l'environnement- écologie des monuments.

Au sud de cet ensemble s'emboîtent la Cité impériale puis la Cité pourpre interdite. La Cité pourpre (300 mètres de côté) a été dévastée par l'incendie de 1947. La Cité impériale et surtout sa porte sud en forme de phénix face à la Rivière des Parfums, ont été restaurées avant même le classement Unesco.

La ville « moderne », c'est-à-dire coloniale s'étend au sud de la Rivière qui est elle aussi inscrite au patrimoine mondial en compagnie des monuments dispersés que sont les temples, les tombeaux et surtout les maisons-jardins rattrapées par cette forme d'urbanisation au sud. Les maisons-jardins qui font l'objet de l'attention patrimoniale sont comme des îlots dans la ville moderne occidentale, quartier des administrations, en représentant le « paysage culturel » du Vietnam unifié et de l'élite d'ancien régime régi par des principes qui seraient toujours présents au fond du peuple.

Figure 38 : Hué, ses enceintes et son débordement sans limite ville-campagne.



L'inscription de Hué sur la liste du patrimoine mondial s'inscrit dans une suite historique et institutionnelle, voire politique, qu'il est bon de reconstituer.

Capitale impériale de 1802 à 1945, dont la moitié du temps sous domination coloniale, la ville de Hué pourrait prétendre à un classement comme ville historique. Ce n'a pas été le critère retenu, mais bien, en 3 et 4, l'héritage de la féodalité orientale. Même moins dynamique que beaucoup d'autres villes vietnamiennes, Hué n'est pas une ville morte ni un témoin archéologique, pas même la citadelle. Quant à la Cité pourpre, il s'agit d'un palais dont les soubassements seuls ont été conservés alors que la Cité impériale relève plutôt du monument historique. En vérité, c'est la discontinuité spatiale qui enlève à Hué la possibilité d'être présentée comme ville historique. Ses monuments sont dispersés, les plus remarquables étant finalement les temples, dont la fameuse pagode Chua Thien Mu, et les tombeaux royaux (7) puis les résidences princières au milieu de leur vaste jardin modèle de la maison.

L'architecture des palais et des résidences est une transition entre l'architecture royale et l'architecture folklorique traditionnelle de Hué. Les palais et les résidences

sont aussi les maisons de Ruong (maison en bois) mais de rang supérieur. Comme le docteur Phan Thanh Hair, directeur du centre de la conservation le note : « Elles sont construites sur un sol plus haut, les murs sont en pierre (đá thanh) et en brique (gạch vồ), le sol est pavé en brique de Bat Trang ou en brique et en ciment ; les bords de façade et de toit sont décorés comme le palais royal mais moins affecté » (Phan Thanh Hair, 2008 : 8).

Comme la maison-jardin de Hué, les palais et les résidences sont toujours là mais ils ont changé de physionomie. Plusieurs palais et résidences ont disparu, beaucoup ont été séparés en petites parties ; certains sont devenus des cafés, des restaurants.

Les palais et les résidences sont des lieux où a été conservé le genre de vie « noble » (mê) de Hué : profond, doux mais subtil. Ce sont aussi les lieux de naissance de grands hommes, les intellectuels du peuple Vietnamien comme Tùng Thien Vuong Miên Tham, Tuy Lý Vuong Miên Trinh. Le monde littéraire, le cénacle des poètes ont aussi été fondés ici. Les palais et les résidences sont aussi les lieux où s'est maintenu l'art gastronomique traditionnel de Hué avec une centaine de plats et plats végétaux, les compotes liquides de Hué (chè Hué), le thé à la mode locale. Ils sont connus par le livre Thuc pho bách thiên (100 plats de Hué) à l'origine de palais Tung Thien Vuong (Phan Thanh Hai, 2008).

Hué historique a pour centre un monument en soi : la cité impériale. La ville historique est discontinue, se présentant à l'extérieur comme une forêt. Les maisons-jardins dans le prolongement culturel des palais, mais aussi des temples et des tombeaux royaux, pourraient alors servir de réponse à la recommandation du centre du patrimoine mondial concernant le « paysage culturel » dépassant la ville historique qui n'est pas très unifiée.

L'inscription des centres historiques et des quartiers anciens est recommandée chaque fois que la densité et la qualité monumentales sont directement révélatrices des caractéristiques d'une ville d'intérêt exceptionnel. Il est déconseillé de faire des propositions ponctuelles portant sur plusieurs monuments isolés mais nullement complémentaires, censés évoquer à eux seuls une ville dont le tissu urbain a perdu toute cohérence.

Centre du patrimoine mondial, 2012, p. 95.

Mais si les maison-jardins doivent servir de support à une extension du classement, encore faut-il dépasser le discours patrimonial en l'actualisant. La maison-jardin n'est plus ce qu'elle était. Elle est toujours habitée mais autrement. Faut-il alors en muséifier quelques-unes, ou admettre la mutation sociale et engager la population actuelle dans le folklore ? Ou bien encore se contenter d'un paysage extérieur ? Les options sont ouvertes (chapitre 6). Les lacs ou les bosquets encore touffus sont les restes de ce qui n'existe plus (1/4 sud-ouest de la citadelle, Thuan Hoa, le premier de la capitale).

Figure 39 : Hué, Thuan Hoa



IV. 3 Le processus de patrimonialisation

C'est tardivement que Hué est entrée dans le processus de patrimonialisation. Jusqu'à 1975, il ne s'était pas passé grand chose, mise à part l'évaluation menée par M. Horton (1971-1973) pour l'ICCROM, reprise par P. Richard (1978) à la demande du gouvernement de la République socialiste du Vietnam. Le gouvernement de Saïgon n'avait entamé qu'un début de sauvetage (15 monuments) en donnant suite aux recommandations du premier rapport.

Précédemment, pendant la période coloniale, Hué était placée hors de l'aire d'action du protectorat, étant la capitale impériale et les monuments étant la propriété privée du souverain jusqu'au mois d'août 1945 et l'abdication de Bao Dai.

La loi française sur les monuments historiques datée du 31 décembre 1913, a été amendée en 1924 et 1925 pour être appliquée en Indochine. Proposée par le directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, la liste des monuments classés devait être signée par le Gouvernement général. Une liste fut ainsi publiée en septembre 1930, marquée du sceau de l'orientalisme qui était au fondement de l'Ecole de savants d'alors. L'empreinte orientaliste se retrouve bien sûr dans le bulletin de l'Association des Amis du Vieux Hué où s'exprime l'érudition qui sert de source aux traditionalistes d'aujourd'hui (notre chapitre 3).

Après les accords de Genève (1954) qui mettent fin à la guerre française de décolonisation, le gouvernement de la République démocratique du Vietnam a tenté d'organiser la conservation des monuments historiques, près de dix ans après la première loi promulguée par Ho Chi Minh en la matière. Hué était directement concernée puisque placée immédiatement au sud du 17^e parallèle, ligne de démarcation. Les monuments historiques qui restent propriété privée de la famille royale sous le régime de Saïgon sont placés néanmoins sous l'autorité du Ministère de la Culture. Mais aucun inventaire n'a jamais été établi avant que tous les objets mobiliers disparaissent pendant les durs combats de février 1968. Quasiment rien n'a été fait durant cette période de fin de guerre, sinon le déblaiement de la citadelle par des réfugiés en 1973.

En 1975, la législation du Nord Vietnam s'applique. Tous les biens patrimoniaux deviennent propriété nationale. Encore faut-il les définir ! La question se pose alors de la place occupée par les maisons-jardins, paysage culturel mais biens privés, parfois encore aux mains des descendants de l'ancienne aristocratie huéenne qui n'avait pas totalement fui. La mission de Pierre Richard ne les évoque pas, entièrement focalisée sur les monuments selon l'état d'esprit qui régnait alors (1978). Son rapport chiffre même les restaurations minimales nécessaires pour réparer les dommages du temps (le climat tropical de Hué est très agressif) et ceux plus directs des deux guerres.

Trois ans plus tard, une délégation de l'Unesco conduite par Amadou M'Bow lui-même visite Hué « chef d'œuvre de poésie urbaine ». Impressionné par les dommages infligés aux monuments historiques de la ville, le Président Directeur général de

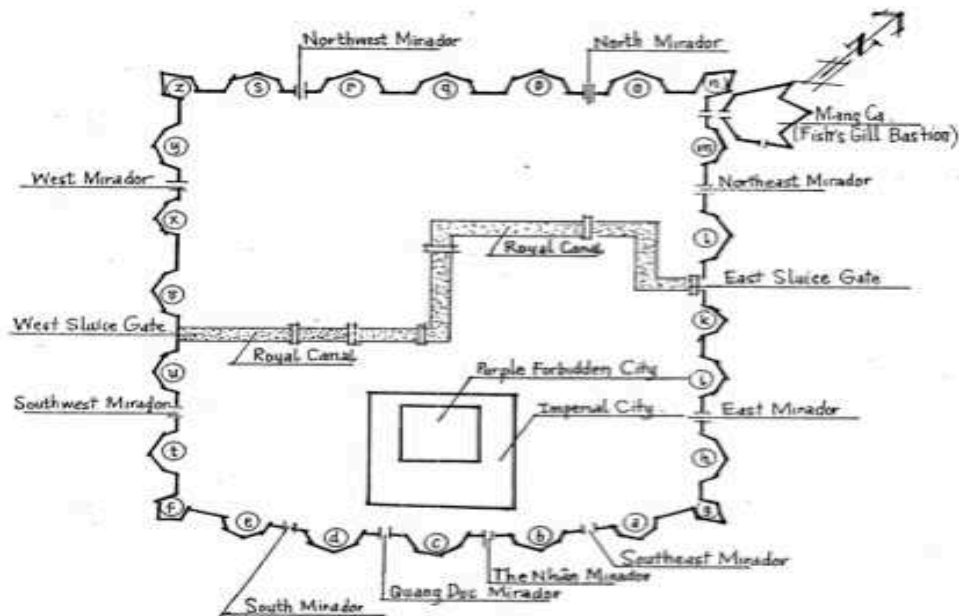
l'UNESCO fait appel à l'action internationale lors d'une grande cérémonie organisée à Hanoï le 25 janvier 1981. C'est un premier signe favorable qui fait connaître Hué autrement que par les faits de guerre. L'offensive du Têt est encore dans tous les souvenirs. Cette intervention du plus haut niveau de l'Unesco ouvre une période pendant laquelle se prépare l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Un livre et le film « Hué est toujours nouveau » sont diffusés par l'organisation (le film date lui aussi de 1981) une exposition est présentée au siège parisien en novembre 1993, par un groupe de travail de Hué et le Centre Culturel Asie-Pacifique.

Cette campagne est accompagnée d'une action matérielle conduite sur le terrain qui avait commencé avant même 1981. Jusqu'à 1975, le gouvernement de Saïgon avait malgré tout entrepris quelques sauvetages : 15 monuments reconstruits et 80 autres consolidés. Après 1975, les principaux projets de restauration ont concerné 15 monuments une nouvelle fois et 30 autres ont été réparés. Enfin dans la dernière phase, après 1981, et surtout les dernières années précédant le classement, à nouveau 15 bâtiments ont été restaurés et les derniers menaçant de s'effondrer ont été étayés. Cette recension de l'ICOMOS qui enregistre les efforts entrepris par le Vietnam appartient aux conditions de l'inscription sur la liste. Il n'est cependant plus possible aujourd'hui de trouver trace de ces opérations auprès du Centre conservatoire des monuments de Hué.

En mars 1993, une dernière mission de l'ICOMOS se rend sur les lieux pour une visite de trois jours en compagnie des officiels vietnamiens. « La mission a été très impressionnée par le dévouement et le grand professionnalisme du personnel des Services de Gestion des Monuments Historiques et Culturels et par la qualité des travaux de conservation entrepris tant en ce qui concerne l'authenticité des matériaux et des techniques utilisés que par le respect des principes de conservation et de restauration tels qu'ils sont stipulés dans la Charte de Venise de 1964 » (ICOMOS, 1993).

Après plus de dix ans, l'ensemble des monuments de Hué est inscrit sur la liste de l'Unesco le 11 décembre 1993. Le seul plan qui accompagne l'argumentaire de l'ICOMOS est celui de la citadelle. Il n'est pas question des maisons-jardins.

Figure 40 : Plan de la citadelle (dossier ICOMOS)



Hue : plan de la citadelle / map of the citadel

La citadelle importée à la mode de Vauban (les ingénieurs français étaient déjà présents avant même la proclamation du protectorat), la citadelle impériale et les vestiges de la cité pourpre sont seuls soulignés. La patrimonialisation de l'UNESCO vise bien les monuments, négligeant totalement l'habitat ordinaire qui est venu densifier ce qui était une ville impériale composée, outre le palais central et interdit, d'une série de reproductions sous la forme de maisons-jardins. Il n'en reste à vrai dire quasiment plus rien, en tout cas des résidences princières, nobles ou affiliées. Notre enquête dénombre 30 palais et environ 40 % d'héritiers parmi les occupants actuels des maisons traditionnelles qui ne sont pas majoritairement porteurs du message authentique que réclame l'UNESCO.

IV. 4 L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Dans le système international, les organisations ont principalement pour interlocuteur les Etats, et les textes normatifs, les directives ou les recommandations qui en émanent ne valent que pour autant que les partenaires le veulent bien. La souveraineté d'aucun Etat ne peut être subvertie à moins d'une décision de l'Assemblée générale ou du Conseil de Sécurité de l'ONU. Aussi les classements internes n'interviennent-ils pas expressément dans la reconnaissance internationale. Les deux systèmes de critères sont parallèles.

Au Viet Nam, les sites, biens, meubles et immeubles de valeur historique ou artistique sont classés en trois catégories en même temps qu'ils deviennent propriété de l'Etat :

A. de valeur nationale : I, les monuments ou les lieux marquant des événements historiques important de la nation, II, les œuvres architecturales typiques de la nation, III, les sites archéologiques d'une valeur exceptionnelle.

B. de valeur provinciale : les mêmes catégories mais de signification plus limitée à la province.

C. locale (confiés aux comités populaires de district).

On comprend que les monuments liés à la monarchie, Palais, tombeaux, pagodes soient entrés au patrimoine national. Que peut-il en être du reste des édifices de la ville héritée ? L'ICOMOS est muet là-dessus. L'ensemble dont il est question est une liste de monuments dont on ne sait si elle exhaustive en l'état, classé bien historique de classe AII. Il est placé sous la responsabilité du Département pour la conservation des monuments historiques et musées du Ministère de la Culture, de l'Information et des Sports avec délégation au même service de la province de Thua Thien Hué. La gestion directe est assurée par la ville de Hué qui outre la conservation et les travaux a pour mission aussi d'assurer la mise en valeur et l'animation culturelle et touristique (Festival).

Le rapport de l'ICOMOS, daté d'octobre 1993, s'appuie, en première justification, sur le « travail hautement créatif du peuple vietnamien » « dans les domaines de l'art des

monuments, l'urbanisme et le paysagisme ». Et c'est en reconnaissant l'investissement des autorités locales et du gouvernement vietnamien dans la réhabilitation des monuments que l'ICOMOS termine son bref rapport avant de livrer ses recommandations. Entre les deux, l'histoire de la ville est rappelée en quelques lignes et comment son dessin est accordé à la fois avec « la philosophie orientale en générale et la tradition vietnamienne en particulier » d'une part, et aux conditions du site d'autre part avec la Rivière des parfums et la montagne Ngu Binh qui est le paravent naturel de la ville (l'écran géomancien).

Suit la description des trois enceintes emboîtées puis une liste de « plusieurs monuments en relation avec le site, parmi lesquels au sud de la Rivière des Parfums... Rien dans le texte ne dit si cette liste exprime celle des monuments composant « l'ensemble des monuments de Hué » ou n'en donne que des exemples. Finalement le flou règne sur ce qui est ou non placé dans le périmètre de l'Unesco.

Dispersés, les monuments ne font pas une ville, mais conduisent au paysage idéal typique. Le tombeau qui est une demeure, en reste un exemple de premier rang.

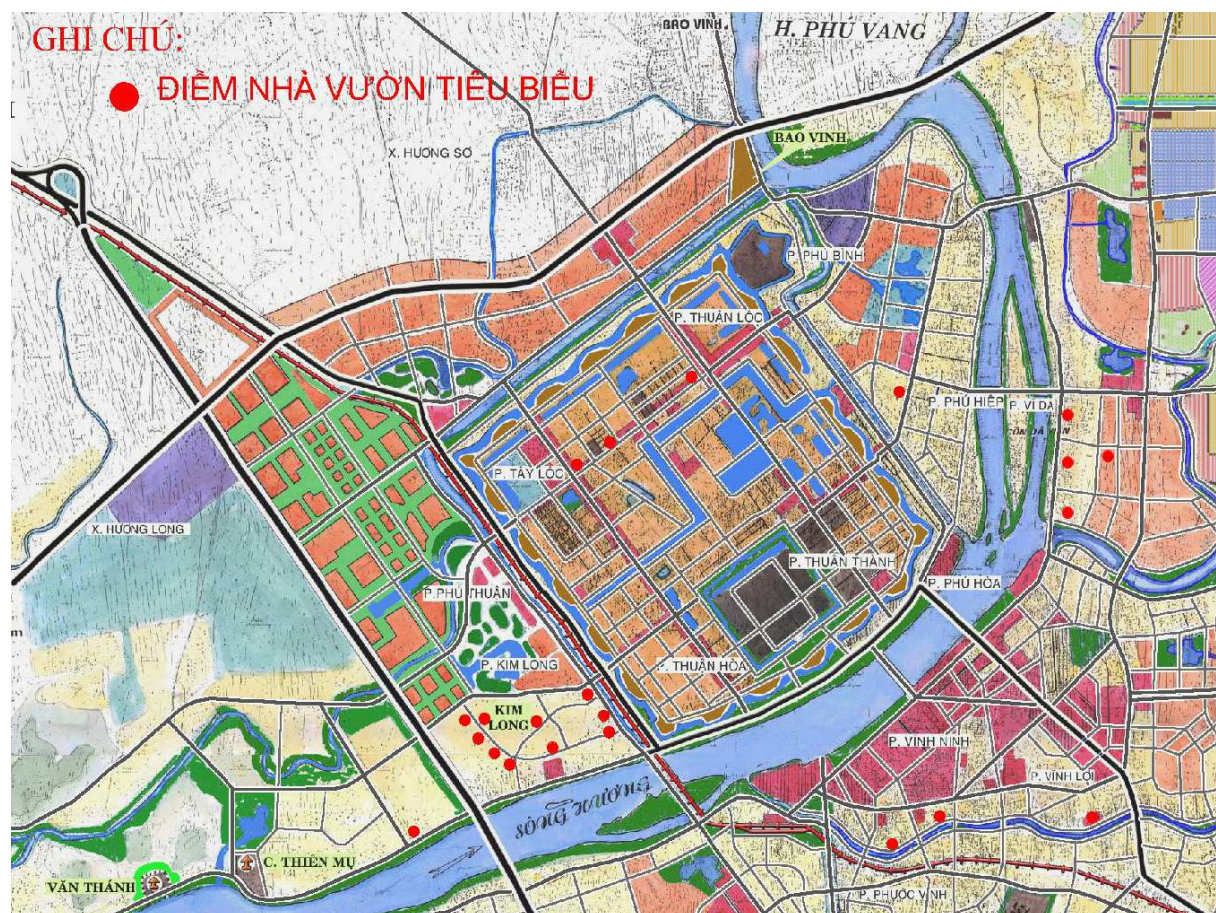


Figure 41 : Le tombeau de Tu Duc (Hué)

Il faut alors se rapporter au classement national puisque « l'ensemble » dont il est toujours question « appartient » à la République socialiste du Vietnam. C'est donc le premier classement découlant de la loi de 1945 revue en 1957 et applicable à Hué à partir de 1975, qui donne le « périmètre », toujours discontinu, lui même à la base d'une « Plate-forme pour le développement socio-économique ». Le plan 1990-2000 de développement de la Province a la promotion du tourisme comme priorité mais de périmètre à proprement parler il n'y a pas.

Les maisons-jardin qui font l'objet d'une politique actuelle de patrimonialisation ne sont pas dans un « périmètre » de l'Unesco qui n'existe pas. Il n'y a pas non plus de véritable zone tampon comme le réclame l'institution internationale dans ses recommandations. Seule une série de monuments est « classée » et protégée par un court périmètre, et les maisons en question, de leur côté, ne sont pas reconnues comme patrimoine de quelconque niveau mais pourtant mobilisée dans l'imagerie patrimoniale et dans les activités du festival.

Figure 42 : Les maisons jardins intactes dispersées en ville mais concentrées à Kim Long.



Encore ne s'agit-il que d'une minorité des maisons concernées (14) reconnues comme paysage culturel sinon de manière informelle. Les propriétaires actuels peuvent être réticents (chapitre 5). Il se pourrait d'ailleurs que le classement soit difficile, tant la maison-jardin s'est trouvée dégradée, dispersée pour diverses raisons que nous verrons au chapitre 5 également, et que l'exploitation du label Unesco à travers un festival bisannuel tente de faire revivre. En fait, la rupture patrimoniale n'a pas eu lieu. C'est avant, par la révolution socialiste ajoutée aux dégâts de guerre que le « patrimoine » a connu sa première véritable rupture : la fin d'un habitat et d'un style de vie qui sont valorisés à travers une littérature déconnectée de l'histoire et de la réalité, le pire de ce que l'on peut attendre d'une approche culturaliste poussée au paroxysme (les chapitres précédents). Sauf que c'est cela qui se « vend ». Et si l'opération de patrimonialisation doit être valorisée par le tourisme, c'est ce risque de falsification qu'il faut courir. Pourquoi pas ? Mais dans quelles limites ?

La tentative contemporaine de valorisation qui sera abordée au chapitre 6, décrit un effort de reconstitution principalement destinée à vanter la grandeur nationale en survalorisant le « culturel », cela en dépit d'une référence obligée à l'ancien régime. Elle place le patrimoine du côté de la ressource touristique jusqu'à influencer l'importation d'un concept qui ressemble au village de vacances à thème rapproché du tourisme de santé, tout cela pris entre le slogan survalorisant l'individu contemplatif et une offre qui pourrait être de masse, adressée aux visiteurs occidentaux. Cette patrimonialisation introduit une seconde rupture inversée par laquelle la récupération des sites matériels oblige à réintégrer une part exclue de la société nationale en en magnifiant les œuvres.

DEUXIEME PARTIE : HABITER LE PATRIMOINE

CHAPITRE V : HABITER LES MAISONS-JARDIN DE HUE

Introduction : Habiter le patrimoine

V.1 Habiter historiquement la maison de Hué

V.1.2 Qui habite les maisons-jardin

V.1.2 Habiter une maison du patrimoine

V.2 Des contraintes très matérielles, sociales et économiques

V.2.1 L'entretien matériel

V.2.2 Les contraintes sociales et économiques

V. 3 Une politique patrimoniale pour la maison

V.3.1 Constituer les maisons-jardins en patrimoine habité

V.3.2 La maison n'est pas un musée

« Habiter un lieu est différent de parcourir un espace, d'y transiter. Habiter présuppose un certain rapport à la fois au temps et à l'espace. Habiter intègre le temps long, celui des saisons, des années, des générations successives. Habiter ce n'est pas squatter : c'est occuper, s'approprier, se poser, s'installer, investir de manière durable un lieu » (M. Gravari-Barbas, 2005 : 13-14).

Cette définition qui s'inscrit dans une ligne phénoménologique « heideggerienne », introduit au mieux la question que pose l'ouvrage collectif dirigé par son auteur. La dimension patrimoniale est inscrite comme par avance dans l'idée d'habiter qui enregistre une imprégnation des êtres par les choses et des choses par les êtres. De manière générale, cette définition d'habiter est celle qui s'approche au plus près, dans la pensée occidentale, de l'idée d'habiter en Extrême-Orient et dont Augustin Berque rend compte dans « Vivre l'espace au Japon » (1981) et dans son petit livre de généralisation : « Médiante » (198X). Habiter simplement, c'est habiter un patrimoine parce que c'est habiter « culturellement ».

Le discours patrimonial rapporté dans les trois premiers chapitres fournit ce cadre culturel matériel qui est constitué de la « nature » et de son prolongement jusqu'à la résidence dont la maison-jardin porte encore témoignage aujourd'hui.

« Habiter le patrimoine » amène cependant une dimension nouvelle, qui provient d'Occident lorsque le patrimoine prend ce sens particulier de bien commun devant être sauvegardé dans un état historique pour témoigner du passé, comme symbole d'une identité partagée par-delà le temps, ou les différences. A plus forte raison lorsqu'il s'agit du patrimoine mondial, le sens porté par l'objet désigné accède à un niveau de partage qui couvre l'humanité entière. Il semble que cela soit possible sans poser trop de questions lorsqu'il s'agit de monuments remarquables fixés dans une fonction symbolique et fréquentés comme tels. C'est moins simple lorsqu'il s'agit d'ensembles de monuments dispersés dans un espace qui continue d'évoluer comme la ville de Hué par exemple, et qui n'a pas rendu possible le classement comme ville historique. Mais la contrainte est forte dans ce cas, la loi de patrimonialisation dessinant le plus souvent un périmètre « tampon » autour des chefs d'œuvre dont les activités urbaines et les nouvelles constructions ne doivent pas nuire à l'image fixée du « patrimoine ». Cette fixation, nous l'avons dit dès l'introduction, peut constituer ce que M. Rautenberg nomme « rupture patrimoniale ». Au delà de l'ensemble des monuments

de Hué, le classement de l'Unesco comme avec lui le classement national comprend un habitat ordinaire qui n'est pas que de façade. Cette résidence que constitue la maison-jardin est un habitat vrai, encore actuel, porteur justement de cet « habiter » que définit M. Gravari-Barbas.

Dans l'article signé par Bourdin (in Akou et Ansart, 1999 : 387-387), le terme patrimoine désigne l'ensemble des biens dont la valeur ne se détermine pas principalement économiquement. « A ces biens, produits de l'activité humaine ou non (on parle de patrimoine naturel), sont attachés des significations suffisamment fortes et universelles pour justifier qu'ils triomphent de la durée, qu'ils soient reçus du passé et transmis à nos héritiers » (1999, p. 387). Dans ce même article, l'auteur ajoute que le patrimoine est « porteur de valeurs non économiques souvent floues, par une simple capacité d'évocation, comme témoin d'une identité culturelle ou en raison de sa spécificité » (1999, p. 387). En vérité, il est toujours nécessaire d'ajouter un adjectif pour désigner le patrimoine dont on parle. Mêlé au patrimoine mondial que constitue l'ensemble des monuments remarquables de Hué, les maisons-jardins occupent une position assez singulière. Elles peuvent contribuer au « paysage culturel » justiciable de distinction désormais (depuis 2005) et en sont même le caractère propre ici. Les maisons-jardins traditionnelles de Hué représentent non seulement une valeur matérielle du patrimoine, mais aussi un autre aspect de valeur immatérielle : c'est la parfaite image de l'harmonie entre l'architecture, l'homme et le paysage –une de particularités connues des maisons des Vietnamiens. Il s'agit donc d'un patrimoine bâti, empreint des valeurs historiques, culturelles, sociales, économiques d'une Région, toujours vivant de surcroît, ce qui peut entrer en contradiction avec la valeur ou l'exploitation patrimoniale. La question de M. Gravari Barbas y prend vraiment tout son sens. Le patrimoine ainsi habité n'est pas un musée, ni une curiosité touristique. Pourtant, dans des traditions culturelles très éloignées dans le temps et dans l'espace, Lao Tseu et Victor Hugo nous disent la même chose. « La façade d'une maison est à celui qui la regarde » ; « l'usage du patrimoine appartient à son propriétaire, sa beauté appartient à tout le monde ». Habiter le patrimoine c'est aussi cohabiter et partager un espace commun avec les autres et, de manière très immédiate, composer avec les contraintes qui sont liées à la patrimonialisation.

V.1 Habiter historiquement la maison de Hué

Hué n'est pas une ville ordinaire du Vietnam. Née de rien par la volonté de la dynastie des Nguyen, elle n'a exercé que cette fonction de centre politique et administratif mais aussi de façade impériale. C'est une ville de service à la fonction principale qui a grandi autour des monuments royaux. Ses habitants fondateurs de familles huéennes sont venus de tout le Vietnam, attirés par la Cour : les nobles, mais aussi les intellectuels et les artistes. C'est pourquoi Hué a cette physionomie de jardin et même de forêt établie selon les règles de la géomancie scrupuleusement respectées malgré le remplissage des intervalles par des constructions plus récentes ou de moindre niveau « culturel ».

Résidences de la haute société surtout gouvernée par le luxe et la culture savante portée à son plus haut degré, les maisons-jardins ne s'inscrivent pas exactement dans l'environnement économique pragmatique de la production ou du commerce. C'est presque une maison hors du temps, ou dans le temps suspendu de l'harmonie posée idéologiquement entre la nature et la culture qui la prolonge en la reproduisant. C'est-à-dire qu'habiter historiquement la maison-jardin de Hué, c'est en quelque sorte habiter hors de l'histoire. Or à Hué, l'histoire est passée, troublant la notion même de patrimoine qui nous intéresse. De patrimoine intemporel comme la lecture locale traditionaliste le conçoit, il est devenu patrimoine historique dont la distinction s'inscrit dans une histoire politique, économique, sociale qui fait retour et s'impose à l'idéologie qui a prévalu dans la construction même des « chefs d'œuvre ».

V.1.1 Qui habite les maisons-jardin de Hué ?

La maison-jardin de Hué était le lieu de résidence des nobles, des mandarins, des princes et des princesses, dans une période de construction de l'empire N'Guyen qui couvre la première moitié du 19^e siècle jusqu'au support apporté par la colonisation orientalisante. Favoriser la culture et son expression pouvait être un moyen d'éloigner des choses économiques et géopolitiques les souverains locaux. La cour des N'Guyen sous le protectorat n'a d'autres centres d'intérêt que cette valorisation acceptée au nom de l'orientalisme.

La localisation des maisons-jardins paraît comme dans un décor. Elles sont pour la plupart situées le long de la rivière qui permettait de circuler par voie navigable. Ce sont les zones de Kim Long, Phuong Duc, Vy Da... et la rue Bui Thi Xuan (autrefois rue

Huyen Tran Cong Chua) et une rue de Phuong Duc où d'ailleurs le démantèlement des propriétés anciennes est le plus marqué.

Jusqu'au milieu 20^e siècle, l'image de la famille d'élite est bien décrite par une phrase mélodique « Nhat lúa ông Câu Khuyên, nhì tien ông Quan Lac, ba bac ông Bo Ghè, tu chè ông Uyen » c'est-à-dire « M. Cau Khuyen est le plus riche avec son riz, en second vient M. Quan Lac avec son argent, en troisième M.Bo Ghe avec son argent aussi, en quatrième M. Uyen avec le thé ». C'est là l'ordre de préséance associé au jardin. Qu'est devenu cet ordre ?

Grâce aux personnes âgées vivant dans cette zone, et par l'étude des registres fonciers, nous pouvons éclairer la séparation progressive de la maison-jardin et de l'idéal culturel. Les propriétaires des maisons-jardin actuelles sont souvent récents. Bien sûr, il y a encore des maison possédées par les enfants, les petits enfants ou un membre de la grande famille d'autrefois, mais autant de maisons ont été confisquées par l'Etat et distribuées à plusieurs familles : la maison-jardin a pu devenir un lieu d'habitat pour plusieurs familles étrangères les unes aux autres. En réalité, la politique de l'Etat n'était pas claire, conduisant beaucoup de grandes familles à quitter la ville de Hué, laissant leur maison pour aller au Sud, en désaccord avec la politique socialiste. Elles n'avaient plus les bonnes places dans la société, les salaires n'étaient pas suffisants pour entretenir des familles élargies. Plus prosaïquement, elles étaient en désaccord politique et fuyaient le nouvel Etat.

Une enquête sur 199 familles habitant dans l'espace des maisons-jardin, réalisée par Tran Dinh et son équipe en 2002 donne les raisons des mutations :

	La cause	Nombre de nouvelles maisons
1	Les maisons de culte, distribution aux enfants et aux petits enfants en partage	89 maisons
2	Vente à des "étrangers" pour cause économique	66 maisons
3	Vente pour quitter la ville	06 maisons
4	Vente faute d'héritier	06 maisons
5	Location à titre provisoire suivie d'une usurpation	04 maisons
6	Prise en charge par l'Etat, expropriation légale	37 maisons

Les propriétaires actuels des maisons-jardins sont très divers par leur origine. Sans souvenir d'enfance, sans l'habitude de vivre dans ces maisons calées sur un type culturel passé qui ne peut être valorisé qu'idéellement, la plupart des occupants actuels ne savent que dénoncer les inconvénients de la construction traditionnelle sans pouvoir en relever les aspects patrimoniaux qui sont bons pour les autres : les experts en classement que sont les promoteurs touristiques qui vendent des visites à l'occasion du festival. Même quand les enfants des anciennes familles sont encore les propriétaires, ils ne ressentent pas le désir de protéger la maison traditionnelle. Le modèle de l'habitat est ailleurs, dans la maison moderne sans les contraintes de la maison collective, et sans celles du classement qui menace de muséification.

L'enquête réalisée auprès de 70 familles qui habitent dans une maison jardin, 60% sont des maisons communes de familles élargies. C'est paradoxalement un problème car personne ne restaure ou conserve la maison : comme les Huées disent souvent « cha chung khong ai khoc » c'est-à-dire un objet pour tous, personne ne s'en occupe ! En réalité, de nombreuses maisons-jardins de Hué sont en danger. Une enquête portant sur 29 maisons incluses dans la Cité Impériale sur 150 maisons typiques de Hué inscrites par la province de Thua Thien Hué en 2006, comme étant en assez bon état. Aujourd'hui sur les 29 maisons tests :

- 7 maisons sont en bon état (A : 24.14%)
- 8 maisons en état assez bon (B : 27.59%)
- 7 maisons en état moyen (C : 24.14%)
- 7 maisons ne sont plus appelées maison-jardins (D : 24.14%)

Nous avons bien compris qu'un objet du patrimoine est un lieu que tout le monde pourrait visiter, un lieu en commun, et non plus le lieu d'une personne ou d'une famille unique, qui en auraient le bénéfice exclusif.

Par un autre enquête portant sur 39 familles 15 à Phuoc Tich, et 22 à Phu Mong Kim Long, 100% (39 familles) sont fiers d'habiter le patrimoine (la maison-jardin de Hué) pour des raisons exprimées de la manière suivante :

- C'est la maison de leurs ancêtres.
- La maison est roche de la nature et pleine de souvenirs d'enfance (pour la plupart des personnes âgées).
- Conserver les belles images traditionnelles de la famille pour les enfants et aussi pour la société.
- La tranquillité

Mais une autre réalité s'impose en même temps, 31 familles, 83 %, ne voulaient pas voir leur maison classée être classés. Respecter les règles imposées est trop contraignant ; la maison devient un véritable musée.

V.1.2 Habiter une maison du patrimoine

Les maisons-jardin ne sont pas encore classées par l'UNESCO, ni par l'Etat sinon à travers un simple inventaire mené avec la coopération de la région française Nord-Pas de Calais, alors que tout le monde a conscience de la disparition d'un patrimoine. Or, la plupart des propriétaires ne désirent pas que leur maison soit classée, redoutant les contraintes. Par une enquête plus large portant sur 55 propriétaires, 49 (89%) ont répondu qu'ils ne cherchent pas le classement car ils ne veulent pas que leurs maisons deviennent un musée que tout le monde peut visiter. La famille perd son intimité domestique et les visiteurs sont le plus souvent mécontents de ne pouvoir accéder à leur curiosité. Il y a là quelque chose d'inconciliable.

Entre la maison musée et la maison inconfortable banalisée, la réalité « culturelle » et vivante de la maison-jardin est en voie de disparition. Ce qui, bien sûr, provoque un réflexe patrimonial de la part de ceux qui sont porteurs de l'image traditionnelle pour ne pas dire traditionnaliste. Le débat peut être pragmatique autour de l'activité touristique qui a le patrimoine comme motif ; il devient très vite idéologique quand il faut savoir ce qui est valorisé. L'identité nationale par delà la signification sociale et historique de l'héritage matériel ouvre des voies différentes de celles que dessine le discours patrimonial du paysage culturel désormais, et de l'harmonie qui unit les hommes et la nature. Cela ne semble pas si idéal. Le modèle qui est celui de la noblesse et des intellectuels et artistes de l'ancien régime ne résiste pas bien au modèle économique qui est un des tours pris par la maison-jardin. Elle n'est plus seulement le

support de la réflexion érudite voire ésotérique, mais une réalité économique et sociale écartelée. Pour les occupants qui ne sont plus vraiment des habitants, la nuance est importante, le jardin de la maison est devenu une terre de production ; selon l'orientation patrimoniale, il est un objet d'exposition destiné aux touristes. Il y a là une contradiction que ne peut lever simplement un rappel nostalgique. Berceau culturel de la rencontre vietnamienne, le « paysage de Hué » peut être vanté auprès des experts en patrimoine dans le nouveau classement de l'Unesco, ou bien tenter les agences de voyages qui en vendent l'authenticité à l'occasion du festival, rien n'y fait contre l'évolution sociale.

Les générations habitant actuellement les maisons-jardins se trouvent face à quelques difficultés. La maison a été conçue autrefois pour des familles élargies partageant une ascendance commune. Le culte des ancêtres, les tombeaux, la vie collective étaient au centre de la signification d'habiter. Mais la coupure introduite par les mutations sociales, le partage de l'héritage, la vente, l'expropriation-attribution produisent l'inverse de la patrimonialisation. Le désintérêt total. Qu'il s'agisse du culte des ancêtres ou de l'entretien de la structure même de la maison matérielle, sans parler du jardin dont le sens géomancien a laissé place au sens économique, parler de patrimoine revient désormais à tenter une folklorisation de la maison-jardin, la tentative artificielle d'en maintenir l'aspect sans le fond.

Dans le cas d'un héritage d'anciennes familles, l'absence de droit à la propriété des occupants « modernes » conduit à l'abandon de l'obligation collective ou du partage. Ni le jardin, ni la maison ne sont entretenus. C'est tout juste si l'autel des ancêtres est respecté et conservé en état.

Témoignage anonyme en transcription directe :

« pour notre génération, on aime habiter dans le patrimoine (maison-jardin), moi, j'ai plein de souvenirs de la maison où je suis né et où j'ai grandi mais mes enfants, ils n'acceptent plus d'habiter dans ce lieu, comme d'autres jeunes ils aiment vivre dans des maisons modernes, plus confortables...., pour eux, la maison-jardin n'est qu'un lieu d'habitat secondaire, surtout pour le week-end ou pour les vacances. Nous avons bien compris les sentiments des jeunes et nous sommes tristes aussi de ce comportement. Et il a ajouté : parfois, nous aussi on est fier de notre maison mais parfois c'est vraiment fatigant de vivre dans un patrimoine. Depuis le festival 2002,

il y a beaucoup de touristes internationaux et régionaux venant visiter le patrimoine ; la plupart de ces gens aiment la maison –jardin mais j’ai entendu beaucoup de critiques quand-même comme par exemple : une maison si belle comme ça mais pourquoi il y a des poussières ? Pourquoi le propriétaire n’est pas si accueillant ? Pourquoi il y a des plantes mortes ? Pourquoi on a construit une maison moderne à côté d’un patrimoine ? Et mille questions pourquoi ? Eux, ils habitent dans les maisons modernes, ils ne pourraient pas comprendre la situation, ils n’admirent qu’un patrimoine et ils ne savent que critiquer. Pour moi ces critiques font mal et aussi sans doute pour tous les propriétaires comme moi »

De fait, occuper une maison en bois (nha ruong) soulève de nombreuses difficultés principalement liées à l’entretien, qui deviennent plus fortes encore lorsque la maison est sélectionnée comme modèle à visiter pendant le « festival ». Il faut se rappeler que l’inscription sur la liste de l’Unesco induisait une promotion touristique confiée d’abord à la ville de Hué, en fait à la province. Les textes contractuels y incitent. La réponse a été le festival tous les deux ans depuis 2000.

Sans compter l’accueil pesant des visiteurs, l’entretien d’une maison de bois sous climat tropical agressif pose déjà problème. Il faut passer des heures à nettoyer les motifs décoratifs qui sont décrits de la même manière que nous l’avons proposé dans le chapitre 3. Chaque visiteur veut retrouver son motif inventorié dans les ouvrages savants et les guides. Il faut nettoyer, enlever les toiles d’araignées quotidiennement, veiller au toit qui est si sensible. Mais pour quoi et pour qui ? Comment habiter pour soi, c’est-à-dire pour vivre, tiraillé entre l’appel du confort de la modernité, la tradition nouvellement promue, et l’obligation de l’exposition plus ou moins folklorique. La maison-jardin a été inventée dans une période historique spécifique qui introduit une géographie ou plus précisément un espace de représentation fondé sur l’axe liant la nature et la culture. Avant les fortes densités d’occupation du sol, il pouvait ne pas y avoir de problème. Ce n’est plus cas maintenant. La famille élargie dans son jardin au milieu de la ville est un modèle disparu. Il faudrait pourtant satisfaire au modèle pour répondre à l’attente patrimoniale touristique folklorisée. Qui va en assumer la charge ?

Hué étant devenue le Centre politique du pays, le paysage banal des villages et des rizières s’est transformé en un paysage « convenable ». Les localités de Phu Xuan,

Duong Xuan, Kim Long, Vy Da.... sont devenues des lieux où on a construit des palais, des résidences, des places, des parcs, des pagodes, des temples.... Puis les nobles, les mandarins, les personnages tirés de l'état féodal ont construit leur résidence à proximité des édifices royaux. Hué est devenue une ville –jardin.

A cette époque là, l'effectif de la population ne posait pas problème ? C'est la raison pour laquelle les familles pouvaient dessiner un jardin autour de leur maison au centre-ville et aux environs immédiat de Hué. Les couches moyennes de la société ont suivi le modèle des élites (haute société) est devenue un modèle. Chez tous, la cohabitation de la grande famille exigeait un vaste espace pour vivre.

Cette réalité s'est effacée avec le déclin de la société féodale. La déchéance de l'ancien régime est la principale cause de l'abandon. La maison jardin était liée à un ordre social que la tradition masque sous un discours de tradition culturelle. Cette mutation a enclenché un déclin plus matériel qui est celui des bâtiments et des plantations. Le maintien d'un tel patrimoine suppose un travail de tous les jours donc une organisation sociale qui l'autorise. Ce qui n'est plus le cas.

V.2 Des contraintes très matérielles, économiques et politiques

Hué est localisée sous un climat assez peu amène. C'est la ville du Vietnam la plus arrosée et une des plus chaude avec son soleil brûlant et le vent du sud-ouest.

Les matériaux en bois montrent nettement leur limite face au temps. Les arbres forestiers qui sont considérés comme indispensables au jardin tels que : hopea de Pierre, vatien, sindora, dalbergia... sont sensibles au pourrissement. Les soins doivent donc être constants pour maintenir la maison, ce qui suppose une richesse économique suffisante.

V.2.1 L'entretien matériel

C'est un travail permanent. Le climat tropical humide est une ambiance favorable aux termites et aux vrillettes. Le propriétaire qui s'occuper de la maison doit avoir une grande expérience pour déceler tôt les indices de termites et de vrillette. Même si l'on ne fait pas très attention, les colonnes, les arbalétriers, les pannes... sont attaqués à l'intérieur, et quand on le découvre il est trop tard. Or nous avons vu que la maison d Hué est d'abord une charpente. La maison entière est menacée si elle se trouve attaquée.

Le soin apporté à la maison doit être permanent et attentif quand les maux qui la guettent sont sournois. La vie actuelle ne permet plus cet examen presque quotidien de l'ensemble de la charpente qui permettait la vie lente et contemplative des habitants d'autrefois. Sans compter le coût de l'entretien, du remplacement, des décors.

La plupart des maison-jardin sont couvertes de toits en très faible pente. La technique de couverture ne peut être acquise que par une grande habitude du métier. La superposition et l'agencement des tuiles plates le plus souvent. La dégradation d'une seule entraîne de gros dégâts pour l'arbalétrier. C'est très différent des tuiles à crochets ou de des tuiles doubles cimentées. Avec les tuiles traditionnelles la couverture de la maison doit être reprise tous les cinq ans, dérangeant régulièrement la vie de la famille.

Quand la maison est trop dégradée, faute d'entretien qui est souvent lié à l'absence des moyens économiques de le supporter, les propriétaires préfèrent construire une petite maison moderne dans le jardin pour abriter la résidence d'une famille de toute façon réduite désormais. La maison en bois devient alors la maison du culte des ancêtres à quoi elle est réduite. Il 'est bien sûr plus question de souffle vital ; la majeure part de la maison est laissée à l'abandon.

Nul ne peut nier le charme et l'esthétique de la maison de bois, sa réponse aux exigences géomanciennes, son exemplarité culturelle. Placée hors de son contexte de construction et de mode « d'habiter », de nombreuses contradictions s'imposent. La réalité économique des propriétaires ou des occupants actuels incapables de maintenir en état la maison de leurs ancêtres et de conserver son style traditionnel dans les règles de l'art de sa construction. Mais au delà de la question de l'entretien se pose le problème du confort, comparé aux constructions modernes.

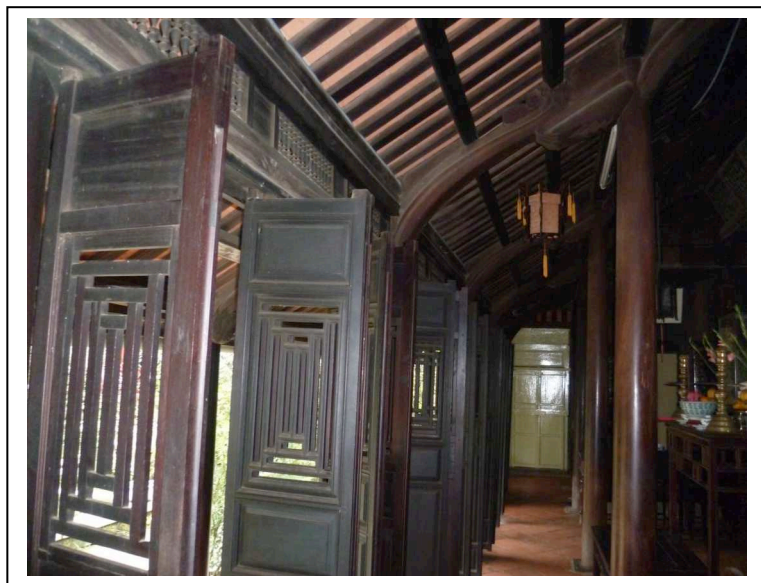
L'architecture à poteaux d'une seule pièce empêche de monter les toits très huat. Le toit, peu pentu, est aussi très bas au point que l'on peut le toucher de la main autour de la maison. Il faut ménager une pente du sol pour éviter de s'y cogner ! La conséquence de cette construction est qu'il fait très sombre à l'intérieur de la maison, les fenêtres ne pouvant être que petites et placées bas. L'humidité et l'obscurité forment un bon environnement pour la croissance des insectes et la détérioration des décorations

des objets posés sur les autels ou ailleurs dans la maison dans la maison. Tout cela nous demande un soin consciencieux pour éviter de perdre ces objets précieux. La lumière entre dans la maison principalement par la porte. C'est le système de la porte à plusieurs battants (cua ban khoa) (18 petits battants) qui sont répartis entre les trois travées.

L'ouverture et la fermeture de ce type de porte sont délicats également. Il y faut des barres et des loquets au-dessus et au-dessous qui rendent peu commodes les entrées et les sorties. A des clous alors sont suspendus des objets tintant dès qu'ils sont touchés, cela pour marquer chaque passage. C'est une faible défense contre le vol.

Par contre, on ne peut pas nier que la maison de ruong (maison en bois) soit fraîche en été et chaude en hier grâce au bois. Néanmoins, elle n'est pas une construction très étanche. Même quand toutes les portes sont fermées, le vent peut quand –même quand même pénétrer du fait que les murs sont secondaires et les portes mal jointes.

Figure 43 : Les portes de la maison An Hien



Source : Photo prise par Nguyen Thi Huong Hué, novembre 2012

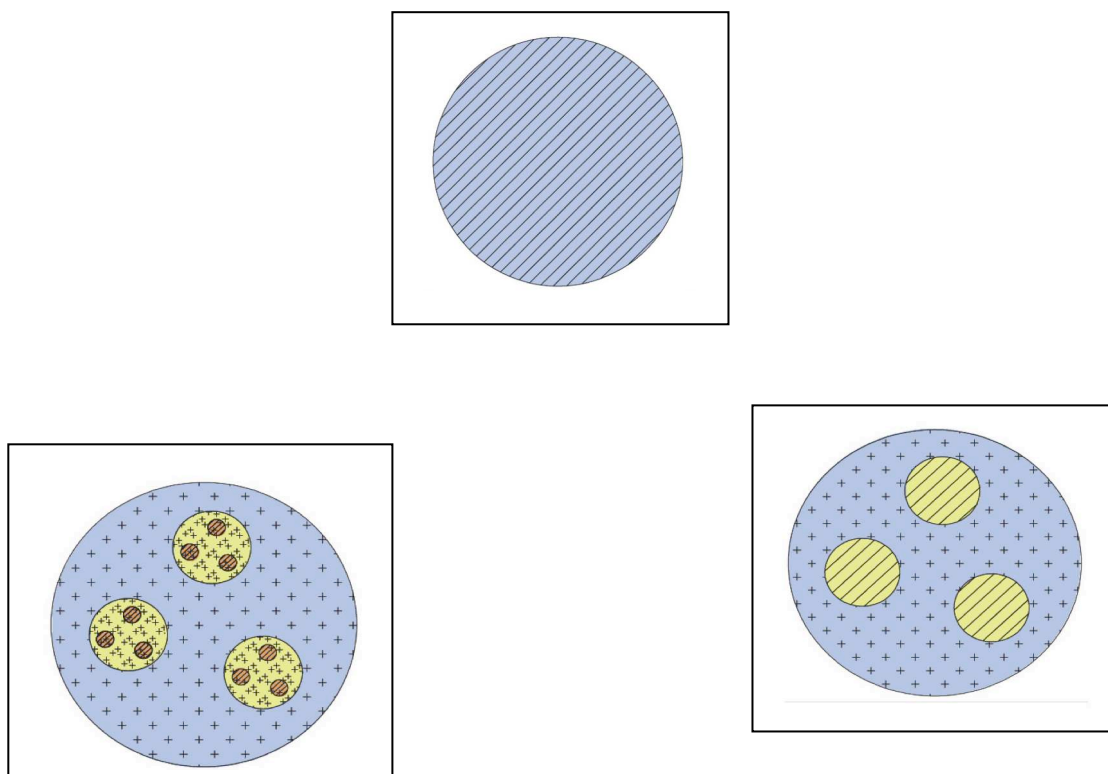
La maison-jardin « An Hien » -Phu Mong –Kim Long-Hué

Avec tous ces inconvénients présentés, la maison-jardin de Hué devient un lieu où les jeunes n'aiment pas vivre. La plupart veulent habiter dans des maisons modernes avec la télévision, l'ordinateur, le climatiseur qui ne pourraient être installés dans la maison de ruong. Le manque de commodité mais aussi le rythme moderne de la vie ne sont pas compatibles avec cette architecture qui est liée à la présence et presque à l'oisiveté.

Par l'enquête au village de Phuoc Tich, un village reconnu au patrimoine culturel d'Etat du fait de ses nombreuses maisons-jardin et du travail traditionnel de poterie, il existe encore aujourd'hui 27 maisons. C'est un village très calme et charmant mais sans jeunesse. Sur les 27 maisons enquêtées, une seule abrite deux générations 2 (de 12 ans à 52 ans. 99% des habitants sont des personnes âgées (plus de 60 ans), qui vivent grâce à l'aide de leurs enfants travaillant dans des grandes villes ou à l'étranger.

Le jardin comme on l'a présenté sous sa forme idéale, désormais aussi idéalisée par le discours patrimonial, nous aide à concevoir la beauté canonique de sa conception. Seulement il n'existe plus ou presque plus, sauf intervention patrimoniale. Les plans suivants montrent la progressive désintégration du jardin par subdivision. Sa totalité harmonieuse est condamnée par principe du fait que l'ensemble avait un sens et que les parties contribuaient au sens de l'ensemble.

Figure 44 : La dégradation du jardin



Une maison-jardin est toujours l'allégorie de l'harmonie entre l'homme, l'architecture (principale et annexe) et le paysage qui l'entoure. Il faut se rappeler l'ordre des plantes, les places qu'elles occupent autour de la maison qu'elles ceignent. Comme l'on dit en vietnamien : « vuon truoc, vuon sau ». Les espaces verts qui abritent la maison offre une perspective toujours originale aux yeux des habitants et aussi des visiteurs. Les proportions du jardin d'autrefois sont liées à son étendue. Or, ils vont en se rétrécissant.

V.2.2 Les contraintes sociales et économiques

Un des facteurs de la désintégration du jardin est la désintégration de la grande famille pour devenir une famille restreint après le partage des surfaces en cas d'héritage, ou la vente de pièces séparées, personne ne pouvant plus acheter une maison et un jardin en entier. Cette tendance est inévitable du fait de l'évolution historique de la société. La mutation politique « cai cach ruang dat » du « Chinh phu Viet Nam Dan Chu Cong Hoa » (Gouvernement Vietnamien Démocratique Républicain), c'est-à-dire « la réforme agraire » 1953-1956 dans le Nord, puis 1955-1975 la politique de « cai cach dien dia » et en français aussi « réforme agraire » dans le Sud et au Centre, a pour but d'effacer le régime féodal d'accès à la terre, d'exterminer les « exploiters », les « traitres à la patrie » (collaborant avec les français contre la patrie, contre le gouvernement) comme les propriétaires terriens, les traitres à la nation vietnamienne, c'est-à-dire les nobles tyranniques des anciens villages, qui ont constitué des partis opposés. Le gouvernement a exproprié ces gens -là et pour distribuer la terre aux paysans pauvres et aux prolétaires des campagnes. Les anciennes grandes maisons ont été divisées pour être occupées par plusieurs familles et les propriétés foncières elles aussi divisées. Les jardins de Hué ont été dans ce cas.

En dehors des cas d'expropriation pour des raisons politiques, une manière d'échapper à la réforme agraire fut de diviser les jardins entre les enfants plutôt que de conserver la propriété indivise. Quand ce n'était pas possible, les jardins ont été vendus pièce par pièce et la maison a été conservée comme abri de l'autel des ancêtres ou bien

la résidence de la famille de l'aîné ou d'une autre personne devant s'occuper des autels. Le terrain entourant la maison est ainsi devenu comme une fortune à distribuer aux enfants. Ceux-ci ont commencé à former leur propre espace d'habitat pour leur famille réduite (nucléaire). En bref, il n'existe presque plus de grands jardins et le paysage de la maison-jardin a disparu bien que la vision d'une ville jardin subsiste par la présence des arbres fruitiers partout, et des cultures en planches jusqu'au cœur de la ville. Ce nouveau jardin est un jardin productif.

On a fait une petite enquête sur les deux rues Bui Thi Xuan (à côté du centre-ville) (enquête est faite par groupe de VICAS de Hué) et sur la rue Pham Ngu Lao (au centre-ville) qui devient la rue des étrangers (pho tay à Hué) (Enquête de l'auteur avec son équipe). Les résultats sont les suivants.

Figure 45 : La rue Bui Thi Xuan

Désintégration	Avant 1975	Actuellement	Taux
1. Côté de la rivière des Parfums	28	137	4,892 fois, 489,2%
2. Côté en face	25	78	3,12 fois, 312%
3. Total	53	215	4,05 fois, 405%

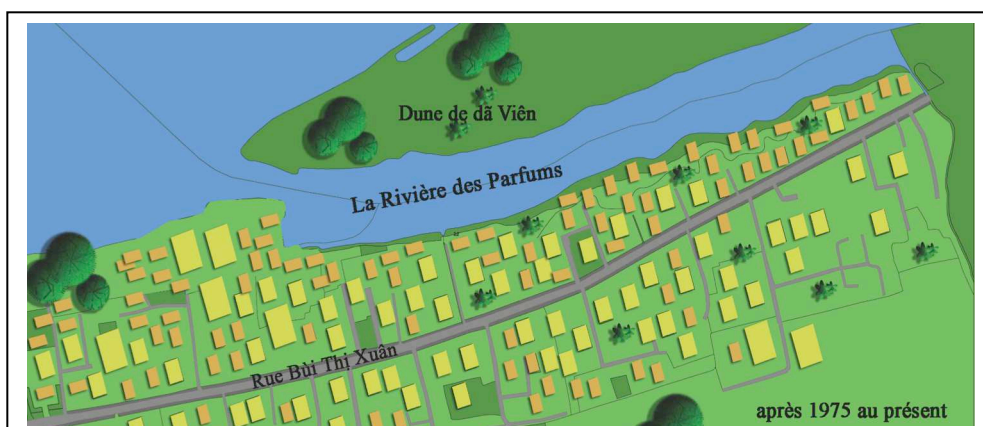
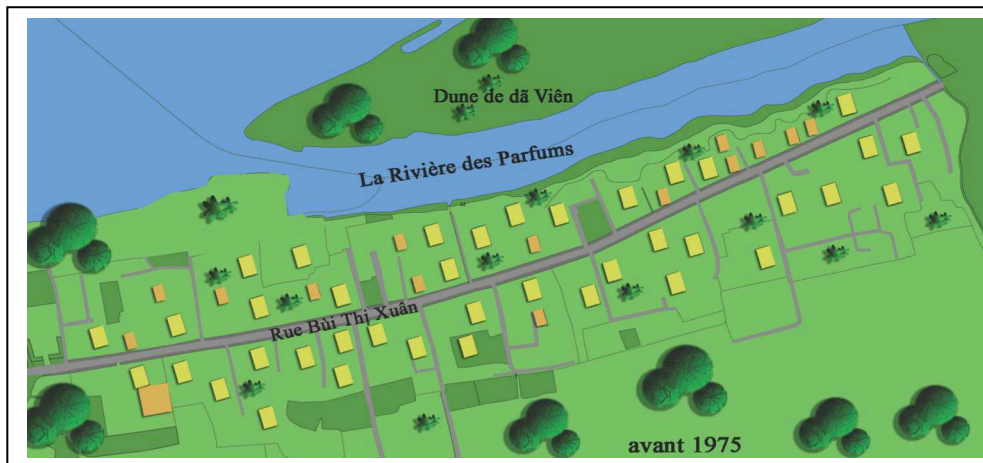
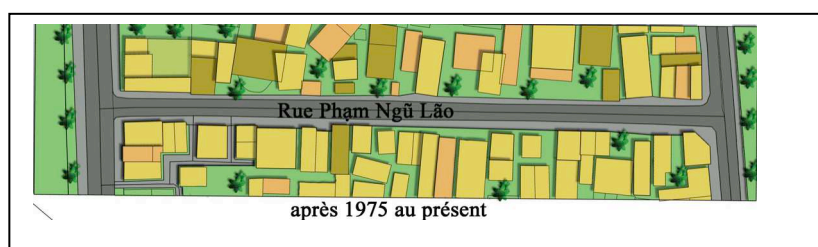
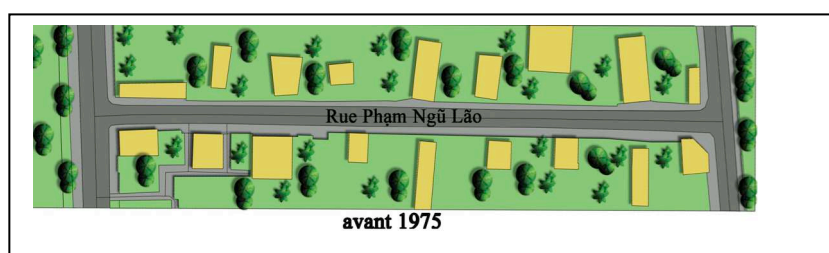


Figure 46 : La rue Pham Ngu Lao

Désintégration	Avant 1975	Actuellement	Taux
1. Côté de nombre pair de la rue	9	24	2,66 fois, 266%
2. Côté de nombre impair de la rue	11	42	3,82 fois, 382%
3. Total	20	66	3,30 fois, 330%



La rue Pham ngu Lao est une rue de 222m de long qui se situe au cœur de la ville, où sont apparus récemment des hôtels et des restaurants. Il n'y a plus aucune maison-jardins dans cette rue mais des maisons traditionnelles mêlées aux maisons modernes. Encore ce chiffre ne prend-il en compte que les maisons ayant « pignons sur rue ». Les grands ensembles ont aussi subdivisés en profondeur, sans accès direct à la rue. Héritage, vente pour des raisons économiques, il faut surtout prendre en compte une politique volontaire fondée sur une idéologie (socialiste) luttant contre les héritages de l'ancien régime et de la colonisation.

Après la libération totale dans le Sud, la révolution restait à faire, surtout au niveau de la pensée. 1975 fut un moment d'inflexion, un tournant de l'histoire par la réunion d'une moitié de pays où l'Etat était établi sur la propriété collective et une autre moitié très influencée par l'option capitaliste. Pendant la transition vers la révolution socialiste qui devait toucher la terre et les activités économiques, les gens étaient souvent inquiets d'être classés comme propriétaires terriens, petits bourgeois propriétaires de biens privés (commerce) et, bien sûr, exploités de la société féodale. Ils avaient peur de devoir payer un impôt très élevé, de se voir confisqué la terrain et la rizière pour l'Etat.... La loi sur la terre, jusqu'en 1986, ne reconnaît pas le droit de propriété. Les actes juridiques concernant la gestion de la maison et de la terre n'étaient pas bien associés, ils n'étaient non plus adaptés à la société locale.

Prenons un exemple « la Politique de la gestion et de la réforme socialiste pour la maison et la terrain en urbanisme dans les provinces du Sud » (Arrêt N° 111/CP le 14 avril 1977, complété par Décision N° 305/CP le 17 novembre 1977 du Conseil de Gouvernement), la limitation de la surface d'une maison à louer en province est fixée à 150m² et à 200m² à HoChiMinh-ville. Sur la base de ces actes juridiques, le 4 juillet 1978, la Comité de la Province de Binh Tri Thien avait pris la Décision N° 2008 « de mettre en exécution la Reforme Socialiste pour la maison et la terre applicables aux districts, en ville, et à la cité municipale du Sud de la Province ».

Le programme détaillé de la réforme prévue n'a pas été retrouvé dans notre recherche, mais par nos enquêtes, des meetings et des conférences scientifiques consacrées au patrimoine culturel de la « maison-jardin de Hué » et avec l'aide de plusieurs propriétaires de maisons-jardin, nous avons pu reconstituer les points principaux. A cette époque là, comme dans la Décision : la surface de terrain d'habitation de chaque famille ne pouvait pas dépasser deux sao (1000m²), tandis que la surface d'une maison -jardin est fixée à quatre sao (2000m²). Si l'on ajoute le raisonnement figé et raide de certains cadres du parti dans les quartiers, dans les districts, même en ville, sans compter les cas particuliers de ceux qui travaillaient pour leur propre intérêt, tout cela avait provoqué une grande angoisse chez les propriétaires.

Les difficultés de la vie économique sont aussi une autre cause importante de vente après le passage à l'économie socialiste. Les propriétaires, anciennement rentiers, ont dû vendre une partie ou leur maison-jardin pour assurer leur vie quotidienne. Après dix ans de réforme socialiste, le processus d'urbanisation s'est ajouté à la pression sur

les propriétés, qui provoque une hausse du besoin en habitation et de terrain en ville. La maison-jardin de Hué qui était un lieu de prémonition morale, un lieu d'habitat pur, qui était devenu une cible de la révolution socialiste, est actuellement prise dans le mouvement de la demande du marché des terrains d'habitation. Elle est redevenue la principale fortune de la famille.

L'achat et la vente se passent facilement quand le revenu d'une famille n'est pas stable et qu'elle a besoin d'argent pour faire face aux dépenses de la vie courante, pour les études de leurs enfants, pour d'autres choses.... Dès la fin des années 1980, le marché immobilier est bien développé n'a fait que prospérer jusqu'à nous jours. La notion « tac dat tac vang » c'est-à-dire « un pouce de terrain est un pouce d'or » fait disparaître la signification éducative humaine, la philosophie profonde d'autrefois que contenait la maison-jardin ou plus profondément l'idée même d'habiter. Ce marché prospère du fait des mutations sociales qui se poursuivent. Plusieurs cas de figures se présentent.

Certaines familles ont vendu leur maison pour quitter la ville car ils pensent que Hué n'est pas une ville dynamique qui verra son économie marchande se développer comme ce pourrait être le cas à HoChiMinh ville d'abord si l'on est pas dans les affaires que permettent une place élevée dans la hiérarchie de l'Etat ou du Parti. D'autres, et surtout les personnes âgées, ont suivi leurs enfants qui habitent et travaillent loin de Hué, alors que, tradition maintenue, elles aiment vivre leur vie avec les enfants. Une autre cause rencontrée dans le tableau de la page XX, c'est que des familles qui n'ont pas d'enfants habitant à Hué ont laissé vivre des familles sans séjour qui se sont, plus tard, appropriés la maison-jardin, Dans ce cas la maison-jardin devient un hameau de plusieurs familles qui produit une très forte densification.

Cette évolution sociale et économique a aussi induit une mutation dans la fonction du jardin. Dès les années 70-80, les propriétaires de maisons-jardins ont clairement exprimé les opinions suivantes :

- Oublier les manières raffinées du jardin de Hué et former des sites agricoles.
- Augmenter le revenu grâce aux produits du jardin.

Pour atteindre ces objectifs, il faut faire le choix d'une sorte de plantes, les plantes « commerciales » qui échappent à l'obligation collective socialiste, couper les arbres qui ne donnent pas de fruits économiques. Les essences sauvages sont coupées pour le bois chauffage, la surface vouées aux plantes d'agrément et aux fleurs est diminuée. Le jardin autrefois appelé « vuon rung » c'est-à-dire « jardin-forêt », « vuon tap » c'est-à-dire

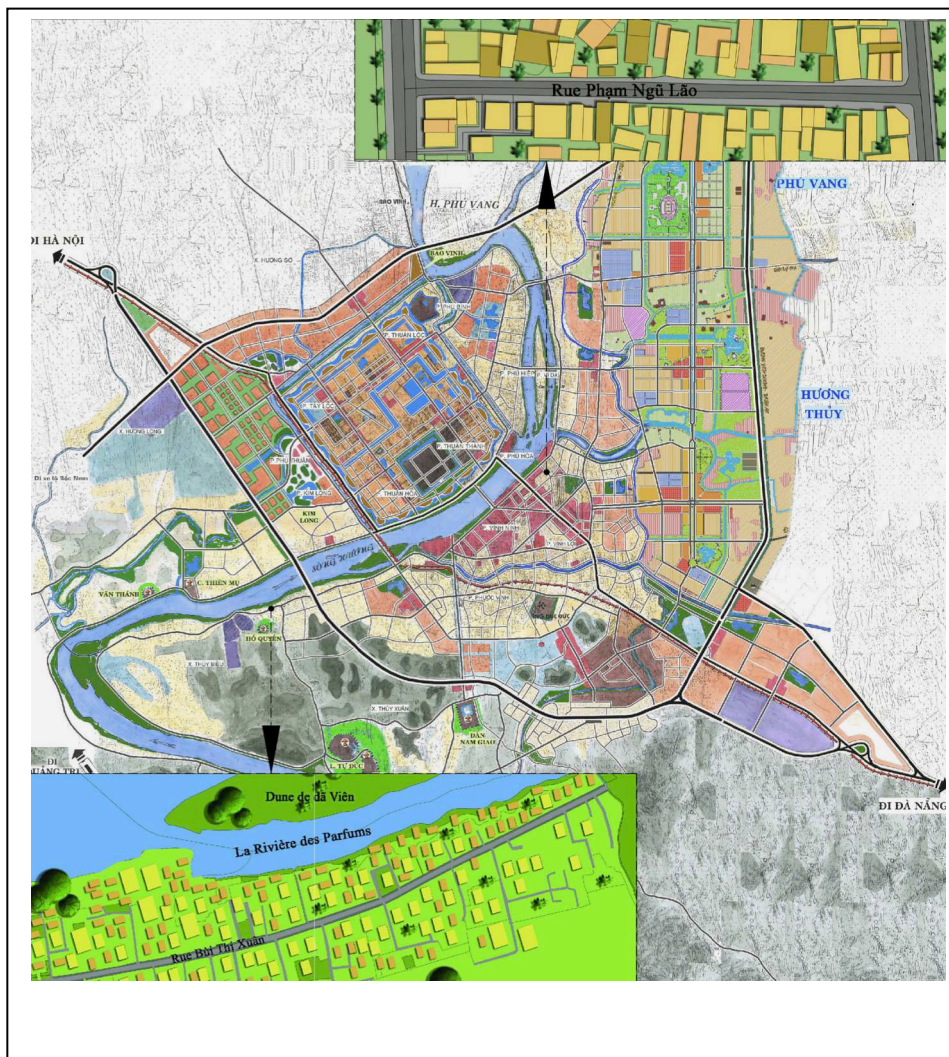
« jardin de multi plantes », est de jour en jour bien organisé par la raison économique, en jardin potager principalement.

La poursuite de la mutation économique moderne et l'ouverture à l'économie mondiale a permis l'augmentation indéniable du niveau de vie des habitants. Le tournant touristique pris par la ville de Hué fait de la maison-jardin ou de ce qu'il en reste une ressource nouvelle, insoupçonnée. Est-ce l'occasion d'un retour à la maison-jardin d'autrefois ayant assimilé la modernité. Face moderne du discours patrimonial (mise en scène de la tradition), modernité de la propriété privée d'un nouveau style, exploitant une ressource comme une autre : la patrimoine. Tout cela peut contribuer à retrouver l'abondance du jardin, reconstituer le décor, mais dans une tout autre manière d'habiter.

Dans le jardin de Hué d'aujourd'hui, plusieurs sortes de flores venant du Nord, du Sud du Vietnam, d'Asie, d'Asie du Sud-est, des pays dans le monde en entier sont plantées. On a bien vu ce changement des plantes d'agrément comme phyllostachys, frangipanier, venda, denrobium, cattleya etc. remplacés par des rosiers venant de France, des Etats-Unis, des Pays-Bas comme lady X, garden party, sunking, tifany, joyeux Noël, papa Meilland... dans les pots ou dans un coin du jardin. Le jardin devient plus coloré, il ressemble moins à la nature de la montagne proche et plus au jardin d'agrément de l'Occident que la flore domestique de gamme froide comme le geodorum (orchidée locale du jardin) le permet. Le patrimoine évolue en fonction de la demande.

La belle histoire de l'unité historique et culturelle vietnamienne condensée dans la maison-jardin est quelque peu ternie par la réalité sociale et matérielle. Les propriétaires de ces maisons ne sont pour la plupart pas optimistes. Finalement assez pur d'entre eux pensent « patrimoine » dans le sens de la préservation et d'une exposition. Les tentatives de valorisation à l'occasion du festival de Hué et plus généralement dans le cadre de la promotion touristique, se sont ajoutées comme des contraintes à la vie assez inconfortable dans ces maisons. Ou bien alors s'agissait-il de ces quelques rares propriétés intactes et habitées « traditionnellement ». Auquel cas l'ouverture à la curiosité concorde mal avec l'idéal du mode de vie. Il n'est pas simple d'habiter le patrimoine ou de transformer en patrimoine à valoriser un habitat qui, s'il n'est pas banal, est devenu socialement populaire.

Figure 47 : Carte de la ville, les rues étudiées



Les maisons-jardin repérées ne sont pas seulement « en ville ». Beaucoup d'entre elles sont construites dans des villages extérieurs. Les classements habituels les placent à la « campagne » et cela retient l'attention des organismes, surtout étrangers qui interviennent dans la sauvegarde du patrimoine. C'est particulièrement vrai des intervenants japonais qui visent à la fois le patrimoine mais aussi le tourisme rural et le soutien aux communautés. Dans ce cas, la patrimonialisation de la maison-jardin contribue à importer un contre-sens. Alors que la maison-jardin est totalement urbaine, liée au Palais de multiples manières, elle arrive à être inversée en maison de campagne ou maison rurale, tranchant avec la densité urbaine attendue.

En vérité, les maisons-jardins prolonge la ville et la vie noble à l'extérieur de l'enceinte. Sa disparition, son cloisonnement dans le centre dense donne alors l'illusion que la maison-jardin est surtout hors les murs. Elle y est surtout mieux préservée ce qui peut conduire à l'erreur d'interprétation.

Figure 48 : Les villages à maisons-jardins préservées hors les murs.



Les « villages » sont les hauts lieux des circuits touristiques. **Phuoc tich et Ngói Thanh Toàn** ont été restaurés à cet effet avec l'aide de la coopération internationale (chapitre 6), conduisant au contre sens de la maison-jardin comme maison de campagne.

V. 3 Une politique patrimoniale pour la maison

Une politique d'encouragement et mêmes des aides financières de la Province aux familles propriétaires de maisons-jardins, ont été appliquées. Pour satisfaire aux activités du festival 2002 (chapitre 6), la Province a emprunté 10 millions de dong par maison-jardin pour les dix maisons participant alors. Avec cette petite somme, le propriétaire ne pouvait guère engager les frais nécessaires à la reconstitution d'une rocaille par exemple qui à elle seule consommait la moitié de la somme en l'an 2000, suivant l'un d'eux.

Actuellement, avec les services concernés, le Comité de la ville perfectionne la structure, établit une liste des maison-jardins dans la Province de Thua Thien Hué (y compris les maisons-jardins du quartier Phu Mong-Kim Long) pour proposer au Comité de la Province une politique et une valorisation portant sur la valeur culturelle de la maison-jardin de Hué. Un projet qui pourrait répondre à la demande valoriser le « paysage culturel ». Or on se rappelle que l'UNESCO ne classe qu'après que les autorités compétentes ont montré leur volonté de faire du patrimoine. On peut penser que les efforts actuels vont dans ce sens, en ne se limitant pas aux monuments, en ne visant pas non plus les seuls palais, ni quelques maisons-jardins situés à l'intérieur des remparts mais aussi au-delà.

V.3.1 Constituer les maisons-jardins en patrimoine habité

Les résultats présentés ci-dessous chapitre 6 sont importants. Ils marquent les efforts entrepris à tous les niveaux dans la protection, la conservation du patrimoine culturel de la Province en s'inscrivant dans la politique nationale. Néanmoins, en dehors des épisodes du festival, il reste à faire des efforts pour l'accueil des touristes et pour l'animation du patrimoine dans un rythme ordinaire. Pour les différents moments forts du festival, de grandes fêtes à gros budget, ont permis des restaurations coûteuses comme la soirée royale, le dîner royal, la cérémonie de l'esplanade de Nam Giao.

Mais ces grandes festivités passées, il faut encore faire vivre le patrimoine et le présenter aux visiteurs de passage tout au long de l'année et surtout en dehors des années festivières. On ne sait pas encore proposer des produits touristiques permanents faute d'un service dédié. La redistribution des bénéfices de l'activité n'est pas non plus très claire. Les habitants et les propriétaires mêmes des maisons-jardins ne sont aucunement bénéficiaires. Même les maisons sélectionnées pour les visites sont en

difficulté. La visite touristique ne constitue pas un revenu pour elles et leurs propriétaires ne peuvent faire face aux exigences d'authenticité faute de moyens. Il faudrait que les maisons ressemblent à ce qui a été décrit dans les premiers chapitres et rares sont ceux qui peuvent le réaliser pour des raisons qui ne sont d'ailleurs pas seulement économiques. Encore faut-il savoir le faire. La restauration de l'idéal décrit dans les livres est-elle possible ?

Depuis l'année 2000 et l'entrée en 2002 des maisons-jardins dans les circuits du festival, la situation s'est dégradée paradoxalement. Des efforts sont faits, parfois considérables. Ils concernent les monuments et les palais qui accueillent les reconstitutions des fêtes royales par exemple. Le « paysage culturel » comme on pourrait l'appeler désormais est aussi sollicité. Les projets visent à le recréer mais l'inventaire n'est même pas achevé. Pendant ce temps, beaucoup de maisons-jardins se sont dégradées encore. Certaines sont abandonnées, laissant un paysage désolé.

Les enquêtes menées auprès des propriétaires du quartier Phu Mong-Kim Long Hué, sont consternantes. 13 des 14 maisons-jardins retenues comme exemplaires sont fermées pour des raisons économiques. Les visites touristiques qui constituent une charge et provoquent quelques désagréments ne sont d'aucun apport financier pour l'entretien de ce qu'il faut alors appeler un artifice folklorique. Un propriétaire dit : « tous les jours, il doit s'habiller en « ao dai » avec un turban d'homme tout faire et se placer devant la porte pour accueillir les visiteurs, puis faire le thé, présenter l'histoire de la maison, la culture de la lignée, l'architecture, l'architecture propre, le jardin comme les ont voulu leur concepteur. Cela gratuitement ! » (entretien, mai 2012).

Un autre problème grave est assez incompréhensible ou alors trop éclairant. La taxe portant sur le terrain des maisons-jardin participant aux activités touristiques est augmentée de dix fois par rapport à celles des maisons restées dans l'anonymat. C'est comme un impôt de classe puisque, bien évidemment, les maisons les mieux entretenues pouvant être exhibées devant les touristes sont aussi celles des propriétaires d'ancien régime qui se sont le mieux sortis de la purge révolutionnaire. Pour participer aux activités touristiques, les propriétaires doivent investir un gros budget sans que la Province ne leur verse rien qu'une petite aide à la restauration. En tout cas rien de la transformation de leur maison en produit folklorique qu'ils doivent eux-mêmes accompagner en se grimant et en jouant le rythme de la maison ancestrale ne leur

rapporte. Mais ils sont taxés en retour. Comment réduire la contradiction qui sépare le discours traditionnaliste encouragé, les soirées royales et autres dîners du festival et les taxes imposées sans compensation de revenu aux propriétaires qui ont accepté de jouer le jeu du tourisme patrimonial devenu folklorique ? Peut-être n'étaient-ils pas volontaires ?

Un propriétaire enquêté s'exprimant sans détour nous dit : « durant 10 ans de participation aux activités touristiques, tout le monde pense qu'on est riche grâce au tourisme mais en réalité, tout n'est que renon ; il est une bonne renommée possible sans porter une ceinture dorée. Nous aimons présenter aux touristes les traits typiques de Hué mais serait-il raisonnable qu'on travaille gratuitement ou à perte ? »

Certaines familles ont trouvé des solutions en ouvrant des services d'accompagnement comme des cafés restaurants (3 sur 14), mais bien sûr, si le cadre reste, la maison-jardin perd son ambiance recueillie, son calme, son esprit. Ces maisons-là, du moins restent-elles, en état. Comment choisir ? Surtout quelle solution promouvoir à ce tissu de contradictions que représente finalement la volonté de patrimonialiser un habitat socialement et économiquement condamné pour des raisons politiques, puis réhabilités culturellement pour des raisons tout autant politiques ?

Un retour d'enquête en rend compte. Il a été difficile de pénétrer ce « paysage » vanté sur le papier et dans les grands discours. Comme j'ai pu me l'entendre répliquer : « l'étude ne sert à rien, nous avons accueilli beaucoup de chercheurs, des services, des associations en espérant qu'ils nous aident à trouver une solution mais tout est le même, on ne voyait aucun changement ». Les maisons sont fermées. On arrive au point que 10 des 14 propriétaires inscrits dans les circuits touristiques demandent l'autorisation d'en sortir. Ils cherchent simplement à retrouver un espace privé de vie familiale après avoir constaté qu'il n'y avait aucun avantage (sinon des taxes) à tirer de l'ouverture au public. « Les visiteurs venant nombreux, cela influence aussi la vie matérielle ordinaire de la famille ». Si l'on est des guides gratuits, sans pouvoir en vivre, cela ne nous encourage pas à participer aux activités touristiques ».

V.3.2 La maison n'est pas un musée

En arrivant à la maison-jardin très connue de An Hiên à Kim Long, nous avons rencontré Madame Nguyen Thi Thach, une gardienne depuis plus de 30 ans. Elle a dit :

« entrez pour visiter, et chacun 30 000 dong si vous avez envie de visiter. Sinon ce n'est pas grave, c'est une maison privée et ce n'est pas un musée. »

Explication. La maison n'est effectivement pas un musée et n'a pas droit de vendre de tickets d'entrée. La première demande de 30 000 dong correspond donc à une demande d'aide ou de contribution aux frais d'entretien du jardin, de nettoyage et de guidage historique. La seconde proposition considère que ce n'est pas obligatoire et que chacun peut bénéficier du service gratuitement (en prenant conscience qu'il entre dans la sphère privée alors comme bénéficiaire d'un privilège dont son hôte est finalement la victime). La propriétaire de cette même maison ne voulait d'ailleurs pas recevoir aucune aide de la Province ni du gouvernement de peur d'être ensuite soumise à des contraintes insupportables. La culture vantée oui à l'unisson diront tous les participants des opérations de patrimonialisation ; mais l'idéologie politique et les manières de faire divergent grandement. Les opérateurs et accompagnateurs étrangers ou universels comme l'UNESCO et ses experts en ont-ils bien conscience ?

Déception des touristes et des services qui les encadrent : le discours patrimonial tiré des vieux traités ésotériques mis au point pendant la période coloniale pour satisfaire à l'orientalisme d'alors ne suffit pas à masquer la réalité sociale et économique qui est la réalité politique du Vietnam d'aujourd'hui. Les touristes sont désespérés : ils ne trouvent pas le paradis de l'harmonie orientale entre la nature et la culture que Hué exprime si bien. A la place de cela, une instrumentalisation de vieux schémas auxquels plus personne ne peut croire après tant d'années de négation et de lutte à mort. Les occupants des maisons d'aujourd'hui étaient là en 1975, ou bien leurs parents.

Un jour, un guide venant de Hanoi accompagnant un groupe de touristes raconte : « Pendant notre trajet, les touristes parlaient passionnément de la maison-jardin de Hué. Certains ont parcouru la moitié du tour de la terre en espérant les admirer avec à l'esprit et en image déjà la maison de ruong en bois de la vieille capitale. Mais c'est vraiment incroyable, quand nous sommes entrées dans la ville, la plupart des maisons-jardins au quartier Phu Mong –Kim Long Hué étaient fermées. Et certaines familles nous ont même accueillis à contre-cœur ».

Cette anecdote est plus terrible qu'il n'y paraît. C'est encore une fois la contradiction sur les petites choses qui ressort. Du patrimoine, il faut faire de l'argent et vis-à-vis du monde extérieur tout est possible pour faire surtout bonne mine : le

Vietnam est immémorial, plongeant ces racines culturelles dans la nature, tout ce qui se raconte et que nous avons essayé de restituer. Mais pour y réussir, à l'intérieur, il faut lancer une campagne d'exploitation visant l'ennemi de classe d'il n'y a pas si longtemps, tout en récupérant par la voie de gestes qui paraissent finalement peu sincères, la gloire des « rois » : le festival n'est que cela. Faire de l'argent par une mise en scène. Les discours sonneraient-ils faux, On s'en doute un peu. L'unité nationale, et l'exploitation des bonnes places sous couvert de défense de la culture, est un objectif qui peut masquer tous les grands écarts et les acrobaties les plus périlleuses. Mais arrivés à la réalité de l'exploitation, de la valorisation, voilà que les touristes tant appelés pour déverser leur argent en béant devant la culture du Vietnam présentée sous la forme matérielle de la maison-jardin de Hué, se trouvent placés devant une réalité qui est tout autre et à laquelle ils ne comprennent rien. Certains arrivent pour le tour des maisons-jardins que vantent les guides et qui correspondent si bien au modèle du feng shui ou à la rencontre de toutes les cultures de l'Extrême-Orient (comme on dit en Occident). Et voilà que les fameuses maisons sont fermées, que les habitants refusent de les accueillir !

Nombre d'entre eux sont prêts à payer pour visiter. Mais il est impossible de savoir où et à qui payer ! De petits faits comme ceux-là, il faut prendre conscience. Il peut y avoir contradiction profonde dans les motivations de la patrimonialisation. C'est une conséquence historique qui n'est pas nouvelle ; nous pouvons facilement rappeler l'exemple français, et l'héritage glorifié de la monarchie voire de l'église (au moins ses monuments) après la révolution. Mais amener le patrimoine jusqu'à la maison pour satisfaire aux exigences d'un « paysage culturel », c'est réveillé un litige social profond sur fond de révolution et de guerre autour d'un parallèle qui passe par là (le 17^e) et qui recouvre la clé d'une histoire nationale qui s'invente encore, aujourd'hui avec des fêtes royales organisées par le parti communiste vietnamien à travers ces Comités provincial et municipal. Il n'est pas sûr que les orientalistes dominant la corporation des experts en patrimoine (de l'Orient) y prêtent la moindre attention. Il suffit de se redire les motivations de l'ICOMOS en faveur du classement des monuments de Hué :

Critère iii : Hué est une manifestation exceptionnelle du pouvoir de l'ancien empire féodal du Vietnam au moment de son apogée au début du 19^{ème} siècle.

Critère iv : L'ensemble des monuments de Hué est un exemple exceptionnel de

capitale féodale orientale (ICOMOS, octobre 1993).

Au delà d'une question de billetterie que personne ne sait traiter faute de cadre adapté et d'incapacité à le concevoir : à qui et pour quelle part la contribution des visiteurs, s'agit-il d'une régie ou d'un droit libre ou même d'un pourboire, personne n'en a l'idée visiblement. Selon Madame Nguyen Thi Thu Hà- chef du département de patrimoine de service de la Culture, des Sports et du Tourisme de la province de Thua Thien Hué: « les familles voulaient vendre des billets de visite, ils doivent enregistrer qu'ils font des affaires et doivent payer la taxe à l'état, mais faute que la structure n'est pas claire, les habitants n'ont pas accepté de vendre les billets et les visites sont devenues gratuites ». Mais l'aide financière aux habitants est encore difficile car le budget du gouvernement est bien limité « (Source : VN Express le 9/ decembre 2012).

Il est alors étonnant de voir poindre un argument de l'entre deux qui est en fait fondé sur l'essentialisme du patrimoine qui existerait en dehors de tout contexte politique ou économique, évidemment hors toute idéologie. Dos à dos, l'incapacité organisationnelle et l'immanquable accusation de ce que les propriétaires actuels qui sont le produit de la société féodale pour certains, ne peuvent plus avoir de fonction adaptée au « monde moderne » et sont ainsi la cause de l'instabilité des projets de patrimonialisation. Les uns vendent une partie de leur terrain, les autres changent les décors intérieurs et construisent même des maisons modernes dans le jardin. Cela semble incroyable !

Ce dos à dos résulte de la contradiction de départ, noté en introduction comme devant guider ce travail. La patrimonialisation vise à sortir de l'histoire des sociétés, des objets sélectionnés pour fabriquer de l'identité collective et, au-delà, une véritable iconographie en dehors du temps, de l'histoire des guerres et des révolutions. Alors les objets du patrimoine doivent-ils à tout prix se trouver naturalisés dans tous les sens du terme : s'imposer à l'évidence ; être inscrits dans les lois naturelles. Là nous pouvons les intercepter pour les exposer sur la base d'une expérience tâtonnante. Pour le Vietnam, en son centre purement culturel, et encore par reconstruction, à Hué qui vaut sa province, depuis 10 ans (2002) après avoir pris la mesure du premier acte (1993) que représentait l'inscription sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO, il faudra encore lever l'hypothèque politique pour savoir ce que chacun veut montrer.

Tout est là sans doute. Les autorités essaient de reconstituer une improbable unité nationale qui, pas plus que n'importe quelle autre, ne peut se décréter. Il existe toujours des intersections, des prolongements... Le problème est d'amener tous les acteurs vers un objectif commun qui ne nuise à personne. C'est la condition de la réussite. Pour cela, le patrimoine doit sans doute être inclus dans les conditions sociales qui le déterminent, cela sans contournement. Le tourisme est en fait une déviation dans le contexte politique et économique du Vietnam, une forme de valorisation commode, sans doute, mais qui ne peut constituer l'unique ressource locale.

DEUXIEME PARTIE : HABITER LE PATRIMOINE

CHAPITRE VI : LA VALORISATION DURABLE DU PATRIMOINE DE HUÉ

Introduction : Vers le paysage culturel

VI.1 : La valorisation de la maison-jardin

VI.1.1 Inventaire et réhabilitation

VI.1.2 Dessiner un parcours touristique

VI.2 Le festival de Hué

VI.2.1 Hué 2000

VI.2.2 Festival suite : la maison-jardin comme permanence

VI. 3 Propositions pour la préservation, la conversation et la valorisation de la maison-jardin de Hué.

VI.3.1 Privilégier l'esprit de la maison

VI.3.2 Différencier les usages de la maison

VI.3.3 Méthode pour un classement modulé

La demande formulée par le comité du patrimoine mondial, qui consiste à transformer le registre du classement de Hué en faisant référence au “paysage culturel” et non plus seulement aux “monuments”, place les maisons-jardins dans une nouvelle position. Jusque là non classées, même pas au titre national ou provincial, simplement « repérées », le discours patrimonial restitué en première partie de ce travail les décrit au cœur de l’objectif. Cette spécificité huéenne tant vantée de l’accord de la nature et des hommes d’ici par l’habitat, la reconstitution d’une tradition, le réveil des textes orientalistes : tout concourt à former l’évidence. La ville jardin de Hué est un paysage culturel parmi les plus accomplis en artifice et pourtant totalement modeste. Un modèle qui est présent matériellement, réalisé dans la maison-jardin. C’est là le génie exposé à valoriser !

Mais nous avons vu qu’une distance sépare la réalité socio-économique de la mise en scène traditionnaliste. Nous avons vu aussi comment pouvait se glisser un arrière plan idéologique ou plus banalement politique, qui consiste à intégrer l’héritage « féodal » dans l’héritage national, l’héritage national étant lui-même construit autour d’une synthèse qui s’est réalisée à Hué (vu de Hué précisément, la ville-province demandant son rattachement direct au pouvoir central). Ce qui est anodin dans les catalogues (chapitre 1) prend du sens mis en perspective. Ne s’agirait-il pas de compenser le provincialisme de fait par une sorte d’extraterritorialité ou de franchise qui ne fasse pas peser sur la ville classée, le poids du territoire, et permette l’accueil libre des touristes convoités. Le plan de développement s’appuie principalement sur ce secteur ; les instances internationales y invitent. La valorisation est un mot (et une idée) à la mode, comme gouvernance et développement durable. Nous allons les retrouver dans tout ce qui suit. Nous nous éloignons toujours plus du discours patrimonial pour approcher le calcul de ce qui se fait. Mise en tourisme du patrimoine, festival, taxes : refus des habitants les plus directement concernés. Ce qui se construisait si aisément par des mots vient se heurter à la réalité. Le patrimoine est habité mais pas par ceux que l’on voudrait croire dociles à des injonctions venues de très haut mais guère réalistes.

VI.1 : La valorisation de la maison-jardin

Le dictionnaire « Le petit Larousse illustré 2002 » définit la valorisation comme « action de donner une plus grande valeur à quelque chose », ou en termes économiques « une hausse de la valeur marchande d'un produit ou d'un service par une mesure légale ou une action volontaire ».

Selon Gillot qui s'attache au patrimoine plus particulièrement (2007, p. 124), la notion de valorisation repose sur le concept d'accessibilité au plus grand nombre. Elle implique le désir de faire connaître, de promouvoir et de rendre attractif. Elle comprend des actions diverses pour développer l'accueil, l'encadrement et l'animation. La valorisation est aussi une production de valeur apparentée à un processus de marchandisation dans le cadre du développement territorial (Billen et al. 2002). Elle est également un instrument de légitimation des interventions portées par les acteurs. Par ailleurs, elle est perçue comme le moyen de sensibiliser et de former les acteurs à la sauvegarde du patrimoine. Après le discours culturel et politique arrive ce qui peut être un motif inavoué. Valoriser le patrimoine en en faisant une marchandise sans le dire.

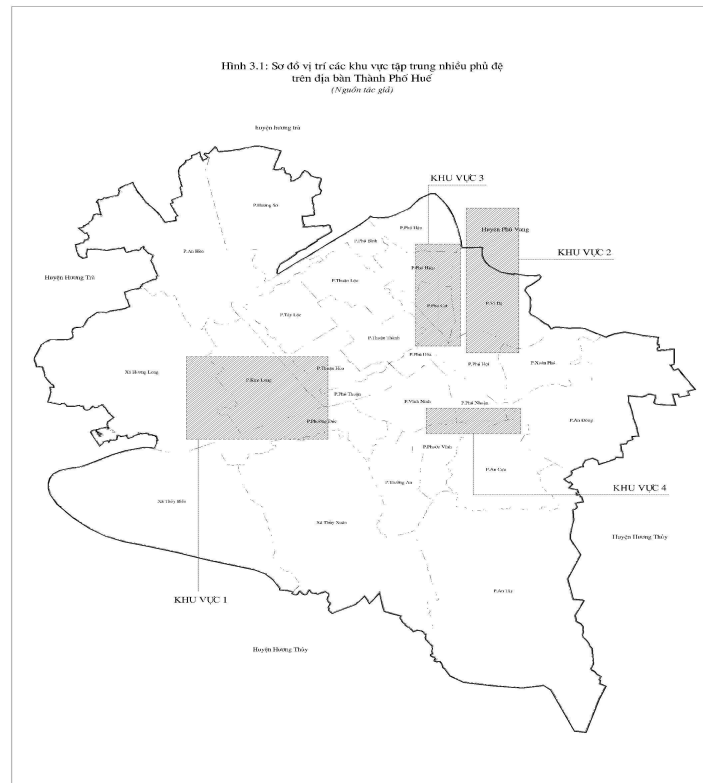
Concernant la valorisation du patrimoine en général et la valorisation de la maison-jardin de Hué en particulier, il s'agit de produire une plus-value par la « vente » de l'objet à travers des activités déployées sur son image. La mise en valeur du patrimoine peut ainsi poursuivre des objectifs multiples qui doivent assurer le rayonnement de Hué et le développement de la province. Lieu de rencontre et d'échange, vecteur du développement économique par le tourisme national et international plus encore, lieu de renforcement de l'identité collective entre l'image de soi (même totalement refabriquée) et le regard de l'autre (le touriste international en mal d'authenticité orientale), le patrimoine devient un instrument aux multiples fonctions. Les contradictions se trouvent noyées dans la multitude des significations. Mais Hué comme « hot spot » du tourisme culturel au Vietnam, creuset reconstruit d'une unité nationale difficile, lieu de rendez-vous de l'expertise internationale en matière de « féodalité orientale » à travers sa production matérielle symbolique ? Il y a de quoi s'interroger sachant que tout cela est désormais mis en scène sous la forme d'un « festival ».

VI.1.1 Inventaire et réhabilitation

La maison-jardin de Hué a une histoire. Au départ, le modèle est celui des palais, les résidences des princes et princesses de la famille royale qui, selon la règle, doivent quitter la cité interdite à l'âge de 18 ans ou 20 ans. Si l'on s'en tient à l'arbre généalogique de la famille des Nguyen Toc The, nous devrions pouvoir retrouver plus d'une centaine de tels palais. Trente sont encore debout selon notre enquête.

Ces trente palais sont disséminés dans la ville, surtout alignés le long du Canal, sur les berges fertiles. La criculation terrestre est aisée sur les levées alluviales, la circulation en bateau évidemment privilégiée (la cité est traversée par le canal). Vĩ Dạ, Kim Long, Phú Cát, Phú Hiệp, Lương Quán, Thủy Biều Huế : les localités de résidence princière sont bien identifiées.

Figure 49 : Les secteurs à palais (voir le détail en annexe 7)



Au cours des temps, les constructions des nobles, des mandarins et aussi des artistes de Cour ont formé la capitale en construisant Hué comme une réplique multipliée des maisons princières. C'est ainsi que la maison jardin a imposé son « paysage » par delà les seuls monuments. Un point commun cependant : la règle du fengshui portée jusqu'à la subtilité chez les intellectuels. Le discours patrimonial y trouve ses sources et peut alors entonner le chant de la perfection. Voilà l'architecture typique de Hué. Phan Thuan An (2002 : 137), un chercheur sur la culture de Hué l'a bien marqué : « la maison-jardin de Hué est le lieu le plus approprié pour préserver les bonnes mœurs du peuple vietnamien et surtout la morale traditionnelle de la famille. Cela veut dire que la maison-jardin de Hué est un espace culturel qui préserve la valeur de la culture matérielle et aussi immatérielle de chaque famille et de la communauté ».

La maison-jardin de Hué est souvent désignée comme le « lieu où résident les âmes de Hué qui sont discrètes, raffinées, simples et généreuses » ou « un chef-d'œuvre de poésie de l'architecture d'urbanisme » comme le remarquait A.Mahtar MBow, directeur général de l'UNESCO en visite à Hué en 1981.

Pourtant, depuis le classement des monuments de Hué en 1993, les maison-jardin qui font son environnement et son accompagnement dans le sens d'un « paysage culturel » ont disparu petit à petit. Sur les 7000 maisons supposées, 839 sont encore identifiables et seulement 150 à peu près en état et dignes d'intérêts, les 150 qui sont repérées par une liste de la province qui les classe en rang « B » de notre enquête (chapitre 5). Encore seulement 14 d'entre elles sont-elles intégrées dans les activités officielles de valorisation comme le festival. Les « amoureux » du patrimoine s'en désolent. Un inventaire systématique est donc en cours avec l'aide de la coopération internationale.

Le nombre des maisons en bois est encore incertain. L'inventaire actuel dénombre 117 maisons parmi lesquelles 37 ont plus de 100 ans dont 12 entre 150 et 200 ans. 12 de ces maisons sont encore attachées au culte des ancêtres des grandes familles qui les détiennent.

(Source : Service de la Culture, des Sports et du Tourisme de la Province de Thua Thien Hué, 2012).

La prise de conscience de la disparition du patrimoine depuis le milieu des années 90 et l'inscription UNESCO a provoqué quelques réactions. Les services de la Province, mais aussi des institutions étrangères comme l'Université Nuw Chieu Hoa du Japon, la communauté urbaine de Lille puis la Région Nord-Pas Calais en France ont mené des études puis des travaux sur la maison-jardin de Hué dans le but de la préserver et de la valoriser.

Au début du mois de juillet en 2007, dans le cadre de la coopération entre la Province de Thua Thien Hué et le Nord pas de Calais, la région française a apporté 588,6 million de dongs pour restaurer quatre « nha ruang » (maison en bois) traditionnelles à Hué dans le but de motiver la Province et aussi les habitants à sauvegarder le patrimoine et surtout à encourager les individus riches du pays mais aussi les résidants à l'étranger à contribuer à leur financement ou à l'emploi de la main d'œuvre pour soutenir les propriétaires dans la restauration et la préservation des maisons traditionnelles. Depuis le début de cette coopération, la question de la préservation du patrimoine architectural associé à une démarche paysagère a été débattue et des échanges entre un expert paysagiste associé à des élèves de l'école d'architecture de Versailles et les architectes de la ville de Hué avaient débouché sur des travaux passionnants.

En 1999, la Communauté Urbaine de Lille avait déjà travaillé sur cette question en rénovant une maison-jardin appelée « la maison du patrimoine » dont le fonctionnement est assuré par le Conseil régional depuis, et qui sert de bureau d'accueil pour mettre en œuvre la politique de sensibilisation à la rénovation auprès des habitants de la ville. Les techniciens architectes de la ville ont dans le même temps participé à une étude en lien avec la Communauté Urbaine de Lille et la ville de Turin (Italie), sur financement européen, qui détermine une liste des maisons à sauvegarder prioritairement. Ce projet a duré de 1999 à 2008 avec un budget de plus de trois millions de dongs. Le Service du projet de la maison patrimoniale de la ville de Hué a restauré 15 maisons traditionnelles dans la ville de Hué et le village de Huong Vinh-Huong Tra (117 Lê Thánh Tôn, 156 lê Thánh Ton, 19 Nguyen Văn Huu, 15/2 Lý Nam đê, 19 Kim Long, 124 Le Thánh Tôn, 31 Nguyen Binh Khiêm, 5 Quoc su Quán, 13B Đàng Dung, 81 Nhat Le, 120 Mai Thúc Loan, 67 Lê Thánh Tôn và 97, 99 và 105 Bao Vinh (Huong Vinh).

Ce projet a pour but de communiquer aux habitants la valeur culturelle et architecturale traditionnelle et, en même temps, de propager l'image et la culture de Hué aux partenaires étrangers. Ces maisons traditionnelles restaurées sont des modèles typiques qui contribuent à limiter la disparition de la maison en bois (nha ruong) de Hué. (Source : Service du projet de la maison patrimoniale de la ville de Hué)

Actuellement, des projets sont encore en cours, comme le projet de ZKA du Japon, le projet de coopération entre la Wallonie et le gouvernement vietnamien (2009-2013), un autre projet de restauration de Dien Phước tường princesse pendant la période allant du 11/2012 au 11/2013 opéré par le Centre Conservatoire des vestiges de Hué et l'Institut d'études des patrimoines UNESCO de l'Université Waseda (Japon)

Le projet de coopération entre le gouvernement vietnamien et la Belgique (2009-2013) est porté, quant à lui, par l'Institut d'étude de la culture et de l'art à Hué et l'Institut d'étude du patrimoine de Wallonie (Bruxelles). Pour la première phase, ce projet a restauré une maison en bois à Phuoc Tich avec un budget près de 24.000 euros. C'est un projet de coopération entre les deux pays, et la maison de M. Truong Duy Thanh- une maison en bois de 3 travées et deux appentis avec une surface de 150m² qui est située dans un grand jardin de 2.500m². Cette maison est vieille de plus 150 ans, une des 36 anciennes maisons dans la liste de restauration au village de Phuoc Tich. Ce projet a pour objectif de fournir un modèle de la maison-jardin et d'en tirer une leçon afin de continuer à appliquer aux autres projets de restauration et valorisation du patrimoine culturel du village dans le sens de développement du tourisme à Phuoc Tich en particulier et au Vietnam en général. Cette année en 2013, le projet continue à trouver un modèle d'action convenable en protégeant et valorisant durablement le patrimoine - la maison-jardin à Phuoc Tich. (Entretien Anne-François Cadella, responsable du projet de l'Institut d'étude patrimoine de Wallonie).

VI.1.2 Dessiner un parcours touristique

Ces actions, comme on le voit, s'inscrivent dans la ligne des discours traditionalistes et vers une authenticité reconstituée. La plupart de ces projets n'abordent que la préservation ou la conservation des vestiges et des jardins botaniques. Aucun ne

traite vraiment l'état social des lieux du patrimoine. La vue d'ensemble manque sur la réalité de la situation qui, au-delà de l'intrigue politique et culturelle, est surtout sociale et économique. Si patrimoine il y a, comment est-il valorisé au cœur même de la société contemporaine ? Tourisme est le mot clé semble-t-il. Mais les habitants y sont-ils prêts, y compris ceux des 14 maisons particulièrement visées ?

Les palais princiers qui sont encore habités par les descendants de la famille royale revenus progressivement à Hué après l'unification de 1975, sont ouverts gracieusement à la visite, avec fierté même depuis que les monuments de Hué sont classés au patrimoine mondial. Puis en 2002, pour le deuxième festival de Hué, les maisons-jardins entrent dans la ronde.

Pendant le festival 2002, le service du tourisme de la Province de Thua Thien Hué avait décidé d'élargir le parcours touristique à la maison-jardin de Hué, la maison traditionnelle dans le but d'attirer les touristes venant à Hué et ainsi de prolonger la durée de leur séjour. En 2004, dix maisons-jardin du quartier Phú Mộng Kim Long- Hué ayant participé à ce parcours ont accueilli plus de 3.000 visiteurs selon le Service de la Culture, des Sports et du Tourisme de la province de Thua Thien Hue. Bien que le revenu produit n'était pas très élevé, ce fut l'occasion d'ouvrir un nouveau parcours écologique et culturel à travers la vieille capitale. Dans la même ligne que la politique nationale, la politique de planification de la Province attache de l'importance à la maison-jardin du quartier Phú Mộng Kim Long, pour valoriser l'emplacement choisi par le seigneur pour construire sa capitale au moment de pénétrer dans le Sud. Patrimoine, tourisme mais encore une fois symbole national. Le tourisme semble l'emporter parmi les objectifs, mais l'exploitation culturelle ne s'arrête pas là.

L'ancien village de **Kim Long** est sur la rive nord de la Rivière des Parfums. A l'intérieur de l'enceinte il est surtout le site du premier emplacement de la capitale. C'est là aussi que les occupants actuels des nombreuses maisons-jardins préservées, sont les descendants des vieilles familles, pour le coup attachés au patrimoine et coopérant aux opérations de valorisation. Le circuit de visite est d'autant plus aisé que les maisons sont alignées le long d'une même rue. En une demi-journée, les visiteurs amenés en bus passent de maison en maison et se font expliquer par les propriétaires l'histoire et la disposition

des lieux. Le guide, généralement un étudiant en langue étrangère, traduit dans la langue des groupes triés par origine ou compétence linguistique.

Pour la zone urbaine des maisons-jardin du quartier **Phú Mong Kim Long**, le quartier d'origine, le Comité de la Province de Thua Thien Hué avait fait beaucoup d'effort dans la préservation et la conservation puis l'exploitation et la valorisation culturelle du patrimoine. La Province a créé une structure permanente au sein même de l'organisation du festival. Le Comité de la Province et le Service de la Culture, des Sports et du Tourisme ont donné les bonnes directions au Comité de la Ville jusqu'à l'approbation du projet : « politique de protection de la maison-jardin de Hué pour la période de 2006-2010 » (annexe 3).

Phuoc tich qui est à 40 km du Nord de la ville de Hué, situé au bord de la rivière Ô Lâu, est comme un musée vivant de la culture « rurale » du Vietnam. Selon la généalogie de la grande famille, le village Phuoc Tich a été fondé en 1470, à l'époque de Hồng Đức donc au tout début de l'ascension de la région de Hué vers la centralité vietnamienne. La prospérité du village est entièrement liée au travail de la poterie à destination de la cour. Depuis des centaines d'années, le produit de poterie destiné au roi était très connu dans le pays. Grâce à cette poterie connue, le village était prospère et ses habitants, artisans-artistes proches de la Cour en ont reproduit l'habitat raffiné en bois, des temples, et une maison commune qui peut fournir aujourd'hui l'archétype de la maison-jardin de l'ancienne province de Thuan Hoa (Hué).

Du fait de cette politique volontariste malgré tout, comme le soin porté au village de potiers de Phước Tích, le Service de la Culture, des Sports et du Tourisme continue de profiter de l'aide de l'association JKA (Japon) pour développer un modèle du développement du tourisme à la campagne reposant sur la communauté. C'est l'exemple du village Ngói Thanh Toàn.

Ngói Thanh Toàn le marché campagnard avec son pont et ses halles, est situé à 6km de l'Est de la ville de Hué. Le pont est un des héritages le plus connu de Hué. Il a été construit en 1776 par Mme. Tran Thi Dao une "villageoise" de Thuy Thanh-Thuy Chanh de

Hué (autrement une dame noble bienfaitrice contribuant au développement des environs de sa résidence).

Figure 50 : Le pont de Ngói Thanh Toàn



Ce site est un des plus connus dans les tours de Hué. En s’y rendant, les touristes peuvent se retrouver dans la vie rural au bord da la rivière romantique de Nhu Y. Outre le marché ils y retrouvent les activités de la pêche et ses outils, de la culture du riz et ses outils encore, avec en plus l’initiation aux différents travaux : battre le riz, battre l’eau, piler, puis goûter aux plats traditionnels préparés par les habitants. Ou encore assister à un opéra populaire.

VI.2 Le festival de Hué

La première édition du festival de Hué fut organisé en 1992 sous le nom de “festival franco-vietnamien” sous l’égide de la Ville du Hué et du “CODEV” (France)¹.

¹ Le CODEV Viet Phap est une association loi 1901 créé en 1989 à l’initiative de personnels d’EDF et collabore avec l’association « Electriciens sans frontières ».

Tout commence en 1992 : le succès du premier festival franco-vietnamien de Hué fait naître l'idée d'une fête culturelle d'envergure qui élargirait les échanges culturels et développerait le tourisme dans la province de Thua Thien Hué. Différents ministres et services ainsi que l'Ambassade de France au Vietnam appuient le projet depuis l'année 1998. Puis le gouvernement autorise la province à organiser le festival de Hué 2000 à grande échelle dans le but de faire connaître Hué à l'international.

Le Festival de Hué est alors devenu un grand événement culturel, d'envergure nationale et même internationale. Il est organisé en année paire dans le but de vénérer le patrimoine de Hué.

VI.2.1 Hué 2000

Le festival de Hué 2000 a vu la participation d'une trentaine de troupes artistiques vietnamiennes et françaises, ayant regroupé un millier d'artistes et d'acteurs professionnels et aussi amateurs. Il a attiré plus de 410.000 spectateurs, dont 6.000 étrangers.

Le Festival a eu lieu pendant 12 jours et nuits avec la participation de plus de 30 troupes artistiques vietnamiennes et françaises. C'était une grande fête culturelle, artistique et touristique au niveau national et international, une grande répétition générale d'échange politique, diplomatique, économique et culturel dans le but de promouvoir et faire revivre la province de Thua Thien Hué après une inondation historique en 1999, et de faire valoir l'avantage de la culture et du tourisme de la province.

Festival de Hué 2000 s'est donné trois objectifs : permettre aux vietnamiens d'assurer eux-mêmes la pérennité du festival, développer un tourisme culturel de qualité et impliquer la population lors de la manifestation tout en lui permettant de découvrir la production artistique contemporaine française.

La France a fourni une subvention de 1 million de dollars pour l'organisation du festival lui-même. De son côté, le gouvernement vietnamien a accordé 215.000 dollars à la province de Thua Thien Hué pour améliorer les infrastructures de la ville, victime en décembre précédent d'une inondation qui avaient fait plus de 600 morts dans le centre du pays. La ville de Hué, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, souhaite alors faire du

festival une manifestation bisannuelle et les autorités vietnamiennes envisagent d'organiser ses prochaines éditions en partenariat avec des pays membres de l'Association des nations du sud-est asiatique.

Le programme du festival de Hué, est proposé sous deux faces : un programme IN de spectacles présentés dans la Cité Impériale pour lesquels il faut acquitter un droit d'entrée : un programme OFF de spectacles se déroulant dans tous les coins de la ville.

Quelques spectacles principaux pendant le festival Hué 2000

- La Cérémonie du festival a eu lieu sur la place intérieure de la citadelle royale ouverte à tout public, mais il faut acheter le billet pour avoir une place en gradin (si non on ne pouvait pas voir les spectacles)
- La fête d'Ao dai, (la coutume traditionnelle du Vietnam)
- La musique de Cours de Hué : fête de la musique de Cours de Hué se déroule pendant festival au théâtre royal de la Citadelle de Hué.
- La visite des tombeaux royaux de Hué- la vallée des rois : ce sont des tombeaux des rois les plus connus des Nguyen comme Minh Mang, Tu Duc, Khai Dinh.
- « Comme toi que je fais ça » de Guy Alloucherie sa passait dans la Citadelle de Hué.
- La danse royale de Hué : une danse traditionnelle royale de Hué dans la citadelle.
- La mélodie du temps de la chorégraphe Régie Chopinot dans la Cité Impériale.
- Le dîner spectacle de Philippe Decouflé dans la cour royale de la Citadelle de Hué. Un « diner impérial » mis en scène par Philippe Découflé qui a rassemblé après la cérémonie d'ouverture 600 convives dans l'enceinte de la cité impériale du XIXe siècle où auront lieu les spectacles du festival. Pendant le dîner, au menu inspiré des repas de la Cour de Hué, des acrobates de la compagnie de Philippe Découflé évoluaient parmi les convives au son de la musique d'orchestres traditionnels vietnamiens. (pour y participer on doit payer un supplément au tarif d'entrée dans la Citadelle).

- Les Marionnettes de l'eau : Mélodie vietnamienne dans un lac de la Citadelle de Hué.
- La danse vietnamienne : ce sont des danses typiques du centre et du Nord au Vietnam dans la Cité Impériale de Hué.
- Trion (2er)- troupe artistique DCA mise en scène Philippe Découflé dans la Citadelle de Hué.
- La troupe de la musique traditionnelle de Phong Lan : elle a bien exploité la musique traditionnelle du Vietnam et fait revivre la variété de la mélodie.
- Chants alternés de Bac Ninh (chant populaire du Nord au Vietnam) sa passait dans la palais de Dien Tho dans la Cité Impériale de Hué.

Les programmes OFF

- Les régates sur la rivière des Parfums.
- Une visite de la maison-jardin et dégustation des plats spéciaux de Hué : c'étaient des plats royaux. C'était la première fois que la maison-jardin de Hué était présentée aux visiteurs comme un élément de patrimoine.
- Une visite autour du jardin des légumes verts de Hué mis en scène par Phéraille et la troupe Le Phun qui sa déroulait autour da la Cité Impériale de Hué.
- et d'autres spectacles de rue, des fêtes..... (l'art de lacer de cerf-volant de Hué, fête de temple de Hon Chen, des spectacles dans les rues des troupes françaises et vietnamiens, des spectacles des étudiants...)

VI.2.2 Festival suite : la maison-jardin comme permanence

Festival 2002

Le festival 2002 avait pour thème « Découvrir l'art de vivre de l'ancienne capitale de Hué », en présence de 33 troupes artistiques venus de France, de Chine, du Japon, de République de Corée, d'Indonésie, de Thaïlande, du Laos et du Cambodge, outre 1.554 artistes et acteurs vietnamiens. Il a attiré plus d'un million de touristes, dont 18.000

étrangers (soit un afflux trois fois plus important que lors du Festival 2000). Son succès a fait naître l'idée de faire Hué une ville festive caractéristique du Vietnam.

Comme pour la première édition, ce festival proposait deux programmes IN et OFF avec de nombreux spectacles sur le modèle de la première édition. Toutes les années suivantes y ressemblent de ce point de vue, suivant un thème spécifique à chaque année. Mais à partir de 2002, une promenade par les maisons-jardin de Hué (dix avaient été sélectionnées) est prévu, la faisant entrer dans le patrimoine valorisable par le festival et plus. Depuis le début des années 2000, l'attention portée à l'habitat dit traditionnel (en fait les résidences nobles et aisées exprimant la haute culture raffinée), se confirme. Mais entre le souci conservationniste de l'aide internationale et la volonté d'exploitation touristique, la place de la maison habitée, et de ceux surtout de ceux qui l'habitent n'est pas éclaircie.

Festival 2004

Le festival 2004, placé sous le thème « Héritage culturel avec intégration et développement », a réuni 15 troupes artistiques françaises, chinoises, argentines, australiennes, indiennes, allemandes et américaines. Les 25 troupes artistiques vietnamiennes comprenaient 1.300 artistes professionnels et près de 2.000 amateurs. Environ 1,2 million de touristes y ont assisté, dont 11.959 étrangers. Ce programme comprend une visite parmi les maisons-jardin les plus entretenues. Elles sont alors 14 choisies avec une sélection particulière, une maison de 200 ans. Les visites guidées s'élargissent à la ville verte ou ville jardin. Un parcours à travers ce qui ressemble déjà « au paysage culturel » se dessine.

Festival 2006

L'édition 2006 a pour thème « 700 ans de Thuan Hoa- Phu Xuan- Thua Thien Hué », a réuni 22 troupes artistiques nationales (1.400 artistes professionnels et amateurs) et 22 troupes étrangères, venues de France, de Chine, de Russie, de République de Corée, du Japon, de Thaïlande, du Royaume-Uni, d'Argentine, d'Australie et d'Indonésie. Environ 1,5 million de touristes ont fait le déplacement dont 15.000 étrangers.

Festival 2008,

2008 est placé sous le thème « Héritage culturel avec intégration et développement » a regroupé 62 troupes artistiques vietnamiennes et étrangères, outre une constellation d'artistes, de musiciens, de peintres et de sculpteurs venus de 23 pays. Près de 2 millions de touristes y ont assisté, dont 30.000 étrangers venant de 75 pays et territoires différents.

Festival 2010,

Il a pour thème « Héritage culturel avec intégration et développement, orientation vers le Millénaire de Thang Long – Hanoi », était le rendez-vous de 70 troupes artistiques venues de différentes régions du Vietnam et de 28 pays. Le tout en présence de près de 3 millions de touristes, dont 30.000 étrangers.

Festival 2012

Pour l'année 2012, jusqu'à novembre, la province de Thừa Thiên Huế a accueilli près de 2,4 millions de touristes qui sont venus visiter l'ensemble des patrimoines de Hué, soit une croissance de 24,6% par rapport à la même période de l'année dernière de l'année précédente selon la statistique de Service de la Culture, des Sports et du Tourisme de la Province.

Du début de 2012 jusqu'à novembre, la Province de Thừa Thiên Huế a organisé plus de 30 grands programmes durant toute l'année pour attirer les touristes nationaux et internationaux. Les programmes sont prévus pour exploiter les moments forts des fêtes maritimes en lien avec le festival, certaines activités étant communes comme la fête anniversaire de la naissance de Bouddha, la fête du temple de Huệ Nam.

La province a apporté des moyens pour augmenter la qualité des services aux touristes par une campagne de communication, tenant à jour les informations concernant les nouveaux sites touristiques, des produits typiques, et bien sûr les visites déjà bien placées comme le tour à Ngôi Thanh Toàn, l'ancien village de Phuoc Tích, et les maisons-jardins du quartier Phú Mong Kim Long.

Le festival 2012 était la 7^e édition du Festival de Hué, qui a eu lieu du 7 au 15 avril dans la Cité impériale sur le thème « Patrimoine culturel, intégration et développement : rendez-vous des villes historiques ».

C'était le « point d'orgue » de l'année nationale du tourisme 2012, organisée sous les auspices de la Province de Thua Thien Hué, réunissant 65 troupes artistiques vietnamiennes et étrangères venues de 28 pays et territoires avec 3.000 artistes. Ce fut aussi le rendez-vous de plus de 80.000 touristes étrangers. Selon M. Nguyen Duy Hien, directeur du Centre festival, l'organisation de ce festival a fait de Hué la ville festive du Vietnam et affirme que la province de Thua Thien Hué est l'un des centres culturels et touristiques attrayants du pays.

Dans le cadre du festival, outre des programmes et des fêtes traditionnelles qui revêtent des caractères communautaires, Festival Hué 2012 a aussi réussi dans le but de faire valoir efficacement des valeurs patrimoniales et culturelles de Hué.

La soirée royale est toujours au programme comme pour les éditions précédents. Les visiteurs sont plongés dans l'ambiance de la cour impériale et vivent quelques heures avec les dames d'honneur, les soldats, les mandarins, le roi, la reine et des odalisques....

La fête « Te Giao » (cérémonie de sacrifice au Ciel à la terre) a elle aussi une signification plus large que locale. Pendant le festival, la cérémonie de sacrifice « Te Giao » est une des plus importantes dans les frontières nationales cela depuis la monarchie quand elle était installée à Hué. Pour son importante signification historique et du fait de sa haute signification culturelle, elle est bien étudiée et reproduite par partie à chaque édition du festival du festival Hué depuis 2002. Elle occupe une journée pendant le festival sur l'Esplanade de Nam Giao qui est située au village Duong Xuan au Sud de la Citadelle à 3 km à vol d'oiseau de la Tour du drapeau. Cette cérémonie d'offrande avait pour but de favoriser un climat harmonieux promettant la vie heureuse bien nourrie et bien vêtue aux habitants. C'est une fête ouverte au public des habitants et des touristes, majestueuse cependant et digne, nullement folklorique. C'est une fête traditionnelle vivante.

A travers le festival, la maison-jardin a pris une place croissante dans le patrimoine valorisable de Hué. La visite de quelques exemplaires d'abord puis de quartiers entiers replacent les spectacles dans l'ambiance culturelle feutrée qui a prévalu ici au coeur de la construction vietnamienne. Un discours patrimonial est prêt (première partie).

L'exploitation touristique se met en place de manière sélective et des guides sont même formés, modestement, pour en assurer la promotion.

La plupart des guides actuellement au Vietnam sont formés dans les départements des langues étrangères pour les touristes étrangers, et les départements d'histoire (pour les touristes vietnamiens). Ils ont tous suivi une formation de six mois pour pouvoir travailler dans ce domaine. Pendant ce temps bref, la plupart des guides doivent acquérir eux-mêmes les connaissances culturelles nécessaires aux commentaires. Il n'existe pas encore de présentations officielles pour les sites historiques. Les tableaux du Vietnam et de Hué que nous avons restitués en première partie en sont la base.

VI. 3 Propositions pour la préservation, la conversation et la valorisation de la maison-jardin de Hué.

La situation mal assurée de la maison-jardin comme patrimoine résulte de causes objectives qui sont économiques, sociales et politiques : toutes historiques. Mais interviennent aussi des causes subjectives qui sont liées à la nature culturelle profonde de ce patrimoine « habité ». C'est une esthique de la vie familiale qui est vécue par certains, c'est aussi ce que les visiteurs viennent chercher sous une forme rituelle comme pour s'en imprégner. S'ajoute à cela la fabrication d'un discours traditionnaliste qui alimente cette fibre subjective des deux côtés, aussi bien chez les habitants que chez les visiteurs. Comment valoriser cet aspect du patrimoine qui renvoie presque à des pèlerins, les touristes, et à leurs hôtes initiateurs. Comment, dans le même temps, éviter la folklorisation en conservant le sens profond que les constructeurs ont voulu donner à leur maison, et que les occupants actuels peuvent ne pas porter réellement. L'histoire a eu lieu et les habitants sont des contemporains de leurs visiteurs, et des administrés des structures qui les encadrent dans l'opération de patrimonialisation.

VI.3.1 Privilégier l'esprit de la maison

Pour éviter toute dérive dans cette opération, et surtout dans la valorisation, la maison-jardin et la culture de la maison-jardin devraient être considérées comme une composition des beaux traits de la culture de la région de Thua Thien Hué et comme de l'histoire brutale absorbée, pacifiée. C'est ce message culturel qui doit porter les choix en

matière d'exploitation touristique. Loin de la visite en masse d'exemplaires triés pour leur authenticité (en fait leur bon état), les maisons-jardins peuvent plutôt devenir des lieux d'accueil, comme elles ont toujours été ouvertes aux visiteurs pour l'échange intellectuel, le commentaire esthétique, la méditation partagée que l'architecture et la disposition des lieux voulaient encourager. Ni pèlerinage, ni visite de masses en circuit, la fréquentation des maisons jardins peut s'imaginer plus intime, comme une pension, comme une retraite, comme un partage. Chacun vient là pour une rencontre qu'acceptent les habitants hôtes qui n'ont pas besoin de bouleverser leur vie pour la valorisation du patrimoine. Ils sont le patrimoine, comme les visiteurs en sont aussi, porteurs de leurs attentes, mais aussi de leur propre idéal. Non seulement le patrimoine n'est pas figé dans le passé révolu, mais il se construit pour peu que l'on veuille bien éviter la folklorisation ou la muséification. Il est vrai que le comité du patrimoine mondial n'y aide pas vraiment, accroché aux solutions simples des critères et des catalogues. Il faut accepter le changement de la maison jardin comme une tendance de l'histoire qui produit aujourd'hui du brassage culturel autant que des oppositions. Miser sur cette nouveauté du monde ce serait le rôle d'un patrimoine habité, ordinaire, mais fabriquant de la paix par son utilisation. N'était-ce pas là la position historique de Hué ? Il ne s'agit pas de reproduire la vie des anciens mais d'en poursuivre l'idée. Les recommandations architecturales ou botaniques tirés des grimoires que nous avons résumés en première partie ne servent peut-être pas le patrimoine puisque les habitants n'y trouvent pas leur compte.

Il faut accepter le changement de la maison-jardin, à Hué actuellement, comme une tendance fatale de l'histoire qui ne s'arrête pas. Cela ne retire pas que certains de nos contemporains recherchent des sources spirituelles à leur vie. La maison-jardin est un lieu qui le permet sans forcer le trait, sans vouloir revenir à une authenticité de l'origine qui n'a pas de sens. L'authenticité est aujourd'hui et se rapproche de la sincérité. Sur ce sujet encore l'ICOMOS et le Comité du patrimoine mondial font sans doute fausse route en ne travaillant que la notion occidentale d'authenticité = ancien certifié. En Orient ce sens n'est pas là sinon dans le discours orientaliste justement qui est totalement occidental, et désolé sur le passé perdu par la faute de la modernité. Le jardin plus que la maison est concerné, parce qu'il est toujours possible d'introduire le confort sans bouleverser l'essentiel : les

annexes peuvent l'accueillir. Mais le jardin ? Le jardin de conception répond à la fois au besoin spirituel et aux besoins domestiques, du moins pour une partie d'entre eux. Dans la vision occidentale, il est devenu jardin d'agrément, avec même l'introduction de plantes plus colorées, comme les roses, que la flore montagnarde locale adaptée. Mais les fruitiers et le potager, les planches médicinales et aromatiques en sont d'abord les supports à la vie de la maisonnée. Cette proximité ne peut-elle être valorisée économiquement par la transmission aux visiteurs des savoir faire avec ces plantes, qu'il s'agisse de cuisine ou de médecine. Cela suppose des séjours « touristiques » de moyenne durée plutôt que les passages au pas de course des visites guidées. Sans doute, néanmoins, faudra-t-il réapprendre nombre de « recettes » ! Voilà aussi qui peut supporter une activité de recherche en lien avec les disciplines académiques présentes à l'université, nettoyée du traditionnalisme sentimental ou idéologique. En repensant totalement l'idée de patrimoine héritée de l'attention portée aux seuls monuments exceptionnels photographiés aujourd'hui sous tous les angles, la valorisation culturelle d'un « paysage » comme celui de la maison-jardin peut exploiter en douceur ce qui était son intention première : la modestie.

VI.3.2 Différencier les usages de la maison

Mais tous les visiteurs n'ont pas forcément envie de séjourner. Il n'est pas sûr que toutes les maisons-jardins doivent être « exploitées » de la même manière, ni que toutes obéissent aux mêmes règles de l'authenticité. En fait, quatre types se dégagent :

- La maison hôtel, soit transformée pour l'accueil des touristes, soit reconstituée en véritables villages de vacances. Les exemples existent déjà. Il s'agit là d'une entreprise touristique classique, destinée au passage et au nombre.
- La maison musée, destinée aux mêmes visiteurs qui viendront y prendre connaissance des fondements culturels de l'habiter (quelque chose qui se approche des éco-musées ethnographique de France, comme celui de Marquèze près de Bordeaux).

- La maison d'hôtes qui héberge, dans le rythme de la vie familiale, comme elle est, et non forcément ramenée au milieu du 19^e siècle, des séjours de moyenne durée, une semaine à un mois ou plus pourquoi pas. Le festival qui est bien lancé et peut attirer au-delà des deux quinzianes de festivités.

- La maison privée et non ouverte qui évolue par elle-même et selon ses propriétaires, constituant, par ce qu'il en reste, le paysage urbain et qui pourrait, par effet d'entraînement et d'exemple reprendre certains traits anciens après modernisation.

Aucune de ces options n'est exclusive des autres ; il n'y a pas qu'une seule manière de valoriser ce qui prend corps dans l'imaginaire touristique qui n'est pas à bannir au motif de la pureté ; mais qui n'est pas non plus seulement une activité économique rentable et favorable à l'entrée des devises équivalant à des exportations. Le tourisme est une des manières d'échanger à travers les trop nombreuses frontières qui découpent le monde. Il n'y a pas de raison de le tenir en suspicion plus que l'import-export des autres produits licites qui circulent à travers le monde.

Il est fréquent de demander aux recherches académiques de déboucher sur des propositions opérationnelles. C'est en particulier une tradition dans le traitement de toutes les questions qui touchent au « développement ». Ce n'est pas si simple même si, sans trop de complexes, les chercheurs envoient pour conclusion une liste de recommandations vues de haut, depuis l'autorité d'un savoir supérieur. Or, depuis des décennies que ce genre de conclusion aux travaux existent, on ne voit pas que rien n'ait véritablement progressé, soit que les recommandations en question soient totalement à côté de la réalité du possible ; soit qu'elles déplaisent fortement aux détenteurs du pouvoir d'agir, avec toutes les possibilités intermédiaires entre les deux extrêmes.

Jouons le jeu cependant, puisque le travail de thèse a été financé par une bourse d'alternance du gouvernement vietnamien. Quelques recommandations sont évidentes et relèvent de la continuité nécessaire à établir entre les proclamations et les actions.

Concernant la maison-jardin de Hué, pour accéder éventuellement à la demande des autorités internationales visant le « paysage culturel », il est absolument nécessaire de recueillir les sites qui relèvent de la définition du genre.

VI.3.3 Méthode pour un classement modulé

Pour établir cette liste, il est absolument nécessaire de définir l'idéal-type de la « maison-jardin de Hué » et les limites au-delà desquelles il n'est plus possible de la reconnaître, en disant pourquoi. Rappelons que près de 7 000 maisons-jardins ont été construites, que 839 sont reconnaissables et que 150 répondent aux critères quels que soient leur état, 117 étant pour l'heure clairement distinguées.

Cette opération suppose un travail historique approfondi sur la construction de telles maisons et sur leur évolution, prenant en compte tous les facteurs d'évolution pour compenser l'idéal-type, fatalement figé, du discours patrimonial. Ce travail historique est sans doute l'un des plus délicats, puisqu'il doit passer par l'histoire idéologique et politique que masque justement l'opération de patrimonialisation.

Concernant la place actuelle des maisons jardins répertoriées, et quel que soit leur état par rapport à l'idéal-type, une enquête exhaustive du régime social dans lequel elles s'inscrivent est également nécessaire. Ce serait une suite à donner à notre enquête cursive sur les occupants actuels des maisons et ce qu'ils sont disposés à faire de leur « patrimoine ».

Parallèlement à ces travaux de contextualisation, trois types d'enquêtes sont nécessaires encore.

C'est d'abord un état des lieux du point de vue de l'architecture et de l'état dans lequel se trouvent les maisons et les jardins.

C'est ensuite une enquête urbanistique sur la place qu'occupent ces maisons-jardin, selon leur état dans ce que l'on appelle « l'ensemble des monuments du Hué » selon les termes de l'UNESCO.

C'est enfin une enquête géographique portant sur la localisation des maisons-jardin dans la ville d'aujourd'hui, dans sa structure urbaine, dans son fonctionnement, selon les quartiers et les circulations, y compris ce qui prolonge la ville hors la ville.

Seulement après cet état des lieux complet, il est possible d'envisager des choix raisonnés à négocier avec les occupants des maisons. Il est évident que pour des raisons éthiques, ces choix et ces négociations ne peuvent pas être dictés par le chercheur qui ne répond qu'à l'obligation de bilan. C'est l'objet de toutes les enquêtes recommandées que d'y répondre. Le choix de transformer en musée donc en monument, de faire de l'hôtellerie, ou de choisir la maison d'accueil dépend des arbitrages dont les occupants, quand il y en a, sont les maîtres en premier. Les dédommagements ou encouragements relèvent, quant à eux, de la Province qui est le maître d'ouvrage de la patrimonialisation du « paysage culturel de Hué » comme elle l'est du Festival.

Quant à la construction de villages qui répondent à la demande touristique de séjours arrangés, elle est du domaine de l'investissement hôtelier selon les règles en vigueur dans le pays, et selon les choix marketing des investisseurs. La publicité de tels sites devra malgré tout se référer au modèle ainsi valorisé.

Le travail de recolection a débuté depuis le début des années 2000, permettant de définir seulement 10 puis 14 maisons susceptibles de jalonner le parcours touristique à l'occasion des festivals. Nous avons vu que le désengagement a gagné depuis. Il pourrait ne rester que 3 maisons-jardin possibles pour le festival 2014. Le recolement n'a pas suffi faute de suite sociologique et économique qui aurait révélé sans doute un traumatisme ou un malaise politique et idéologique. Si la politique patrimoniale nationale réhabilite les fastes royaux, il doit être possible d'envisager des actions beaucoup plus modestes d'insertion des héritages dans la vie sociale d'aujourd'hui, en assimilant l'histoire comme elle a été. La négociation suppose alors d'accepter deux regards au moins : celui des politiques qui doit s'afficher mieux concrètement, et celui des « habitants » du patrimoine, qu'ils soient les descendants ou non des fondateurs.

Une politique de patrimonialisation, comme toute politique, doit être affichée clairement pour obtenir une adhésion consentie et durable. Le flou actuel dans lequel

vivent les propriétaires des maisons exploitées risque de conduite à la disparition de la ressource, sauf mesure autoritaire d'expropriation. Il faut alors le dire et négocier le dédommagement. Ce peut être le cas pour les ensembles les mieux conservés susceptibles de devenir des musées. Sauf que, justement, ce sont les maisons les mieux et totalement habitées par leurs propriétaires actuels, descendants des fondateurs. C'est un retour à la question idéologique et politique cinquantenaire maintenant, que l'opération de patrimonialisation vise à effacer ! La situation est complexe. Dans ce cas comme dans celui des palais encore occupés, la question de l'ouverture au public doit être examinée sans pour autant astreindre les propriétaires à jouer un rôle folklorique. Ils peuvent avoir d'autres occupations que celui de guide déguisé à la mode de l'ancien temps.

Dans le cas où l'objectif de patrimonialisation négociée est partagé, l'évaluation des coûts et des ressources est nécessaire, ceux de l'infrastructure comme ceux du fonctionnement. Jamais aucun travail comptable de cette sorte n'a été opéré. Si la maison-jardin attire les touristes et les fait stationner de diverses manières, ce qui les attire et les fait séjourner doit être rétribué. C'est simple dans le cas de l'hôtellerie. C'est aussi simple dans le cas du musée. Ce l'est moins dans celui de la maison privée visitable (jusqu'où ?) inscrite ou non dans un forfait de circuit. Ce l'est encore moins dans le cas de la maison d'hôtes, à savoir si elle rétribuée directement par les pensionnaires ou si la Province organisatrice salarie les prestations en prenant à sa charge tout ou partie de l'entretien immobilier qui assure l'image.

Les cas de figures sont nombreux et complexes. S'il est possible de les envisager ici par grandes masses, cela ne préjuge en rien des dispositions que les autorités peuvent être amenées à décider. Ici intervient l'expertise. Ce ne peut être celle des organisations internationales, ni même celle de l'ICOMOS ou de l'ICCROM qui sont des institutions « indépendantes » suspendues soit à des critères très abstraits, soit à des considérations exclusivement techniques dont les références seraient d'ailleurs à discuter.

L'expertise de proximité doit pouvoir aider à une comptabilité de fonctionnement selon le statut de la maison-jardin, comptabilité de marché pour les hôtels, comptabilité publique avec ou sans concession pour les maisons-musée, comptabilité privée avec

subventions et justification des usages pour les maisons d'hôtes comprenant l'entretien d'une image et la restauration permanente dont nous avons vu qu'elle était très coûteuse.

Cette expertise n'est pas que comptable. Elle porte aussi sur le contenu de la maison-jardin, à savoir ce que viennent chercher les visiteurs et comment il est possible d'y répondre, sans négliger la conservation du sens. Cela est très différent selon la destination.

L'expertise de proximité doit éviter l'idéalisation propre aux organisations internationales qui travaillent à des niveaux de généralisation qui ne valent que pour des monuments morts. Le patrimoine habité pose d'autres problèmes que ceux qui peuvent répertoriés par les critères énumérés en listes. A charge évidemment, aux gouvernements locaux d'épurer ces problèmes avant de postuler devant l'UNESCO.

Faut-il, et si oui, comment, accéder à la recommandation d'inscription à la liste des « paysages culturels » ? Sur le principe, tous les ingrédients y sont. Dans la réalité ce n'est pas si simple au vu des contraintes sociales et économiques, sans compter l'arrière plan idéologique et politique encore une fois, tout cela pris dans une histoire qui n'est pas négligeable.

Le paysage culturel est une ressource possible de la ville de Hué, capitale déchue. Mais c'est dans l'actualité, y compris la plus triviale du climat agressif et des insectes destructeurs que sa préservation et son exploitation s'inscrivent. Il ne suffit pas d'encourager la fierté d'habiter le patrimoine pour mobiliser les occupants du fleuron de ce paysage. Il faut encore mettre en place le dispositif permettant que perdure l'habitat, le mode d'habiter.

Outre la négociation avec les autorités et l'interpellation des experts, l'entraide et le partage d'expériences doivent pouvoir conduire à la satisfaction des réponses.

Le classement UNESCO réclame un zonage. La zone tampon a été l'objet de remarques, d'abord par son absence, puis pour sa délimitation. Le classement initial de l'ensemble des monuments de Hué sans plus de précision n'y aidait pas, sinon par une précision géométrique sans grande signification : la zone tampon existe de fait même si elle est discontinue. Mais le principe même de la maison-jardin subvertit totalement cette vision du zonage. Il n'est pas possible de créer des zones différemment classées sur la base

des maisons. Elles sont partout dans la ville et ses prolongements ; elles sont des microscosmes. L'éparpillement des maisons actuellement reconnues montre assez l'irréalité du principe de zonage, la planification dût-elle en souffrir. Ou alors le plan n'est pas une carte de zones mais de points, ce qui importe peu, puisque au principe de la maison, il y a la clôture, le porche et l'entrée dans une autre univers. C'est bien l'état de la maison qui importe, et le choix de son exploitation. Que des maisons-musées soient dégagées de la ville vivante et de la contrainte d'habiter n'oblige pas à geler le quartier dans lequel elle se trouve construite. Ou alors il faut nier la ville dans son entier.

Finalement, la question de l'expertise porte sur la zonation. Une géographie pauvre et pourtant souvent répétée trace sans trop se soucier des conséquences réelles, des limites qui passent sur la carte, puis ensuite sur le terrain avec des conséquences non imaginées d'inclusion ou d'exclusion. Cette géographie là est mauvaise, autant que le zonage des urbanistes puisque la ville et de manière générale l'espace de la société, ne sont possibles qu'à la condition du mouvement, de la circulation, de l'échange. Figurer la maison-jardin est irréaliste sauf pour un musée ; figurer la ville au motif du paysage culturel est un non sens, ou bien c'est la mort de la ville qui peut devenir une sorte de Mont Saint Michel ou une Cité de Carcassonne, pour reprendre des références françaises, exclusivement dédiés à la vente de cartes postales et d'objets souvenirs de mauvaise qualité. La porte est alors ouverte au tourisme le moins riche culturellement : celui qui se limite à la visite des ruines. Ce qui constituerait un contresens à Hué.

Noyées dans la ville mais en constituant le « paysage », les maisons-jardins ne peuvent être traitées qu'une par une au titre du patrimoine et selon la destination que, par négociation, il leur sera donnée. Le régime de rétribution ou d'aide apporté au propriétaire ne peut être fonction d'une zone ou d'un quartier. Mais tous en tout cas doivent trouver le moyen de participer à ce qui constitue le patrimoine collectif auquel tous se rattachent, la ville-jardin qui est un ensemble comprenant aussi les monuments déjà classés. L'allure extérieure peut être préservée seule, sans la contrainte du manque de confort. L'aménagement intérieur peut être différencié en permettant la vie moderne dans les annexes et le respect de la « tradition » dans le volume central pour l'accueil éventuel d'hôtes. Les combinaisons sont innombrables. Elles ne se règlent pas par grands ensembles.

L'architecture, l'urbanisme, la géographie, désignent trois niveaux différents d'évaluation de la situation, mais aussi trois niveaux différents d'action. Pour promouvoir un paysage culturel, c'est le niveau géographique en lien avec le discours patrimonial qui peut aider à trancher. Pour loger l'activité touristique dans un milieu vivant, une ville quand même, c'est l'urbanisme qui doit permettre d'agencer les fonctions et les paysages de sorte que le « touriste culturel » puisse passer de l'intérieur à l'extérieur sans rupture. Quant à ce que doit être la maison-jardin, l'architecture en donne l'image et les adaptations possibles.

De tout cela il découle qu'une opération de patrimonialisation qui touche à l'habitat commande la collaboration de nombreux experts, les premiers experts de l'habitat étant les habitants eux-mêmes.

La relation entre les chercheurs, les propriétaires du patrimoine, les services du tourisme et de la conservation est inévitable. Tous sont liés dans l'opération d'expertise qui ne peut être compartimentée. La chercheuse locale que je suis se dégage mal du sentiment que la maison-jardin de Hué est sa propre maison ! Tous les autres intervenants dans la question de la patrimonialisation ou non devrait sans doute se placer de la même manière, en empathie, se situer donc entre l'implication, l'engagement et l'action (D. Retailé, document de cours sans date).

Les acteurs de la valorisation sont-ils tous placés dans de mêmes dispositions ? Les opérateurs touristiques voudraient bien pouvoir rentabiliser leurs activités par l'organisation logistique sans avoir à se soucier des objets proposés à la visite en circuits. Les « propriétaires » du patrimoine visité voudraient bien bénéficier de quelques retombées financières de la mise à disposition de leurs lieux dont il leur faut par surcroît assurer l'entretien. L'Etat, ici la Province, voudrait bien lever des taxes sur l'ensemble des activités pour rendre possible une politique d'investissement orientée vers la valorisation du patrimoine. Il n'y a pas de raison pour que l'une des familles d'acteurs lâche avant l'autre. C'est ainsi que se pose le problème de la patrimonialisation d'un objet qui n'est pas délimité, pris dans d'autres enjeux que ceux de la seule patrimonialisation de cœur ou d'évidence.

Admettons que ces positions s'éclaircissent et que chacun contribue équitablement à l'effort patrimonial et en reçoive une rémunération juste. Il reste encore à faire retour à la connaissance qui a produit le paysage culturel, et aux savoir-faire qui en permettent la perpétuation ou le prolongement : charpente et botanique.

Les réalisateurs ont disparu. Il ne reste que les devins en géomancie et fengshui. Ils ne réaliseront pas l'installation selon les règles de l'art. Là aussi un travail de recherche est nécessaire de manière approfondie, et des formations aux métiers de la restauration des maisons comme des jardins. De nombreuses associations et partenaires nationaux ou internationaux sont penchés sur le même objet. La recherche, y compris du côté de l'ésotérisme, peut rejoindre ce « club » qui travaille à l'authenticité des objets matériels quel que soit leur âge. Il n'y a pas de honte à reconstituer avec du sens.

Il reste une question à laquelle, les experts internationaux demandent une réponse. Quel est le périmètre du paysage culturel du Hué. Les réponses vont bien sûr varier selon que l'on s'attache au patrimoine naturel, culturel, immatériel. Pour ce qui concerne Hué, les trois angles d'attaque sont possibles : il est même conseillé de les croiser.

Aussi, malgré l'obligation de planification, faut-il prendre en compte un aspect que la géographie du zonage et les catégories sûres ne peuvent plus forcément valider. Il faut même se persuader du contraire. La planification est nuisible lorsqu'elle est mal informée. En matière de patrimoine, les objectifs sont trop embrouillés pour permettre une information « objective ». Seule une petite partie de la question est visible et tend à se réduire derrière l'évidence du monument classé selon des critères de l'extérieur. Auquel cas il n'y a pas de difficulté à établir des listes comme elles ont été établies depuis 1945, 1957, 1978, 1981, 1993. Peu importe l'évolution : le patrimoine n'est pas une catégorie dont les contours sont arrêtés par avance. Tout dépend de ce qui importe au moment de l'opération et comment ce qui importe sera utilisé.

Dans le cas des maisons-jardins et de tous les patrimoines « habités » ordinairement, rien n'est plus si simple. Ce ne sont plus des symboles ou des icônes territoriales qui sont visées, mais la société elle-même dans toute sa complexité, avec son histoire et la concurrence pour les « places » qui passent par les lieux. Qui sera placé et où,

comment, à quel grade, avec quelles obligations et revenus ? Tout cela reste à négocier et échappe à un travail académique, même impliqué. Ou bien cela relèvera d'une autre observation, plus tard.

CONCLUSION

Hué est au centre du Vietnam patrimonial, suspendu économiquement à l'activité touristique que peut lui amener la valeur de ses monuments et de plus en plus un « paysage culturel » à reconstruire. Par le « haut », le classement de l'UNESCO 1993 puis la commande du Comité international du patrimoine vers la reproduction d'un « paysage culturel », ont entraîné une course vers l'inscription dans un espace de circulation un peu particulier qui est celui des touristes nationaux et internationaux. Le gouvernement vietnamien et l'organisation internationale se rejoignent sur ce « créneau », chacun y trouvant son compte : promouvoir l'image nationale unifiée et spirituelle ; promouvoir la paix par la culture.

Le dernier point du chapitre précédent constitue un premier élément de la réflexion portant sur la patrimonialisation d'un paysage qui comprend des éléments physiques « naturels », construits hérités, mais aussi une esthétique et des usages. L'accent, en ce qui concerne Hué, est placé sur l'usage touristique dont les pratiques sont variées : festival, tourisme culturel, national et international, circuits, séjours. A ces différents usages, la réponse ne peut être unique en termes d'aménagement. Un travail sur le tourisme à Hué doit donc être poursuivi par un élargissement à la question de la patrimonialisation qui n'est pas qu'une technique de production d'un produit touristique.

Vo Thanh Tan présente ainsi sa thèse (Perpignan 2008) à propos des maisons jardins de Hué: « Notre étude qualitative montre qu'elles constituent un produit touristique culturel singulier répondant à la tendance de consommation touristique actuelle. De plus, notre analyse opérationnelle constate que l'offre d'hébergements actuelle ne sera pas en mesure de répondre à la demande prévue en 2010. Ainsi, l'hébergement touristique dans ces maisons répondra quantitativement et qualitativement à cette demande. Le troisième [axe de la thèse] cerne les enjeux et les stratégies dans la valorisation touristique de ces maisons ».

D'autres travaux sont en cours, comme ceux de Nguyen Ai Lam (Aménagement du territoire et développement d'un tourisme durable face au changement climatique au Vietnam, cas de la Province de Thua Thien Hué, université de Paris 1). Les différentes

approches sont complémentaires et font comprendre que la patrimonialisation s'inscrit dans des enjeux qui ne sont pas que ceux de la « culture » abstraite et placée au musée.

En fouillant parmi les interventions extérieures agissant en faveur du patrimoine de Hué, il est intéressant de noter que la coopération japonaise qui a œuvré pour la restauration de la Cité impériale avant même l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, prête attention à l'accessibilité du site et à sa sécurisation.

JICA concentre ses interventions désormais sur les infrastructures. Son aide vise à renforcer les liens entre le nord et le sud Vietnam en renforçant l'autoroute 1 (principalement par le remplacement de ses ponts) et le chemin de fer Hanoi-HochiMinh-ville. Elle vise ensuite à ouvrir le corridor économique est-ouest en aidant au percement du tunnel de Hai Van sous le col des Nuages entre Hué et Danang (11 mn au lieu d'une heure). Enfin la même coopération japonaise propose une aide aux constructions capables de protéger des effets des cyclones. C'est l'inscription de Hué dans un cadre plus général que vise cette aide, pas seulement attachée au patrimoine et à sa valorisation touristique, mais le comprenant tout entier. La visée s'inscrit dans les thèmes actuels de la durabilité concernant le développement et l'insertion de Hué et de sa région dans une économie générale qui comprend l'organisation du territoire vietnamien, la mise en valeur globale du littoral y compris etc.

A partir de 2014, JICA et l'Office centrale du tourisme (ministère de la Culture des Sports et du Tourisme) ont choisi de mettre en œuvre un projet de développement touristique associant les « communautés » des trois villages les plus anciens du Vietnam : Đuong Lam (Hà Noi), Phuoc Tích (Thua Thien Hué), Đông Hiep Hòa (Tien Giang). Cet objectif va dans le sens de ce que nous retenions de notre propre enquête ?

A noter que ce projet vise conjointement un village du Nord, un village du Sud et un village du Centre. Nous retrouvons ce souci de construire un patrimoine national porteur d'une iconographie territorial assimilant la variété des origines culturelles de l'identité collective.

Mais pour revenir à Hué, dont la vocation patrimoniale est sans cesse soulignée, il faut aussi penser que la seule activité touristique ne peut suffire à soutenir le développement « durable ». Fondé sur le patrimoine et son exploitation, le « produit » reste celui du passé quant bien même la patrimonialisation actualise ce passé. Pour

éviter une folklorisation qui est à craindre, entraînée par la demande touristique justement, il faut encore songer au déploiement de l'industrie culturelle.

Si Hué est une ville patrimoine, ce patrimoine résulte d'une activité passée spécifique : la production culturelle qui a été florissante dans l'environnement impérial. L'environnement impérial a disparu, mais la production culturelle doit pouvoir continuer. Si Hué, par son festival, est un lieu de rencontre et même de convergence, il n'est pas interdit de penser que ce puisse être un lieu de création culturelle stimulé par les différences. La seule reproduction de tableaux anciens, comme la reconstitution des fêtes royales, ne suffit pas à porter un développement dynamique.

Jumelée avec la ville de Blois en France, depuis 2007, un événement toujours lié à l'histoire pourrait y être reproduit. Les Rendez-Vous de l'histoire, manifestation annuelle depuis 1997 à Blois pourrait être reproduit à Hué sur des thèmes aussi divers que ceux qui animent le festival français. Outre le caractère académique permettant l'échange scientifique, l'édition est aussi valorisée pendant ces événements. C'est un secteur d'activité qui demande de hautes qualifications et aborde une mutation aujourd'hui par sa révolution numérique. On n'oublie pas alors que Hué a vu son projet d'inscription sur la liste du patrimoine mondial porté, entre autres, par la publication d'ouvrages et la promotion d'un film. Les temps ont changé et les supports de création avec eux. Il n'en reste pas moins un contenu, la culture qui demande toujours de nouveaux supports de diffusion. Hué ville culturelle ne peut-elle pas devenir aussi ville « créative » en s'appuyant sur sa tradition savante et son université.

La ville créative est un concept issu des travaux de Richard Florida (2002) qui voit dans l'activité de création un des principaux facteurs de développement des villes, ce qui fait leur différence. Hué, d'une certaine façon, a été une ville créative durant le 19^e siècle. Là a été produite une culture qui a pu servir de socle à une unité nationale vietnamienne construite par la guerre et dans la guerre. La patrimonialisation vise justement à exploiter cette construction. Mais c'est aussi un exemple qui ne relève pas seulement du passé. Outre le tourisme qui semble promouvoir par facilité les organisations ou les coopérations internationales qui se sont penchées sur Hué, la « création » ouvre d'autres perspectives que l'exploitation d'une ressource. Continuer à produire de la ressource culturelle ou reprendre la production d'une telle ressource, peut constituer un défi de développement. En s'appuyant encore une fois sur l'UNESCO,

mais à travers le réseau des villes créatives que l'organisation soutient, ce sont d'autres perspectives qui s'ouvrent.

Hué n'est pas un musée pas plus que ne le sont ses maisons habitées. Au contraire, l'habiter huéen de ces maisons-jardin porte une tradition qui n'est pas figée dans le passé, la tradition de la production culturelle. Au-delà du patrimoine, fût-il immatériel (la musique royale de Hué, Nha Nhac, inscrite en 2008)), la création renouvelée dans un lieu qui l'inspire de multiples façons est un support de développement qui pourrait bénéficier de l'expérience et de la solidarité des villes du réseau soutenu par l'UNESCO.

Figure 51 : Le temple de la littérature



Hué, ville créative plutôt que musée, c'est une évaluation qu'il faudrait aussi tenter, en y associant justement les porteurs de messages que sont les « habitants du patrimoine ».

Bibliographie

Ouvrages généraux

ALBRECHT (P): *Les motifs de l'art ornement Annamite à Hué: Le dragon.* B.A.V.H., No IV, 1915.

ALTIZER, BEARDSLEE and YOUNG: *Truth, Myth and Symbol.* Englewood Cliffs, NJ, 1962.

ASSOCIATION DES ARTISTES DE HUE: *Hué est toujours nouvelle.* Hué, 1988.

AUDRERIE Dominique, **SOUCHIER** Raphaël, **VILAR** Luc, *Le patrimoine mondial,* Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je, Paris, 1998.

AUDRERIE Dominique, *Questions sur le patrimoine,* Editions Confluences, Bordeaux, 2003.

BALAZS Atienne: *Chinese civilization and Bureaucracy* (Translated by H.M.Wright). Yale University, USA, 1968.

BABELON Jean-Pierre, **CHASTEL** André, *La notion de patrimoine,* Editions Liana Levi, Paris, 1994.

BESSIERE Jacinthe, *Valorisation du patrimoine gastronomique et dynamiques de développement territorial. Le haut plateau de l'Aubrac, le pays du Roquefort et le Périgord Noir,* L'Harmattan, Paris, 2001

CENTRE DE RÉSERVE DES VESTIGES DE L'ACIENNE CAPITALE DE HUÉ: *Hué – une période d'une capitale,* Hué, 1992.

CHAIGNEAU Michel Duc: *Souvenirs de Hué,* Paris, 1867.

CHAMPEAUX. G: *Introduction au monde des symboles,* Paris, 1966.

CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine,* Seuil, Paris, 1992.

C.G.JUNG: *L'homme et ses symboles.* Paris, 1964.

CLERO J.-P: "L'autorité du paysage", *Etudes Normandes,* 2003, p. 6-16.

CUVELIER Pascal, **TORRES** Emmanuel, **GADREY** Jean, *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local,* L'Harmattan, Paris, 1994.

DE VARINE Hugues, *Les racines du futur, le patrimoine au service du développement local,* Asdic, Coll. Décision locale, Crissey, 2002.

DO Xuan Hai, *Décoration du jardin d'agrément,* Edition Ho Chi Minh-ville, 1995.

DURANT Will: *Histoire de la civilisation chinoise*, (traduit par NGUYEN Hien Le). Edition Culture, Ha Noi, 1997.

ELIADE Mircea: *Traité d'Histoire des Religions*, Paris, 1949 – Nouvelle Edition, 1964.

FLORIDA Richard: *The rise of the creative class*. Basic Book, 2002.

HEJZLAR & W.B. FORMAN: *L'art du Vietnam*. Cercle d'Art, Paris, 1973.

HUYNH Van Ly: *Ornements décoratifs des pays orientaux et occidentaux*. Edition Beaux-Arts, Ho Chi Minh ville, 1995.

GRAVARI BARBAS M (dir.): *Habiter le patrimoine*, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

HOBSBAWN E. et **RANGER T.**: *L'invention de la tradition*, 1983, traduction française, Editions Amsterdam, 2006.

HUARD Pierre, *l'Extrême-Orient en raccourci*, BSEIC, 1949.

INSTITUT D'HIDTOIRE: *Oeuvres complètes de Nguyen Trai*. Edition des Sciences Sociales, Ha Noi, 1976.

IRVOAS Dominique- **DANTEC** et **MOREL** Fabienne : *C'est quoi le patrimoine ?*- Editions autrement et le CNPD, 2004.

LE BA THAO : *La nature du Vietnam*, Edition Technologie et Technique, Hanoï, 1977.

MAI Khac Ung: *Hué – quelques traits de l'ancienne capitale*. Edition d'Association des Ecrivains et Compagnie de Gestion des Vestiges de Hué, 1990.

MASPÉRO G: *L'Art Annamite*. Van Oest, Paris – Bruxelles, 1929.

MAYERS: *Chinese Reader's Manual*. Part I, N°259.

NGO Huy Quynh: *L'architecture du Vietnam*. Edition de Ho Chi Minh ville, 1986.

NGO Sy Lien: *Dai Viet su ki toan thu*. Translation, tome II. Edition Sciences Sociales, Ha Noi, 1967.

NGUYEN Huu Thong (rédacteur général): *Les Beaux-Arts des Nguyen à Hué*. Edition d'Association des Ecrivains, Ho Chi Minh ville, 1992.

NGUYEN Huu Thong: *Hué – Métiers et villages artisanaux traditionnels*. Edition Thuan Hoa, Hué, 1994.

NGUYEN Huu Thong : *Maison-jardin à Hué*. Edition Van Nghe, Ho Chi Minh-ville, 2008.

NGUYEN Ba Van – **CHU** Quang Tru: *Dessins populaires du Vietnam*. Edition de Culture, Ha Noi, 1984.

NGUYEN Khac Thuan: *Généralités de l'histoire culturelle du Vietnam*. Edition d'Education, Ho Chi Minh- ville 1997.

NGUYEN Khac Tung, *Maisons ethniques à la moyenne région du Nord au Vietnam*. Edition Sciences Sociales, Hanoi, 1978.

NGUYEN Quoc Thai: *L'Image du bonheur dans la culture de la Chine*. Edition de Culture Ethnique, Ha Noi, 1998.

LE Cong Kiet, **NGUYEN** Thien Tich, *Techniques de Bonsaï*, Edition Association de l'orchidée et de Bonsaï, Ho Chi Minh-ville, 1992

LE Van Hao: *Hué entre nous*. Edition Thuan Hoa, Hué, 1984.

LE Van Lan: *Influences de la campagne sur les cités féodales du Vietnam* (tiré du *La campagne du Vietnam dans l'histoire*). Edition Sciences Sociales, Ha Noi, 1977.

PATIN Valéry, *Tourisme et patrimoine*, La documentation française, Paris, 2005.

PHAM Duc Duong, **CHAU** Thi Hai: *Les échanges culturels vietnamiens – chinoises dans l'histoire*. Edition Monde, 1998.

PHAN Khoang: *L'histoire de la Région du Sud du Vietnam (1558-1777)*. Edition Khai Tri, Sai Gon, 1969.

PHAN Thuan An: *L'architecture de l'ancienne capitale Hué*. Centre de Réserve des Vestiges de l'Ancienne Capitale de Hué – édition de Thuan Hoa, Hué, 1992.

PHAN Thanh Hai : *Type des palais et des résidences- l'architecture noble de Hué*, Hué, 2008.

QUOC SU QUAN DE LA COUR DE NGUYEN: *Dai Nam nhat thong chi* (transtralion de **PHAM** Trong Diem, Institut d'Histoire), tome I, Kinh Su – Thua Thien Phu. Edition des Sciences Sociales, Ha Noi, 1969.

RAUTENBERG M.: *La rupture patrimoniale*, Grenoble, A la croisée, 2003.

ROBINSON Mike et **PICARD** David, *Tourisme, Culture et Développement*, étude réalisée dans le cadre du programme « Tourisme, culture et développement » de l'Unesco, publication de l'Unesco, 2006.

STRAUSS Claude Levi: *Le Symbolisme cosmique dans la structure social et l'organisation Cérémonielle de plusieurs populations Nord et Sud-Américaines, le Symbolisme cosmique des Monuments Religieux*. Série Oriental, Vol 14, Rome, 1957.

THAI Van Kiem: *Hué – l'ancienne capitale*. Edition du Ministère d'Education et de Culture, Sai Gon, 1960.

TON That Phat, *Etude de construction de certains jardins pour le tourisme à Hué et dans les environs*, Une recherche scientifique au niveau de la province, Hué : Service des Sciences, Technologie et Environnement de la Province de Thua Thien Hué, 1996.

TRAN Ngoc Them: *Retour aux particularités culturelles du Vietnam (la vue du système et de la catégorie)*. Edition de Ho Chi Minh ville, 1997.

TRAN Quoc Vuong: *Patrimoine culturel populaire de Hué*. Intervention au Colloque des Spécialistes internationaux sur la Réserve et le Développement du patrimoine immatériel de Hué, organisé par l'UNESCO, du 21 au 24 Mars 1994 à Hué.

TRAN Quoc Vuong: *Vietnam sous la vue géo-culturelle*. Edition de Culture Ethnique – Magazine de Culture Artistique, Ha Noi, 1998.

TRAN Trong Kim: *Histoire générale du Vietnam* (tome 1 et 2). Ministère d'Education et Centre des Etudes, Sai Gon, 1971.

VU Ngoc Khanh, **TRAN** Thi An, **PHAM** Minh Thao: *Légendes du Vietnam*. Edition Culture-Information, Ha Noi, 1998.

VU Cong Quy: *La culture de Sa Huynh*. Edition De Culture Ethnique, Institut d'Asie du Sud-est, Ha Noi, 1991.

Y.LAUBIE: *Trois attitudes du dragon dans l'art Annamite*. B.A.V.H. N°2, 1941.

W.EBERHARD: *A Dictionary of Chinese Symbols*. Routledge and Kegan Paul, London and New York, 1986.

Guides méthodologiques

BRUCE David, **BREZOVEC** Tomi, *Tourism Development & Management, Good Practice Guide For the Access and Regeneration of Cultural Heritage in Historic Walled towns*, ARCHWAY, Chester City Council. Sd.

BEHAGUEL Isabelle, *L'évaluation de la durabilité des pratiques touristiques*, ODIT France, août 2006.

CERON Jean-Paul, **DUBOIS** Ghislain, *Le tourisme durable dans les destinations, Guide d'évaluation*, Presses Universitaires de Limoge, 2002.

COMMISSION EUROPEENNE, *Agir pour un tourisme européen plus durable*, Rapport du Groupe sur la Durabilité de Tourisme, février 2007.

DANG Tien Nam, *plantes d'agrément avec la vie culturelle*, Vietnam Huong Sac, N° 11, 1994.

DUC Hoa: *Quelques remarques sur la disposition dans les pagodes du Vietnam*. Quotidien de Culture, N°58 (01 février 1961) et N° 59 (03 avril 1961).

LE Huyen: *Un séculaire métier artisanal du Vietnam*. Magazine Ethnologie, N° 4, 1993.

LE Nam: *Notes à Hué*. Magazine d'Art, N°10, 1976.

NGO Sy Lien: *Dai Viet su ki toan thu*. Translation, tome II. Edition Sciences Sociales, Ha Noi, 1967.

NGUYEN Duc Nung: *Exploitation et développement des traditions du peuple à partir de l'art populaire traditionnel*. Magazine Recherche Esthétique, N°3, 1978

TRAN Quoc Vuong: *Pensée à Hué et à sa position historique*. Magazine de Rivière de Parfums, N°27, 1987.

TRAN Quoc Vuong: *Vietnam sous la vue géo-culturelle*. Edition de Culture Ethnique – Magazine de Culture Artistique, Ha Noi, 1998.

LES CAHIERS DU RESEAU AVEC, *Indicateurs pour la valorisation du patrimoine*, Guide méthodologique, n°1, mai 2001.

OMT/PNUE, *Vers un tourisme durable. Guide à l'usage des décideurs*, Madrid, 2006.

CAHIER ESPACES, *Le tourisme durable*, n°67, Editions touristiques européennes, Paris, novembre 2000.

REVUE ESPACES, *Patrimoine mondial de l'Unesco*, n°215, Editions touristiques européennes, Paris, mai 2004.

Tourisme, culture, patrimoine, Actes du colloque du 4 octobre 2002 à Périgueux, Pilote 24 Edition, 2002.

REVUE ESPACES, *Patrimoine mondial de l'Unesco*, n°215, Editions touristiques européennes, Paris, mai 2004.

LAURENT Alain, *Caractériser le tourisme responsable facteur de développement durable*, étude réalisée pour le Ministère des Affaires étrangères, 2003, disponible sur www.diplomatie.gouv.fr

Charte Européenne du Patrimoine Architectural, Adoptée par le Conseil de l'Europe, octobre 1975.

Charte Internationale Pour La Sauvegarde Des Villes Historiques, Adoptée par L'Assemblée Générale d'ICOMOS à Washington D.C., octobre 1987.

Convention du Patrimoine mondial, UNESCO, 1972

Déclaration Universelle de l'Unesco sur la Diversité Culturelle, adoptée lors de la 31e session de la conférence générale de l'Unesco, Paris, 2 novembre 2001.

Loi du patrimoine culturel, adoptée lors de la 10^e réunion de l'Assemblée Vietnamiennne, N° 28, 2001, à Hanoi.

Convention de protection de la culture immatérielle, UNESCO, octobre 2003, à Paris.

Définition du patrimoine culturel, UNESCO, 2008.

Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial, Budapest, juin 2002.

www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=129 **Quels enjeux de développement pour une ville classée au patrimoine mondial**

Table des figures

Figure 1 : Hué et la maison-jardin mises en tourisme	p. 10
Figure 2 : La carte du Vietnam qui est son territoire	p. 12
Figure 3 : La province de Hué en trois dimensions	p. 13
Figure 4 : A Hué, la route mandarine devenue route n°1	p. 14
Figure 5 : Les ensembles monumentaux de Hué	p. 25
Figure 6 : Les districts de la Province de Hué	p. 43
Figure 7 : Carte coloniale de la ville de Hué	p. 49
Figure 8 : Les quartiers de la ville de Hué	p. 55
Figure 9 : La maison traditionnelle	p. 61
Figure 10 : Maison rudimentaire et charpente savante	p. 62
Figure 11 : La porte d'entrée	p. 66
Figure 12 : L'écran au bout de l'allée	p. 66
Figure 13 : L'écran, le bassin, la maison	p. 67
Figure 14 : La maison, le bassin, l'écran	p. 68
Figure 15 : La cour arrière	p. 69
Figure 16 : Les annexes	p. 70
Figure 17 : Les allées	p. 71
Figure 18 : Les plantations et les planches jardinées	p. 72
Figure 19 : Un plan type	p. 73
Figure 20 : Le profil des terres de la Province	p. 78
Figure 21 : Intérieur de la maison de l'origine	p. 79
Figure 22 : Le plan en Dinh	p. 82
Figure 23 : Le plan en Cöng	p. 83
Figure 24 : Le plan en Khau	p. 84
Figure 25 : La place des autels	p. 85
Figure 26 : Yin et Yang	p. 99
Figure 27 : Le trigramme	p.101
Figure 28 : Les allées curvilignes contrôlant le souffle	p.103
Figure 29 : L'ordre vertical des plantations	p.108
Figure 30 : L'ordre horizontal des plantations	p.109

Figure 31 : Cité impériale, porte sud	p.130
Figure 32 : La baie d'Ha Long	p.138
Figure 33 : Le parc national de Phong Nha-Ke Bang	p.138
Figure 34 : Le site de Mi Son	p.139
Figure 35 : Le site de Hoi An	p.140
Figure 36 : La cité impériale de Thang Long-Hanoï	p.142
Figure 37 : La citadelle de la dynastie Hô	p.143
Figure 38 : Hué, enceintes et débordement	p.146
Figure 39 : Hué, Thuan Hoa	p.148
Figure 40 : Plan de la citadelle	p.150
Figure 41 : Le tombeau de Tu Duc	p.153
Figure 42 : Les maisons jardins intactes dans la ville	p.154
Figure 43 : Les portes de la maison An Hien	p.167
Figure 44 : La dégradation des jardins	p.168
Figure 45 : La rue Bui Thi Xuan	p.170
Figure 46 : La rue Pham Ngu Lao	p.171
Figure 47 : La ville, les lieux d'enquête	p.175
Figure 48 : Les villages à maisons-jardins hors les murs	p.176
Figure 49 : Les secteurs à palais	p.187
Figure 50 : Le pont de Ngoi Thanh Toan	p.192
Figure 51 : Le temple de la littérature	p.215

Table des annexes

Annexe 1 : Rapport ICOMOS, 1993	p.225
Annexe 2 : Décision du comité du patrimoine mondial	p.230
Annexe 3 : La mise en place des structures locales du patrimoine	p.231
Annexe 4 : La flore des jardins de Hué	p.239
Annexe 5 : La disparition totale des maisons-jardin	p.246
Annexe 6 : Les ensembles de palais	p.247
Annexe 7 : Les palais de Hué	p.248-249
Annexe 8 : Questionnaires	p.250

Annexe 1 :

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

H u ê N° 678

Identification

Bien proposé Etat partie

Ensemble de monuments de Huê Province de Thua Thien-Huê République Socialiste du Vietnam 29 septembre 1992.

Justification émanant de l'Etat partie

L'ensemble de Huê est un exemple architectural, sculptural et esthétique unique qui manifeste du travail hautement créatif du peuple vietnamien au cours d'une longue période, en particulier dans les domaines de l'art des monuments, l'urbanisme et le paysagisme.

Histoire et description

Histoire

Au 17ème et à nouveau au 18ème siècle, Huê a été le centre administratif du Vietnam (Dang Trong). En 1802, Gia-long, premier chef de la dynastie Nguyễn, en fit la capitale du Vietnam unifié, ce qu'elle resta jusqu'en 1945. Ce choix était dû à sa position au centre du pays et à sa facilité d'accès à la mer.

La nouvelle capitale a été dessinée en accord avec la philosophie orientale en général et la tradition vietnamienne en particulier. Elle respecte également les conditions physiques du site, notamment la rivière des Parfums et la montagne Ngu Binh (appelée l'Ecran royal). La relation entre les points cardinaux au nombre de cinq (centre, ouest, est, nord et sud), les cinq éléments naturels (terre, métal, bois, eau et feu) et les cinq couleurs fondamentales (jaune, blanc, bleu, noir et rouge) souligne la conception de la ville et se retrouve dans le nom d'un grand nombre de ses caractères principaux. La rivière des Parfums qui divise la capitale en deux en est l'axe principal.

L'urbanisme détaillé a été confié à Nguyen Van Yen, commandant d'une unité militaire spécialisée dans la construction de citadelles. La ville était composée de quatre citadelles : Kinh Thanh (ville capitale) destinée à héberger les bâtiments administratifs, Hoang Thanh (ville impériale) destinée à héberger les palais royaux et lieux de pèlerinage, Tu Cam Thanh (ville Pourpre interdite) pour abriter les résidences royales ; les deux dernières citadelles sont connues sous le nom de Dai Noi ou ville intérieure; et enfin Tran Binh Dai, ouvrage défensif supplémentaire dans l'angle nord-ouest de la capitale avec pour fonction de surveiller les mouvements sur la rivière. Une cinquième forteresse, Tran Hai Thanh (bastion côtier), a été construite quelque temps après les premières pour protéger la capitale contre les assauts venant de la mer.

La réalisation des plans dura deux ans de 1803 à 1805 et la construction ne fut terminée

qu'en 1832. La nouvelle capitale était beaucoup plus grande que la précédente Dong Trang et englobait plusieurs villages. Plus de 30.000 ouvriers et soldats travaillèrent à sa construction qui inclut le remblaiement de la rivière aux Parfums et l'excavation de nouveaux fossés et canaux. La forteresse elle-même fut, pour la première fois en Asie, calquée sur des modèles européens dans le style de celles de Vauban.

L'ensemble eut à souffrir considérablement des opérations militaires de 1885, 1947 et 1968.

Description

L'enceinte principale de la ville capitale (Kinh Thanh) est carrée, chacun de ses côtés mesurant 2235 mètres. La surface ainsi ceinturée atteint 520 hectares. Les murs défensifs avaient à l'origine 21 mètres d'épaisseur et 6,6 mètres de hauteur ; ils comportent six bastions de projection de chaque côté. Ils comportent 10 portes. Les ouvrages défensifs extérieurs comprennent berme, fossé et glacis. Le bastion Tranh Binh Dai (ouies de poisson) est en saillie de l'angle nord-est. C'est un hexagone irrégulier de style Vauban. Les bâtiments à l'intérieur de la ville capitale (exception faite de ceux de la ville interdite) comprennent divers bâtiments ministériels antérieurs, le Collège royal et le Musée de Huê.

La ville intérieure (Dai Noi) est rectangulaire (622 x 604m); elle est défendue par des murs de brique de 1,04 mètre d'épaisseur et 4,16 mètres de hauteur que complètent des douves et une large berme. Elle ne compte qu'une seule entrée sur chaque mur. L'intérieur est divisé en un certain nombre de zones par des murs - la zone des grandes cérémonies, la zone de culte, la zone de la mère et de la grand-mère du roi, la zone de stockage et d'ateliers, la zone du jardin et de l'école des princes royaux ainsi que la ville Pourpre interdite (Tu Carn Thanh).

Les palais dans la ville interdite sont semblables entre eux pour leur conception et leur style : ils sont édifiés sur un podium, avec fermes en bois, des piliers et des chevrons dorés et peints, des murs de brique et des toits de tuiles canal émaillées jaunes ou bleues. Les bordures des toits sont droites - et non pas courbes comme dans le nord du Vietnam - et la décoration aussi bien intérieure qu'extérieure est abondante.

Parmi les autres importants bâtiments de la ville interdite, on trouve le palais de la Suprême Harmonie (Dien Thai Hoa), le hall de réception royal, le temple Mieu, le lieu de culte royal, le palais de la reine-mère (Cung Dien Tho) et le Pavillon de l'Eblouissante Bienveillance (Hien Larn Cac).

Au coeur du complexe se trouve la ville Pourpre interdite (Tu Carn Thanh) qui mesure 324 mètres sur 290 mètres, entourée de murs de briques épais de 0,72 m et hauts de 3,72 m. Le mur frontal ne comporte qu'une seule porte utilisée exclusivement par le roi ; les portes des autres murs ont toutes une fonction spécifique. A l'origine, il y avait plus de 40 bâtiments dans l'enceinte des murs mais la plupart sont maintenant en ruines, ne laissant apparaître que leurs fondations.

Le bastion côtier (Tran Hai Thanh) est à l'embouchure de la rivière Thuan An à 10 km au nord-est de la ville capitale. Il est aussi à l'image des forts de Vauban mais sa base est

circulaire pour le rendre moins vulnérable au choc des vagues et des orages. Son périmètre mesure 285 mètres ; les murs défensifs sont en solides briques entourés de douves. Des cocotiers ont été plantés et des pieux enfoncés dans la rive pour éviter l'érosion de la mer.

A l'extérieur de la ville capitale on trouve plusieurs monuments en relation avec le site, parmi lesquels au sud de la rivière des Parfums, les tombes de la dynastie Nguyễn (Gia long, Minh Mang, Thieu Tri, Tu Doc, Duc Duc, Dong Khanh et Khai Dinh) qui sont intéressantes non seulement par leur qualité architecturale mais aussi par le jardin dans lequel elles sont situées et qui est entouré de hauts murs. Sur les deux rives de la rivière existent d'autres structures relatives à la vie spirituelle de la dynastie, dont en particulier le temple de la Littérature (Van Mieu), l'esplanade du Sacrifice au Soleil et à la Mer (Dan Nam Giao), l'arène royale (Ho Quyen), le temple de l'Eléphant qui hurle (Den VoiRe) et la pagode de la Dame Céleste (Chua Thien Mu).

Gestion et protection

Statut juridique

L'ensemble appartient à la République Socialiste du Vietnam. Il est défini par le Ministère de la Culture, de l'Information et des Sports (ordonnances de 1945, 1957, 1973, 1984, 1986) comme un Bien Historique de Classe AII. Le Conseil des Ministres a approuvé les projets de gestion et de conservation relatifs à tous les monuments protégés.

Gestion

La responsabilité globale de tous les monuments de Huê est au Département pour la conservation des monuments historiques et musées du Ministère de la Culture, de l'Information et des Sports qui agit par l'intermédiaire du Service de la culture et de l'information du Comité populaire de la province de Thua Thien-Huê. La gestion directe est aux mains du service pour la gestion des monuments historiques et culturels de la ville de Huê.

La dernière de ces organisations a, entre autres fonctions, la conduite des recherches, de la gestion et de la protection des biens culturels immeubles et meubles, la surveillance des travaux de réparation, la présentation des activités et l'utilisation des monuments à des fins culturelles. Son travail est financé par le gouvernement central, les participations des visiteurs et une contribution de l'UNESCO, de pays à titre individuel et d'organes internationaux.

Huê est reconnue comme l'un des sites les plus importants pour le développement touristique dans le cadre de la Plate-forme pour le développement socio-économique. A ce titre, cet ensemble apparaît comme une priorité du plan 1990-2000 pour la promotion du tourisme. La Province a approuvé les lignes directrices pour la gestion du complexe, ce qui est considéré comme une tâche essentielle de la politique de développement culturel et socio-économique.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Au cours du 19^{ème} siècle, les travaux de conservation nécessaires ont été entrepris par le Ministère Royal des Travaux Publics. Pendant les années 1920, un secrétariat spécialisé dans la préservation des monuments a été créé par les autorités françaises ; cette entité a été ensuite absorbée par le musée de Huê fondé en 1923. Tout le financement des travaux provenait du gouvernement, tout d'abord le royaume du Vietnam puis la France.

Avec l'abdication du roi Bao Dai et la fin de la période féodale en 1945, la responsabilité passa au gouvernement de la République Démocratique du Vietnam qui en 1955, plaça le Musée de Huê sous la responsabilité de l'Institut Archéologique du

Ministère de l'Education. Au cours des vingt années qui suivirent, des fonds d'état permirent à 15 monuments d'être reconstruits et à 80 autres de bénéficier des réparations les plus urgentes. Depuis 1975, l'ensemble de Huê est géré par le gouvernement socialiste du Vietnam.

Entre 1955 et 1975, 15 monuments ont été reconstruits et les réparations urgentes réalisées sur 80 autres monuments. Tout ce travail était financé par l'Etat. Depuis 1975, le complexe de Huê est géré par la République Socialiste du Vietnam.

Entre 1975 et 1988, les principaux projets de restauration ont concerné 15 monuments et les réparations urgentes 30 autres. Entre 1989 et 1991, il a été procédé à la restauration de 15 monuments tandis que 35 autres fortement menacés d'effondrement ont été étayés.

Selon les termes du programme d'action proposé par les spécialistes de l'UNESCO, les autorités compétentes doivent prendre les mesures suivantes

Maintien du complexe en l'état actuel en prévenant les dégradations à venir; Réparation des monuments en danger d'effondrement; Recours continu aux contributions du programme d'action; Multiplication des recherches, finalisation des études et de l'inventaire, utilisation des matériels de présentation pour accroître les revenus provenant des visiteurs. Authenticité

Le degré d'authenticité est important compte-tenu qu'une bonne majorité des structures d'origine est en ruines et que l'intervention sur celles qui survivent ont été relativement réduites.

Evaluation

Caractéristiques

Le complexe de Huê est un exemple remarquable de l'urbanisme et de la construction d'une ville capitale défendue édifée dans une période relativement courte au début du 19^{ème} siècle. L'intégrité de la disposition de la ville et de la conception des bâtiments en fait un spécimen exceptionnel des dernières villes féodales.

Analyse comparative

Huê est unique dans la région du sud-est de l'Asie. Le seul exemple comparable d'une autre capitale totalement unifiée est en Chine ; Huê cependant a été conçue selon une tradition culturelle différente.

Observations supplémentaires

Une mission de spécialistes de l'ICOMOS s'est rendue dans cette région en mars 1993 et durant trois jours elle a visité les monuments et débattu de leur inscription avec les officiels Vietnamiens. La mission a été très impressionnée par le dévouement et le grand professionnalisme du personnel des Services de Gestion des Monuments Historiques et Culturels et par la qualité des travaux de conservation entrepris tant en ce qui concerne l'authenticité des matériaux et des techniques utilisés que par le respect des principes de conservation et de restauration tels qu'ils sont stipulés dans la Charte de Venise de 1964.

La mission a fait remarquer que le dossier de candidature ne faisait apparaître aucune zone tampon autour de Kinh Thanh (ville capitale) et des bâtiments avoisinants. Ces zones existent néanmoins et les informations ont été fournies pour compléter le dossier d'inscription.

L'un des problèmes majeurs de cette proposition d'inscription est que la presque totalité de la zone comprise entre la ceinture extérieure de Kinh Thanh et Dai Noi (la ville intérieure) est occupée par des immeubles relativement récents dont la qualité architecturale est médiocre. La mission a suggéré que la proposition d'inscription porte exclusivement sur les défenses de Kinh Thanh et sur Dai Noi, ce qui a été accepté par les autorités vietnamiennes.

Compte-tenu des monuments considérés, la valeur culturelle du tombeau de Khai Dinh, le plus récent des tombeaux de la dynastie Nguyễn, n'est pas exceptionnelle dans la mesure où elle associe, sans grand succès, des formes traditionnelles et des matériaux modernes, en particulier le béton. Cependant, il serait injuste de négliger ces monuments qui doivent être vus comme étant la première manifestation d'une série dont chaque élément marque une étape de l'évolution de la conception des tombeaux royaux.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères *iii* et *iv*:

Critère *iii* Huê est une manifestation exceptionnelle du pouvoir de l'ancien empire féodal du Vietnam au moment de son apogée au début du 19^{ème} siècle.

Critère *iv* L'ensemble des monuments de Huê est un exemple exceptionnel de capitale féodale orientale.

ICOMOS, octobre 1993

Décisions

35COM 7B.81 (juin 2011)

Ensemble de monuments de Huê (Viet Nam) (C 678)

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-11/35.COM/7B.Add,
2. Rappelant la décision **33COM7B.85**, adoptée à sa 33^e session (Séville, 2009),
3. Note les progrès accomplis par l'Etat partie dans la gestion des constructions illégales, la poursuite du processus d'élaboration d'un plan de gestion, la prise de mesures palliatives près des tombes de Minh Mang et Khai Dinh pour réduire l'impact de la nouvelle autoroute, ainsi que la diminution de certains grands projets d'infrastructures dans la zone protégée et la zone tampon;
4. Encourage l'Etat partie à envisager une extension du bien pour y inclure son paysage culturel environnant, spatialement associé à ses principaux monuments;
5. Demande à l'Etat partie de soumettre au Centre du patrimoine mondial, pour examen par les Organisations consultatives, tous nouveaux projets d'aménagement ou de conservation susceptibles d'avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle du bien;
6. Demande également à l'Etat partie d'achever sans délais le plan de gestion et d'assurer en même temps son intégration dans le cadre réglementaire élargi en cours d'élaboration pour la ville de Huê (schéma directeur);
7. Demande en outre à l'Etat partie de soumettre au Centre du patrimoine mondial, d'ici le **1^{er} février 2013**, un rapport détaillé sur l'avancement réalisé dans la mise en œuvre de ce qui précède.

Annexe 3 : La mise en place des structures locales du patrimoine

Le 04/10/2006: Résolution du Conseil 3i/2006/NQBT-HDND du Conseil Populaire de la Province des politiques de la protection de la maison-jardin de Hué, 2006-2010;

Le 05/05/2006: Décision du Comité Populaire de la Province de Thua Thien Hué n ° 1183/2006/QD-UBND est approuvée : «Projet de protection de la maison-jardin de Hué » ,

Le 04/11/2009: Comité Populaire de la Province a décidé le «Règlement sur un certain nombre de politiques pour gérer et protéger la maison-jardin de Hué". Publié n ° 2434/QD-UBND

Ngày 25/01/21010: Décision 181/QD-UBND créant la " Caisse de conservation de la maison-jardin de Hué» qui dépend directement du Comité Populaire de la ville de Hué. Est promulgué conjointement à cette décision le «Règlement sur la gestion et le fonctionnement de Caisse de conservation de la maison-jardin de Hué ».

Ngày 11/05/2010: décision 1621/QD-UBND créant le comité de «Gestion et Conservation de la maison-jardin de Hué», M. Le Hoa Phuoc, vice-président du Comité populaire de la ville de Hué étant chef de section. Une fois établi, M. Le Phuoc Hoa et certains membres sont transféré. Donc **le 21/04/2011**, décision n° 2781/QD-UBND de consolider la gestion et la conservation de la maison-jardin de Hué par M. Ngo Anh Tuan, vice-président du Comité populaire de la ville de Hué , chef de section.

Le 23/06/2011: Décision du Comité populaire de la ville de Hué 4041/QD-UBND créant un "groupe d'experts" pour aider à la gestion et à la protection de la maison-jardin, puis **le 30/07/2011**, est décidé 4907/QD- la mise en place " Caisse de conservation de la maison-jardin de Hué "

Le 05/09/2011: la décision 1801/QD-UBND créé le «Conseil d'évaluation, et la classification des maisons - jardin de Hué”

Le 02/12/2011: Le comité populaire de la ville de Hué a commencé à déployer la politique de gestion et de conservation de la maison- jardin de Hué (plus de 60 foyers ont participé à la conférence).

Indépendance - Liberté - Bonheur

Nombre:

1183/2006/QD-UBND

Hue, 5 mai 2006

DÉCISION

APPROBATION DU « PROJET DE LA POLITIQUE DE PROTECTION DE MAISON-JARDIN DE HUE PÉRIODE DU PROJET 2006 – 2010 »

Conformément à la loi sur l'organisation des conseils populaires et des comités populaires à tous les niveaux en date du 26/11/2003;

Conformément à la Résolution n° 3i/2006/NQBT-HDND5 le 04/10/2006 du Conseil provincial populaire de la 5^e promotion, une réunion extraordinaire de la 3^e fois;

Sur la proposition du Président de la ville de Hue,

DÉCISION:

Article 1. Approuver le Projet de la politique de protection de la maison-jardin de Hue en période 2006 - 2010, avec les principaux éléments suivants:

1. Objectifs:

1.1. Entraider la conservation, la restauration, et l'exploitation sélective, prioritaires les maisons-jardins dans les zones où la capacité de service touristique sera bien exploité.

1.2. Courte période (2006 - 2010) appui ciblé pour 100 maisons-jardins dans la liste approuvée. Résultats de l'exécution de cette phase sera la base de l'importance pratique de concevoir des mécanismes et des politiques appropriées pour la prochaine étape en vue de protéger, restaurer et promouvoir les valeurs de la maison-jardin traditionnelle de Hue.

2. Les politiques spécifiques:

2,1. La politique d'aide financière:

a) Aide de la restauration et de valorisation de la maison :

- Prise en charge de 100% du coût de l'étude et la conception de la restauration pour toutes les maisons de la liste doivent être préservées.

- Encourager les propriétaires à investir leur propre capital pour la conception de la restauration. Pour les propriétaires qui n'ont pas de capacité financières, les prêts de 60 à 70% du plan de restauration approuvé, mais maximum de ne dépasse pas de 100 millions de dong et les propriétaires doivent investir de 30 - 40% des fonds pour la mise en œuvre de restauration. Empruntant duré de 5 à 10 ans.

- Pour certaines maisons- jardins avec ses valeurs typiques, ou certaines ayant une culture typique de Húe qui sont nécessaires à préserver (nombre limité de 3 à 5 ans par maison), selon les conditions spécifiques envisagées pour aider le financement restauré, le soutien de 50 à 80% de la restauration estimée, mais ne doit pas dépasser les 100 millions de dong /maison.

b. Aide financière à créer le jardin :

Les propriétaires qui souhaitent avoir un jardin pour but de l'écologie d'accroître la valeur du jardin pour les services touristiques considéré comme support comme suit:

- Prise en charge de 100% de l'argent pour acheter des plants, mais pas plus de 5 millions de dong / jardin.

- Pour être admissible à des prêts sans taux d'intérêt du fonds de conservation de jardin, un prêt dans le cadre du plan approuvé, mais pas plus de 30 millions de dong / jardin. La durée du prêt ne dépassant pas cinq ans.

2.2. Politique de soutien du logement, de l'acquisition de terrains, rachat des maisons-jardins :

a) Afin de soutenir l'achat de terrains, des appartements:

- Les propriétaires dans la liste approuvée ayant besoins urgents en matière de logement et terrain à (besoin de séparé d'habitat) seront pris en considération par l'Etat pour soutenir l'argent pour acheter des terres, des appartements afin de protéger le statu quo la maison-jardin de la famille.

- Le soutien d'achat des appartements: en plus d'être pris en considération pour la réduction des prix des terrains et les prix des maisons dans les projets de construction de condominiums pour personnes à faible revenu a également soutenu l'argent pour acheter des appartements à 50.000.000 VND / famille (cinquante millions).
- Aide à acheter du lotissement de terrains: à 30.000.000 / famille (trente millions). Lorsque les difficultés économiques des propriétaires n'ont pas les moyens de payer les frais d'utilisation des terres, doivent être pris en considération pour le payement plusieurs fois dans les 5 ans à compter de la date d'attribution.

b) Prise en charge de l'acquisition du jardin:

Pour la maison-jardin typique ayant une valeur typique de préserver et de conserver le statu quo que les propriétaires de jardin ne peuvent pas se permettre de continuer la conservation, la nécessité de vendre toute la maison-jardin pour améliorer la vie de famille ou de diviser l'héritage de l'argent pour les enfants, ses frères dans le clan ; la politique d'acquisition comme suit:

- L'Etat doit encourager et créer des conditions favorables pour les entreprises ou les individus qui ont capacité de racheter et de protéger et d'utiliser la maison-jardin effectivement acquis le statu quo sur la base de discussions et d'accords entre les parties concernées. Les entreprises et les individus doivent continuer à appliquer les dispositions relatives à la protection des maisons- jardins de Hue et auront le droit au bénéfice des politiques de protection des maisons- jardins de Hue.

- Si la solution ci-dessus n'est pas réalisée, le Comité populaire Hué à envisager un soutien pour les agences, l'unité fonctionnelle qui pourront racheter la maison-jardin au statu quo en accord sur les prix. Les agences continuent de gérer, de conserver et d'exploiter la maison- jardin selon les règlements sur la protection des maisons – jardins de Hue.

Politiques de soutien à l'achat de terrains, achat appartements pour les familles ayant des besoins urgents en matière de logement, à la terre effectuée qu'une seule fois et doivent être commises par le propriétaire, même lorsque la transformation de la propriété, les droits d'utilisation des terres selon le statu quo, le nouvel propriétaire (nouvel employeur) doit se conformer à cet engagement.

2.3. Les politiques visant à soutenir les activités commerciales:

a) En ce qui concerne les activités de visite et le tourisme:

- Mettre en place et de mettre les maisons-jardins dans les sites touristiques.

- Avoir une organisation pour la vente de billets pour les maisons- jardins à l'itinéraire de la visite de générer des familles à faible revenu à améliorer leur vie et continuer à travailler pour protéger, restaurer, rétablir la maison- jardin traditionnelle de Húe.

b, Soutenir les activités de services commerciales à la maison-jardin :

- Pour la maison - jardin Hue en secteur alimentaire, la musique traditionnelle de Húe, les services d'hébergement d'une durée supérieure à un an sont en charge 15.000.000dong/famille de construire des nouvelles toilettes et d'équiper des chambres pour les clients séjournant.

- Prise en charge de 100% de financement de la formation pour les activités de production et de commerce dans la maison- jardin. Le support ne doit pas dépasser 5 millions de dong /famille.

c, Pour les prêts commerciaux:

Les propriétaires ont besoin de prêts des finances pour le plan d'affaires seront examinées pour les prêts d'affaires de conservation efficaces des fonds de la maison- jardin et non le taux d'intérêt. La durée d'empruntant ne dépasse pas 3 ans. Le montant maximal du prêt est de 30 millions de dongs / famille.

3. Mise en œuvre de solutions:

a) Renforcer la campagne de communication pour que les propriétaires, les habitants, et les peuples ont de la conscience de la valeur de l'histoire, la culture de la maison-jardin de Húe- une partie importante ne peut être dissociée des monuments historiques de l'ancienne capitale de Hue.

b) Mettre en œuvre un plan de terre, a construit un certain nombre de services résidentiels en soutenant le logement et la terre du Projet.

c) Mise en place de fonds de conservation de maison - jardin de Hue avec des fonds réguliers d'environ 4 à 5 milliards, dont: Citation partie du budget annuel comme prévu: 3 à 4 milliards de dongs, mobiliser des fonds des organisations et des individus dans le pays et à l'étranger: 1 à 2 milliards de dongs/ an.

d) Mise en place du régime de gestion mise en œuvre sous la Comité populaire de la ville de Hue et le Conseil de l'enquête, d'évaluation, de classification de la maison- jardin Hue sous la Comité populaire de la Province.

e) Renforcer la communication de la maison-jardin de Hue sur les médias pour attirer des organisations de plus en plus et les personnes impliquées dans la conservation, la restauration et l'exploitation des maisons – jardins de Hue, le travail de conservation et de restauration des maisons de jardin Hue est sociale progressive.

g) Les propriétaires de la maison-jardin doivent respecter la politique, la réforme, et les règlements généraux et sont responsables de la mise en œuvre et de profiter pleinement des avantages préférentiels au titre du Projet.

h) Encourager les organisations et les particuliers qui sont propriétaires de participer à des activités et à la création du club, les associations professionnelles nationales et étrangères dans le cadre juridique actuel visant à la conservation et la promotion des valeurs de maisons - jardin de Hue.

Article 2. Conformément à l'article 1 de la présente décision, la responsabilité des agences effectuées des tâches suivantes:

1. Comité populaire de la ville de Hué:

- Diriger et coordonner avec les organismes compétents du projet de décision du Comité populaire provincial sur la gestion et les politiques de protection des maisons- jardins de Hue.

- Diriger et coordonner avec les départements concernés pour unifier le projet et proposer des

politiques à la Comité populaire de la Province de Thua Thien Húe et établir un comité de gestion du Projet sous la Comité populaire de la ville de Húe et le Conseil de l'enquête, de l'évaluation et de la classification de la maison- jardin de Húe. Faire la liste de 150 maisons-jardins typiques pour aider à restaurer dans la période 2006 - 2010, Faire des recherches et proposer des solutions portant sur les modalités de l'application des politiques de protection de la maison-jardin de Húe.

- Assumer la première responsabilité et la coordination avec les Services de la Construction, des Ressources naturelles et de l'Environnement, des Finances et d'autres organismes de recherche pertinents proposé la création d'un fonds, d'aborder des terres pour les grandes familles ayant le besoin de séparer l'habitat.

- Diriger les directions fonctionnelles et les districts sérieusement la mise en œuvre des politiques visant à protéger la maison-jardin de Hue; même temps, responsables de l'efficacité du travail en étroite collaboration avec les départements concernés dans la conservation, la promotion des valeurs de maisons –jardins de Hue.

- Organiser des campagnes et mobiliser les propriétaires de respecter la politique de la protection de la maison-jardin de la Province et aussi de l'Etat.

2. Service des Finances assume la responsabilité et la coordination avec les départements concernés et le Comité populaire de Hue a proposé la création des Fonds de conservation de la maison-jardin de Hue, le projet de règlement sur la gestion et l'utilisation des fonds; recherche proposée à la Comité populaire de la Province pour avoir des recommandations écrites au ministère des Finances et les ministères concernés a publié un mécanisme spécifique pour l'exemption de payer des impôts pour les maisons-jardin de Hue, consulté le Premier ministre compléter les objets de la maison - jardin de Hue dans la zone à prendre en considération pour l'exonération ou la réduction de l'utilisation des terres dans les terres au nouveau lieu afin de ne pas accroître la protection en place pour protéger la maison -jardin de Hue.

3. Services de la Planification et des Investissements assument la responsabilité première et en coordination avec le ministère des Finances doit allouer des fonds suffisants dans le plan annuel de la Comité populaire de la ville de Húe pour organiser le programme efficace et le contenu de la proposition des projets.

4. Le Département du Tourisme en coordination avec le Comité populaire de la ville de Hué et des organismes de recherche pertinents, les concepteurs, les organisateurs de visites de la maison-jardin traditionnelle de Húe dans les programmes de diffusion, l'introduction de produits touristiques.

5. Des secteurs réalisés rapidement et efficacement les travaux relatifs à leurs niveaux, de l'industrie, contribuent à la mise en œuvre réussie des objectifs fixés par le projet, comme condition préalable à la mise en œuvre de la protection l'exploitation conservation, la reconstitution et efficace des valeurs historiques et culturelles de maisons- jardins de Hue.

L'article 3. La présente décision prend effet 15 jours après sa signature.

Article 4. Secrétaire général de la Comité populaire de la Province de Thua Thien Hué , les directeurs de Services, des départements et succursales à l'échelle provinciale, Président de la ville de Hue et d'autres organisations et individus concernés mettent en œuvre la présente décision /..

TM. COMITÉ POPULAIRE

VICE-PRÉSIDENT

Ngô Hoà

Annexe 4 : LA FLORE DES JARDINS DE HUE

Tên tiếng việt	Tên tiếng pháp	Tên khoa học
Bưởi	Pamplemoussier	<i>Citrus grandis Osbeck</i>
Cam	Oranger doux	<i>Citrus aurantium L. subsp sinense Engl.</i>
Áp bát bát, bình bát	Bois cœur -de-bœuf	<i>Annona reticulate L.</i>
Cóc		<i>Spondias dulcis Soland et Park.</i>
Chanh	Citronnier	<i>Citrus medica L.subsp limon Lour.</i>
Chay	Artocarpus du Tonkin	<i>Artocarpus tonkinensis Chev.</i>
Chuối	Bananier	<i>Musa paradisiacal L.</i>
Chuối hạt, chuối chát		<i>Musa balbasiana L.</i>
Dâu da		<i>Baccaurea sapida Muell-Arg.</i>
Dừa	Cocotier	<i>Cocos nucifera L.</i>
Dứa, thơm	Ananas	<i>Ananas comosus (L.) Merr.</i>
Đào	Pêcher	<i>Prunus persica (L.) Merr.</i>
Đu đủ	Papayer	<i>Carica papaya L.</i>
Hồng	Plaqueminier	<i>Diospiros kaki L.</i>
Hồng xiêm	Sapotier	<i>Achras zapota L.</i>
Khế	Carambolier	<i>Averrhoa carambola L.</i>
Mãng cầu xiêm	Corossolier	<i>Annona muricata L.</i>
Mãng cầu, na	Anone	<i>Annona squamosa L.</i>
Mãng cụt	Mangoustanier	<i>Garcinia mangostana L.</i>
Mận bắc, mơ	Prunier	<i>Prunus armeniaca L.</i>
Me	Tamarinier	<i>Tamarindus indica L.</i>
Mít	Jaquier	<i>Artocarpus integrifolia L.</i>
Nhãn	Longanier	<i>Euphoria longa, (Lour.) Steud.</i>
Nho	Vigne	<i>Vitis vinifera L.</i>

Nhót	Chalef	<i>Elaeagnus latifolia L.</i>
Ổi	Goyavier	<i>Psidium guajava Sp.</i>
Quýt	Mandarinier	<i>Citrus deliciosa Sw.</i>
Sầu riêng	Durion	<i>Durio zibethinus Murr.</i>
Táo tây	Pommier	<i>Malus domestica Bork.</i>
Thanh long		<i>Cereus undatus (Haw.) Britton et Rose</i>
Trứng gà	Mamey	<i>Lucuma mammosa Gaertn</i>
Vả	Figuier de Roxburgh	<i>Ficus auriculata Lour.</i>
Vải	Litchi	<i>Litchi chinensis Sonn.</i>
Vú sữa	Caimitier	<i>Chrysophyllum cainito L.</i>
Bắp cải	Chou	<i>Brassica oleracea var. capitata L.</i>
Bầu	Courge	<i>Cucurbitaria siceraria (Molina) Stadley</i>
Bí đao	Courge creuse	<i>Cucurbitaria hispida (Thunb) Cogn.</i>
Bí ngô	Citrouille	<i>Cucurbita pepo Duch.</i>
Cà tím	Aubergine	<i>Solanum melongena L.</i>
Cải bẹ xanh	Chou à large pétioles	<i>Brassica juncea (L.) Czern.</i>
Cải xoong	Cresson	<i>Nasturtium officinale Ribr.</i>
Dưa gang	Melon conomon	<i>Cucumis melo L. var common Mark.</i>
Dưa leo		<i>Cucumis sativus L.</i>
Đậu cô ve	Haricot-vert	<i>Lablab vulgaris Sav.</i>
Đậu phộng	Pistache de terre	<i>Arachis hypogaea L.</i>
Môn ngọt	Taros doux	<i>Colocasia esculenta Schott.</i>
Mồng tơi	Baselle	<i>Bassella rubra L.</i>
Rau càng cua	Pépéromia	<i>Peperomia peltocida</i>
Mướp đắng	Margosier piquant	<i>Momordica charantia L.</i>
Rau dền	Amarante	<i>Amaranthus tricolor L.</i>

Rau má	Centelle	<i>Centella asiatica (L.) Urb.</i>
Rau muống	Liseron d'eau	<i>Ipomoea aquatica Forsk.</i>
Rau ngót	Uropus androgyne	<i>Sauropus Androgynus L.</i>
Xà lách	Salade	<i>Lactuca sativa L.</i>
Khoai lang	Patate douce	<i>Ipomoea batatas (L.) Lamk</i>
Khoai tía		<i>Dioscorea alata L.</i>
Khoai từ	name comestible	<i>Dioscorea esculenta Burk.</i>
Sắn, khoai mì	Manioc	<i>Manihot esculenta Crantz.</i>
Chè	Théier	<i>Thea sinensis (L.) Okuntze.</i>
Gừng	Gingembre	<i>Zingiber officinale Roscoe.</i>
Hành hương	Ciboule	<i>Allium fistulosum L.</i>
Húng quế	menthe aquatique	<i>Oscimum sanctum L.</i>
Huyết dụ	Cordyline	<i>Cordyline terminalis (L.) Kunth.</i>
Kiêu	Ciboule de Chine	<i>Allium bakeri Regel.</i>
Lá lốt	Lolot	<i>Piper lolot L.</i>
Ném, hành tằm		<i>Allium ascalonicum L.</i>
Ngải cứu		<i>Andropogon squarrosus L. var indica (Willd) DC.</i>
Nghệ	Curcuma	<i>Curcuma domestica Valet.</i>
Diếp cá	Houttuynia.	<i>Houttuynia cordata Thunb.</i>
Ớt	Piment	<i>Capsicum frutescens L.</i>
Rau răm	Renouée odorante	<i>Polygonum odoratum Lour.</i>
Rau tòn		<i>Pluchea indica Less.</i>
Riềng	Galanga	<i>Languas galangal (L.) Stuntz.</i>
Sả	Citronnelle	<i>Cymbopogon citrtus (DC.) Staff.</i>
Sắn dây	Koudzou	<i>Pueraria triloba (Lour.) Mark.</i>
Tía tô	Périle	<i>Perilla ocymoides L.</i>

Quan âm		<i>Vitex trifolia L.</i>
Tiêu	Poivrier	<i>Piper nigrum L.</i>
Anh đào	Cerisier	<i>Prunus donarium Sieb.</i>
Bích đào		<i>Prunus sp.</i>
Bồ đề	Aliboufier	<i>Ficus religiosa L.</i>
Cau	Aréquier	<i>Areca catechu L.</i>
Cau cảnh		<i>Chrysalidocarpus lutescens Wendl.</i>
Cẩm nhung	Satin à rames	<i>Dianthus caryophyllus L.</i>
Cây ngũ sắc		<i>Lantana camara L.</i>
Chuối hoa	Canna de l'Inde	<i>Canna hybrid Hort.</i>
Dành dành	Gardénia	<i>Gardenia jasminoides Ellis</i>
Đình lăng lá dài	Polyscias fruticuleux	<i>Polyscias Fruticosa (L.) Harms.</i>
Đình lăng lá tròn		<i>Polyscias bolfforiana Bail</i>
Đồng tiền	Gerbère	<i>Gerbera jamesonii Hook.</i>
Hải đường		<i>Thea amplexicaulis Pitard.</i>
Hoa cúc	Chrysanthème	<i>Chrysanthemum indicum L.</i>
Hoa giấy	Bougainvillier	<i>Bougainvillea spectabilis Willd.</i>
Hoa hồng	Rosier	<i>Rosa chinensis Jacq.</i>
Hoa mộc	Osmanthus	<i>Osamnanthus fragrans Lour.</i>
Hoa nhài		<i>Jasminum sambac (L.) Ait.</i>
Hoàng đàn giả	Cyprès de Goa	<i>Dacrydium pierrei Hickel.</i>
Kim phượng	Éillet d'Espagne	<i>Caesalpinia pulcherrima Sw.</i>
Lan Ngọc điểm		<i>Rhynchostylis gigantean Ridl.</i>
Lay ơn	Glaïeul	<i>Gladiolus communis L.</i>
Lưỡi cọp xanh		<i>Sansevieria zeylanica Wild.</i>
Mai chiếu thủy		<i>Strelitzia regina (Tejms et Binn.) Hook.f.</i>

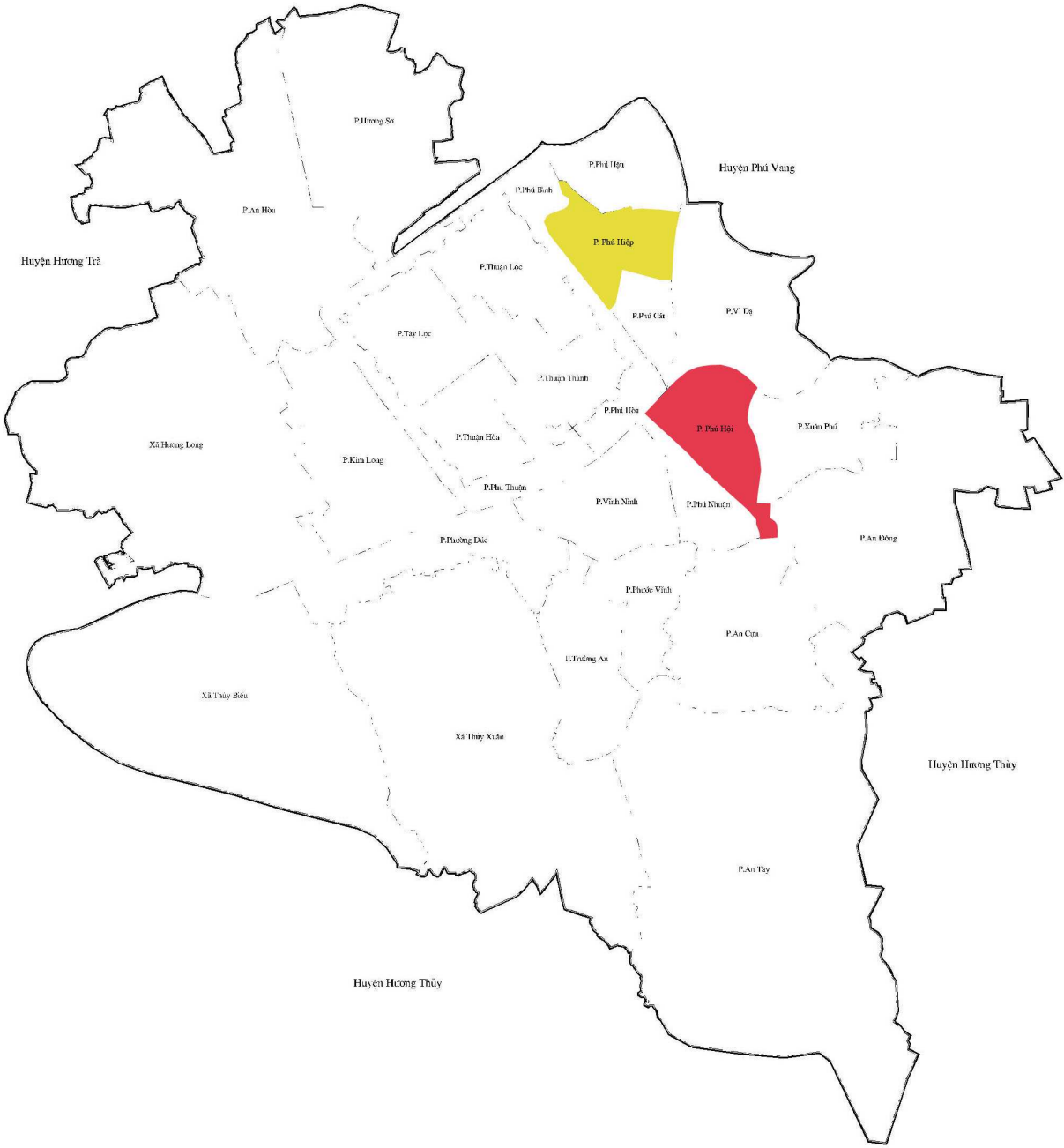
Mai tứ thời		<i>Ochna atropurpurea D.C.</i>
Mai vàng	Ochna	<i>Ochna integerrima (Lour.) Merr.</i>
Mãng tây	Asperge	<i>Asparagus officinalis L.</i>
Mỏ phượng		<i>Helicoina bihai (L.) L.</i>
Môn cảnh		<i>Caladium bicolor (Ait.) Vent.</i>
Mức	Wrightie	<i>Wrightia annamensis Eb. Et Dub.</i>
Mưng	Barringtonia	<i>Barringtonia sp.</i>
Náng hoa trắng		<i>Crinum asiaticum L.</i>
Nức nẻ		<i>Impatiens balsamina L.</i>
Ngà voi	Sansevière cylindrique	<i>Sansevieria canaliculata Carriere.</i>
Ngâu	Aglaia	<i>Aglaia dupereana Pierre.</i>
Nguyệt quý	Lairier	<i>Murraya paniculata Jack.</i>
Quan âm		<i>Vitex trifolia L.</i>
Quỳnh	Phyllocactus	<i>Polypodium oxypetalum (D.C) Haw.</i>
Rễ quạt		<i>Belamcanda chinensis D.C.</i>
Sơn liễu		<i>Phyllanthus cochinchinensis L.</i>
Sung đá		<i>Ficus saxophyla Bl.</i>
Sứ		<i>Immeria acuminata Ch. Des Moulins.</i>
Tía tô màu		<i>Perilla coccinea Kost.</i>
Tùng bách tán		<i>Araucaria excels R.Br.</i>
Tùng la hán		<i>Podocarpus macrophyllus D.Don.</i>
Tứ diện xích lan		<i>Hippeastrum equestre Herb.</i>
Thạch liên đài		<i>Cotyledon glauca Baker.</i>
Thạch tùng		<i>Lycopodium clavatum L.</i>
Thạch xương bồ		<i>Acorus calamus L.</i>
Thiên điều		<i>Strelitzia reginae Banks.</i>

Thiên lý		<i>Telosma cordata (Burm.f.) Merr.</i>
Thiên môn		<i>sparagus gaudichananus Kunth.</i>
Thiên tuế		<i>Cycas pectinata Mia.</i>
Thủy trúc		<i>Cyperus involucratus Poiret</i>
Thiết mộc lan		<i>Dracaena deremensis Engl. Var narneckii Hort</i>
Thông thiên		<i>Thevetia peruviana (Pers.) Sch.</i>
Thu hải đường		<i>Begonia pierrei gagn.</i>
Thủy tùng		<i>Asparagus plimosus Bak.</i>
Thược dược		<i>Dahlia pinnata Gay.</i>
Trà my		<i>Camellia japonica L.</i>
Trang đỏ		<i>Ixora coccinea L.</i>
Trắc bá diệp		<i>Thuja orientalis L.</i>
Trúc đào		<i>Nerium oleander L.</i>
Trúc lan		<i>Dendrobium cathcartii Hook.</i>
Trúc vàng		<i>Phyllostachys aurea Mienro.</i>
Trường sinh lá tròn		<i>Sedum lineare Thumb.</i>
Vạn tuế		<i>Cycas revolute Thub.</i>
Vạn thọ		<i>Tagetes erecta L.</i>
Xương rồng khế		<i>Cereus peruvianus (L) Mill.</i>
Bạch đàn		<i>Eucalyptus sp.</i>
Bồ kết		<i>Gleditsia fera (Lour.) Merr.</i>
Bông gòn		<i>Ceiba pentandra (L.) Gaert. Var indica (DC.) Bak.</i>
Cà phê		<i>Coffea sp.</i>
Cây dong		<i>Marantha arundinacea L.</i>
Chè tàu		<i>Acalypha evrardii Gagn.</i>

Mâm sồi		
Phi lao		<i>suarina equisetifolia J.R.et.G.Forst</i>
Sầu đông, xoan		<i>Melia azedarach L.</i>
Trấu, dầu lai		<i>eurites Montana (Lour) E.H.Wilo.</i>
Tre		<i>Bambusa sp.</i>
Tre cán giáo		<i>Dendrocalamus sp.</i>
Tre lồ ô		<i>Bambusa balcooa roxb.</i>
Mía		<i>Saccharum ssp.</i>

PHIẾU ĐIỀN TRA

Annexe 5 : Disparition totale des maisons-jardins



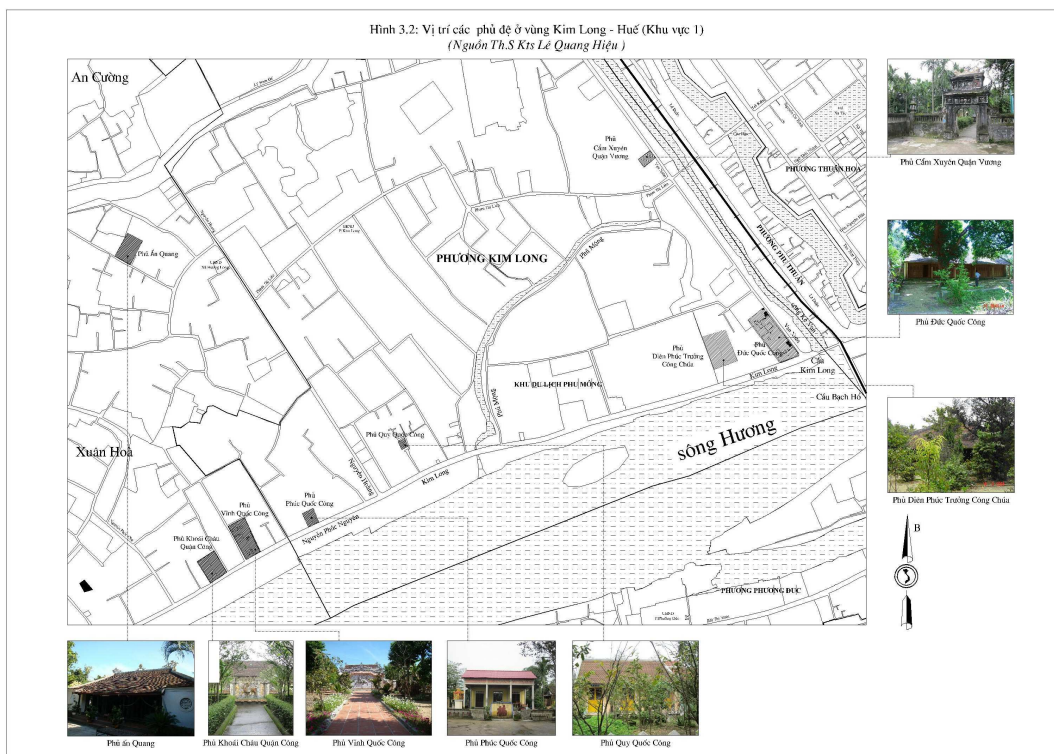
Hình 3.2: Vị trí các phủ đệ ở vùng Kim Long - Huế (Khu vực 1)
(Nguồn Th.S Kts Lê Quang Hiếu)



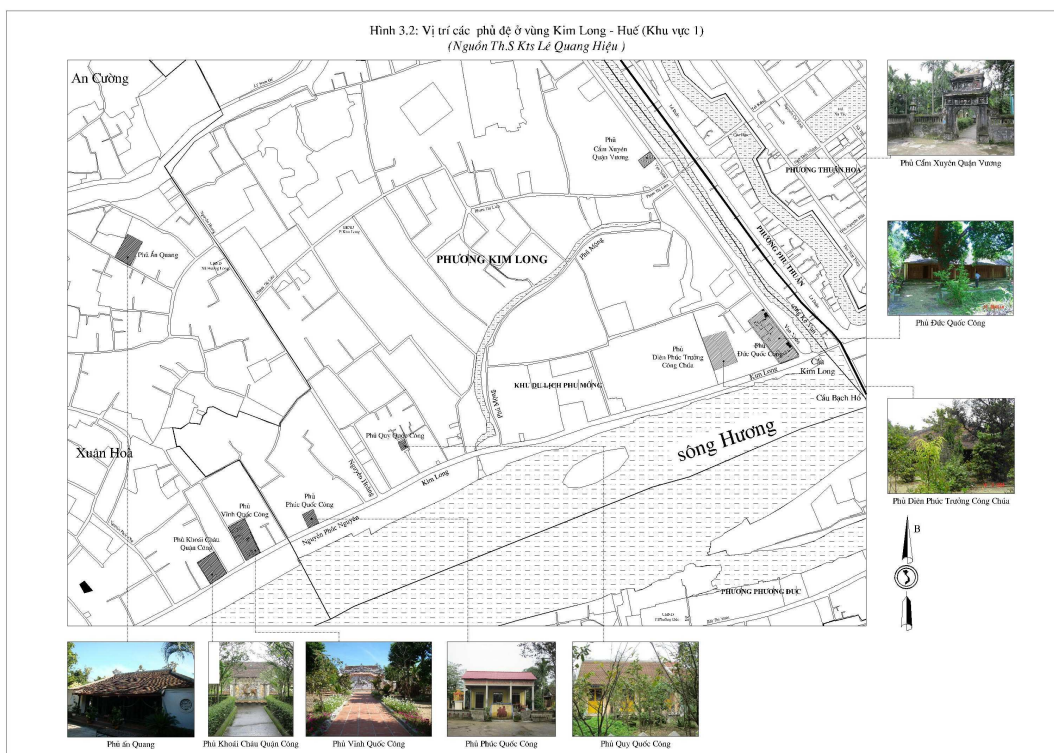
Hình 3.5: Vị trí các phủ đệ ở vùng Phú Nhuận, Phước Vĩnh, Vĩnh Ninh (dọc sông An Cựu) - Huế (Khu vực 4)
(Nguồn Th.s Kts Lê Quang Hiếu)



Hình 3.2: Vị trí các phủ đệ ở vùng Kim Long - Huế (Khu vực 1)
(Nguồn Th.S Kts Lê Quang Hiếu)



Hình 3.2: Vị trí các phủ đệ ở vùng Kim Long - Huế (Khu vực 1)
(Nguồn Th.S Kts Lê Quang Hiếu)



Annexe 8 :

QUESTIONNAIRES

(Après des propriétaires)

(Période du 1^{er} Mai au 30 Septembre 2011)

Dans le cadre de la thèse de doctorat intitulé : Habiter le patrimoine : la maison-jardin à Hué, nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Vos réponses nous seront très utiles et très précieuses pour élaborer les stratégies permettant de réussir ce projet de recherche. Nous vous remercions de votre collaboration.

1. Votre nom et prénom :

.....

2. Votre sexe :

Masculin

Féminin

3. Votre âge :

18-30 ans

31-60 ans

plus de 60 ans.

4. Votre foyer comprend :

1 génération

2 générations

plus de 2 générations

5. L'acquisition de votre maison est par :

Héritage

Construction nouvelle

Rachat

Autre moyen.

6. Quel est l'état actuel de votre maison ?

Bien entretenue

Un peu dégradée

Dégradée

Gravement dégradée.

7. Aimez-vous habiter dans la maison-jardin ?

a. Oui

b. Non

8. Que pensez-vous le patrimoine ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

9. Aimez-vous que votre maison devienne le patrimoine classé par UNESSCO ou par notre Etat vietnamienne ?

a. Oui

b. Non

Expliquez-nous pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

10. D'après –vous quels sont les avantages d'habiter dans la maison-jardin ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

11. Pouvez-vous nous citer quelques désavantages ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

12. Aimez-vous que les touristes viennent visiter votre maison ?

.....
.....
.....
.....

13. Parlez-vous langues étrangères ?

O Oui

O Non

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

.....
.....
.....

Merci de vos réponses

Questionnaires pour interviewer

(Après des propriétaires)

(Période du 1^{er} Mai au 30 Septembre 2012)

- 1. Vous êtes fier d'avoir un patrimoine ? Et aimez-vous habiter le patrimoine ?**
- 2. Pourquoi n'aimez-vous pas participer aux activités touristiques ? (hors de 14 maisons participées)**
- 3. Pourquoi vous ne voulez plus accueillir les touristes ?**
- 4. Avez-vous recevoir des aides financières du gouvernement ou de la Province ?**
- 5. Avez**

Questionnaires pour interviewer

(Après des touristes)

- 1. D'où est-ce que vous venez ?**
- 2. Pourquoi avez-vous choisi le circuit de la maison-jardin de Hué ?**
- 3. Avez-vous content(e) de visiter la maison-jardin de Hué ?**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	p. 7
PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS PATRIMONIAL	p. 26
Introduction	p. 27
CHAPITRE I : UNE GEOHISTOIRE DU VIETNAM ET DE HUE	p. 28
I.1. Vietnam, histoire et patrimoine	p. 28
I.1.1. La construction d'une unité	p. 28
I.1.2.Principales étapes de l'histoire du Vietnam	p. 30
I.1.3. La géographie singulière de l'histoire vietnamienne	p. 38
I.2. Hué au Vietnam	p. 41
I.2.1. La province de ThừaThiên Hué	p. 41
I.2.2. Légendes et histoire idéologiques de Hué	p. 44
I.2.3 La ville	p. 49
CHAPITRE II : LA MAISON-JARDIN DE HUE	p. 59
Introduction : sur les origines	p. 60
II. 1 Le concept de la maison-jardin	p. 64
II.1.1 L'idéal type	p. 65
II.1.2 De la nature à la maison-jardin	p. 74
II. 2 La maison de Hué	p. 79
II.1.2 La variété des plans	p. 80
II.2.2 Structure et organisation intérieure	p. 85

CHAPITRE III. LA GEOMANCIE	p. 91
Introduction : de la géomancie au fengshui	p. 92
III.1 Caractères macro et microcosmiques de la spiritualité vietnamienne.	P. 93
III.1.2 Principes généraux de la géomancie	p. 95
III.1.3 Géomancie, localisation et direction	p. 97
III. 2 La Géomancie dans la maison-jardin	p.100
III.2.1 Le trigramme	p.101
III.2.2 La réponse au jardin	p.106
III.3 La symbolique décorative	p.114
III.3.1 Les ornements et leurs sources d'inspiration	p.115
III.3.2 Les caractères chinois, motifs de décoration	p.121
III.3.3 Le règne végétal dans la décoration	p.123
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	p.126
DEUXIEME PARTIE : HABITER LE PATRIMOINE	p.129
Introduction	p.130
CHAPITRE 4 : LA PATRIMONIALISATION	p.134
IV.1 Le Vietnam au patrimoine mondial	p.137
IV.2 Hué au patrimoine mondial	p.144
IV. 3 Le processus de patrimonialisation	p.148
IV. 4 L'inscription sur la liste du patrimoine mondial	p.152
CHAPITRE 5 : HABITER LES MAISONS-JARDIN DE HUE	p.156
Introduction : Habiter le patrimoine	p.157
V.1 Habiter historiquement la maison de Hué	p.159
V.1.2 Qui habite les maisons-jardin ?	p.159

V.1.2 Habiter une maison du patrimoine	p.162
V.2 Des contraintes très matérielles	p.165
V.2.1 L'entretien	p.165
V.2.2 Les contraintes sociales et économiques	p.169
V. 3 Une politique patrimoniale pour la maison	p.177
V.3.1 Constituer les maisons-jardins en patrimoine habité	p.177
V.3.2 La maison n'est pas un musée	p.179
CHAPITRE 6 : LA VALORISATION DURABLE DU PATRIMOINE	p.184
Introduction : Vers le paysage culturel	p.185
VI.1 : La valorisation de la maison-jardin	p.186
VI.1.1 Inventaire et réhabilitation	p.187
VI.1.2 Dessiner un parcours touristique	p.190
VI.2 Le festival de Hué	p.193
VI.2.1 Hué 2000	p.194
VI.2.2 Festival suite : la maison-jardin comme permanence	p.196
VI. 3 Propositions pour la préservation, la conversation et la valorisation de la maison-jardin de Hué.	p.200
VI.3.1 Privilégier l'esprit de la maison	p.200
VI.3.2 Différencier les usages de la maison	p.202
VI.3.3 Méthode pour un classement modulé	p.204
CONCLUSION GENERALE	p.212
Bibliographie	p.216
Table des figures	p.222
Annexes	p.224
Table des matières	p.253